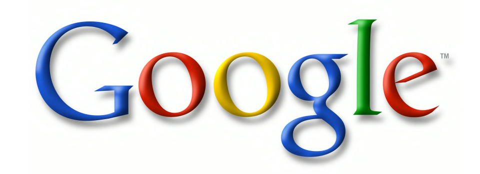
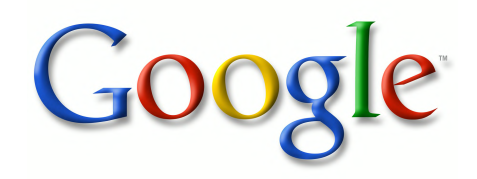



Google

L'INTERVENTION FRANÇAISE AU MEXIQUE

ACCOMPAGNÉE DE DOCUMENTS INÉDITS
ET D'UN LONG MÉMOIRE
ADRESSÉ PAR L'EMPEREUR MAXIMILIEN A L'EMPEREUR NAPOLÉON
ET REMIS A PARIS
PAR L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE

DE

CLÉMENT DUVERNOIS

PARIS
LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR
DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
DES COLLECTIONS DE TRAITÉS D'ANGEBERG, DE CLERCQ, TESTA, TÉTOT
DE L'ALMANACH DE PARIS
DE LA BIBLIOTHÈQUE DIPLOMATIQUE, ETC.
8, RUE DE LA PAIX.

M DCCC LXVIII

L'INTERVENTION
FRANÇAISE
AU MEXIQUE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

L'INTERVENTION
FRANÇAISE
AU MEXIQUE

ACCOMPAGNÉE DE DOCUMENTS INÉDITS
ET D'UN LONG MÉMOIRE
ADRESSÉ PAR L'EMPEREUR MAXIMILIEN A L'EMPEREUR NAPOLÉON
ET REMIS A PARIS
PAR L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE
DE
CLÉMENT DUVERNOIS



PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

1868

PRÉFACE.

L'expédition du Mexique est assurément l'épisode le plus émouvant de l'histoire du second empire, mais c'est aussi l'acte où ce que l'on pourrait appeler le mécanisme du gouvernement impérial se montre de la façon la plus apparente. Il n'est pas absolument juste de dire que l'expédition du Mexique a été le fruit du gouvernement personnel; elle est la conséquence du système actuel de gouvernement, système qui est, je crois, sans précédent dans le monde.

Le gouvernement parlementaire eût probablement empêché l'expédition ou l'eût arrêtée à temps, mais si le gouvernement purement personnel eût engagé une telle entreprise, il l'eût menée autrement. Pour que le drame se déroulât avec toutes ses péripéties, il a fallu un gouvernement assez personnel pour qu'il fût possible d'en-

tamer l'aventure et assez constitutionnel pour énerver l'action; il a fallu en d'autres termes un gouvernement qui n'eût plus ni la décision d'un pouvoir unique, ni la modération d'un pouvoir tempéré. Un examen rapide de l'expédition dont ce volume présente le récit justifiera notre assertion.

En étudiant le système dont l'expédition du Mexique a été l'application malheureuse, on ne peut contester la justesse du point de départ. Il est clair que l'Europe occidentale, après avoir été longtemps le centre du monde politique, est menacée d'une double déchéance par les menées ambitieuses de la Russie et par le développement prodigieux de la puissance américaine. On voit donc du premier coup d'œil que l'intérêt de la France aurait été de créer en Amérique un contre-poids à la république des États-Unis, comme son intérêt évident en Europe est encore d'opposer des digues à l'ambition moscovite. La guerre du Mexique ne devait donc être à tout prendre qu'une expédition d'Orient sur le nouveau continent. Profiter des divisions qui avaient éclaté au sein de la république pour rallier en un faisceau soumis à l'influence européenne les Hispano-Américains; créer ainsi une limite à l'extension territoriale des États-Unis, tel était évidemment le programme de la politique impériale et l'on ne peut pas dire que ce programme ne fût pas conforme à l'intérêt de l'Europe occidentale.

Mais entre la guerre d'Orient et l'expédition du Mexi-

que, il y a une grande différence. Nous avions fait l'expédition de Crimée pour aller protéger le gouvernement turc et en nous appuyant sur ce gouvernement; au Mexique au contraire nous allions porter un nouvel élément de désordre, de discorde et de trouble. Du moment où nous n'avions pas d'autre mobile que l'intérêt français, il fallait agir en Amérique comme en Orient; il fallait songer à devenir les protecteurs naturels des gouvernements existants, si mauvais qu'ils fussent, comme nous sommes les protecteurs naturels du gouvernement turc, si défectueux qu'il se montre parfois; il fallait devenir les alliés dans toute l'Amérique latine du parti national et libéral essentiellement réfractaire à l'envahissement des États-Unis. Au lieu de prendre ce rôle, nous nous sommes faits les complices des partisans d'une restauration monarchique, les instruments du rêve de quelques émigrés, et nous avons commis en Amérique la même faute que quelques-uns nous conseillent de commettre en Orient quand ils veulent, qu'au lieu de protéger la Turquie, nous nous occupions de lui substituer un empire grec fabriqué et improvisé de toutes pièces.

Ainsi, dans la conception primitive de l'entreprise mexicaine, nous distinguons deux idées, l'une profondément juste, l'autre radicalement fausse : l'idée juste était celle d'un protectorat des républiques latino-américaines; l'idée fausse était celle d'un établissement mo-

narchique dans un pays républicain, d'une intervention dans les affaires intérieures d'un pays dont il fallait se concilier les sympathies. Voilà l'erreur dont la responsabilité incombe au gouvernement personnel, car, dans cette erreur, on voit la trace évidente des influences de cour, des préoccupations religieuses qui se manifestent si fréquemment dans l'entourage du prince.

Mais la part de l'erreur dans les conceptions étant ainsi faite, est-il certain que l'entreprise fût condamnée d'avance à échouer misérablement? Était-il certain qu'elle dût finir par un désarroi, par une retraite, par un éclatant triomphe de cette république des États-Unis dont nous voulions arrêter l'essor? Voilà ce que nous n'admettons pas. Nous croyons bien qu'en aucun cas le but poursuivi n'eût été complétement atteint, mais nous sommes convaincus que si l'exécution eût été énergique, résolue, elle eût sauvé du moins la dignité de la France et de son gouvernement. Et si l'exécution a été aussi timide que la conception était imprudente, c'est parce que le gouvernement se condamnait à tenir compte du vœu des Chambres sans les associer à sa pensée. Voilà pourquoi l'on peut dire hardiment, sans être démenti par aucun des hommes qui ont pris une part active à l'expédition, qu'à aucun instant les moyens d'action n'ont été proportionnés aux nécessités de la situation ou au but que l'on poursuivait.

Cela se voit dès le point de départ : dans les instruc-

tions données à l'amiral Jurien de la Gravière il est dit que l'amiral pourra se porter partout où besoin sera, même à Mexico, et pourtant l'on ne mettait à la disposition de l'amiral que des forces insignifiantes. Une poignée de soldats, pas de moyens de transport, voilà en deux mots l'inventaire de ces forces. De là l'inconvénient de donner à l'expédition un caractère espagnol, c'est-à-dire le caractère le plus naturellement impopulaire dans l'ancienne colonie de l'Espagne, et l'inconvénient de condamner nos troupes à temporiser, quand l'action énergique était la seule ressource. Si dès le premier jour on eût eu à la Vera-Cruz les troupes qu'y amena ensuite le général Lorencez; si on les eût eues alors que les Mexicains n'étaient pas prêts, alors que Puebla n'était pas fortifiée, il est vraisemblable pour tous ceux qui sont allés au Mexique que le général français eût accompli là les mêmes prodiges que le général Palikao a accomplis en Chine, et qu'un coup de main nous eût livré Mexico. Pourquoi donc n'avoir pas mis à la disposition de l'amiral Jurien des forces suffisantes?

C'est qu'il fallait compter avec le sentiment de la Chambre, et que pour obtenir de la Chambre des ressources convenables, il fallait lui dire le secret de l'entreprise, ce qu'on ne voulait faire à aucun prix. On voulait laisser croire à la Chambre qu'il s'agissait simplement d'une petite expédition destinée à protéger nos nationaux, et pour donner quelque vraisemblance à une déclaration

qui trouvait déjà des incrédules, on était conduit à proportionner les préparatifs au but qu'on leur assignait à la tribune, au lieu de les proportionner au but que l'on poursuivait en réalité. De là l'insuffisance des forces de l'amiral Jurien, l'insuffisance des forces du général Lorencez, l'insuffisance des forces du général Forey. De là par conséquent la longue inaction de l'amiral Jurien, l'échec du général Lorencez, le 5 mai, et enfin l'interminable siége de Puebla. Si au début notre effectif eût été ce qu'il fut plus tard sous le commandement du général Forey ou même sous celui du général Lorencez, l'expédition eût été ce qu'elle devait être, un coup de main. Mais il se trouve que l'effectif ne fut jamais augmenté dans les mêmes proportions où grandissaient les difficultés.

Enfin l'on arriva à Mexico, mais, grâce aux retards, la situation était bien changée. Malgré les succès des sécessionnistes, on pouvait prévoir le triomphe de l'union, et Juarez devait puiser dans cette prévision un encouragement puissant, tandis que nous y devions trouver un motif d'appréhension. Deux années perdues pour nous et gagnées pour les Américains rendaient à peu près impossible la réalisation du projet primitif : il fallait le comprendre et changer de politique. Il était temps de se retirer avec honneur. M. Thiers aura dans l'histoire le grand mérite de l'avoir conseillé ; on ne le voulut pas et Maximilien fut proclamé empereur du Mexique.

C'était une nouvelle faute, plus grave que la faute primitive, car cette fois l'on était sans excuse. Au début l'on avait été trompé par les déclamations des émigrés; maintenant l'on devait savoir à quoi s'en tenir sur la popularité du parti clérical au Mexique et sur les chances d'un établissement monarchique. S'allier avec le part libéral après l'avoir vaincu, l'aider à établir un ordre stable et faire accepter comme un bienfait notre protectorat, tel était désormais le seul plan raisonnable.

Mais après avoir reconnu l'erreur dans la conception à ce point culminant de l'entreprise, comme nous l'avons trouvée au début de l'expédition, nous devons nous demander si du moins l'on a fait tout ce qui était nécessaire pour faire réussir la résolution adoptée.

Le projet d'établir un gouvernement au Mexique était audacieux, il était inutile, mais il n'était pas chimérique. Après cinquante années de troubles, le Mexique devait accueillir avec une certaine satisfaction un gouvernement qui eût rassuré les intérêts et qui eût mis l'ordre dans l'administration et dans le pays. Mais pour qu'il en fût ainsi il fallait d'abord que le nouvel empereur ne fût pas placé sous la dépendance de la France, et qu'il eût les moyens de donner au pays ce qui lui manquait. Il fallait qu'il eut ce que n'avaient possédé ni Santa Anna, ni Juarez, du crédit et de l'argent. L'examen le plus superficiel des finances mexicaines établissait clairement qu'avec

des ressources qui n'avaient jamais atteint vingt millions de piastres, le nouveau gouvernement devait faire face à des dépenses qui ne pouvaient être inférieures à quarante millions. Sans doute le pays avait d'immenses richesses naturelles, sans doute aussi ces richesses mises en valeur devaient donner un impôt bien supérieur aux nécessités ; mais pour la mise en valeur des richesses naturelles il fallait des routes, des chemins de fer, et pour la bonne perception des impôts on devait établir toute une administration sur des bases nouvelles. Cela ne s'improvise pas, et cinq années au moins étaient nécessaires au gouvernement le plus actif pour obtenir de tels résultats. Comment le gouvernement de Maximilien vivrait-il pendant ces cinq années? Voilà la question qui se posait naturellement, et que je posais pour ma part. Ne pas donner à Maximilien l'argent nécessaire, c'était le condamner à l'impuissance, c'était le condamner au déficit perpétuel, c'est-à-dire à l'agonie. Puisque l'on voulait fonder un empire au Mexique, la première chose à faire était donc de lui assurer des ressources en lui garantissant un emprunt. Mais pour garantir un emprunt il était indispensable de s'adresser à la Chambre, il était indispensable de faire connaître aux députés l'état réel des choses, les difficultés énormes de l'entreprise, on devait en un mot initier la Chambre aux projets du gouvernement. On ne le voulut pas.

On aima mieux dire au Corps législatif que le Mexique

trouverait immédiatement en lui-même les éléments d'organisation, et au lieu d'associer la Chambre à l'entreprise sans lui en dissimuler les difficultés, on s'efforça pour faire accepter le projet, de lui donner des apparences modestes. Aussi non-seulement on ne prêta pas d'argent au Mexique, mais on inscrivit au budget des recettes les sommes qu'il promettait de nous payer, et au lieu de lui faire contracter avec notre garantie un emprunt à 6 pour 100 qui lui eût permis de s'organiser, on lui fit contracter à des taux usuraires des emprunts dont le principal objet était de nous rembourser. Si bien qu'au lieu d'un emprunt mexicain garanti par la France, ce qui était dans la nature des choses, on vit des emprunts français contractés sous le nom du Mexique. Ainsi la convention de Miramar et les emprunts avaient tué Maximilien en le condamnant à l'impuissance. Il reçut le coup de grâce le jour où, pour mettre le comble, on lui confisqua toutes ses douanes par le traité du 31 juillet 1866.

Entreprise gigantesque, audacieusement conçue et timidement exécutée, tel est à notre avis le résumé exact de l'aventure, et malheureusement l'affaire du Mexique n'est pas la seule depuis quelques années à laquelle on puisse appliquer cette définition.

Et quand, pour retirer au moins un profit indirect de cette expédition, on lui demande une leçon, il faut reconnaître que les fautes commises sont l'inévitable consé-

quence du fonctionnement de nos institutions, c'est-à-dire du fonctionnement de la Constitution de 1852, modifiée par des décrets et des sénatus-consultes successifs. Ce que l'on a le droit d'attendre d'un gouvernement, c'est d'abord de mûrir ses projets, c'est ensuite de les exécuter avec hardiesse : des projets prudemment conçus, mûrement délibérés et énergiquement exécutés, voilà évidemment ce qui fait la bonne politique.

Or les choses se passent précisément au rebours de ce système : quand il s'agit d'adopter les résolutions et d'engager les questions, la liberté du gouvernement est entière ; quand il s'agit de les exécuter, sa liberté cesse. Il se trouve en présence d'une Chambre qui l'entrave sans le savoir, parce que n'ayant pas été mise au courant du plan adopté elle n'en voit ni les nécessités, ni les périls. De cette façon le gouvernement est libre quand il devrait être contenu, et entravé quand il devrait être libre. Isolé à l'heure où la délibération serait un frein, il délibère à l'heure de l'action, et après avoir pensé comme un gouvernement personnel, il agit comme un gouvernement parlementaire.

Aussi est-ce avec une vive satisfaction qu'on doit voir le droit d'interpellation permettre aux Chambres d'intervenir dans les affaires de l'État, et la présence des ministres à la Chambre établir une responsabilité ministérielle qui n'apparait pas encore très-clairement, mais que des

élections faites sous le contrôle d'une presse libre rendront très-sérieuse.

Cette leçon féconde n'est pourtant pas la seule que l'on doive tirer de l'histoire du Mexique : il faut y voir aussi la preuve que dans un pays où le pouvoir est soumis à un certain contrôle de l'opinion, le gouvernement le plus fort est impuissant à faire réussir les projets qu'il n'a d'abord pas fait accepter par le pays. Exposée au pays, l'affaire du Mexique eût peut-être été condamnée; peut-être aussi eût-elle été acceptée. Et si elle eût été acceptée, le gouvernement ayant dès le début et à chaque moment tous les moyens d'action nécessaires, l'expédition eût peut-être été l'une des gloires du règne au lieu d'être son plus cruel revers.

Que dans l'avenir et au milieu des épreuves qui nous attendent peut-être ce souvenir ne nous abandonne pas, car la victoire sera toujours le prix d'une intime union de l'opinion et du gouvernement; chaque fois que le gouvernement se sera isolé de l'opinion, même avec la pensée la meilleure, il sera réduit à l'impuissance. C'est l'histoire des dernières années du premier empire; c'est l'histoire de l'expédition du Mexique.

Telles sont les pensées qu'évoque en nous l'examen du drame dont ce volume dit les péripéties avec une autorité, une netteté et une modération également remarquables. Si coûteuse qu'ait été l'expédition du Mexique, nous ne regretterions pas les sacrifices qu'elle nous a impo-

sés, si la leçon qui s'en dégage apparaissait avec clarté au gouvernement et à l'opinion, car alors cette épreuve ne serait à tout prendre que la rançon d'une liberté qu'on ne paye jamais trop chèrement.

Clément DUVERNOIS.



INTRODUCTION.

La presse et le monde politique sont, depuis quelque temps, fort émus d'une foule de publications qui paraissent sur le Mexique.

Sans vouloir réfuter aucun des arguments des divers auteurs, nous désirons apporter, dans un nouvel exposé de faits, les témoignages que nous avons reçus de personnes dignes de foi, et produire les documents que nous avons pu recueillir.

Loin de nous la prétention de raconter toute la vérité sur la question mexicaine.

M. le comte de Kératry, qui a écrit quelques intéressants articles, dans la *Revue contemporaine*, sur la chute de l'empereur Maximilien, nous dit :

« Jusqu'au jour où seront nettement connus les documents relatifs *à la dernière année* du règne de l'empereur, on ne pourra se livrer qu'à de vagues conjectures.

« L'histoire réclame davantage. Elle veut des certitudes qui imposent silence aux commentaires. »

Cet écrivain a parfaitement raison; mais nous dirons plus que lui.

Nous affirmons que l'histoire, qui veut des certitudes, réclame, non pas les documents relatifs à la *dernière année* du règne de Maximilien, mais tous ceux, sans exception, qui sont relatifs à cette question, y compris ceux qui ont rapport aux négociations secrètes qui ont été la cause de la convention de Londres.

Voilà ce qu'il est indispensable d'avoir pour arriver aux certitudes.

La mort de Maximilien réclame absolument que la vérité entière soit connue.

A la nouvelle de cette fin sinistre, qui est venue jeter un instant l'épouvante dans toutes les âmes et rappeler la mort d'un roi aussi faible que le prince de la maison de Hapsbourg, les uns se sont écriés : C'est un crime! d'autres, plus calmes, ont répondu : C'est une faute.

Il y a faute; il y a crime.

Le crime, c'est l'expédition du Mexique.

Les coupables sont ceux qui ont poussé à la faire, ceux qui n'ont reculé devant aucune démarche occulte, pour arriver à un but chimérique, impossible, sinon pour faire une spéculation.

La faute, c'est la crédulité avec laquelle on a accueilli les propos les plus absurdes tenus par des hommes qui appelaient chez eux l'étranger; la faute, c'est la ténacité avec laquelle on

a écarté aveuglément tous ceux qui pouvaient confondre l'imposture.

Si parfois, et bien malgré nous, nous nous écartons de la vérité, dans notre récit, d'autres, nous l'espérons, et nous le demandons, viendront, avec leur bagage de documents et de renseignements, corriger nos erreurs, rectifier nos appréciations.

C'est ainsi que l'histoire vraie pourra se faire.

Puisse cette expédition désastreuse servir d'exemple à ceux qui rêveraient encore des interventions !

Puisse le souvenir de Queretaro corriger à tout jamais, et les malheureux qui appellent l'étranger dans leur patrie, et ceux qui sont assez imprudents pour répondre à leur coupable appel !



L'INTERVENTION FRANÇAISE AU MEXIQUE.

CHAPITRE I.

Médiation au Mexique (1858 à 1860).

Les crimes commis au Mexique dans les haciendas de San Vicente et de Chiquonquaque, vers la fin de 1856, sur des sujets espagnols, avaient obligé la légation d'Espagne, au Mexique, à quitter la capitale.

Par un concours de circonstances qu'il est inutile de développer ici, la France avait été appelée à examiner les difficultés qui s'étaient élevées entre le gouvernement de la reine d'Espagne et celui du Mexique. Mais ne voulant rien décider sans le concours de l'Angleterre, elle consulta cette puissance, et, d'un commun accord, les deux gou-

vernements de France et d'Angleterre offrirent leur *médiation*.

Le gouvernement espagnol déclina l'offre.

M. Mon avait été spécialement chargé de cette mission auprès de M. Walewski, ministre des affaires étrangères en France.

Par une dépêche du 24 novembre 1858, M. Mon rend compte d'une conversation qu'il a eue avec le ministre de l'Empereur qui « se plaint du refus de l'Espagne d'accepter la médiation; » et nous trouvons déjà à cette époque le premier germe de cette pensée funeste d'aller établir au Mexique un *Gouvernement stable et durable*.

En effet, dans cette conversation qui eut lieu entre ces deux personnages, il fut question de l'intérêt qu'il y aurait, pour la France et pour l'Espagne, d'établir un pouvoir fort dans ces contrées.

Les réfugiés mexicains avaient été écoutés!

L'intervention se faisait déjà pressentir dans cette entrevue, et M. Calderon-Collantès, ministre d'État en Espagne, le comprit si bien qu'il s'empressa de répondre, le 9 novembre 1858, au ministre d'Espagne à Paris :

« Je pense qu'une attitude résolue et persévérante

des trois Puissances suffira pour conjurer les périls. Sans se mêler dans les questions intérieures ni exercer un protectorat, sans faire un déploiement de forces qui donnerait occasion ou prétexte de ressentiment à la susceptibilité la plus exagérée, la France, l'Angleterre et l'Espagne peuvent adopter une attitude telle qu'elle mette à couvert, avec toutes les garanties nécessaires, l'intégrité de la république mexicaine et la conservation de sa nationalité.

« Calderon-Collantès. »

Il n'était pas possible de décliner plus poliment, et pour des motifs plus honnêtes, des offres auxquelles la conversation qui avait eu lieu entre MM. Mon et Walewski donnait un sens fort élastique et des conséquences indéterminées, mais, en tous cas, dangereuses.

Il fallait donc, au lieu d'une médiation qui tournait à l'intervention, se contenter de s'engager réciproquement sur le terrain « des bons offices ». C'est ce qui fut fait de part et d'autre et accepté sans difficultés.

Les choses en étaient là, lorsque M. Mon fut ac-

crédité comme ambassadeur d'Espagne auprès du gouvernement impérial.

On marcha ainsi jusqu'en 1859.

Le 3 janvier de cette nouvelle année, M. Mon revient à la charge auprès de M. Calderon-Collantès pour arranger une médiation, et il écrit :

« Ma pensée, que je n'ai pas été assez heureux pour faire comprendre à Votre Excellence, se réduirait à examiner s'il serait possible d'aider à former au Mexique un gouvernement qui, appuyé au début par les trois Puissances, finirait par n'avoir plus besoin d'aucune. . . . .

« Mon. »

Mais M. Collantès est exactement dans les mêmes idées qu'en novembre 1858, et, le 10 janvier, il répond :

« Pour atteindre ce but, le gouvernement de Sa Majesté pense que les moyens moraux et les discussions purement politiques sont suffisants. Il ne pense pas qu'il faille recourir à un déploiement de forces. . . . .

« Calderon-Collantès. »

Cette réponse laissa tout en suspens jusqu'au moment où le traité Mon-Almonte fut signé, le 26 décembre 1859. Il était fait droit à toutes les réclamations de l'Espagne.

Le gouvernement français n'était pas indifférent à cette question; il donnait, de son côté, des instructions à son ambassadeur à Madrid. En effet, M. Mon recevait les renseignements suivants du ministre d'État de la reine :

18 janvier 1860.

« M. Barrot m'a lu un extrait de ses dépêches où l'on témoigne, que les gouvernements de France et d'Angleterre sont disposés à combiner leurs efforts, afin d'obtenir qu'il s'établisse à Mexico un gouvernement qui soit reconnu par toute la nation.

. . . .

« CALDERON-COLLANTÈS. »

La chose avait besoin d'être expliquée, et c'est le ministre d'Espagne à Londres qui se charge de ce soin.

Londres, 27 avril 1860.

« L'Angleterre veut bien coopérer avec la France

et l'Espagne, à condition que l'emploi de la force ne doit pas entrer dans l'exécution.

. . . .

« ISTURITZ. »

Cette dépêche est le résumé fidèle de tout ce que l'Angleterre a écrit à ses agents, pour leur indiquer la conduite qu'ils avaient à tenir à l'égard du Mexique. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, elle ne s'en est pas départie un seul instant.

Après que, par le traité Mon-Almonte, l'Espagne eut obtenu de solennelles promesses du Mexique, le gouvernement de la reine se décida à envoyer, à Mexico même, un ministre chargé de veiller à leur exécution ainsi qu'à la sauvegarde de ses nationaux.

M. Pacheco fut désigné dans ce but.

Il arriva à Vera-Cruz le 23 mai 1860. Il rendit compte immédiatement à son gouvernement de l'excellent accueil que lui avait fait Juarez à Vera-Cruz, et de l'empressement qu'il avait mis à lui fournir un sauf-conduit et des escortes jusqu'aux avant-postes ennemis, afin qu'il pût se rendre à Mexico, où il allait reconnaître le gouvernement de Miramon, contre lequel luttait le président légal Juarez.

Trop d'histoires du Mexique ont été écrites pour que nous retracions ici la situation de Miramon par rapport à Juarez.

Nous allons seulement extraire quelques lignes de la dépêche de M. Pacheco à M. Calderon, dans laquelle il lui annonce son arrivée sur le sol mexicain.

Vera-Cruz, 25 mai 1860.

. . . .

« Au mouillage de Sacrificios et à bord d'un brick français, j'ai rencontré M. le vicomte de Gabriac, ministre de France, qui va pour quelques mois en congé en Europe. Il vint immédiatement me voir, et pendant le cours de trois entretiens que nous eûmes pendant que je me trouvais à ce mouillage, il m'informa dans les plus grands détails des affaires intérieures de cette pauvre république.

. . . .

« Il pourra exercer une influence salutaire sur les conseils de l'Empereur. Il a soutenu et soutient qu'une intervention concertée entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, ou du moins entre ces deux Puissances, est nécessaire pour résoudre la ques-

tion la plus grave qui se présente pour les temps à venir : la question de la suprématie, d'abord en Amérique, puis dans le monde entier, de ce peuple envahisseur et sans frein qui occupe le nord de ce nouvel hémisphère.

« Je crois qu'il sera bon, et je me hasarde à l'indiquer à Votre Excellence, que le sieur Mon se mette d'accord avec le sieur vicomte de Gabriac, qui le verra à son arrivée à Paris, afin qu'il contribue pour sa part au triomphe d'idées qui nous intéressent à un si haut point.

. . . .

« J. F. PACHECO. »

C'est dans cette dépêche que nous retrouvons toute l'expédition du Mexique, toutes les offres de médiation et d'intervention faites par la France, et ce que l'Empereur a appelé « LA GRANDE PENSÉE DE SON RÈGNE. »

Nous sommes édifiés dès à présent : M. Pacheco n'est pas un néophyte, c'est un frère fervent

Il faut que les Puissances européennes interviennent !

Pendant que M. le vicomte de Gabriac ira *apporter*

son influence salutaire auprès de l'Empereur, M. Pacheco travaillera à Mexico pour arriver *au triomphe des idées* qu'il patronne auprès de son gouvernement.

M. Dubois de Saligny, le digne successeur de M. de Gabriac, arrivera bientôt pour l'aider dans sa tâche.

Suivons M. Pacheco jusqu'à Mexico. A son arrivée, il présente ses lettres de créance à Miramon, et il s'installe dans cette ville comme représentant de l'Espagne, accrédité auprès dudit président.

Nous déclarons, avec une entière conviction, qu'à l'époque de l'envoi de M. Pacheco au Mexique, l'Espagne était déjà convertie à l'idée d'une monarchie en Amérique. Les conspirateurs mexicains avaient réussi, à Paris et à Madrid, à faire prévaloir cette pensée.

La difficulté gisait dans le choix du souverain à placer à la tête du gouvernement monarchique.

Les Mexicains désiraient ardemment l'archiduc Maximilien d'Autriche, retiré à Miramar. La France approuvait ce choix.

Mais ce jeune prince hésitait.

Ses hésitations rendaient possible la combinaison que caressaient les Espagnols, au sujet d'un prince de la maison de Bourbon.

Cela ne pouvait convenir à la France. Entre celle-ci, désintéressée ou paraissant l'être, et l'Espagne, directement intéressée, toutes les chances de succès étaient pour la première.

Les deux rêvaient le même but, mais par des moyens différents; de là les réticences qu'on trouve dans l'échange des dépêches entre l'Espagne et la France.

L'attitude ferme de l'Angleterre empêchait évidemment toute tentative. Il fallait la vaincre ou l'entraîner.

Le prétexte manquait encore. Il ne se fit pas attendre : déjà M. Pacheco faisait entendre des cris de détresse. En écrivant à son gouvernement, il lui dépeignait la triste situation dans laquelle se trouvait le Mexique, par suite de la lutte établie entre Juarez et Miramon.

Le 24 septembre 1860, il écrivait :

. . . .

« Il est nécessaire que l'Europe non pas lui

(Mexique) conseille, mais lui IMPOSE la liberté, la discipline, l'ordre.

« PACHECO. »

Imposer la liberté! Cela conduit à l'acte arbitraire de ce général qui s'est rendu célèbre en obligeant un honnête commerçant à être préfet, SOUS PEINE DE SIX MOIS DE PRISON.

On ne devait, du reste, attendre mieux de l'admirateur des idées de M. le vicomte de Gabriac. L'homme frivole ne pouvait tarder d'apparaître, et, dans une prochaine dépêche, on le retrouve.

A M. LE MINISTRE D'ÉTAT DE S. M. C.

Mexico, 28 novembre 1860.

« . . . .

« Notre position s'est beaucoup améliorée, et la considération qu'on a pour moi est beaucoup plus grande qu'il y a trois mois. Je ne sais si Votre Excellence a remarqué que l'on ne vole plus et que l'on n'assassine plus les Espagnols, comme dans les époques passées.

« Que Votre Excellence me permette de me féliciter de mon habileté ou de mon bonheur. . . .

. . . .

« PACHECO. »

Comment tous les gouvernements européens n'ont-ils pas confié la protection de leurs nationaux à un si habile homme !...

Enfin, le 1er décembre, M. de Saligny arrive à Vera-Cruz.

L'accueil que lui avait fait à la Havane le gouverneur général de l'île avait été des plus gracieux. C'est un canot d'une frégate espagnole, alors sur rade de Vera-Cruz, qui avait servi pour aider à son débarquement.

On ne pouvait moins faire pour le ministre qui avait mis ses bons offices à la disposition du gouverneur de la Havane, pour régler l'affaire de la capture par Juarez, d'une barque espagnole, *la Maria Concepcion*, laquelle fut, du reste, déclarée de bonne prise.

M. de Saligny était parti de Paris en parfaite connaissance de cause sur la situation du Mexique.

Le nouveau ministre allait préparer une monar-

chie au bénéfice de l'archiduc Maximilien d'Autriche.

Doué d'une intelligence remarquable, peu soucieux des moyens à employer pour atteindre son but, capable d'un grand ascendant sur ceux qui l'approchaient, il était tout à fait l'homme de la circonstance.

Ses deux successeurs, de Montholon et Dano surtout, sont bien loin de le valoir.

Quand M. de Saligny passa à la Havane, la possibilité d'une intervention armée de l'Espagne, agissant seule, sous le prétexte de la capture de *la Maria Concepcion*, dut nécessairement l'effrayer.

Il lui fallait être sur le terrain et le préparer, afin de faire naître un motif pour une intervention de la France. Il lui importait de gagner du temps.

Un désaccord était survenu entre le gouverneur de Cuba et M. Pacheco. Il sut adroitement s'offrir comme intermédiaire entre ces deux personnages, gagner les bonnes grâces du maréchal Serrano, et en même temps celles de son collègue. Autant on avait à craindre de l'Espagne, autant il importait de la subjuguer.

Aussi, à son arrivée à Vera-Cruz, s'empressait-il

d'écrire une lettre des plus flatteuses au maréchal Serrano.

« . . . .

« Je vous félicite de votre conduite prudente.

« Vous avez sauvé vos nationaux et empêché que le gouvernement de la reine s'aventurât dans une entreprise *remplie de périls et de difficultés*, dans laquelle l'Espagne n'avait à recueillir ni gloire ni profit. . . . .

. . . .

« DE SALIGNY. »

Une fois ses batteries bien dressées à Mexico, il devait bientôt changer de langage et démentir, par ses conseils violents, la prudence qu'il savait si bien vanter alors pour le bénéfice de sa cause.

A la fin de décembre, Miramon, battu par les troupes fédérales à Cualculalpan, s'enfuyait, laissant la place à Juarez ; et le président faisait son entrée à Mexico le 1er janvier 1861.

Quelques jours après, M. Pacheco ainsi que ses collègues, le nonce apostolique et les ministres de Guatémala et de l'Écuador, qui avaient reconnu Mira-

mon, reçurent l'ordre de quitter le sol de la république.

Cette mesure qui les frappait était *toute personnelle.*

Le gouvernement républicain était dans son droit, en chassant de la capitale celui qui écrivait en Europe, qu'il était nécessaire d'intervenir pour imposer la liberté au Mexique.

Le clergé avait appuyé Miramon de son influence et de son argent. L'ordre, qui expulsait Mgr Clementi, avait pour motif : « la participation scandaleuse du clergé à la guerre civile. »

Quel gouvernement européen eût hésité à prendre pareille mesure?

M. Pacheco, en se retirant, protesta et déclara laisser les archives de sa légation et les sujets de Sa Majesté Catholique, sous les garanties du droit des gens, et aux soins et protection du très-excellent Ministre de S. M. l'Empereur des Français.

Les événements servaient M. de Saligny et ses amis, mieux qu'ils ne l'auraient espéré.

L'intervention était dès lors imminente.

Un homme moins intelligent et moins habile que M. de Saligny aurait pu se découvrir au milieu d'un pareil succès.

Il sut bien se mettre en garde contre tout soupçon.

Il employa tous ses efforts à obtenir une satisfaction à l'Espagne pour le renvoi de M. Pacheco.

Il l'obtint, ou du moins il écrivit qu'il l'avait obtenue, quitte à se voir démentir plus tard. Il savait bien que tout ce qu'il pourrait faire et obtenir était désormais inutile.

Le renvoi de M. Pacheco avait dû produire une grande indignation à Madrid; il fallait en profiter. Il n'y avait pas une minute à perdre. Il le savait. Il se mit immédiatement à l'œuvre.

S'adressant au gouvernement espagnol, dont il était devenu le représentant, depuis le départ de M. Pacheco, il ne craint pas de démentir ce que, peu de mois auparavant, son collègue, l'émule de M. de Gabriac, écrivait à son gouvernement, en l'attribuant à son « habileté » ou à son « bonheur »; et, le 29 avril, il écrit au maréchal Serrano :

« . . . .

« Il n'y a pas de jours où les Espagnols ne soient en butte aux plus déplorables excès.

« SALIGNY. »

Dans toutes ses dépêches, soit pour l'Espagne, soit pour la France, le ministre français se plaint avec cette passion, cette âcreté qui étaient propres à son tempérament.

Le 2 avril, sir Charles Wyke s'embarquait sur le paquebot anglais pour le Mexique, où il allait représenter le gouvernement de la reine Victoria auprès du président Juarez.

On est frappé immédiatement du ton modéré qu'on trouve à chaque ligne des instructions données par le « Foreign-Office » à ce diplomate, au moment où M. de Saligny lance ses attaques les plus acharnées.

M. Wyke va réclamer le payement des dettes anglaises, et lord John Russell lui signifie simplement et sans emphase : « Vous devez éviter toute offre de médiation qui n'aurait pas été demandée. »

Il est bien certain que ce langage si sage, si prudent qu'il fût, ne pouvait empêcher que le Mexique ne se trouvât dans un état de désordre complet. M. Wyke le constate bien vite par ses dépêches au gouvernement de la Reine; mais, s'il l'engage à ne pas reculer devant une occupation des ports de Vera-Cruz et de Tampico, pour recouvrer le paye-

ment de ses créances, au moins ne conseille-t-il pas une intervention dans les affaires intérieures.

Les conspirations à l'extérieur, les troubles à l'intérieur, n'étaient pas faits pour arranger les affaires du Mexique.

Il fallait prendre des mesures énergiques.

L'argent manquait, et on était assailli de réclamations.

Ce n'était pas à Juarez qu'on devait attribuer cet état de choses.

Il consulta les représentants de la nation, leur exposa les dangers de la crise que le pays subissait.

Le manque d'argent était la principale cause du désordre. On ne pouvait songer à organiser quoi que ce fût, puisqu'on ne pouvait rien payer.

La lutte de Miramon contre le président constitutionnel avait épuisé les ressources; et les dépenses de la guerre, le vol à main armée de la caisse de la légation anglaise, ainsi que l'emprunt fait à la maison Jecker, avaient créé des charges nouvelles.

Sans se laisser effrayer par les dangers d'une décision suprême, confiant dans la sagesse de ceux auxquels il aurait à rendre compte de la loyauté de

ses intentions, Juarez fit décréter, le 17 juillet : que, pendant deux ans, les payements des conventions étrangères seraient suspendus. Mais le congrès de l'Union prenait, en même temps, toutes les mesures pour se mettre à même, après ce délai, de satisfaire à toutes les exigences.

Il était facile de prévoir les protestations énergiques contre cette mesure, des ministres de France et d'Angleterre, alors présents à Mexico.

Que fit Juarez? Il chargea immédiatement son ministre Zamacona d'expliquer à sir Charles Wyke, ministre d'Angleterre, la conduite du gouvernement de la république.

M. ZAMACONA A SIR CHARLES WYKE.

(Extrait.)

Mexico, 21 juillet 1861.

« Le gouvernement mexicain a fait des efforts surhumains pour remplir fidèlement ses engagements internationaux, et il peut en montrer des résultats peu ordinaires, comme on peut le voir par le bilan actuel de la dette mexicaine, qui n'a pas subi un changement très-notable par l'état continuel de ré-

volution. Au contraire, durant cette crise, la position des créanciers étrangers a été améliorée; au milieu de ses plus grands embarras, la nation a été jusqu'à augmenter le taux d'intérêt de la dette publique, et s'est ainsi privée de moyens à sa disposition pour terminer la guerre civile; en d'autres termes, la nation a payé l'or de ses créances avec le sang de ses citoyens.

« Depuis le commencement de la révolution, la république a eu soif de paix, d'ordre et de sécurité; mais le gouvernement actuel, pleinement convaincu qu'il ne peut se relever que s'il peut compter sur des moyens réels d'action, a hésité longtemps avant de mettre la main sur les fonds destinés au payement de la dette étrangère; son respect pour ces fonds était, en effet, si grand, qu'il a préféré sacrifier ses engagements envers les Mexicains, fouler aux pieds les principes les plus chers au pays; bien plus, il a emprisonné jusqu'aux personnes les plus respectables, afin d'obtenir des ressources par les sommes payées pour leur relâchement, plutôt que de toucher un centime des assignations destinées aux conventions diplomatiques et à la dette de Londres. Si odieux que fût cet expédient, et bien qu'il

ait servi à prouver la bonne foi du gouvernement envers les autres nations étrangères, il n'a pas été et il ne sera jamais efficace; et le gouvernement doit s'en écarter de nouveau pour agir d'après d'autres principes, et dans le but déterminé de réorganiser complétement l'administration et d'avoir recours pour le faire, non plus à des expédients temporaires, mais à un système de taxation de nature à rendre une nouvelle vigueur au gouvernement, en abolissant immédiatement, et pour toujours, l'ancien système des impôts forcés.

« Pour remettre ce principe à exécution, la république a besoin de son revenu entier et de personnes consciencieuses et capables de l'administrer; telle est l'intention de la loi que le soussigné a l'honneur de communiquer à sir Charles Wyke. Le gouvernement actuel de la république doit satisfaire, d'un côté, aux exigences de la société et de la civilisation, pour l'ordre et les garanties; et, d'un autre, aux demandes des créanciers étrangers sur presque tout le revenu public. Dans ces circonstances, le gouvernement ne pouvait hésiter sur la marche à suivre. La nation, en obéissant aux cris de la société et de la civilisation, a cédé à une pression trop forte pour

qu'elle pût la supporter; mais elle a agi ainsi uniquement afin de recouvrer sa force et de reprendre son fardeau. Le gouvernement du soussigné est l'auteur des mesures contenues dans le décret ci-inclus, et il est possible qu'il soit le premier gouvernement de ce pays, qui ait religieusement et honnêtement entrepris l'examen sérieux de la nature de ses obligations et de ses moyens de les remplir. Il est impossible au Mexique de tenter une réforme administrative ou le rétablissement de l'ordre et de la paix, s'il a à supporter la charge de la dette nationale.

« Pour être en état d'écarter en quoi que ce soit les nombreuses questions qui ont si incessamment occupé l'attention des représentants étrangers et du ministère des finances; pour en finir avec le système des emprunts forcés; pour se libérer de la nécessité de rompre avec ses principes libéraux en surtaxant les importations étrangères; en un mot, pour se procurer quelque partie de l'argent maintenant payé par les douanes maritimes pour l'extinction de la dette, il est nécessaire que le gouvernement ait un court répit, durant lequel il puisse recouvrer lui-même ses fonds et user pendant quelques jours de

son revenu en totalité. Dans ce cas, par une conduite convenable et par l'économie, l'ordre public et la tranquillité seraient rétablis; et le revenu du pays, sauf ce qui est absolument nécessaire pour la protection de la société, serait mis à part pour le payement des arrérages. Le gouvernement du soussigné considère qu'un débiteur, aussi longtemps qu'il est mû par des sentiments honorables et qu'il est bien déterminé à remplir complétement ses engagements, ne manque pas à sa dignité en s'adressant lui-même à son créancier et en confessant franchement que, temporairement, il est incapable de payer ses dettes, et que le seul but que le gouvernement a maintenant en vue est de prouver au monde qu'il est réellement et vraiment résolu à tenter des réformes administratives dans le pays, comme étant le seul moyen de produire une amélioration dans sa condition politique. Le gouvernement comprend parfaitement qu'il a à lutter contre l'impression défavorable causée par les abus et les irrégularités permises dans d'autres temps; mais il ne doit pas échapper que s'il a hérité de cette nouvelle difficulté, en addition aux précédentes contre lesquelles il a à combattre, il a d'autant moins à en

être honteux, que ce n'est pas là un cas exceptionnel dans les annales des révolutions mexicaines, ni l'œuvre de la présente administration. Une nation, comme un individu, a le droit de demander à être jugée d'après ses propres actes, et non pas conformément à des préjugés préconçus ou à des comparaisons partiales. Lorsque le président de la république réunit les membres du gouvernement actuel, chacun d'eux accueillit, avec une intention sérieuse et honnête, l'idée de lutter sans peur contre les difficultés du problème de la solution duquel dépendait la grande question de la réforme. Ils savent que la nation ne manquait pas d'éléments matériels pour cette œuvre, mais seulement d'une organisation convenable. Les éléments nouveaux ne manquent pas non plus, n'a-t-on pas des preuves du contraire dans le désir général de voir arriver un temps où, au lieu et place des promesses honteuses et intéressées d'une minorité frivole et corrompue, on élèverait des institutions durables de nature à assurer aux Mexicains, comme aux étrangers, l'honneur, la vie et les biens? Le gouvernement sait que la nation est lasse de son état d'anarchie, qu'elle maudit les abus et la négligence qui ont amené sa ruine et

son discrédit; il sait que la majorité du pays ne demande que des intentions honnêtes au pouvoir dominant, et celui-ci n'hésitera pas à consacrer tous ses efforts à répondre à un aussi juste appel. Le cabinet dont le soussigné est membre met son orgueil dans la fermeté de ses intentions, et il croit mériter la sympathie et la coopération des représentants étrangers, dont la présence n'est pas seulement une protection pour les intérêts spéciaux de leurs nationaux, mais dont la mission a pour but la cause de l'humanité et de la civilisation.

« . . . .

« Si le gouvernement avait hésité à adopter les mesures d'une réforme financière radicale, il aurait été forcé, contrairement à ses principes et à son inclination, à imposer de nouvelles taxes sur les importations étrangères ou à se résigner à voir tous les intérêts sociaux engloutis par le fleuve de l'anarchie; c'est pour éviter ces deux extrêmes que le gouvernement, guidé par sa conscience et son patriotisme, a proposé le plan contenu dans le décret ci-inclus. »

« Zamacona. »

Après avoir reçu une pareille dépêche, ne valait-il pas mieux, au lieu de rompre toute relation avec Juarez, lui venir en aide et abandonner le projet de renverser la république, pour la remplacer par une monarchie qui devait évidemment être impuissante, et qui, de plus, préparerait dans l'avenir de graves complications avec les États-Unis?

Disons le mot : la France croyait à une guerre prolongée des États-Unis du Nord avec les États confédérés du Sud.

Elle espérait dans le succès des confédérés.

L'idée de M. de Gabriac : « qu'il fallait empêcher la suprématie sur le monde entier de ce peuple sans frais, » avait des prosélytes en France.

Les événements les ont cruellement confondus !

En réponse aux explications de M. Zamacona, M. Thouvenel prescrit à M. de Saligny « d'exiger du gouvernement mexicain le retrait de la loi du 17 juillet. »

Mais là ne s'arrêtent pas les exigences : « la république doit supporter l'établissement dans les ports de Tampico et de Vera-Cruz, de commissaires désignés pour assurer la remise, entre les mains des Puissances qui y ont droit, des fonds qui doivent

être prélevés à leur profit, en exécution des conventions étrangères, sur le produit des douanes du Mexique. »

Si le gouvernement mexicain se refusait à accepter ces conditions, M. de Saligny devait immédiatement quitter Mexico.

C'est ce qu'il fit en effet, le 6 décembre 1860. On n'attendit pas sa réponse; on travailla sans relâche à l'intervention collective des trois Puissances; et, le 2 octobre, avant de connaître l'attitude du gouvernement mexicain devant les sommations qui devaient lui être faites, M. Wyke était également rappelé et avait l'ordre de se rendre à la Jamaïque. L'alliance était consommée!

Les États-Unis avaient de graves reproches à faire à cette époque au gouvernement mexicain.

Celui-ci était son débiteur. Mais M. Seward comprenait les difficultés sans nombre que créait au gouvernement un état de détresse que le temps seul, et beaucoup d'énergie, pouvaient détruire.

Comme nous l'avons expliqué, Juarez ne se trouvait pas devant une simple révolution issue de la veille, et qui l'attaquait derrière des barricades. Il avait à lutter contre cinquante années de révolu-

tions, contre des préjugés que lui avait laissés en héritage l'odieuse inquisition, satellite de la conquête espagnole.

A cela s'ajoutaient la guerre civile, et des dettes énormes.

Juarez n'avait ni soldats ni argent.

Aussi M. Seward, qui envisageait franchement la question, écrivait-il le 6 avril 1861 à M. Corwin, son représentant à Mexico :

« Malgré les sujets de plaintes fondées des États-Unis contre le Mexique, le président ne les fera pas valoir pour le moment; *il attendra que l'administration actuelle ait eu le temps de cimenter son autorité.*

« Il faudra faire entendre que les réclamations seront présentées en temps opportun.

« SEWARD. »

La période de septembre à la fin d'octobre, époque de la convention de Londres, signée par les trois Puissances, est très-importante et très-curieuse.

Nous avons spécialement étudié les événements qui se sont succédé pendant ces trois mois, pour bien nous affermir dans nos opinions.

Nous livrerons avec loyauté tous les documents que nous avons entre les mains, pour qu'on décide avec impartialité.

Le public et l'avenir seront juges.



CHAPITRE II.

Négociations de la Convention du 31 octobre. — Départ des alliés pour Vera-Cruz.

MM. Guttierez de Estrada, Almonte et autres, comprenaient l'importance qu'il y avait de ne pas perdre le bénéfice de l'irritation produite en Europe, par les dernières mesures du gouvernement de Juarez.

L'Espagne, en particulier, avait reçu, coup sur coup, des atteintes qui l'avaient profondément blessée.

C'est elle qui devait entraîner la France.

Dans les premiers jours de septembre 1861, l'Espagne se décida tout d'un coup à agir énergiquement, *seule,* si besoin était, sans même attendre

de la France et de l'Angleterre le concours qu'elle avait réclamé.

Nous verrons combien durera cette ardeur guerrière. Pour le moment, reproduisons quelques passages de la dépêche par laquelle M. le ministre d'État espagnol en fait faire notification officielle aux cabinets de Londres et de Paris, par les représentants de S. M. catholique auprès de ces cours.

San Ildefonso, 6 septembre 1861.

« Le gouvernement de la Reine est résolu d'agir énergiquement. Il va partir un bateau à vapeur portant au capitaine général de Cuba des instructions décisives, pour agir contre Vera-Cruz ou Tampico avec toutes les forces de terre et de mer dont il pourra disposer.

« . . . .

« Si l'Angleterre et la France conviennent d'agir d'accord avec l'Espagne, les forces des trois Puissances se réuniront, tant pour obtenir la réparation de leurs injures, que pour établir un *ordre régulier* et *stable* au Mexique.

« Si elles se séparent de l'Espagne, le gouvernement de la Reine . . . . . obtiendra les satisfactions

qu'il a le droit de demander en employant ses propres forces.

« CALDERON-COLLANTÈS. »

Il n'y a plus de doutes à avoir ; qu'on remarque bien que l'Espagne parle d'établir un *ordre* régulier et *stable*.

On ne tardera pas à remplacer le mot *ordre* par *gouvernement*. Bien que le sens soit le même, nous n'en croyons pas moins que la nuance doit être remarquée, dans les circonstances où nous nous trouvons.

Le 11 septembre, M. Calderon envoie des instructions formelles au capitaine général de Cuba, et, par dépêche du 16, il fait prévenir M. Seward, par son ministre à Washington, de la résolution prise par le gouvernement de la Reine. Comme on peut le voir, dès lors l'Espagne entre résolûment dans la question.

L'Angleterre prévoyait déjà les complications de l'avenir, aussi fait-elle demander à Madrid « si le gouvernement de la Reine verrait un inconvénient à compter avec le gouvernement des États-Unis, pour combiner une action collective dans les affaires du Mexique. »

Le vieil orgueil castillan avait décidément envahi les cœurs des ministres d'Isabelle. Entraîné par l'audace qu'il affichait depuis quelques jours, le gouvernement espagnol se croyait aux beaux jours de Charles-Quint, rien n'était capable de l'arrêter.

Il répondait qu'il n'avait pas d'objections à faire à l'offre de l'Angleterre, mais il ajoutait :

23 septembre 1861.

« Qu'il ne renoncerait jamais à la pleine liberté d'action, pour traiter en la forme convenable les questions avec cette république.

« CALDERON-COLLANTÈS. »

On avait mis flamberge au vent, on ne pouvait plus reculer.

Cette ardeur cependant ne devait pas faire manquer le but. Il fallait la modérer.

Quelques jours après, le cabinet de Madrid en revient à demander une action en commun avec l'Angleterre et la France; et M. Calderon envoie la dépêche suivante à chacun des deux représentants espagnols accrédités auprès des cours de ces deux Puissances.

Madrid, 10 octobre 1861.

« L'Espagne, sans se presser, n'abandonne pas l'idée, qu'elle croit très-convenable, d'un accord entre les trois gouvernements, mais cela ne doit pas se faire attendre longtemps, afin de couper court à la lutte barbare engagée au Mexique, et non pour se mêler à ses affaires intérieures.

« Nous ne repoussons pas, nous verrions avec plaisir la coopération des États-Unis, mais, la convention une fois faite entre les trois Puissances, nous devons aller à Mexico, sans attendre la résolution de l'Union. « CALDERON-COLLANTÈS. »

Que de changements entre le ministre d'État de 1861 et celui qui, en 1858, refusait une simple *médiation*, en s'appuyant sur des raisons si sages et si honnêtes !

Mais il ne faut pas s'étonner de ce revirement. On en verra bien d'autres!

M. Mon les expliquait, du haut de la tribune, devant les Cortès, par ces mots :

« Ils ont lieu, disait-il, par une de ces circonstances qui sont dans l'essence de cette question. »

Amère critique des hommes qui l'ont patronée, et des inconséquences qu'elle faisait naître forcément ! !

A la dépêche télégraphique de M. Calderon, le ministre d'Espagne, à Paris, répondait le même jour, par la dépêche suivante :

10 octobre 1861.

« . . . .

. . . .

« La France accepte que l'on fasse une convention ; elle n'a aucun projet dynastique ou d'acquisition de territoire, *mais sans s'obliger d'avance*, *ignorant l'avenir*.

« Lord Cowley a été chargé de l'annoncer ainsi à l'Angleterre et de rédiger le projet de convention.

« L'Empereur et le Ministre des affaires étrangères désireraient une action plus efficace et plus prononcée.

« Ils se défient de la présence des États-Unis dans la convention.

. . . .

. . . .

« Mon. »

Que d'arrière-pensées contenues dans cette dépêche!...

Il est bien certain que le gouvernement de Washington était le dernier sur le concours duquel le gouvernement espagnol pût compter.

M. Seward n'eût pas eu la sottise de convenir avec lui qu'il irait à Mexico. En tout cas, il n'eût pas consenti à l'y laisser aller seul, et l'empire du Mexique devenait une impossibilité.

Le gouvernement des Tuileries le comprenait également, et sa réponse le prouve clairement.

La dépêche espagnole du 10 octobre ne paraissait pas encore suffisante au Ministre des affaires étrangères de l'Empereur; voici ce que dut écrire M. Mon, pour la compléter :

Paris, 13 novembre 1861.

N° 37 (réservée).

« . . . .

« Le lendemain, dans la soirée, je reçus une invitation de ce ministre (M. Thouvenel) à me rendre le 12 dans son cabinet, attendu qu'il avait une communication à me faire, relative à ces affaires.

. . . .

« M. Thouvenel a voulu me dire aussi quelque chose de la convenance qu'il régnât au Mexique un bon prince, si les Mexicains voulaient un roi; mais nous sommes convenus que je ne connaissais à Votre Excellence d'autre intention que celle d'aller au Mexique, pour obtenir la réparation de nos griefs.... »

. . . .

« Mon. »

Cependant M. Thouvenel n'ignorait pas la déclaration formelle faite par lord John Russell, le 27 septembre 1861, au comte Cowley, et que nous reproduisons ci-après.

Après avoir rapporté une conversation avec M. Adams, le représentant des États-Unis à Londres, sur un sujet qui nous occupera plus tard, le comte Russell résume au comte Cowley la fin de sa conversation avec le ministre américain, comme il suit :

27 septembre 1861.

« Je lui dis que je craignais autant que lui de voir s'élever, sur la base des sommes dues et des

dommages causés, la prétention d'organiser un nouveau règlement au Mexique; que j'étais convaincu que, de tous les pays, le Mexique était celui où une intervention dans les affaires intérieures entraînerait le désappointement le plus sévère sur ceux qui en seraient les auteurs.

« RUSSELL. »

On comprend les hésitations du Ministre de l'Empereur pour se découvrir, en nommant l'archiduc d'Autriche. Il importait de ne pas s'exposer aux dangers d'une indiscrétion.

Mais, malgré toutes les défiances de l'Angleterre, l'alliance devait se faire, et, le 31 octobre, elle se signait à Londres, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, sous le nom de convention de Londres, dont nous donnons ci-après le texte :

CONVENTION.

. . . .

ARTICLE PREMIER. — Sa Majesté l'Empereur des Français, Sa Majesté la reine d'Espagne et Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande s'enga-

gent à arrêter, aussitôt après la signature de la présente convention, les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes du Mexique des forces de terre et de mer combinées, dont l'effectif sera déterminé par un échange ultérieur de communications entre leurs gouvernements, mais dont l'ensemble devra être suffisant pour pouvoir saisir et occuper les différentes forteresses et positions militaires du littoral mexicain.

Les commandants des forces alliées seront, en outre, autorisés à accomplir les autres opérations qui seraient jugées, sur les lieux, les plus propres à réaliser le but spécifié dans le préambule de la présente convention, et notamment à assurer la sécurité des résidents étrangers.

Toutes les mesures dont il s'agit dans cet article seront prises au nom et pour le compte des hautes parties contractantes, sans exception de la nationalité particulière des forces employées à les exécuter.

Art. 2. — Les hautes parties contractantes s'engagent à ne rechercher pour elles-mêmes, dans l'emploi des mesures coercitives prévues par la présente convention, aucune acquisition de territoire ni aucun avantage particulier, et à n'exercer, dans les affaires

intérieures du Mexique, aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de choisir et de constituer librement la forme de son gouvernement.

Art. 3. — Une commission composée de trois commissaires, un nommé par chacune des Puissances contractantes, sera établie avec plein pouvoir de statuer sur toutes les questions que pourraient soulever l'emploi et la distribution des sommes d'argent qui seront recouvrées au Mexique, en ayant égard aux droits respectifs des parties contractantes.

Art. 4. — Les hautes parties contractantes désirant, en outre, que les mesures qu'elles ont l'intention d'adopter n'aient pas un caractère exclusif, et sachant que le gouvernement des États-Unis a, de son côté, des réclamations à faire valoir, comme elles, contre la République mexicaine, conviennent qu'aussitôt après la signature de la présente convention il en sera communiqué une copie au gouvernement des États-Unis; que ce gouvernement sera invité à y accéder, et qu'en prévision de cette accession, leurs ministres respectifs à Washington seront immédiatement munis de leurs pleins pouvoirs, à l'effet de conclure et de signer collectivement ou séparément, avec le

plénipotentiaire désigné par le président des États-Unis, une convention identique, sauf suppression du présent article, à celles qu'elles signent à la date de ce jour. Mais comme les hautes parties contractantes s'exposeraient, en apportant quelque retard à la mise à exécution des articles 1 et 2 de la présente convention, à manquer le but qu'elles désirent atteindre, elles sont tombées d'accord de ne pas différer, en vue d'obtenir l'accession du gouvernement des États-Unis, le commencement des opérations susmentionnées au delà de l'époque à laquelle leurs forces combinées pourront être réunies dans les parages de Vera-Cruz.

Art. 5. — La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées à Londres dans le délai de quinze jours.

En foi de quoi les plénipotentiaires, etc., etc. . .

Fait à Londres, en triple original, le trente et unième jour du mois d'octobre de l'an de grâce mil huit cent soixante et un.

(L. S.) *Signé* : Flahaut.

(L. S.) *Signé* : Xavier de Isturitz.

(L. S.) *Signé* : Russell.

L'article 2 de la présente convention était significatif.

Quant à l'article 4, les Puissances savaient déjà l'accueil qu'on lui réservait aux États-Unis.

Nous reviendrons sur l'article 2.

Nous allons d'abord nous occuper de l'article 4, et voir la réponse qu'il provoqua de la part du cabinet de Washington.

En date du 4 décembre 1861, M. Seward décline l'offre faite aux États-Unis d'intervenir de concert avec les trois Puissances européennes.

« Les États-Unis, dit-il, ont un haut intérêt — et ils sont heureux de penser que cet intérêt leur est commun avec les trois Puissances — à ce que les souverains qui ont contracté la convention ne cherchent à obtenir aucun agrandissement de territoire,

. . . .

et qu'ils ne veulent exercer aucune influence au détriment du droit qu'a le peuple mexicain, de choisir et d'établir librement la forme de son gouvernement.

. . . .

« Le Président a décidé, après mûres réflexions,

que les États-Unis ne doivent pas avoir recours à des mesures coercitives pour satisfaire à leurs griefs, dans un moment où le gouvernement mexicain est profondément ébranlé, par suite de dissensions intérieures.

. . . .

« SEWARD. »

Puis, M. Seward voulant prouver que les États-Unis étaient disposés à n'épargner aucun sacrifice pour conjurer les malheurs de l'intervention des Puissances, M. Seward, disons-nous, leur annonce « que les États-Unis ont donné pleins pouvoirs à leur ministre accrédité auprès du gouvernement mexicain, pour la conclusion d'un traité avec cette république, traité destiné à lui porter aide, et qui, le mettant en état de satisfaire aux justes réclamations desdits souverains, détournerait ainsi la guerre qu'ils veulent entreprendre contre le Mexique.

« Que du reste, cette proposition faite au Mexique, n'est nullement inspirée par une inimitié contre LL. MM., mais par une connaissance ouvertement avouée de la situation. »

Quel était ce travail que M. Corwin était chargé de faire avec Juarez ? Comment celui-ci pouvait-il par là satisfaire aux réclamations des souverains? C'est ce que nous explique la dépêche suivante de M. le ministre d'Espagne à Washington, adressée à M. Calderon-Collantès, dans laquelle il lui rend compte d'une conversation qu'il a eue avec le ministre américain.

Washington, 14 octobre 1861.

« . . . .

« M. Seward ajouta, qu'il reconnaissait le droit à l'Espagne de faire la guerre au Mexique pour défendre ses droits et obtenir réparation de ses injures; que cependant, comme c'était là une question dans les événements de laquelle il entrait la possibilité d'une guerre avec les États-Unis et les Puissances européennes, il avait mûrement songé à éviter cette possibilité; que, dans le principe, il avait écrit aux ministres des États-Unis à Paris et à Londres, leur donnant pour instruction, de faire à ces gouvernements la proposition qu'il avait faite à celui de Mexico, par l'entremise de M. Corwin, à savoir : que les États-Unis payeraient les indemnités échues

et à échoir, pendant un certain temps, de la dette mexicaine, à leurs créanciers anglais et français, moyennant des garanties qui seraient stipulées entre le Mexique et les États-Unis; que cette proposition était étendue à cette dernière, et que, par le même courrier, il allait la transmettre à M. Shurtz, ministre à Madrid. »

. . . .

A l'époque où nous sommes de notre récit, les États-Unis ne pouvaient risquer d'établir un conflit entre eux et les Puissances maritimes. — Sans quoi ils eussent passé outre. — Le traité Corwin eût été signé. — M. Seward dut agir avec autant de prudence que d'habileté.

Le comité des affaires étrangères attendait les réponses des Puissances maritimes, avant de rien conclure.

Ces réponses furent négatives. — Rien ne fut conclu avec le Mexique.

Les bases du traité Corwin étaient celles-ci : Une fois que les États-Unis auraient été bien assurés, par un arrangement préalable entre le Mexique et les Puissances européennes, que le versement de l'argent

ne serait pas fait en vain, le gouvernement américain devait, comme sûreté, avancer 9 millions de dollars (45 000 000 de fr.) ; en différents termes, et comme garantie, il devait prendre hypothèque sur tout le domaine public et sur les mines de la basse Californie, de Chihuahua et des deux autres provinces frontières des États-Unis.

N'eût-il pas mieux valu accepter alors ces conditions que faisait le cabinet de Washington ?

La paix est revenue aux États-Unis. Avec elle la puissance et la force. Ils prendront la basse Californie et les autres provinces, quand ils voudront, et l'on ne cherchera pas plus à les empêcher de le faire, qu'on ne les a empêchés de troquer l'Amérique russe, à leur profit, contre six frégates cuirassées !!!

Les États-Unis restent donc en dehors de la convention, non toutefois sans manifester leur mécontentement de la tournure que prennent les affaires, et lord Lyons est chargé par M. Seward d'en faire part à son gouvernement.

Revenons maintenant à l'art. 2 de la convention.

C'est l'Angleterre qui paraît en avoir été l'auteur.

Le 5 octobre, lord Russell écrit à lord Cowley pour lui annoncer qu'il est prêt à entrer dans une action

collective, à condition que les forces des parties contractantes ne seront pas employées dans un autre but que le but spécifié, et, SPÉCIALEMENT, qu'elles n'interviendront pas dans le gouvernement intérieur.

Nous verrons que, quant à elle, elle prit toutes ses mesures en conséquence. Les indiscrétions commises par quelques-uns des réfugiés mexicains, qui étaient dans toute la plénitude de la joie que leur causait la perspective de leur prochain triomphe, étaient parvenues jusqu'à l'Angleterre. Elle se mit en garde contre les éventualités de l'avenir.

La question d'une monarchie à établir au Mexique restait donc tout entière entre la France et l'Espagne, et, dans le discours prononcé à la Chambre des cortès, le 7 janvier 1863, par M. Mon, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, il est parfaitement établi :

« Que le gouvernement espagnol connaissait déjà, à la date du 13 octobre, la candidature de l'archiduc Maximilien; le départ décidé d'Almonte, le 10 décembre, et le projet de marcher sur Mexico, le 18 janvier. »

Dans ce discours, M. Mon déclare que, par quatre

communications adressées par lui à Madrid, et par lettre secrète, le cabinet de la Reine était instruit des intentions du cabinet des Tuileries.

Malgré cela, le gouvernement espagnol dit dans ses instructions au général Prim :

« Il convient que vous sachiez que le projet de l'établissement d'une monarchie au Mexique prend chaque jour plus de fondement.

« Quelques Mexicains résidants ou établis en Europe, travaillent dans ce sens. Mais le gouvernement de l'Empereur n'a pas fait la moindre indication à celui de Sa Majesté, à ce sujet. . . . . . .

. . . .

et l'on engage le général à laisser les Mexicains se choisir le gouvernement le plus en harmonie avec leurs besoins et leurs opinions. »

Il ressort évidemment de cette prétendue ignorance qu'affichait l'Espagne, et que démentent positivement deux dépêches de M. Thouvenel à M. Barrot, qu'elle voulait conserver sa liberté d'action, pour le choix du prince à placer au Mexique.

Nous avons dit qu'à la fin de décembre 1861, le

jour de la Noël, M. Guttierez de Estrada avait enfin arraché à l'archiduc Maximilien la promesse qu'il accepterait la couronne impériale que les Mexicains comptaient lui offrir avec enthousiasme.

Il est assez curieux de faire connaître, par quelques détails fort peu connus, le rôle qu'a joué ce personnage dans toute cette affaire.

Lorsque Santa-Anna était encore président de la république, en 1854, il avait la pleine confiance de ses concitoyens, et la nation mexicaine lui conféra les pouvoirs suffisants, pour constituer un gouvernement, sous la forme qui lui paraîtrait la plus convenable.

Adonné aux plaisirs, absolument dépourvu de sens moral, ayant acquis une grande fortune, il était facile à capter. M. Guttierez de Estrada, homme d'une intégrité irréprochable, et qui a malheureusement passé toute sa vie à rêver, avec une grande conscience, le bonheur de son pays, par une monarchie sous un prince européen, sut profiter de son influence sur le cynique président, et il lui fit signer un décret par lequel :

« Pleins pouvoirs lui étaient conférés par le président de la république du Mexique, agissant au

nom de ses concitoyens, et en vertu d'un mandat que ceux-ci lui avaient conféré, pour traiter auprès des cours de Paris, Londres, Vienne et Madrid, de l'établissement d'une monarchie au Mexique, sous le sceptre d'un prince européen. »

Ce décret porte la date du 1er juillet 1854.

On le voit, c'est à cette époque qu'ont réellement commencé les premières démarches faites en Europe.

Un prince de la maison d'Autriche, pays essentiellement catholique, était, au-dessus de tous, le candidat préféré de M. Guttierez de Estrada, un ultramontain fanatique.

Lorsque l'archiduc Maximilien quitta la haute position qu'il avait occupée à Milan, et qu'il se retira à Miramar, il est donc tout naturel que M. Guttierez ait tourné ses vues vers ce prince qui avait laissé en Italie une si haute réputation d'équité, de justice et d'intelligence. Il a même écrit la biographie du malheureux archiduc. Veut-on avoir une preuve de ce que nous avançons quant au choix de ce prince par Guttierez? Nous la trouvons palpable, dans une lettre que lui écrivait le vieux Santa-Anna, un mois après la convention de Londres, en réponse à celle que son ami lui avait

écrite, le jour même de la signature de cette convention, pour la lui faire connaître. On verra par là, que la conspiration était parfaitement ourdie, au mois d'octobre 1861, pour le renversement de Juarez et l'établissement d'une monarchie Mexicaine, sous le sceptre de Maximilien. Une seconde lettre publiée plus loin (*page* 196) nous apprendra, en outre, que le gouverment français, malgré toutes ses dénégations officielles, était d'accord avec les conspirateurs.

Saint-Thomas, 30 novembre 1861.

« Mon cher ami,

« Les nouvelles que vous me donnez dans votre lettre du 31 octobre, et que j'ai reçues par le dernier packet, m'ont causé une joie indicible, et elles sont d'une telle importance, que si tout ce qu'elles m'annoncent réussit, notre patrie est sauvée de la ruine.

« Plaise à Dieu que nos rêves se réalisent !

« Le candidat dont vous me parlez, S. A. I. l'archiduc Maximilien, est sans pareil.

« Je m'empresse donc de lui donner mon adhésion. Faites-moi la grâce de le lui dire, et d'en

donner connaissance à nos amis, mais avec toute réserve, parce que vous savez, qu'en politique, il est des choses qu'on ne doit pas publier avant le moment opportun, à cause des préjudices qui pourraient résulter de la publicité.

« Je suppose que les forces alliées seront à Vera-Cruz dans les premiers jours de janvier prochain, et que leur présence sera le motif d'une grande satisfaction pour tous les bons Mexicains, car ils ne verront pas en elles un ennemi qui menace, mais une main bienfaitrice qui les sauvera de la pire des tyrannies. . . . .

. . . .

« Persuadé que le moment d'agir est arrivé, je suis disposé à me rendre le plus tôt possible sur le sol de ma patrie, décidé à travailler de toutes mes forces jusqu'à la réalisation de cette affaire (negocio).

« Antonio Lopez de Santa-Anna. »

Il était donc temps d'agir; c'est ainsi que les Mexicains Guttierez, Almonte, Santa-Anna, Labastida et autres entendaient la convention de Londres :

« Une manière de créer une monarchie au Mexique, et d'y placer sur le trône un prince de la maison d'Autriche! »

Toutes les menées des réfugiés mexicains commençaient à transpirer en Europe, à l'époque où nous sommes de notre récit.

Toutefois, les projets de l'Espagne, quant à un prince de Bourbon, semblaient déjoués. L'Espagne en conçut-elle du dépit? Tout nous porte à le croire.

Le 30 janvier 1862, le maréchal O'Donnell et M. Calderon Collantès déclarent à sir John Crampton « qu'ils n'ont aucune intention d'établir au Mexique un gouvernement qui répugnerait aux sentiments des Mexicains. »

Ils vont plus loin, ils affirment : « qu'une monarchie, sous un prince européen, qui ne serait pas garantie par l'Europe, ne durerait pas un an; et que, si elle était garantie par l'Europe, elle serait une source de lutte entre les Puissances européennes et les États américains qui ont adopté des institutions républicaines, et qui ont repoussé l'ingérance européenne dans le nouveau monde. »

Ces affirmations sont appuyées par des paroles

du maréchal O'Donnell qui, ajoutent-ils, a acquis pendant son gouvernement de Cuba, une grande expérience des affaires de l'Amérique.

Ces paroles ont été lues, par M. Thiers, au Corps législatif, dans la séance du 9 juillet 1867.

Mais, alors comment faire cadrer ces opinions qui paraissent si arrêtées, avec la dépêche, datée de sept jours plus tard, et signée Calderon Collantès?

« Le gouvernement espagnol a déclaré réitérément que les armes espagnoles n'étaient point conduites au Mexique par des vues intéressées, et, *sans dire qu'il refuserait le trône qui serait créé, dans le cas où on l'offrirait à un prince de la dynastie des Bourbons,* il peut assurer qu'il y songerait avant de prendre semblable détermination.

« CALDERON COLLANTÈS. »

Aller au Mexique, y consulter la population pour y établir un gouvernement stable et durable :

Tel était le sens que les ministres espagnols cherchaient à donner à leurs dépêches, à l'exemple des ministres anglais.

Les réfugiés mexicains, ceux-là qui appelaient l'étranger chez eux, avaient affirmé à l'Espagne

comme à la France, qu'à la seule vue des armées alliées, le peuple mexicain se soulèverait en masse pour proclamer la monarchie.

Les gouvernements espagnol et français avaient foi dans ces paroles, et ils agissaient avec la conviction profonde, que la seule condition de montrer leur drapeau créerait une monarchie mexicaine.

Restait à savoir qui l'emporterait de la France ou de l'Espagne; quel serait le prince choisi : un Hapsbourg ou un Bourbon. La solution était entre les mains des agents au Mexique de chacune de ces deux Puissances. Les réfugiés mexicains avaient une préférence marquée pour le premier. Ils agissaient dans le sens de la France. L'Espagne doit bénir aujourd'hui le général Prim, de l'avoir retirée de pareille et si désastreuse aventure!

Et maintenant, pour montrer combien peu l'Angleterre partageait les illusions que caressaient la France et l'Espagne à l'endroit des Mexicains, nous allons faire connaître une lettre de lord John Russell à lord Bloomfield, ambassadeur à Vienne :

« J'ai reçu la dépêche de Votre Excellence, au

sujet de placer l'archiduc Maximilien sur le trône du Mexique, et vous observez que ce projet a été imaginé par des réfugiés mexicains à Paris.

« Cette sorte de gens est fameuse, à cause de ses calculs sans fondements sur la force de ses partisans dans son pays natal, et par l'extravagance de ses espérances de secours.

« Le gouvernement de Sa Majesté n'accordera aucun appui à un pareil projet. . . . .

. . . . , ...

« Il faudrait longtemps pour consolider un trône au Mexique, ainsi que pour rendre le souverain indépendant de tout soutien étranger . . . . . .

. . . .

« *Si le soutien étranger venait à être retiré, le souverain pourrait être chassé par les républicains du Mexique.* Cette position ne serait ni digne ni sûre.

« RUSSELL. »

Voilà les paroles prophétiques du ministre anglais, dans les premiers jours de 1862, au moment où Almonte s'embarquait pour rejoindre Miranda et Miramon, qui le précédaient de quelques jours sur le

sol mexicain. Le sort en était jeté. En décembre 1861, les escadres cinglaient vers les côtes mexicaines.

Elles emportaient avec elles le corps expéditionnaire allié.

CHAPITRE III.

Arrivée des alliés. — Convention de la Soledad. — Départ des Espagnols et des Anglais.

Par suite de malentendus, qui furent plus tard plus ou moins bien expliqués, le corps expéditionnaire espagnol, qui était réuni à la Havane, était parti fort à la hâte pour Vera-Cruz, et le général Gasset, qui le commandait en attendant l'arrivée du général Prim, commandant en chef, arrivait devant cette ville, le 15 décembre 1861.

Le gouverneur de la place lui fit immédiatement savoir qu'il ne ferait aucune résistance, en cas d'attaque, et qu'il allait se retirer, à une certaine distance de la ville, pour y attendre les ordres du gouvernement de Mexico.

Le général espagnol occupa, sans coup férir, le 17, la ville et le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, que les autorités et les forces juaristes avaient abandonnés, sans les défendre.

Le capitaine de vaisseau de Chaillié, qui commandait la station navale française prit, en présence de cet aete inattendu, toutes les précautions nécessaires pour réserver les droits de la France.

Il spécifia, que : « dès que les troupes françaises arriveraient, elles occuperaient le fort et la ville, conjointement avec les troupes espagnoles, que tous les versements faits seraient justifiés par une commission mixte, et que le blocus serait établi, en commun, avec les navires français et anglais.

M. de Saligny, qui avait quitté Mexico le 6 décembre, arrivait à Vera-Cruz, le jour même où les Espagnols en prenaient possession.

Grande fut sa surprise et plus grande encore son inquiétude !

Soudain, le 25 décembre, on apprend l'arrivée de Doblado et d'Uraga aux environs de Vera-Cruz, à la Tejeria.

Uraga commandait en chef les forces républicaines.

Cet officier invite les diplomates étrangers à se rendre à son quartier général, pour conférer avec lui.

M. de Saligny demande immédiatement un sauf-conduit au général espagnol pour répondre à l'invitation d'Uraga. Il se fait accompagner par M. le capitaine de vaisseau de Chaillié.

L'occasion était belle pour le ministre de France, de dissiper ses inquiétudes, et de déjouer les intentions secrètes qu'il soupçonnait chez le général espagnol.

Il ne la laissa pas échapper.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître ici l'opinion qu'avait M. de Saligny des Mexicains, en général, et du général Uraga en particulier. Dans une lettre, écrite le 22 novembre 1861, au gouverneur général de Cuba, il disait :

« Le général Uraga, nommé général en chef de l'armée d'Orient, est un homme de cinquante et quelques années, assez brave, mais léger, présomptueux, faux au dernier point et menteur comme un Mexicain. »

C'est avec ces convictions qu'il arriva au rendez-

vous de la Tejeria. Là, rien ne fut épargné pour séduire le général mexicain. Promesses de toutes sortes lui furent faites pour l'engager à aider à établir un nouveau gouvernement à Mexico, *parce qu'on ne traiterait pas avec Juarez*. M. de Saligny affirmait qu'il parlait au nom de l'Empereur des Français.

Tout cela ressort d'une lettre que nous produirons plus tard.

La rupture de la convention de la Soledad n'est-elle pas expliquée déjà maintenant?

Et ces discordes entre le ministre anglais et le ministre de France, que nous verrons éclater au sein des conférences, pourront-elles étonner quiconque saura, que dans cette même lettre écrite au gouverneur de Cuba, M. de Saligny traitait également le ministre d'Angleterre de « diplomate de nègres ! »

Nous ne connaissons pas M. Wyke, mais sa conduite ainsi que la lecture de ses dépêches nous prouvent que, si M. de Saligny avait agi avec la loyauté, et surtout avec le désintéressement de son collègue, il eût épargné à la France les déboires de l'expédition du Mexique.

Le journal espagnol l'*Heraldo*, du 29 août 1862, avait reproduit la lettre de M. de Saligny au maréchal

Serrano. Dès qu'Uraga en eut connaissance, il écrivit de Guanajuato la lettre suivante au ministre français.

A M. LE COMTE DUBOIS DE SALIGNY.

Guanajuato, ce 10 septembre 1862.

« Monsieur,

« Je viens de lire dans le journal l'*Heraldo* du 29 août dernier, sur la publication qui a été faite de votre correspondance avec le capitaine général de Cuba, correspondance qui a été soumise au congrès espagnol, tout un paragraphe qui me concerne.

« J'aurais attendu quelque autre occasion pour vous demander des explications, si la dernière partie dudit paragraphe n'était de telle nature, qu'elle m'oblige à m'adresser à vous par la voie de la presse. Vous avez dit que « le général Uraga, nommé gé-« néral en chef de l'armée d'Orient, est un homme « d'environ cinquante ans, assez brave, mais lé-« ger, vain, faux à l'extrême, et menteur comme un « Mexicain. Néanmoins, il est soldat; il a perdu une « jambe au siége de Guadalajara, et comme il con-« naît l'Europe, il est en mesure de comparer et

« d'apprécier les choses : il ne se fait donc pas d'il-
« lusions, et il me l'a donné très-clairement à en-
« tendre, ces jours derniers en dînant chez moi. »

« Que prétendiez-vous dire par là, monsieur le comte? Est-ce que, par hasard, j'ai cru, un seul instant à l'assujettissement et à la domination dont vous nous menacez sans cesse? Est-ce que vous m'avez vu une seule fois lâche ou faible, trembler pour l'avenir de mon pays? Vous êtes-vous appuyé sur ce que, trop franc et trop loyal peut-être, j'ai reconnu la suprématie de l'armée française, les immenses ressources que l'Angleterre, la France et l'Espagne pourraient déployer contre le Mexique, et sur ce que, sans vanité aucune, j'ai cru que nous aurions pour nous défendre beaucoup à souffrir et des sacrifices très-coûteux à faire? N'ai-je pas toujours dit devant vous que, d'après mon avis, l'intervention ne triompherait jamais, moins encore si elle s'associait à la réaction, et qu'elle ne soumettrait au grand jamais la république? Lorsque je signalais moi-même le courage et la puissance des nations qui nous attaquaient, lorsque je vous disais franchement que nous serions mille fois battus, sans exagération comme sans présomption, est-ce que je ne soutenais pas

aussi, que jamais ces nations ne parviendraient à pacifier le pays, que la révolution serait de telle sorte, que le monde ne suffirait pas pour nous faire perdre notre indépendance, et que l'entreprise serait insoutenable, si bien qu'on se verrait forcé de nous abandonner à notre propre sort?

« Monsieur le comte, il s'est passé des choses fort graves entre nous, que la légèreté des expressions dont vous vous servez, et les qualités défavorables et offensantes que vous faites de ma personne m'autorisent à divulguer en partie : je vous propose même, si vous le voulez, qu'il ne reste entre nous ni secret ni mystère. Ceci n'est pas vous rendre insulte pour insulte, croyez-le bien, monsieur de Saligny, car tel n'est pas mon caractère, ni comme Mexicain ni comme soldat; *mais vous, vous ne pouvez être cru sur parole;* et comme d'ailleurs, dans la plupart de nos entretiens, nous avons eu fort heureusement des témoins qu'il n'est pas permis de récuser, et puis encore une longue correspondance, voulez-vous publier celle-ci et en appeler aux premiers? Vous rappelez-vous du moins notre dernière entrevue, le 25 décembre dernier, à la Tejeria, où, devenu mon hôte parce que vous étiez dans mon pays, chez moi

et à ma table, vous avez abusé de ce que vous me deviez comme ami, comme hôte et comme général des troupes mexicaines? Vous rappelez-vous que, me parlant d'un ton d'emphase, en me faisant remarquer que vous parliez comme ministre de France et au nom de l'Empereur, vous m'avez offert le bâton de maréchal, le titre de duc, et la position la plus élevée si je méconnaissais l'autorité de M. Juarez, et si je me chargeais d'installer un nouveau gouvernement, parce que la France, disiez-vous, *ne traiterait jamais avec le gouvernement actuel?* Vous souvient-il de ma réponse, monsieur Dubois, et de mon indignation que j'eus de la peine à retenir? Il se pourrait que vous me disiez non, et alors faudrait-il vous faire ressouvenir que M. de Chaillié, capitaine de vaisseau, commandant la frégate *la Foudre*, assista à une grande partie de notre conversation, et qu'avec son âme de Français et son cœur de soldat, il se rangea de mon côté, et manifesta son dégoût de voir offenser un autre soldat par de telles offres? J'en appelle, moi, à l'honorabilité et à la loyauté de ce brave militaire, et sachez, monsieur de Saligny, que ni mon gouvernement ni mes amis n'ont eu connaissance de ce fait, dont un présomp-

tueux aurait pu tirer vanité, qu'un homme léger aurait pu divulguer, et que seulement un homme d'honneur a pu taire et supporter; sachez aussi que, même dans mon pays, et au milieu de ses commotions continuelles, pas un n'a osé tenter de me séduire ou de me corrompre, pour favoriser un changement dans l'administration. Mais, je le répète, vous avez toute ma correspondance, elle est écrite en entier avec ce que vous appelez de la légèreté, et ce que j'appelle, moi, la franchise et la loyauté qui sont le mobile de mes actes : et si vous osez la mettre toute au jour, j'attendrai tranquille le jugement des hommes d'honneur, même sur le point dont vous dites : que je ne me suis pas fait d'illusions.

« Vous rappelez-vous que dans cette même entrevue, vous m'avez menacé du commencement prochain des opérations de l'armée espagnole, et de l'occupation, le lendemain même, de la Tejeria et de San-Juan par le général Gasset? N'avez-vous pas oublié ma réponse? Vous souvient-il de mes opinions comme résultat de cette menace? En me qualifiant, monsieur de Saligny, vous vous êtes trompé, comme vous vous êtes trompé, du reste, dans tous

les jugements que vous avez portés sur le Mexique; vous avez confondu la modération et la politesse du militaire avec le manque d'illusions; et plus tard vous avez confondu encore sa résolution et son énergie sur le théâtre de la guerre avec la présomption et la légèreté.

« Vous êtes, monsieur, un triste diplomate, qui avez compromis au Mexique l'honneur de votre pays et la réputation de ses braves enfants. Permettez-moi de vous faire connaître mon jugement, et de me réserver les preuves pour me justifier d'une manière évidente de l'accusation de fausseté.

« Vous n'avez su juger de rien; alors que vous me croyiez sans illusions, je dois vous faire savoir que mon gouvernement possède plusieurs de mes dépêches dans lesquelles j'assurais que les forces alliées, telles qu'elles étaient au mois de janvier, ne dépasseraient pas mes positions, même en me battant quatre fois.

« La susceptibilité des Mexicains, lorsqu'il s'agit de défendre leur indépendance et leur pays, est extrême, et je ne puis, même un instant, laisser passer inaperçue et sans la repousser d'une manière absolue, l'idée que vous vous êtes permis d'émettre,

que je ne me faisais pas d'illusions sur l'issue de la guerre de l'intervention.

« C'est parce que j'ai voyagé et que je connais l'Europe, comme vous en convenez, que j'ai pu, devant vous et devant beaucoup d'autres Européens, juger et apprécier nos avantages pour repousser l'invasion. Notre état actuel, sans jouissances, et à demi sauvage, comme vous avez qualifié celui du Mexique, est un avantage dans les circonstances présentes; car les Mexicains sauront supporter les désagréments de la vie nomade, sans regretter le bien-être et les commodités de la civilisation. Cela, je vous l'ai déjà dit à vous-même; je l'ai dit encore à l'honorable M. Wyke, peut-être même à M. l'amiral La Gravière et aux généraux de la coalition, et je vous défie de vous appuyer sur le témoignage des Français eux-mêmes, pour justifier la qualification dont vous m'avez gratuitement gratifié.

« Vous êtes inconcevable, monsieur le comte : vos passions vous aveuglent, votre haine vous emporte, vous ne voyez même pas ce qui vous entoure. Placé hors de mon centre dans un camp de braves et dignes militaires, j'ai la preuve d'avoir emporté l'estime des généraux ennemis ; et si j'ai su me concilier

leur estime, c'est parce que j'ai rempli mes devoirs de Mexicain, comme ennemi franc et loyal, comme bon patriote et bon adversaire. Vous seul, monsieur le comte, qui serez bientôt connu et jugé dans votre pays par votre gouvernement, avez pu offenser comme vous l'avez fait celui qui vous rappellera un jour cet incident, et qui est votre serviteur qui vous baise les mains. « JOSEZ LOPEZ URAGA. »

L'entrevue de la Tejeria resta donc sans résultats. Il fallait attendre la suite des événements.

Enfin, l'escadre anglaise mouilla, le 6 janvier, devant Vera-Cruz, et le lendemain, 7 janvier, l'escadre française jetait l'ancre à côté des escadres alliées.

Les pavillons anglais, français, espagnol, flottaient sur le fort d'Ulloa et sur les édifices publics de la ville.

L'Europe intervenait, dans le nouveau monde, au moment où les États-Unis du nord étaient en proie à une de ces crises les plus gigantesques que les peuples soient capables de traverser, sans périr!

On allait intervenir pacifiquement! c'est, du moins, ce que les alliés proclamaient!...

Un homme d'État espagnol, auquel on parlait,

à cette époque, de cette intervention pacifique, répondit, avec beaucoup de justesse :

« Les interventions commencent toutes pacifiquement et finissent toujours par les armes. Les congrès de Vérone et de Laybach voulaient intervenir pacifiquement en Espagne, et l'on sait ce qui en résulta. »

L'expédition du Mexique a justifié une fois de plus ces paroles.

La nouvelle de la résolution, adoptée par les Puissances européennes, de prendre des mesures coercitives vis-à-vis du Mexique, était arrivée à Mexico, dans les premiers jours de décembre, en même temps que le rappel de M. de Saligny.

Juarez envisagea immédiatement les dangers que faisait surgir, pour la république, la convention de Londres.

Il était arrivé au pouvoir, animé des meilleures intentions, après mille épreuves cruelles.

Il fit mander son secrétaire d'État des affaires étrangères, et, ne pouvant encore protester publiquement contre les résolutions prises, il ordonna à M. de Arias de rédiger la circulaire suivante, qui

était une première réponse aux accusations auxquelles la république avait été en butte dans toute l'Europe.

CIRCULAIRE ADRESSÉE AUX GOUVERNEURS DES ÉTATS.

MINISTÈRE DES RELATIONS.

Mexico, le 5 décembre 1861.

« La situation délicate, où en est venue la république avec les Puissances étrangères, met la nation et le gouvernement dans le devoir impérieux de veiller, plus que jamais, à ce que les garanties, concédées aux étrangers par les lois du pays et le droit des gens, soient respectées d'une manière inviolable.

« La justice du Mexique, dans ses différends avec quelques-unes de ces Puissances, offre une probabilité que les conflits seront écartés, lorsqu'on examinera de plus près les motifs puissants qui sont venus s'interposer accidentellement, comme une difficulté dans le développement des relations cordiales que le Mexique a désiré, même au prix de grands sacrifices, cultiver et resserrer avec les nations amies.

« Une preuve de ces désirs est la franche et généreuse hospitalité avec laquelle le pays a reçu, dans son sein, les enfants de ces nations, en leur concédant les plus grandes franchises dans l'exercice du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et des arts. Si quelquefois des événements ont porté préjudice, non-seulement aux étrangers, mais encore aux nationaux, dans une mesure beaucoup plus grande, le Mexique n'a jamais cessé néanmoins de manifester son amour pour la justice et la civilisation, ni de faire tout ce qu'exigent ces dernières, dans l'intérêt de son nom et de son décorum.

« Cependant, des difficultés inattendues obligent aujourd'hui la nation à donner de nouvelles preuves et de plus grands témoignages de loyauté et d'honneur aux Puissances étrangères, et à démentir, par des actes d'humanité et d'illustration, la note de semi-barbares qu'on déverse sur elle, grâce aux manœuvres exécrables et aux informations mensongères de spéculateurs sans conscience, et de quelques enfants dénaturés du Mexique, qui feraient sa honte, s'il n'était certain que les nations, comme les familles, ne peuvent être responsables, devant la véritable civilisation, de l'ingratitude et des vices

personnels d'une minorité d'hommes qui, dans tous les pays et dans tous les temps, ont prétendu ternir l'éclat des sociétés les plus éclairées.

« En considération de ce qui précède, le citoyen président a bien voulu décider que je vous recommande, comme j'ai l'honneur de le faire, de veiller, aujourd'hui plus que jamais, par tous les moyens que vous suggérera votre prudence, votre circonspection et votre patriotisme, à ce que les garanties, concédées aux étrangers par les traités et par le droit des gens, deviennent efficaces, en écartant ainsi tout motif ou tout prétexte qui pût les engager à ne pas conserver la stricte neutralité, à laquelle ils sont obligés, dans les questions pendantes, avec le gouvernement respectif. Il appartient à votre jugement et à votre tact bien connus de diriger, vers un but profitable, l'exaltation du patriotisme, et d'empêcher que les excitations populaires, dans les conflits de la nation, ne débordent contre les étrangers laborieux et pacifiques, auxquels on doit entière protection, de même qu'on doit appliquer strictement la loi aux turbulents et aux séditieux.

Il est superflu de vous démontrer, combien la situation actuelle serait aggravée par des désordres

qui, dans les circonstances du moment, viendraient justifier, dans une certaine mesure, les inculpations que l'on fait au Mexique, et combien, au contraire, contribuerait au bon succès de sa défense, l'attitude digne d'un peuple qui soutient, dans son indépendance et son décorum, son amour pour l'humanité et la civilisation. « JUAN DE D. ARIAS. »

C'est par de semblables procédés que Juarez s'apprêtait à répondre à la proclamation que, le 10 janvier 1862, les plénipotentiaires adressaient à la nation mexicaine.

. . . .

Dans cette proclamation, que disent les trois Puissances? Lisons :

« Elles viennent tendre une main amie à un peuple auquel la Providence avait prodigué tous ses dons, mais qu'elles voient avec douleur user ses forces et épuiser sa vitalité, sous la violente impulsion des guerres civiles et de perpétuelles convulsions. »

. . . .

. . . .

Comment pouvait-on tendre une main amie à ce peuple, en cherchant à renverser celui qu'il avait choisi pour le gouverner?

La chose est inexplicable.

Dès le jour même de leur arrivée, les représentants des Puissances alliées se réunirent, pour prendre les mesures qu'ils jugeraient nécessaires, en raison des instructions qui leur avaient été remises.

Dans les deux premières conférences, tout paraissait devoir marcher à merveille.

M. de Saligny était malade, et il ne pouvait prendre part aux travaux de ses collègues. Un incident se produisit à la deuxième conférence du 12. Dans cette conférence, le général Prim exprima l'opinion, qu'il serait important de savoir à quoi s'engageait chacun des commissaires, en appuyant les réclamations des deux autres partis.

Cette opinion ayant été favorablement accueillie, il fut décidé que la conférence du 13 serait exclusivement consacrée à la lecture des réclamations que chacun d'eux devait présenter.

C'est de cette réunion que date le désaccord.

Le ministre espagnol fit d'abord l'énumération des réclamations contenues dans son ultimatum.

Le ministre anglais donna lecture du sien.

Vint ensuite le tour du ministre de France que remplaçait l'amiral Jurien.

Les réclamations françaises montaient au chiffre de 12 millions de piastres. Elles stipulaient l'acceptation de diverses autres demandes, et elles mentionnaient, entre autres choses, l'exécution d'un contrat fait par Miramon et le chef de la maison Jecker, lorsque le président Miramon, battu partout par les troupes de Juarez, était aux abois et à la veille d'être renversé d'un pouvoir qu'il avait occupé contrairement à la Constitution du pays.

Tous les commissaires se récrièrent contre cette dernière exigence, et par-dessus tous, le commissaire anglais.

Il avait été ministre résident à Mexico même, et il connaissait les détails de cette affaire; il prétendait que 750 000 piastres en métal avaient été échangés contre 14 millions en bons du trésor[1].

1. Dans la *Revue contemporaine* du 15 janvier 1868, M. Jecker a publié un article justificatif de son opération financière avec le gouvernement de Miramon, en réponse à M. de Kératry.

Sir Ch. Wyke déclara : « que cette proposition ne pouvait causer qu'un mécontentement général, et qu'il empêcherait tout accord entre le Mexique et les alliés. La guerre devait en être la conséquence. » L'amiral Jurien était fort embarrassé. Il se retrancha derrière l'ignorance dans laquelle il se trouvait sur tout ce qui avait trait à cette question. En raison de l'absence de M. de Saligny, il proposa aux commissaires présents de vouloir bien ajourner la discussion jusqu'au lendemain, afin qu'ils puissent entendre les observations du ministre de France.

Le lendemain 14, M. de Saligny se rendit à la conférence. On discuta longtemps. Le ministre anglais persista, et, après avoir été cherchée pendant plus de quatre heures, la solution n'avait pas été trouvée.

Le cas était grave.

Les plénipotentiaires avaient nommé une commission chargée d'aller porter à Mexico les assurances les plus pacifiques. Cette commission devait, en même temps, remettre une note collective dans laquelle se trouvaient exposées les intentions des alliés.

Elle devait, en outre, vu les mauvaises influences

du climat du littoral, prévenir le gouvernement mexicain, que, pendant la durée des négociations, les troupes seraient installées dans l'intérieur, dans des campements sains.

Or, le départ de la commission avait été fixé au 14.

On avait demandé des escortes à Tejeria. Elles attendaient.

Il importait qu'on prît une décision. A tout prix il fallait cacher le désaccord qui venait de naître entre les commissaires des Puissances.

La discussion avait lieu, surtout, entre les ministres de France et d'Angleterre.

Elle ne put être terminée que par une résolution qu'ils prirent, contrairement à tous les ordres reçus.

Il fut décidé que la commission emporterait la note collective, pour laquelle on adopta la rédaction suivante :

« Les plénipotentiaires étaient chargés d'exiger pleine réparation des griefs et préjudices soufferts, mais en déclarant, que la première chose à faire, était de procurer à la république les moyens de se

constituer d'une manière stable, et qui la mît dans la possibilité d'accomplir les engagements qu'elle contracterait. »

Le ministre espagnol souscrivit, et la commission prit la route de Mexico.

Le but de l'expédition était dès lors manqué.

La convention de Londres était violée !

La cinquième conférence eut lieu le 25.

Dès le début, les ministres anglais firent connaître à leurs collègues, qu'ils avaient appris la prochaine arrivée de l'ex-président Miramon, et qu'ils étaient décidés, par tous les moyens, à empêcher le débarquement de celui qui avait donné l'ordre de pénétrer de vive force dans la légation anglaise de Mexico, pour y prendre les fonds appartenant aux détenteurs de bons.

Une discussion fort vive s'engagea entre les ministres de France et d'Angleterre. Ce fut en vain que le général Prim chercha à mettre l'accord, en faisant de justes observations à sir Wyke et au commodore Dunlop.

Ne voulant assumer aucune part de la responsabilité de l'acte commis par les ministres anglais,

les représentants de France et d'Espagne firent bien spécifier : « que toute mesure qui serait prise par le chef de l'escadre anglaise, engageait sa responsabilité propre. »

Le soir même, Miramon arrivait sur le vapeur *l'Avore*.

Avant que ce bâtiment eût jeté l'ancre, un canot anglais l'accostait.

L'officier qui commandait cette embarcation demanda immédiatement si l'ex-président se trouvait à bord.

Une réponse affirmative lui ayant été faite, il fit appeler Miramon, et lui intima l'ordre de s'embarquer avec lui, pour être transporté sur une frégate anglaise. Cet ordre fut immédiatement exécuté.

Là, il attendit le retour du packet qui devait aller à Tampico, et quelques jours après, il fut expédié à la Havane.

Cet acte est certainement regrettable, et pouvait susciter bien inutilement des conflits fort graves.

Miramon n'était pas un malfaiteur vulgaire. Il eût été plus digne, de la part des ministres anglais, de ne pas se laisser aller à des sentiments de haine personnelle, quand ils avaient à décider de questions

bien autrement graves que celle de l'arrestation d'un homme, pour lequel ils éprouvaient une antipathie invincible.

Le Padre Miranda ne fut pas compris dans la mesure qui frappait Miramon. Il était cependant à bord de *l'Avore*. Il débarqua sans difficultés, et il put ainsi attendre ses amis qui le suivaient.

Enfin, le 28 janvier, les commissaires qui avaient été envoyés à Mexico revinrent à Vera-Cruz. Ils déclarèrent avoir reçu partout l'accueil le plus parfait. Le gouvernement mexicain était dans les meilleures dispositions. On ne pouvait que s'attendre à obtenir de lui toutes les satisfactions voulues.

M. Zamacona accompagnait, du reste, les commissaires, il apportait aux représentants étrangers une dépêche de Doblado, et il avait l'ordre de donner des explications certaines sur la réponse du gouvernement.

Dans cette dépêche, le ministre de Juarez manifestait d'abord la joie du gouvernement, de trouver les alliés dans des dispositions pacifiques qu'affirmait la note qu'ils avaient rédigée, d'un commun accord.

Puis, démontrant d'une façon catégorique, que le

gouvernement de Juarez était un gouvernement constitutionnel, auquel on obéissait volontairement et non par la force, il faisait part aux alliés des dangers qu'il y aurait pour le pays à accepter leur intervention.

En effet, disait-il, le pays paraissait avoir retrouvé une marche administrative régulière; et une assistance étrangère ne pouvait qu'éveiller la susceptibilité de la nation, troubler la paix et exciter des ambitions étouffées, en ce moment, par l'action irrésistible de l'opinion publique.

Quant aux réclamations, le gouvernement était, au contraire, désireux d'entrer en accord avec chacune des Puissances.

Dans ce but, il invitait les représentants des Puissances alliées à se rendre à la ville d'Orizaba, avec une garde d'honneur de 2000 hommes.

De son côté, il enverrait des commissaires dûment autorisés, et l'on pourrait ainsi discuter avec calme, et prendre des arrangements à la satisfaction de tous.

En ce cas, pour éviter une objection de nullité de la part de la nation, les représentants étaient invités à faire embarquer le reste des forces, en attendant l'issue des négociations d'Orizaba.

M. Zamacona donna l'assurance que la déclaration de satisfaire aux réclamations étrangères, était aussi ferme que sincère.

Quant à la condition de rembarquement des troupes, il insista pour bien démontrer qu'aucune raison de défiance ne l'avait dictée. Ce rembarquement n'était, en tous cas, que temporaire, si les négociations d'Orizaba ne donnaient pas les résultats voulus.

Il n'avait pour unique objet, que d'assurer la validité des conventions à conclure.

Malgré ces déclarations, M. Zamacona dut retourner à Mexico avec la réponse suivante :

« Les alliés, loin de rembarquer les troupes, devaient avancer vers une zone plus bénigne, et, le 18 ou 20 février, les forces devaient se mettre en marche sur Orizaba ou Jalápa. »

On perdait par ce refus une belle occasion pour terminer l'intervention, ou pour le tenter au moins, dans la conférence d'Orizaba!

Qu'importait, en effet, de rembarquer pour quelques jours des hommes qui étaient mal installés à terre et qui, manquant de tous moyens de transport,

ne pouvaient faire le moindre mouvement avant le 18 février !

Mais les plénipotentiaires étaient obligés de refuser toutes les offres, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de nouveaux ordres d'Europe !

Cet état de choses était bien compris à Mexico, malgré tout le mystère dont on cherchait à l'envelopper à Vera-Cruz.

Juarez prévoyait la réponse qui lui serait faite. Le congrès de la nation était indigné.

Et, le 25, après le départ des commissaires étrangers de la capitale, il obligeait le président à prendre des mesures contre une invasion qui lui paraissait imminente :

« La peine de mort est décrétée contre tous ceux qui attenteront à l'indépendance et à la sûreté de la nation.

« En cas d'invasion, ceux qui contribueront, de quelque manière que ce soit à ce que, sur les points occupés par l'envahisseur, il s'organise quelque simulacre de gouvernement ; ceux qui donneront leur vote ou concourront à des juntes, et ceux qui accepteront des emplois ou des commissions de

l'envahisseur ou de ses délégués, seront punis de mort. « JUAREZ. »

Voilà l'acte que, du haut de la tribune, M. Billault a qualifié d'acte barbare, comme un des monuments les plus odieux de la politique sanguinaire.

Pour affirmer plus catégoriquement ce qu'ils avaient répondu à M. Zamacona, les représentants alliés firent connaître, par une dépêche collective, au gouvernement mexicain, que, dans le but d'assurer à leurs troupes un campement salubre, ils se disposaient à se mettre en marche, avec elles, pour Orizaba et Jalapa, où ils espéraient qu'il leur serait fait un accueil sincèrement amical.

C'était s'y prendre à l'avance, car, avant vingt jours au moins, il était impossible aux troupes de sortir de leurs campements de la Tejeria. Rien n'était disposé. On n'avait ni approvisionnements ni moyens de transport.

On avait jugé tout cela inutile. Le peuple mexicain ne devait-il pas se lever en masse pour accueillir les alliés! La résistance s'organisait partout, au contraire.

Les désillusions commençaient déjà.

On ne savait trop que faire et, surtout, que penser, à Mexico, de toutes ces mesures ambiguës; aussi le général Doblado fut-il chargé, le 6 février, de demander aux représentants étrangers de vouloir bien préciser ce qu'ils désiraient; il leur adresse la dépêche suivante :

Mexico, 6 février 1862.

« . . . .

« Comme le gouvernement de la république ignore, quelle peut être la mission qui conduit au Mexique les commissaires des Puissances alliées, d'autant plus que, jusqu'à présent, les commissaires n'ont donné que des assurances amicales, mais vagues, dont rien ne fait connaître l'objet réel, il ne peut permettre aux forces envahissantes d'avancer, à moins que l'on ne fixe d'une façon précise les intentions des alliés, par suite desquelles des négociations ultérieures pourront avoir lieu, avec la garantie due aux intérêts importants qui doivent être discutés.

« Le citoyen président me donne l'ordre de donner, de plus, à Vos Excellences l'explication, que si Vos Excellences envoient promptement un commissaire à Cordova pour discuter, avec un autre com-

missaire du gouvernement mexicain, les bases ci-dessus mentionnées, avant le milieu du présent mois de février, l'ordre sera donné à ces forces d'avancer sur les points au sujet desquels on sera tombé d'accord. . . . .

« Liberté et réforme.

« DOBLADO. »

Que répondre à pareille injonction? On ne pouvait engager la lutte ; comme nous l'avons dit, les forces alliées n'étaient pas prêtes. Il fallait transiger et gagner ainsi du temps.

Le 9, les plénipotentiaires réunis à Vera-Cruz décidèrent : que des pleins pouvoirs seraient donnés au comte de Reuss pour traiter avec le commissaire mexicain, et, qu'en conséquence, une entrevue aurait lieu entre les deux, le 19, à onze heures du matin, sur un point choisi à égale distance de la Tejeria et de la Soledad, au rancho de la Purga. Chacun des deux commissaires se ferait accompagner par une escorte d'honneur de cinquante cavaliers et de cinquante fantassins.

Communication de cette décision fut envoyée, le jour même, à Mexico.

Un incident qui se présenta le lendemain, 10 février, faillit tout compromettre.

Le général Zaragoza avait remplace le général Uraga au commandement de l'armée d'Orient.

Jeune et bouillant, ayant un grand amour pour son pays et, surtout, pour les institutions républicaines, le général Zaragoza supportait mal cette attitude quo conservaient les plénipotentiaires, depuis leur débarquement.

Il n'était pas parfaitement au courant de ce qui se négociait avec la capitale; aussi lorsqu'il apprit qu'il était question d'une marche en avant que devaient faire les forces alliées, il adressa la sommation suivante au général en chef de ces forces :

LA SOLEDAD, QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ORIENT

10 février 1862.

« Général en chef,

« Jusqu'à aujourd'hui, on a toléré que les forces des Puissances alliées étendissent leurs opérations en dehors de la place de la Vera-Cruz; mais il serait

déshonorant pour la patrie, et indigne d'un général mexicain, d'assister impassible à la suite de ces nouveaux outrages.

« Je fais donc savoir à M. le général en chef des forces ci-dessus mentionnées, qu'il ait à les maintenir dans leurs positions actuelles, qui sont : la Tejeria, Medellin, Paso del Toro et San Juan Loma de Piedra, sans avancer davantage.

« Dans le cas contraire, je considérerais les hostilités comme ouvertes et la guerre comme déclarée de leur côté, et j'accomplirais le devoir sacré que les lois de mon pays m'imposent, comme général en chef du corps d'armée destiné à la défense de l'Orient.

« Liberté et réforme.

« ZARAGOZA. »

Dans l'impuissance où ils étaient d'entrer en campagne, les représentants des Puissances se trouvèrent bien embarrassés en présence de cette signification énergique du jeune général républicain.

Ils prirent le sage parti de se plaindre au gouvernement de Mexico, pour éviter, disaient-ils, « les

désastres d'une guerre dont l'issue ne pouvait être douteuse. »

Dans la nuit du 15, deux dépêches arrivèrent de Mexico. Dans la première, le gouvernement se portait garant de la subordination du général Zaragoza pour l'avenir, et, dans la seconde, Doblado annonçait qu'il se trouverait, le 19, au rancho de la Purga, pour y conférer avec le général Prim.

Le 18, Doblado pria celui-ci de vouloir bien pousser jusqu'à la Soledad, qui offrait plus de commodités que la Purga, ou bien il offrait de venir lui-même à la Tejeria.

Le comte de Reuss partit de Vera-Cruz, le 19, au point du jour, avec une escorte de cinquante cavaliers, après s'être mis préalablement d'accord avec ses collègues.

Les généraux Doblado et Zaragoza l'attendaient, à une lieue de la Soledad, avec une voiture. Il y prit place avec eux, et, à dix heures, les deux plénipotentiaires se retiraient dans une maison de ce village.

Nous ne savons pas si le général espagnol comprenait la gravité de la mission qu'il allait accom-

plir, s'il avait bien saisi les conséquences funestes qui pouvaient en résulter. On doit, en tous cas, lui savoir gré de l'avoir acceptée, et nous pouvons le louer d'en être sorti à son honneur.

Il est important de donner un aperçu succinct des sentiments dont le général Prim était inspiré en allant à la Soledad, ou, si l'on veut, des sentiments dont il dut être inspiré à la Soledad, si nous en jugeons par le langage qu'il y tint dans son entrevue avec Doblado.

Avant toute chose, il s'agissait pour lui de bien définir le but de l'expédition. Ce but était : de demander et la satisfaction due pour les offenses reçues et le payement des dommages causés.

La question de réorganisation du pays ne devait évidemment venir que plus tard, comme question officieuse. Or, avant la conférence de la Soledad, le gouvernement mexicain avait déclaré hautement, qu'il possédait les éléments suffisants, pour pacifier le pays et pour consolider l'administration. Il le faisait déclarer de nouveau à la Soledad, et, tout en remerciant les alliés de leurs intentions amicales et pacifiques, il ne croyait pas devoir accepter leurs bons offices.

Le nœud de la question était là. Si l'on avait foi dans ces déclarations, on ne pouvait exiger du Mexique autre chose que ce qu'on exige en général des puissances : un traité, une garantie.

Si l'on n'y avait pas foi, il était inutile de parlementer, il fallait aller en avant.

Mais du moment que l'on paraissait pouvoir accepter une garantie, ce qui ressort évidemment de l'acceptation par les alliés d'une conférence à la Soledad, et que le gouvernement mexicain l'offrait, et affirmait devoir tenir ses promesses, il fallait y croire et traiter *sincèrement* avec lui. Nous avons l'intime conviction que le général Prim croyait, lui, aux promesses du gouvernement de Juarez !

Voilà pourquoi, tout en le louant d'avoir consenti à traiter, nous trouvons que l'acte qu'il signa à la Soledad n'était qu'une demi-mesure qui pouvait encore servir, un jour, les projets cachés du ministre de France. L'avenir le lui a bien prouvé !

Le général Prim avait vu par lui-même que le parti monarchique n'avait aucune racine dans le pays; il écrivait dans ses dépêches : que ce parti était insignifiant. Or, il n'ignorait pas, il savait peut-être mieux que tous ses autres collègues, que le but de

M. de Saligny était : d'établir une monarchie au Mexique, au bénéfice de la France.

Ces dernières considérations, surtout, auraient dû évidemment l'engager à signer des préliminaires plus catégoriques que ceux qu'il signa, pour préserver le gouvernement mexicain contre un pareil danger.

Il espéra, sans doute, en agissant loyalement comme il le fit, arriver ainsi à un résultat honorable pour tous.

Voici le texte de cette convention :

CONVENTION PRÉLIMINAIRE DE LA SOLEDAD, *conclue entre le gouvernement mexicain d'une part, et les plénipotentiaires de l'Espagne, de la France et de la Grande-Bretagne, d'autre part, le* 19 *février* 1862.

Article premier. — Le gouvernement constitutionnel qui est actuellement au pouvoir dans la république mexicaine, ayant informé les commissaires des Puissances alliées, qu'il n'a pas besoin de l'assistance offerte par elles avec tant de bienveillance au peuple mexicain, parce que ce peuple contient en lui-même les éléments suffisants de force pour se

préserver de toute révolte intérieure, les alliés auront recours à des Traités, pour présenter toutes les réclamations qu'ils sont chargés de faire au nom de leurs nations respectives.

Art. 2. — Dans ce but, et les représentants des Puissances alliées protestant qu'ils n'ont nullement l'intention de nuire à la souveraineté et à l'intégrité de la république mexicaine, des négociations seront ouvertes à Orizaba, où les commissaires des Puissances alliées et les ministres de la république se rendront, à moins que des délégués ne soient nommés par les deux parties d'un consentement mutuel.

Art. 3. — Tant que dureront ces négociations, les forces des Puissances alliées occuperont les villes de Cordova, Orizaba et Tehuacan.

Art. 4. — Afin qu'il ne puisse être, en aucune façon, supposé que les alliés ont signé ces préliminaires dans le but d'obtenir leur admission aux positions fortifiées, maintenant occupées par l'armée mexicaine, il est stipulé que, dans le cas où malheureusement les négociations seraient rompues, les forces alliées se retireront desdites positions et prendront position en ligne devant lesdites fortifications sur la route de la Vera-Cruz, les points ex-

trêmes étant le Pasa Ancho, sur la route de Cordova, et le Paso de Oveja, sur la route de Jalapa.

Art. 5. — Dans le cas où malheureusement les négociations seraient interrompues et les alliés se retireraient dans les lignes ci-dessus indiquées, les hôpitaux des alliés resteraient sous la sauvegarde de la nation mexicaine.

Art. 6. — Le jour où les alliés commenceront leur marche pour occuper les points mentionnés dans l'article 3, le drapeau mexicain sera hissé sur la ville de la Vera-Cruz et sur le fort de Saint-Jean d'Ulloa.

Signé : comte de Reuss, Manuel Doblado, Lennox, Wyke, Hugh Dunlop, A. de Saligny, E. Jurien.

La Soledad, le 19 février 1862.

Que s'était-il passé en Europe depuis le départ des troupes? Comment chacune des Puissances accueillait-elle l'attitude prise par ses représentants à Vera-Cruz?

Quel effet produisit sur les gouvernements alliés la nouvelle des préliminaires de la Soledad? Nous allons examiner successivement ces différents points.

Après le désaccord qui surgit dans la quatrième conférence, les plénipotentiaires rendirent immédiatement compte à leurs gouvernements respectifs, de la décision qui avait été prise, contrairement à ce que stipulait la convention de Londres.

M. Thouvenel fit immédiatement connaître au cabinet de Saint-James toute la surprise que lui causait la conduite de sir Charles Wyke :

« Il n'a jamais été entendu, que chacun des représentants exerce un contrôle sur les demandes de ses collègues. Une communication était admissible, mais à titre de simple information.

« On ne peut comprendre l'objection de sir Charles Wyke, qui parle de régler seulement les réclamations, en vertu de traités ou de conventions.

« THOUVENEL. »

Malgré toute l'éloquence du ministre français et toutes les excellentes raisons qu'il pouvait faire donner à lord Russell, celui-ci approuvait cependant la conduite du représentant anglais à Vera-Cruz; et, bien qu'il déclarât qu'on s'était écarté de la convention de Londres, il n'en croyait pas moins de-

voir faire savoir à M. Thouvenel, qu'il était de l'avis de sir Charles Wyke : « que l'affaire Jecker ne devait pas donner lieu à une protection telle, qu'on pût en faire l'objet d'un ultimatum. Il comprenait du reste, que sir Wyke eût pu trouver cette réclamation extravagante. » Mais quand la nouvelle des préliminaires de la Soledad arriva en France, oh! alors ce fut bien autre chose. On se souvient encore du blâme qui fut infligé au brave et au loyal officier, l'amiral Jurien de la Gravière. Ce blâme était cruel.

Le *Moniteur* du 2 avril 1862 l'enregistra en tête de ses colonnes; M. Billault vint plus tard le rappeler au Corps législatif, et, pour l'expliquer, il s'écriait du haut de la tribune :

« Il est, Messieurs, dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, des situations impérieuses, où, quoi qu'il arrive, il ne faut transiger ni avec l'honneur, ni avec le devoir. » Paroles vite oubliées par M. Rouher, et qui n'empêchèrent pas les États-Unis de presser, par des dépêches presque insolentes, le retour des troupes françaises, du Mexique.

Quant à l'Angleterre et à l'Espagne, si elles blâmèrent quelques détails de forme, elles n'en approuvèrent pas moins leurs représentants.

Le gouvernement français fut donc seul à infliger au sien un blâme public et officiel.

Il ne pouvait en être autrement, du reste La convention de la Soledad replaçait les choses, dans une certaine mesure, au point de vue de la convention d'octobre. Cela ne pouvait convenir au gouvernement français qui, bien qu'il ait apposé sa signature au bas de cette dernière, ne pensait pas, qu'à aucun prix, on dût traiter avec le gouvernement existant de fait, à Mexico.

L'Espagne elle-même qui, nous en sommes persuadés, espérait encore, au moment où elle la signait, que la convention de Londres lui servirait pour favoriser des projets analogues à ceux que le gouvernement français nourrissait, l'Espagne s'était séparée de la France, soit qu'elle eût reconnu qu'elle poursuivait une chimère, soit qu'elle eût compris qu'elle ne pouvait lutter contre son alliée.

Elle dut se convaincre de tout cela, en effet, lorsqu'elle vit le gouvernement français prendre, le 18 janvier, la détermination d'envoyer au Mexique le général Lorencez, avec trois à quatre mille hommes, sous le prétexte que la précipitation du maréchal Serrano avait pu faire naître des difficultés.

Lord John Russell, qui ne pouvait plus douter qu'on ne marchât sur Mexico, fit exprimer ses regrets à M. Thouvenel de cette mesure inattendue, et il déclara au ministre français : « qu'il ne devait pas compter sur l'Angleterre, pour donner la main à créer, au Mexique, un gouvernement par les baïonnettes. »

Néanmoins, le départ du général Lorencez eut lieu. Les troupes furent expédiées, et le général Almonte quittait l'Europe, pour arriver avec elles à Vera-Cruz.

Le général mexicain, on s'en souvient, avait pris part à toutes les intrigues qui avaient eu lieu à Paris, à Madrid et à Miramar.

C'est ainsi qu'il fut désigné pour aller préparer le terrain au Mexique, et obtenir l'appel de Maximilien. Revenons, pour un moment, en arrière de quelques années.

Quand, en octobre 1840, don José Maria Guttierez Estrada publia sa célèbre brochure sur la nécessité d'établir une monarchie au Mexique, les autorités mexicaines s'empressèrent de protester contre cet écrit. Une des premières protestations fut envoyée au Président de la République par le commandant général don Gabriel Valencia.

Le ministre de la guerre, général Almonte, répondit à cette protestation, par une lettre dont nous donnons un passage intéressant :

« Le gouvernement suprême a vu avec satisfaction les sentiments d'indignation et de patriotisme que vous manifestez, dans la note que vous me soumettez, à propos d'un écrit récent. Il vous répond que le président abonde dans vos idées, non-seulement à cause du poste élevé qu'il occupe, poste auquel il est lié par le serment solennel de soutenir le système républicain, mais encore pour marquer sa grande satisfaction d'avoir contribué à l'indépendance nationale. Si nous venions à être privés de ce bien précieux, si, *par impossible*, *nous venions à ressentir les effets d'un projet antinational tendant à établir dans notre pays, une monarchie gouvernée par un prince étranger qui arrivât appuyé par une armée;* que les Mexicains aient de nouveau à combattre cette armée pour reconquérir l'indépendance et la liberté qui leur ont coûté tant de sacrifices, la situation ne serait pas douteuse, car si le héros d'Igualada, avec tous ses titres à la gratitude nationale, a couru à une terrible catastrophe

lors de la mémorable journée de Padilla, combien plus de raisons de vengeance n'aurions-nous pas contre tout autre! *On peut assurer que jamais le Mexique ne serait pacifié s'il venait à être gouverné par un roi, et surtout par un roi étranger. Son trône serait toujours combattu par les républicains du pays et par tous ceux du continent.*

« ALMONTE.

« Mexico, 22 octobre 1840. »

Voilà l'homme qui, vingt-deux ans plus tard, débarquait, le 1er mars, à Vera-Cruz, pour patroner une monarchie au Mexique, avec l'appui des baïonnettes françaises!...

Lorsqu'on apprit à Mexico l'arrivée du général Lorencez, qui était suivi d'Almonte, Haro-Tamariz, Miranda et autres promoteurs du parti monarchique, la consternation fut générale.

D'un autre côté, des journaux français annonçaient ouvertement que l'expédition n'avait d'autre but : que de renverser Juarez, et de nommer Maximilien empereur du Mexique.

Le gouvernement mexicain adressa immédiate-

ment une note aux représentants alliés, leur annonçant sa ferme résolution d'user de son droit, en faisant poursuivre et châtier les ennemis de la nation qui, se trouvant proscrits, pénétraient au Mexique avec des intentions coupables.

Sir Charles Wyke et le général Prim étaient seuls à Orizaba.

Dès qu'ils reçurent cette dépêche, ils l'envoyèrent à l'amiral Jurien et à M. de Saligny, leur faisant savoir que, dans leur opinion, le gouvernement de Mexico était fondé en droit et en justice, et ils leur demandaient l'autorisation de répondre en ce sens. Voyons d'abord ce qui s'était passé depuis le débarquement d'Almonte.

Lorsque le général avait débarqué à Vera-Cruz, il avait fait une visite au comte de Reuus et au commodore Dunlop, et il leur avait avoué, qu'il comptait sur l'appui des trois puissances, pour établir une monarchie au Mexique, sous le sceptre de l'archiduc Maximilien.

Le général Prim avait déclaré formellement au général Almonte que les troupes espagnoles n'appuieraient pas une œuvre, qu'il croyait parfaitement antipathique aux Mexicains, et qui était con-

traire à l'ordre de choses constitué depuis quarante ans, au Mexique.

Mais le général mexicain lui avait répondu qu'il était certain de l'appui des troupes françaises.

En effet, quelques jours après, Almonte, Haro-Tamariz, le père Miranda, arrivaient à Cordova, sous la protection d'un bataillon de chasseurs à pied, avec le général Lorencez.

Dès que le départ, pour Cordova, des émigrés mexicains, à la suite et sous la protection du général Lorencez, fut connu du commodore Dunlop qui se trouvait à Vera-Cruz avec M. de Saligny, le commodore adressa des représentations au ministre de France.

Celui-ci répondit que, pour ce qui concernait le général Almonte, le général Lorencez agissait, en vertu d'ordres directs reçus de l'Empereur.

Ici, il y a confusion en tout de la part des représentants français.

Lorsqu'ils connurent la réponse du ministre de France au commodore Dunlop, le général Prim et sir Charles Wyke allèrent voir le général Lorencez, à son passage à Orizaba, et lui représentèrent que sa conduite était une violation du traité de Londres.

Le croirait-on? Le général ne dit pas un mot des ordres de l'Empereur dont avait parlé M. de Saligny. Loin de là, il proposa de renvoyer Almonte et ses amis à Vera-Cruz!!

Or, dans l'intervalle, l'amiral Jurien, informé, sans doute, par M. de Saligny, que le général Lorencez agissait conformément à des ordres reçus avant son départ, avait écrit au général Prim que le général Almonte était placé sous la protection de la France. Que conclure de tout cela?

Il était désormais évident qu'on voulait en finir, qu'on avait des ordres dans ce sens.

C'est, par un pareil début, que le gouvernement français allait apporter la civilisation chez un peuple qu'il qualifiait de *barbare !*

C'est pourquoi le général Prim écrivait à son gouvernement, « les représentants de la cour de France avaient perdu tout oubli de la considération et de la courtoisie, qui étaient dues à leurs collègues d'Angleterre et d'Espagne. »

N'eût-il pas mieux valu déclarer hautement et tout de suite qu'on était décidé à rompre?

L'amiral Jurien, on le comprend, fut fort embarrassé par la demande d'explications que lui

adressèrent le général Prim et sir Charles Wyke; il ne savait que répondre.

C'est alors que le comte de Reuss se décida le 23 à écrire à l'amiral :

Orizaba, 23 mars 1862.

« Mon cher amiral et noble ami, votre lettre d'hier me fait de la peine, car je vois que c'est un parti pris, soit d'après les ordres de votre gouvernement, soit d'après vos propres inspirations et celles de M. de Saligny, c'est un parti pris, dis-je, de briser la convention de Londres, de ne pas garder les considérations qui sont dues aux puissances signataires et de n'avoir pas le moindre égard envers vos collègues d'ici; et je vous assure, mon ami, qu'une pareille perspective ne me sourit pas le moins du monde.

« L'acte de conduire les émigrés politiques dans l'intérieur du pays, pour qu'ils y organisent la conspiration qui, un jour, devra détruire le gouvernement existant, ainsi que le système politique actuel; un pareil acte, quand vous avancez en amis et quand vous attendez le jour fixé pour les conférences, n'a pas d'exemple, et je n'en reviens pas.

« Si vous avez reçu des ordres de votre gouvernement à cet égard, j'avoue que je ne reconnais plus la sagesse, la justice ni la grandeur de la politique impériale, comme je ne reconnais pas non plus le haut esprit de conciliation de l'empereur envers l'Angleterre et l'Espagne. Car je suis désolé de vous le dire, mon ami, mais il le faut, la politique que vous vous proposez de suivre au Mexique, au mépris de la conférence, puisque vous n'avez pas le devoir de la consulter dans une affaire aussi grave, donnera le fâcheux résultat, d'après mon avis, de refroidir les relations amicales de l'Angleterre et de l'Espagne envers la France, et personne au monde n'en sera plus peiné que moi, parce que personne au monde n'a plus de vénération et de respect que moi pour l'Empereur, ni personne ne lui est plus noblement attaché, ni personne n'aime davantage la France et les Français.

. . . .

« PRIM. »

Dans l'entrevue qu'avaient eue, à Orizaba, les plénipotentiaires anglais et espagnols avec le général Lorencez, ils avaient cherché à le convaincre

que nul parti monarchique n'existait dans le pays. Mais le général ne trouvait qu'une seule chose à leur répondre, c'est que ses informations, et celles de son gouvernement, étaient tout à fait contraires à celles qu'ils pouvaient avoir prises eux-mêmes!

Ne voulant rien épargner pour empêcher le Gouvernement français, et surtout l'Empereur, pour lequel il avait une affection toute particulière, de s'engager dans une affaire si problématique et si pleine de périls, le général Prim se rendit à Tehuacan, le 27, pour y conférer avec l'amiral Jurien et le général Lorencez.

Toutes ses paroles, toutes ses prières furent inutiles.

Les ordres venus de Paris étaient formels.

Almonte avait raison : il avait l'appui des troupes françaises.

L'illusion était si grande chez l'amiral Jurien, qu'il ne craignit pas, à Tehuacan même, d'affirmer aux représentants d'Angleterre et d'Espagne, qu'ils recevraient, dans très-peu de temps, des ordres formels pour s'associer au plan français.

C'est dans cette illusion qu'on doit trouver l'explication de la conduite de ce loyal officier, incapable d'une fourberie.

Trop intelligent pour ne pas comprendre la gravité des nouvelles mesures prises, soucieux de mettre son honneur à l'abri de toute attaque, et comprenant fort bien que, dès lors, toutes les conventions étaient déchirées, l'amiral annonçait son intention de reprendre les positions qu'il avait, avant la signature des préliminaires de la Soledad. Il n'agissait cependant ainsi qu'avec regret et avec répugnance sans doute.

Ces sentiments de l'amiral ressortent évidemment des quelques mots suivants, que nous trouvons dans sa dépêche, datée du 24 mars, adressée à S. Ch. Wyke et au comte de Reuss :

« En vertu d'instructions *directement transmises au général commandant le corps expéditionnaire*, ces hommes (*les émigrés*) ont obtenu la protection de notre drapeau.

« Le soussigné ne peut que ratifier ce qui a été fait à cet égard, *sans sa participation*. JURIEN. »

C'était plus qu'une excuse, on le voit clairement, c'était l'expression d'un regret.

Cette brusque décision de l'amiral de revenir à

Paso del Macho, sans avoir consulté ses collègues, était de nature à tout compromettre.

Il fallait aviser aux moyens de sortir de cette situation intolérable.

Les ministres anglais et espagnols proposèrent une conférence dernière à Orizaba, pour que chacun sût à quoi s'en tenir, et adoptât des mesures convenables, suivant la nouvelle tournure que prendraient les choses.

Cette conférence eut lieu le 9 avril, six jours avant le terme fixé par la convention de la Soledad, pour traiter avec le gouvernement mexicain!

Un procès-verbal très-circonstancié de cette séance a été dressé et publié.

On sait que l'embarquement des Espagnols et des Anglais y fut décidé.

Du reste, le gouvernement anglais, qui prévoyait déjà ces complications, dans le courant du mois de mars, envoyait, par dépêche du 11 de ce mois, l'ordre d'embarquer sur leurs vaisseaux les quelques soldats de marine dont elle avait autorisé le débarquement.

L'influence de M. de Saligny l'avait emporté!

Rien ne lui avait coûté pour cela.

Il n'avait pas craint de faire croire, qu'il avait failli être victime d'une tentative d'assassinat [1], et, pour donner plus de poids à son accusation, il avait fait constater l'attentat par quelques membres complaisants du corps diplomatique.

Du reste, M. Wagner, ministre de Prusse, ne lui écrivait-il pas à Vera-Cruz :

« Les Français ont hâte de voir occuper la ville, et l'idée de voir établir une monarchie sous un prince étranger gagne rapidement du terrain.

« WAGNER. »

Est-ce que Juarez a été chassé de Mexico, quand la brigade du général de Bertier en était séparée par deux étapes?

Est-ce qu'il y a eu une seule émeute à Mexico, contre le gouvernement même, après la chute de Puebla et lors de la marche des Français sur la capitale?

1. Une enquête sérieuse a été faite par le gouvernement mexicain. Il en ressortit que M. de Saligny n'avait été l'objet d'aucune attaque.

Cette enquête a été publiée en 1861 chez M. Dentu sous le titre : *Enquête et sentence judiciaire sur la plainte de M. de Saligny.*

Combien plus véridique était M. Corwin, le ministre américain, qui écrivait :

« Juarez est la personnification du principe, pour le maintien duquel le gouvernement libéral a combattu pendant trois ans. CORWIN. »

Or, la position de M. Corwin était bien plus considérable, au Mexique, que celle de MM. Wagner et de Saligny.

Veut-on savoir comment le ministre de France calculait le montant de ses réclamations, et pourquoi sir Charles Wyke ne pouvait les admettre?

Lisons la dépêche du ministre anglais au comte Russell :

19 janvier 1862.

« . . . .

« M. de Saligny fixe le montant des réclamations non réglées à 12 millions de dollars, en disant qu'il ne les avait pas examinées, comme il aurait dû le faire il y a un an.

« Mais son gouvernement lui ayant donné l'ordre d'indiquer quelques sommes... Il avait indiqué la somme ci-dessus mentionnée, comme étant celle

qu'il considère *comme approximative de leur valeur, à un ou deux millions près.*

« Maintenant, il est évident que c'est une manière très-libre de traiter des questions comme celles-ci, d'autant que la demande porte que cette somme, ainsi que d'autres sommes réclamées, soient payées *sans discussion* par le gouvernement mexicain.

. . . .

« C. Wyke. »

C'est ainsi qu'on établissait les griefs qui devaient causer une intervention armée au Mexique ; c'est là, pour nous servir du langage même de M. Thouvenel, ce que les armes françaises allaient y venger, et l'objet de la convention du 30 octobre n'était pas autre !

Almonte avait su persuader si bien l'empereur Napoléon de la nécessité de son envoi au Mexique, que Sa Majesté écrivait, en juin 1862, au général Lorencez, les lignes suivantes :

« . . . .

« Vous avez bien fait de protéger le général Almonte, parce qu'il est en guerre avec le gouvernement actuel du Mexique. Napoléon. »

Comment expliquer alors que l'amiral Jurien, à la séance du 9 avril, ait pu dire : que le général Almonte, qui partageait l'opinion générale en Europe, qu'on poussait à la guerre au Mexique, *venait pour prêcher la concorde entre les partis hostiles.*

Et d'abord, de quel droit venait-il accomplir une mission dont s'étaient chargées trois puissances, sans avoir reçu de chacune d'elles un mandat en règle?

Il ne fallait pas livrer les réfugiés mexicains. Là n'était pas le rôle des représentants français. Mais si l'on ne trouvait pas plus sage de les renvoyer hors du territoire mexicain, au moins était-il convenable de les laisser à Vera-Cruz, jusqu'au jour où il eût été prouvé qu'ils ne venaient pas troubler l'ordre que les alliés cherchaient à établir.

Dans la séance du 9 avril, le ministre de France avait déclaré qu'on ne pouvait plus croire aux promesses du gouvernement mexicain, parce qu'il venait d'*assassiner* le général Robles. Quelle était la valeur de cet argument? C'est ce que nous allons examiner avec impartialité.

Le général Robles, considéré comme homme privé, était un des hommes les plus honorables que le Mexique possédât. Il jouissait de l'estime générale.

Mais l'homme politique attentait contre la sûreté de son pays. Il était en correspondance secrète avec M. de Saligny, il tramait, avec ses amis Almonte et Miranda, la chute du gouvernement existant.

Le général Zaragoza le prit, au moment où il allait se joindre à ceux-ci au camp français, pour les aider à renverser Juarez.

Le général mexicain le fit fusiller à San Andres Chalchicomula.

La lettre suivante démontrera avec quelle inconséquence on s'est servi du terme d'*assassinat*, pour faire connaître la fin d'un général qui s'apprêtait à aller combattre ses concitoyens, à faire couler du sang, pour le profit d'un ordre de choses chimérique, et au détriment de celui que la nation mexicaine reconnaissait comme légal.

LETTRE DU GÉNÉRAL ROBLES A M. DE SALIGNY.

Guanajuato, 12 novembre 1861.

« Mon estimé ami,

« J'ai eu du plaisir à recevoir votre estimable lettre du 3 octobre, bien que j'aie eu en même temps une impression très-désagréable, en ayant connais-

sance du grand nombre de personnes qui vous doivent la vie et la liberté, ou celles de leurs parents ou de leurs amis, et cela quand vous veniez de me délivrer du danger d'être fusillé traîtreusement. C'est avec un sentiment vrai que je manifeste ma conviction, que la moralité de nos concitoyens est arrivée à un état lamentable. Ils ne sont plus que sous l'influence de la terreur et de l'avarice ; je vous le dis avec franchise, persuadé que vous désirez, comme moi, améliorer l'état du pays sur lequel vous pouvez influer grandement. Seulement, il est nécessaire qu'il ait un gouvernement, mais pas tel que celui qui s'est intitulé ainsi jusqu'à présent. J'ai eu des nouvelles de l'attaque brutale de Porfirio contre vous, laquelle m'a rempli de honte et d'indignation. Il me paraît impossible que même *Juarez et sa clique* aient toléré cela, et je désire ardemment avoir des nouvelles des conséquences de cet acte vil, et des mesures qui ont été adoptées par le corps diplomatique. J'ai cessé de vous écrire pendant quelque temps ; je n'osais pas vous exprimer mon découragement, et que ma seule espérance consistait en ce que les gouvernements d'Europe arriveraient à adopter les seules mesures qui pussent

sauver les intérêts de leurs sujets et ceux du pays même. Les dernières nouvelles que j'ai reçues de quelques-uns de nos amis de la ville de la Havane, et d'Almonte, m'ont rendu l'espérance. Bien que je sois fâché de n'avoir pas reçu de nouvelles directes de vous, j'avais la persuasion qu'il n'y avait rien ou peu de chose à attendre de M. Doblado. Il espérait et il attendait tout de la destruction mutuelle de Juarez et de Marquez, il croyait peut-être, qu'après le triomphe de l'un et de l'autre, il serait appelé légalement au pouvoir, et que tous le recevraient comme un sauveur. D'après les nouvelles que je reçois de ses amis, il s'est décidé à se mettre immédiatement en scène. Quand il croyait que les Espagnols pourraient venir seuls, il était pour la résistance énergique; mais depuis qu'il a appris que les trois puissances agissent d'accord, il s'est décidé à se mettre à la tête du gouvernement et de l'armée pour traiter avec les alliés. A ce qu'il paraît, il espère un bon résultat des négociations et conclure une convention pacifique à des conditions favorables; il croit que les gouvernements européens s'engageraient à soutenir sa candidature, s'il convenait d'accomplir fidèlement les traités et d'acquitter

les réclamations pendantes dans un terme donné. Vous connaissez les probabilités du succès mieux que moi, *et j'incline à croire que les nations de l'Europe, s'étant décidées à intervenir dans les affaires mexicaines, elles sont convenues auparavant de l'ordre du gouvernement qui doit être établi ici.* Doblado est appuyé dans ses espérances d'un arrangement amical avec lui, par le vice-consul anglais en cette ville; on dit aussi qu'il est assuré de l'appui de M. Corwin, et que ni l'Angleterre ni les États-Unis n'accepteront une autre espèce de gouvernement qu'un très-libéral. Comme vous pouvez bien le supposer, le vice-consul ici n'a que les vues de sir Charles (Wyke). Doblado espère monter au pouvoir; mais, si ce n'est pas possible, il fera usage de la force. Il tâche de concentrer à Queretaro cinq ou six mille hommes, et cherche à se procurer un emprunt d'un demi-million; ces troupes sont telles que je n'en envierais pas le commandement. Mais il est besoin de peu de chose pour battre Juarez. Le plan de Doblado a un grand avantage : c'est la protection inévitable des étrangers, lors même qu'ils croient qu'il les protége toujours volontairement.

« Je n'ai été recherché ni consulté en rien, et je

me tiens soigneusement éloigné de tout compromis. J'ai à rester ici encore quelques jours jusqu'à l'arrivée d'une personne que l'on attend ici de la frontière. Je considère, comme étant de la plus grande importance, que ces gens soient bien instruits du véritable état des choses, et qu'ils établissent un système uniforme d'opérations ; immédiatement après, je m'approcherai de la capitale. »

Et encore M. de Saligny a-t-il dit, au sujet de cette lettre, que le général dut être fort réservé, à cause du danger qu'il y avait à correspondre.

Le voilà donc ce citoyen qui, pour nous servir des paroles de M. Billault, le 26 juin 1862, « allait apporter à la manifestation de la volonté nationale son concours loyal et généreux!... »

Désormais, nul doute ne peut subsister sur le principe de cette intervention. La France et l'Espagne avaient été séduites depuis longtemps par les réfugiés mexicains Guttierez de Estrada, Miranda, Hidalgo et autres.

Toutes deux avaient eu la pensée de renverser le gouvernement de Juarez, et d'établir une monarchie au Mexique :

La première, au bénéfice de Maximilien d'Autriche.

La seconde, au bénéfice d'un prince de Bourbon.

On peut même voir, d'après les récits que nous avons faits, que l'Espagne entraîna tout d'abord la France.

Plus tard, des intérêts puissants de toutes sortes surgirent de cette question ; l'Espagne, se voyant dépassée, se dégagea.

Quant à l'Angleterre, tout lui était indifférent, hors le payement de ses créances. Elle assistait impassible au steeple-chase monarchique de ses deux alliées, sans y prendre part et sans se préoccuper du résultat. Monarchie ou république, peu lui importait, pourvu qu'elle fût payée.

C'est, à cette condition seule, qu'elle consentit à signer la convention de Londres avec la France et l'Espagne.

La conférence du 9 avril brisa le dernier anneau de la chaîne qui unissait les trois puissances européennes, et le gouvernement français se trouvait dès lors, seul, en présence de la question mexicaine!



CHAPITRE IV.

Commencement des hostilités. — Échec de Puebla. — Occupation d'Orizaba.

Le rôle de la diplomatie était terminé.

Les Espagnols et les Anglais étaient embarqués.

Le sort du gouvernement mexicain allait se décider par les armes.

Cependant les plénipotentiaires français, avant d'entamer les hostilités, adressèrent, le 16 avril, au gouvernement mexicain une proclamation dont nous donnons les extraits qui suivent :

« Mexicains,

« Nous ne sommes point venus ici pour prendre parti dans vos divisions ; nous sommes venus pour les faire cesser.

. . . .

« Entre lui (le gouvernement de Juarez) et nous la guerre est déclarée aujourd'hui, mais nous ne confondons pas le peuple mexicain avec une minorité oppressive. . . . . Nous n'avons d'autre but que d'inspirer à la portion honnête et paisible du pays, c'est-à-dire aux neuf dixièmes de la population, le courage de faire connaître ses vœux.

. . . .

« Que les hommes, trop longtemps divisés par des querelles qui n'ont plus d'objet, se hâtent de venir à nous. Ils ont entre les mains les destinées du Mexique. Le drapeau de la France a été planté sur le sol mexicain, ce drapeau ne reculera pas; que les hommes sages l'accueillent comme un drapeau ami! que les insensés osent le combattre!

« De Saligny.

« Jurien. »

Juarez ne pouvait plus douter, après le 9 avril, des résolutions hostiles prises par les plénipotentiaires français contre lui.

Le 12 avril, il décrétait des mesures de salut public :

« Tous les Mexicains de 21 à 60 ans peuvent être requis, sans exception, pour le service de la patrie et pour repousser l'étranger.

« Les gouverneurs sont autorisés des États à lever des guerillas ; mais à cette condition, que les guerillas qui seront trouvés à une distance de plus de dix lieues de la frontière de l'ennemi, seront punis et condamnés, comme formant des bandes de voleurs.

« Toutes les personnes qui fourniront assistance quelconque à l'ennemi, seront exécutées comme traîtres.

« JUAREZ. »

La proclamation du 16 trouva donc le gouvernement de la République, préparé à faire la guerre et à défendre l'indépendance de la patrie.

La proclamation des plénipotentiaires français fut suivie de celle du général Almonte, qui parut le 17. Elle était assez insignifiante ; le général engageait les Mexicains à avoir confiance en lui, en l'armée

française, en l'empereur Napoléon, toujours « pour constituer un gouvernement stable et honnête. »

Il protestait de son désintéressement !

Ces protestations ne l'empêchèrent pas de se laisser proclamer, par ses amis, chef suprême de la nation mexicaine, sous prétexte que la population de Cordova et celles des points occupés par les troupes françaises s'étaient *prononcées* en sa faveur, et lui conféraient ce titre. Dès ce moment, il nommait à des emplois, il faisait des décrets, — il avait des ministres ! Les représentants français reconnaissaient déjà un chef à la nation mexicaine ! !

Les conventions de Londres et de la Soledad étaient déchirées. Almonte ne perdait pas de temps pour en anéantir les derniers morceaux.

On ne devait pas tarder de reconnaître en France combien grande était cette faute ! Nous verrons plus tard comment, et dans quels termes, le général Forey voulut la réparer.

M. de Saligny avait prétendu que Juarez n'en avait pas pour plus de quinze jours à Mexico. Il fallait, disait-il, marcher promptement. Du reste, n'avait-il pas écrit déjà au maréchal Serrano, que le gouvernement mexicain ne pourrait pas opposer plus de

4000 hommes de gardes nationales aux alliés, quand le gouverneur de Cuba affirmait, de son côté, qu'il était impossible « de se hasarder à faire un pas dans l'intérieur du Mexique sans avoir 25 000 hommes ? » Le ministre de France répétait tout haut, au contraire, qu'avec un bataillon il traverserait le Mexique d'un bout à l'autre.

Et puis ne devait-on pas se soulever partout à l'approche des Français ?

Le 26 mars, le général Lorencez prit le commandement en chef du corps expéditionnaire, et il adressa le même jour une proclamation à ses soldats, pour leur apprendre qu'il était le nouveau chef désigné par l'Empereur.

Après la conférence du 9 avril, quand tout espoir d'un accord entre les plénipotentiaires fut perdu, le général en chef avait quitté Tehuacan et s'était porté à Cordova, avec toutes ses forces.

Soudain, le 19, un ordre du jour annonce aux troupes que la vie de leurs 400 camarades, qui sont dans les hôpitaux d'Orizaba, est menacée. Le général en chef a reçu, du général mexicain Zaragoza, une lettre qui lui fait tout craindre.

« En avant donc, au secours de vos camarades, » s'écrie le général Lorencez.

Et le lendemain, la première étape de l'expédition du Mexique était faite !!

Au lieu de revenir en deça de Chiquihuite, comme le voulait la convention de la Soledad, on partait de Cordova.

Il est bien regrettable que le mouvement de retraite n'ait pas été opéré avant et même malgré l'arrivée de la lettre du général Zaragoza. Cette violation des traités est sans excuse.

En effet, si les Mexicains avaient voulu massacrer les malades, rien ne les en empêchait, pendant que les Français faisaient leur marche de Cordova à Orizaba.

Cette marche, par cela même qu'elle était une violation des conventions établies, pouvait, au contraire, faire naître le danger contre lequel le général Lorencez disait devoir ainsi préserver les malades. Mais on n'en était déjà plus à tenir compte des engagements pris!

La ville d'Orizaba était occupée le lendemain.

Le général Lorencez ne tarda pas à y apprendre qu'il devait trouver de la résistance aux Cumbrès et à Puebla.

Confiant dans le courage de ses officiers et de ses soldats, averti par M. de Saligny que ces résistances ne seraient faites que par quelques bandits, qui ne tarderaient pas à prendre la fuite, le général en chef quitta Orizaba le 27, pour aller coucher avec ses troupes, aux pieds des Cumbrès, à Tecamalucan.

Certes, à la vue de ces positions formidables, en face desquelles ils se trouvaient, les soldats français, malgré leur courage et la confiance qu'ils pouvaient avoir en eux, durent se dire, que leur petit nombre viendrait difficilement à bout d'un ennemi, si faible qu'il fût, qui serait décidé à combattre résolûment, pour défendre ces longs et interminables sillons tracés dans les flancs de ces montagnes, et qui servent à arriver à leurs sommets.

Mais les soldats mexicains ne savent pas combattre en rase campagne; comme à presque tous les soldats non aguerris, il leur faut des abris sûrs pour se défendre. De plus, ils avaient affaire à des troupes solides, auxquelles le souvenir des guerres du premier empire, ainsi que ceux des campagnes de Crimée et d'Italie, donnaient un prestige qui décuplait leurs forces. Aussi le passage des Cumbrès fut-il

facilement enlevé le 18, malgré les 6000 hommes et les 18 pièces de canon qui le défendaient, et la petite armée française arrivait, fière de son succès, le 4 mai, au petit village d'Amozoc, presque sous les murs de Puebla. L'attaque de cette ville devait avoir lieu le lendemain.

Nul ne doutait du succès ; on partit gaîment, bien convaincu qu'on ne trouverait aucun obstacle sérieux !

Enfin les hautes tours de la cathédrale de Puebla apparurent. On s'arrêta un instant sur les hauteurs d'Amalucan. L'aspect de cette grande cité était superbe.

Le fort de Guadalupe apparaissait sur la droite, et le clocher blanc de la petite église, vouée au culte de la Vierge des Indiens, se détachait coquettement à l'horizon. A côté de lui, on apercevait le petit fort de Loreto.

Tous deux, sur la hauteur, dominaient la ville.

Les couleurs mexicaines, qu'on pouvait prendre de loin pour les couleurs françaises, flottaient sur les édifices de la ville et sur les forts.

C'est sur ces derniers qu'on devait se porter tout

d'abord, afin de faire du 5 mai une glorieuse date pour les armes françaises.

On avait vaincu aux Cumbrès, qui pouvait douter un instant de la victoire devant d'aussi misérables ouvrages?

Le 99e de ligne resta au convoi qui se composait de 240 lourdes voitures, et les zouaves, les chasseurs à pied, les soldats d'infanterie de marine, ainsi que les fusiliers marins, se portèrent en avant avec l'artillerie.

Le signal de l'attaque fut donné. Les Français montèrent résolûment à l'assaut. Une grêle de balles et de boulets les accueillit. Une lutte s'engagea, des efforts héroïques furent faits de part et d'autre.

Un orage affreux vint mettre fin à ces scènes sanglantes et décida de la retraite des assaillants. Le soir, le général en chef couchait à l'hacienda de los Alanos, presque à portée de canon de Guadalupe, les soldats du corps expéditionnaire campaient autour de leur général.

Les pertes avaient été sensibles!

Les cris de fête, les chants du triomphe des vainqueurs arrivaient jusqu'au camp.

Silencieux, mais impatients de se venger, les

soldats français espéraient une sortie de la place Zaragoza se garda bien de gâter son succès en allant au devant d'une défaite certaine. Il resta derrière les murs de la cité victorieuse, attendant une attaque qui ne devait pas être renouvelée.

Il dut coûter au général Lorencez de rester trois longues et mortelles journées, en vue du champ de bataille qui avait été arrosé du sang français, immobile, sans chercher à venger la mort des braves qui avaient péri victimes, pour ainsi dire, d'illusions que tous, depuis le chef jusqu'au dernier soldat, avaient malheureusement partagées. Si ce général ne déploya pas dans son commandement des talents militaires remarquables, il donna du moins à tous les preuves qn'il possédait une grande âme et un noble cœur, et ceux qui servaient sous ses ordres, sans exception, lui ont donné bien des fois des marques d'une estime rare qu'ils professaient pour lui.

Le général, battu devant Guadalupe, se trouvait aux prises avec la réalité. Elle était cruelle !

L'expédition était faite, lui avait-on dit, réclamée par des populations qui n'attendaient que sa venue pour se soulever.

C'était sa conviction, à son arrivée sur le sol mexicain, comme c'était, en France, la conviction de l'empereur Napoléon.

Il n'en pouvait être autrement pour qu'il osât se lancer impunément loin de sa base d'opérations, avec un aussi faible contingent que celui dont il disposait.

Loin de trouver ces sympathies, ces acclamations promises, il rencontrait partout des résistances.

Il en était venu à bout au Fortin, aux Cumbrès; il était arrêté à Puebla.

Que devenaient les affirmations de M. de Saligny et des protégés de la France Almonte, Hidalgo, Miranda, La Bastida et autres?

Le pays était donc hostile à une intervention au lieu de lui être favorable?

Toutes ces pensées durent traverser l'esprit du commandant en chef.

Attaquer de nouveau Puebla! Dans quel but? Telle est la question qu'il dut tout naturellement s'adresser.

Risquer les chances d'un nouvel insuccès qui pouvait l'affaiblir, au point de ne plus pouvoir

opérer une retraite dans des conditions favorables; s'exposer ainsi à une déroute? En admettant même qu'il réussît et qu'il prît la ville, que pouvait-il faire ensuite? Pouvait-il marcher sur Mexico? La chose n'était pas un seul instant admissible.

Il n'y serait arrivé, en tant qu'il y fût arrivé, qu'épuisé par des pertes successives, sans moyens de se ravitailler, sans moyens de réparer ses pertes.

Est-ce ainsi qu'il pouvait aller renverser le gouvernement de Juarez?

Est-ce ainsi qu'il pouvait aller demander l'exécution d'un ultimatum?

Le bon sens commandait au général de revenir sur ses pas, de se fortifier sur un point, de rendre exactement compte de la situation à l'Empereur et d'attendre.

A Orizaba, les troupes étaient hors d'atteinte du vomito, et l'on était cependant assez près de Vera-Cruz pour se ravitailler.

On pouvait s'y mettre à l'abri des attaques d'un ennemi, qui éviterait sans nul doute de courir les chances d'un combat, puisqu'il n'osait déjà essayer de profiter de sa victoire. Tout plaidait pour Orizaba.

Le général donna le signal de la retraite, et le 9, les troupes repassaient par le village d'Amozoc, d'où elles étaient parties joyeuses, le 5 au matin, pour aller à la victoire!! Cette résolution prise par le général Lorencez lui fait d'autant plus d'honneur, qu'elle était pour lui plus cruelle à prendre. Pendant cette marche lente et rendue difficile par suite de la nécessité de traîner et de protéger un long et lourd convoi, la cavalerie de Carbajal se montra quelquefois pour inquiéter la retraite; mais l'attitude énergique des soldats français fit reculer le général mexicain, et il se tint toujours à une grande distance.

Le général Marquez cherchait à faire sa jonction avec les troupes françaises; il venait mettre sa cavalerie à la disposition du général français.

Près d'Aculcingo, dans un endroit appelé la Barranca Secca, il fut coupé par l'armée de Zaragoza qui débouchait des Cumbrès.

Le combat s'engagea, et Marquez eût infailliblement succombé sous le nombre, s'il n'avait reçu le secours que lui envoyait le général Lorencez.

Le commandant Lefebvre arrivait avec un bataillon du 99e de ligne.

Ces troupes n'avaient pas pris part à l'assaut de Guadalupe, elles étaient restées à la garde du convoi.

Fiers de pouvoir venger leurs camarades, les soldats du bataillon du commandant Lefebvre se précipitent sur l'ennemi à la baïonnette.

En peu d'instants, l'armée de Zaragoza était mise en déroute. Elle abandonnait huit cents fantassins et quatre cents cavaliers, qui étaient faits prisonniers.

Cet heureux succès adoucit un instant les regrets bien cuisants qu'une retraite douloureuse avait fait naître dans tous les cœurs des officiers et des soldats français.

Le 19 mai, le corps expéditionnaire s'installait définitivement à Orizaba, pour attendre de nouveaux ordres.

Le 21 mai, le général Lorencez adressait à ses troupes, pour les féliciter de leur courage et du succès de la Barranca Secca, une proclamation dans laquelle une sombre tristesse perçait à chaque ligne, à côté du mâle courage que son âme élevée avait su conserver sans cesse, même aux moments les plus critiques.

Un seul passage suffit pour faire voir à quel point était profonde la blessure que lui avait causée l'échec de Puebla :

« Votre marche sur Mexico a été arrêtée par des obstacles matériels auxquels vous deviez être loin de vous attendre, d'après les renseignements qui vous avaient été donnés : on vous avait cent fois répété que la ville de Puebla vous appelait de tous ses vœux, et que sa population se presserait sur vos pas pour vous couvrir de fleurs.

« C'est avec la confiance inspirée par ces assurances trompeuses que nous nous sommes présentés devant Puebla. Cette ville était hérissée de barricades et dominée par une forteresse où les moyens de défense avaient été accumulés.

« LORENCEZ. »

M. de Saligny et Almonte étaient à Orizaba dans une position, on le devine, bien difficile, en présence du général en chef et du corps expéditionnaire !

Comme par un pressentiment fatal, on avait envoyé d'Europe des secours au général Lorencez.

Le général Douai, qui jouissait d'une haute répu-

tation militaire et d'une grande énergie, était parti pour aller seconder le général en chef et pour lui succéder, au besoin, en cas d'accident.

Il débarquait, le 16 mai, à Vera-Cruz pour y apprendre la nouvelle de l'insuccès de Puebla, et, le 10 juin, il arrivait à Orizaba.

Peu de jours après, il devait rendre de grands services à son chef.

S'inspirant, sans doute, de cette pensée que la déroute de la Barranca Secca avait guéri les Mexicains de toute tentative agressive, le général Lorencez avait cru inutile d'occuper militairement le Cerro Borrego qui dominait Orizaba, et du haut duquel une artillerie ennemie rendrait inévitablement intenable la position de ses troupes dans la ville. Zaragoza avait compris cette faute et il voulut en profiter.

Pendant qu'il faisait opérer à Ortega, à la tête de deux mille hommes, une marche pénible sur les crêtes des montagnes pour arriver jusqu'au Cerro Borrego, il s'avançait lui-même, sans déguiser sa marche, sur la route de Puebla à Orizaba, pour attaquer l'ennemi par la porte de Puebla.

Le coup était habile. S'il eût réussi, c'en était

fait de la plus grande partie du corps expéditionnaire.

Dieu protégea les aigles françaises. Dans la nuit du 13 au 14 juin, le colonel L'Heriller, du 99ᵉ de ligne, fut prévenu que les troupes mexicaines faisaient leur apparition sur le Cerro Borrego.

Il donna immédiatement l'ordre au capitaine Détrie de se porter sur ce point.

Pour y arriver, il fallait passer par des chemins inaccessibles, effrayants.

Le courage des braves petits soldats du 99ᵉ surmonta tous les obstacles. Arrivé au sommet, le capitaine Détrie se trouvait en face de toute l'armée d'Ortega.

Pendant qu'il s'apprêtait à combattre, il faisait prévenir un de ses camarades, le capitaine Leclère, de lui porter secours, et, à la tête de son faible détachement, il se précipitait sur l'ennemi qui, surpris et croyant avoir affaire à des forces considérables, s'enfuit, abandonnant une foule de morts, de prisonniers et une grande partie de son matériel.

Le lendemain, le général Douai repoussait une

attaque de Zaragoza à la porte de Puebla; le général républicain battait en retraite dans la nuit du 14 au 15 mai.

Il revenait à Puebla, où il devait mourir du typhus, à la fleur de l'âge, le 8 septembre 1862.

Cette attaque fut la dernière; les Mexicains ne s'occupèrent plus désormais que de fortifier Puebla, tandis que le général Lorencez attendait les ordres qui devaient lui arriver de France.

La faute qu'il avait commise, en n'occupant pas le Cerro Borrego, ne manqua pas d'être exploitée par ses amis.

M. de Saligny a, plus tard, cherché à prouver, dans un long mémoire qu'il écrivait à Mexico et qu'il appuyait de témoignages de plusieurs habitants de Puebla, qu'il suffisait à l'armée française d'entrer dans cette ville, en passant hors d'atteinte des forts de Guadalupe et de Loreto, pour s'en rendre maître et y recevoir fleurs et ovations promises!... Nous ne savons pas à qui il l'a adressé, ou s'il l'a remis à quelqu'un.

Il s'est décidé, sans doute, à garder pour lui ce travail, et bien il a fait.

La nouvelle de l'échec du 5 mai vint surprendre

l'Empereur et ses ministres, au moment où ils croyaient le général Lorencez à Mexico.

On se rappelle l'émotion que produisit cette nouvelle.

M. Billault chercha dans son éloquence les accents les plus patriotiques, pour démontrer que la France ne pouvait pas rester sous le coup d'un échec. Il fallait le venger.

Le Corps législatif vota, sur la demande du ministre, l'envoi de trente mille hommes sous les ordres du général Forey.

On avait commencé en janvier avec deux mille hommes; à la fin de l'année, la France avait près de quarante mille hommes au Mexique ! !



CHAPITRE V.

Envoi du général Forey. — Siége et prise de Puebla. — Entrée à Mexico. — Assemblée des notables. — La régence de l'Empire

Le 27 janvier 1862, l'Empereur avait ouvert la session du Corps législatif, et il s'était exprimé ainsi, à propos du Mexique :

« .... Nous ne serions en lutte avec personne, si, au Mexique, les procédés d'un gouvernement sans scrupule ne nous avaient obligés de nous réunir à l'Espagne et à l'Angleterre, pour protéger nos nationaux et réprimer des attentats commis contre l'humanité et le droit des gens. »

La candidature de l'archiduc Maximilien était encore alors, on le voit, tenue soigneusement secrète.

Réprimer des attentats contre le droit des gens, tel était le but avoué de l'expédition.

Après le renvoi de M. Pacheco de Mexico et la publication du décret du 17 juillet qui suspendait pour deux ans le payement des réclamations étrangères, le président Juarez avait envoyé en Europe un personnage mexicain, M. de La Fuente, qui était chargé d'expliquer aux cours de Paris et de Madrid la conduite du gouvernement républicain.

Ce ministre n'avait pu pénétrer auprès de M. Thouvenel que pour être éconduit fort sévèrement.

Toutes relations avaient, dès lors, cessé entre M. de La Fuente et le ministre des affaires étrangères, lorsque, dans le mois de mars 1862, au moment de prendre ses passeports pour retourner au Mexique, le plénipotentiaire de Juarez adressa à M. Thouvenel une dépêche que, malgré son étendue, nous croyons devoir publier complétement.

Cette pièce est un document historique des plus remarquables et des plus précieux. Nous en réclamerons la scrupuleuse lecture.

M. DE LA FUENTE A M. THOUVENEL.

Paris, ce 7 mars 1862.

« Monsieur le ministre,

« Ce n'est qu'après un long délai, et par suite des obstacles qu'a rencontrés la correspondance directe de cette légation avec le gouvernement mexicain, que j'ai reçu les instructions demandées par moi au sujet de ma règle de conduite vis-à-vis du gouvernement de l'empereur. Son Excellence a non-seulement approuvé l'acte par lequel j'ai suspendu les relations diplomatiques avec le gouvernement français, — relations qu'il avait lui-même rendues impossibles, — mais elle a même reconnu la justice de mes observations, sur le déshonneur qui résulterait pour la république, à maintenir dans ce pays une légation réduite à écouter en silence les plus atroces insultes et les plus humiliantes déclarations dirigées contre le gouvernement et le peuple du Mexique; une légation qui ne pouvait agir en rien pour le rétablissement de la bonne intelligence, entièrement détruite, quand la paix devint impossible, par suite de la résolution prise de renverser les institutions républicaines au Mexique, et de leur

substituer une monarchie au bénéfice d'un prince étranger. Un tel dessein apparaissait clairement, avant d'être confirmé par les documents officiels publiés récemment à Paris et à Londres. Quand je fus convaincu de la vérité de ces rumeurs, j'aurais dû immédiatement demander mes passeports à Votre Excellence, si je n'avais pas été retenu par le louable espoir que nourrissait encore mon gouvernement de pouvoir conclure une convention avec M. de Saligny, et, plus tard, par la proclamation lancée par Son Excellence le président, à cause de l'inique invasion du territoire de la république faite par les Espagnols, en violation de toutes les règles de la loi des nations. Par cet acte public, Son Excellence offrit d'accéder à toutes les propositions raisonnables que pourraient faire les agresseurs, s'obligeant elle-même à résister, par tous les moyens possibles, à toutes celles qui seraient injustes ou humiliantes pour la république. Cette politique m'a prouvé que, même jusqu'au bout, mon gouvernement a laissé la voie ouverte aux négociations. Ce n'était pas à moi de la fermer par quelque acte qui me fût propre.

« Mais la règle de ma conduite officielle est main-

tenant fixée, et, me conformant aux ordres exprès de mon gouvernement, je déclare par la présente à Votre Excellence que je dissous la légation mexicaine en France, et que la protection des sujets mexicains est confiée aux bons offices de S. E. M. Galvez, ministre du Pérou à la cour de l'empereur des Français. Je vous serai donc obligé, monsieur le ministre, de vouloir bien me procurer des passeports pour quitter la France, pour moi, pour mon second secrétaire, M. Marcelino Orozco, et les membres de ma famille.

« Par respect pour la justice et la dignité de mon gouvernement, je dois faire quelques observations concernant cette détermination, qui a été si longtemps justifiée, qu'elle pourra paraître plutôt tardive que précipitée.

« La France a cru devoir employer la force contre le Mexique ; dès lors la diplomatie n'a rien à faire dans cette question.

« Toutefois, si l'on demande quelle a été la cause du commencement des hostilités, on peut répondre que les motifs ouvertement énoncés ne sont pas les véritables, et qu'il faut aller plus loin pour rechercher le premier mobile de la rupture.

« Dès le principe, M. de Saligny assigna, comme un motif pour rompre les relations avec le gouvernement mexicain, la loi qui décida de suspendre pendant trois ans le payement de la dette étrangère Mais le gouvernement mexicain ne nia pas ses obligations ; il différa seulement leur accomplissement sous la pression d'une impérieuse nécessité reconnue par tous, même par M. de Saligny, comme cela est prouvé par ses dépêches à Votre Excellence. On n'eut recours à la suspension des payements, que quand furent épuisées toutes les sources ordinaires et extraordinaires de la richesse publique. On n'en vint enfin à cette dure extrémité, qu'après avoir offert aux créanciers étrangers un arrangement que ceux-ci crurent satisfaisant, et qui ne fut pas mis à exécution, par la seule raison que des obstacles furent interposés par M. de Saligny, au nom des créanciers Français, ce qui prouve qu'il était résolu de toute façon à garder, dans ses propres mains, le pouvoir de rompre avec le gouvernement mexicain.

« L'abrogation de cette loi fut la seule condition imposée par M. de Saligny pour la reprise des relations diplomatiques avec le gouvernement de la république. Etait-il donc nécessaire d'en venir à de

telles extrémités, et d'exercer une telle rigueur en traitant une nation ruinée par la guerre civile? Quel puissant intérêt la France avait-elle au payement, par versements successifs de moins de 200 000 dollars, du montant de sa dette reconnue? A-t-elle agi ainsi envers d'autres nations qui sont bien loin de se trouver dans une situation aussi déplorable que celle du Mexique? Et n'eût-il pas mieux valu, n'eût-il pas été plus en conformité avec les principes de justice et d'équité, d'accorder un peu de répit à une puissance amie adonnée à l'œuvre de sa régénération sociale et de l'extermination du brigandage, œuvre de profond intérêt aussi bien pour les Mexicains que pour les étrangers? Dans quel but pouvait-on juger équitable de rallumer une guerre civile, désastreuse au commerce et aux intérêts des sujets français au Mexique, en ayant pour objet le renversement du gouvernement et la ruine de ses entreprises dignes d'éloges? Une telle animosité, pour des motifs pécuniaires, contre une nation épuisée, renferme quelque chose de si excessif, de si inusité, qu'on doit imaginer une autre raison, afin de justifier l'expédition. Si l'on doit ajouter foi à de récents rapports officiels,

ce qui était dû aux sujets français et dont le payement était réservé par la loi de suspension, tire son origine de la réparation des préjudices commis contre leur personne et leurs intérêts.

« Mais personne ne sait mieux que Votre Excellence, monsieur le ministre, que notre dette envers la France a été payée par le gouvernement de M. Juarez, même quand la France reconnaissait M. Miramon comme président du Mexique (situation peut-être unique dans l'histoire, où le titre et l'honneur sont accordés à un parti, tandis que les frais sont à la charge de l'autre). Vous savez qu'au milieu d'une guerre civile allumée par le gouvernement reconnu par la France, le président constitutionnel, M. Juarez (le chef du gouvernement non reconnu), a payé la dette française avec une ponctualité telle, et ce même payement était si avancé, qu'il ne manquait plus qu'environ 200 000 dollars pour acquitter la dette, et que, par conséquent, le gouvernement constitutionnel méritait quelques égards lorsque, cédant à une insurmontable et évidente nécessité, il suspendit le payement pour un temps. Y eût-il même quelques plaintes à énoncer sur cette dette relative à la France, on ne pourrait

nier encore, d'après les considérations ci-dessus énumérées, que cette suspension n'était pas une raison pour pousser les choses à de telles extrémités. — Mais qu'il me soit aussi permis de vous témoigner, monsieur le ministre, que la dette en question, comprenant, suivant les conventions et des déclarations postérieures, toute espèce de responsabilités, même des affaires d'agiotage, il n'était ni loyal ni juste de l'assigner comme la seule source de ces iniquités et de ces préjudices.

« Qu'il me soit permis, monsieur le ministre, d'exprimer mon étonnement, en apprenant de vous que le gouvernement de l'empereur a des millions à réclamer de celui du Mexique. Mais à quel titre? Sur quelles preuves? Personne n'en sait rien. Nulle discussion ne peut avoir lieu sur ce sujet, faute de données précises, et cependant la guerre commence. Mon gouvernement nie avoir contracté avec M. de Saligny l'engagement verbal dont parle ce ministre pour le compte des 40 000 dollars de la convention Pénaud ; et ce n'est pas la première fois que des contradictions ont surgi dans les relations de M. de Saligny avec le gouvernement mexicain. Je voudrais bien supposer, que les mauvaises dispositions de

M. de Saligny contre ce gouvernement ne doivent pas être prises en considération, et j'ai déjà eu l'honneur d'indiquer à Votre Excellence ces mauvaises dispositions, qui, très-prononcées dans sa correspondance avec vous, le sont encore bien plus dans sa correspondance avec le gouvernement mexicain. Je suis tenu de supposer que ses assertions sont jugées par vous dignes de crédit, comme le sont par moi celles de mon gouvernement; mais il en résulte que le Mexique ne peut plus désormais cultiver des relations amicales avec ce ministre, en voyant que celles-ci deviennent impossibles, quand l'une des deux parties a porté contre l'autre une accusation de fausseté. Dans un tel cas, Votre Excellence doit le savoir, la simple considération due au gouvernement d'une puissance amie exige le rappel du ministre.

« Toutefois, il est vrai que quand on désire mettre fin à toutes relations amicales, par une rupture et par la guerre, les considérations pacifiques sont hors de saison.

« Dans ces documents on assigne à la guerre d'autres motifs, basés sur le manque de sécurité pour les sujets français résidant au Mexique, et M. de

Saligny a fourni une liste de vingt-trois outrages commis sur leurs personnes et leurs propriétés, durant l'espace d'environ neuf mois.

« Un mot au sujet de cette liste. La plupart des crimes signalés peuvent seulement être imputés aux bandes réactionnaires, contre lesquelles le gouvernement est activement en guerre. Dans le rapport de ces excès, il manque clairement un fait essentiel, le détail des circonstances qui pourraient entièrement changer ou modifier le cas. On ne sait pas à quelles sources le ministre a puisé son information, ce qui ne manque pas d'importance dans une question d'actes commis à de si grandes distances. Il n'y a pas la moindre preuve ni les plus vagues indications, qu'on ait exigé du gouvernement mexicain de donner satisfaction, dans des cas où elle était due, suivant la loi des nations, et on ne prétend pas qu'elle ait jamais été refusée. Il n'y a rien qui autorise une pareille supposition, le gouvernement ayant toujours montré sa disposition à faire ce qui est juste dans des demandes de cette nature.

« Dans un différend si déplorable, je ne me lasserai pas d'invoquer les principes et les usages qui guident les relations internationales de toutes les

nations, à l'égard des crimes en question, quoique je puisse m'apercevoir que ces usages ont été mis de côté, en ce qui regarde le Mexique. Toutefois, ce n'est pas seulement un droit, mais bien un devoir de protester contre l'emploi de la force comme remplaçant de la raison et de la justice. Ces dernières peuvent souvent se faire entendre dans les conseils des gouvernements qui les négligent. En tous cas, elles exaltent le caractère d'une nation qui peut les reconnaître et se battre pour elles. Ainsi donc, monsieur le ministre, étant donnés ces règles et ces usages, il est clair qu'en employant tous ses efforts, comme fait le gouvernement mexicain, pour empêcher et punir de tels crimes, nul gouvernement n'en subit la responsabilité ni sa réputation n'en souffre, et le poids de la guerre ne peut en aucune façon tomber sur lui ni lui être imputé. Avec quelle justice peut-on accuser le gouvernement de violer les lois de l'humanité, quand la nation qu'il gouverne, étant troublée par la guerre civile, il se commet certains méfaits dans son territoire contre la sécurité des naturels du pays et des étrangers? Assurément, le gouvernement italien n'a été ni si durement qualifié ni soumis à d'aussi hostiles pro-

cédés, à cause du cruel et barbare brigandage de Naples, entretenu par la faction réactionnaire et combattu par le gouvernement, comme c'est le cas au Mexique.

« En France même, où la nation jouit d'une paix profonde, et où le gouvernement exerce un pouvoir qui lui permet d'agir comme il lui plaît et avec tout l'à-propos du moment, n'avons-nous pas vu une longue série de crimes découverts, qui avaient été commis par un seul individu pendant huit ans?

« En outre, les dépêches de M. de Saligny prouvent que le gouvernement avait pourvu avec promptitude à la sécurité des habitants de la capitale, matière qui avait auparavant donné lieu à des plaintes.

« A l'égard de l'attentat commis sur la vie de M. de Saligny, que l'on fait figurer parmi les causes de la guerre, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que l'enquête judiciaire, dont je vous ai remis un rapport, explique pleinement l'erreur dans laquelle est tombé ce ministre, et démontre que les prétendus cris de mort étaient en réalité des acclamations de sympathie en faveur de la France, et de réprobation contre les assassins d'étrangers. Les groupes, d'où partaient ces cris, se composaient de

Mexicains et de Français fraternisant dans leurs sentiments. Qui aurait jamais pu imaginer que de tout ceci se seraient élevés des accusations et des motifs de guerre?

« Réellement, monsieur le ministre, quand je pense aux calomnies, aussi atroces qu'absurdes, que bien des journaux de France, d'Angleterre et d'Espagne se sont permis d'enregistrer contre les Mexicains, leur société et leur gouvernement; quand je vois qu'en France, même dans les hautes régions du pouvoir, on dénonce mon gouvernement comme étant sans scrupule, et mes compatriotes comme des barbares; quand je trouve la bonne volonté et les cris amicaux de ces derniers envers la France tourner contre eux en acte d'accusation, je ne puis qu'entretenir la conviction que des antipathies nationales se trouvent plutôt en Europe que parmi les habitants de Mexico.

« J'ai deux observations à faire au sujet de cette prétendue tentative d'assassinat. D'après vos dépêches, déjà publiées, il paraît que vous n'attachez aucune croyance à l'investigation et à la sentence judiciaire que j'ai eu l'honneur de vous communiquer. Toutefois, le témoignage rendu devant les

tribunaux est assurément le meilleur moyen, là comme partout ailleurs, d'arriver à la vérité, aussi bien dans les cas de cette nature que dans ceux appartenant à la juridiction criminelle. Le gouvernement devait s'arrêter à ce résultat, et était tenu d'accepter le verdict qu'on a toute raison de croire comme étant le véritable.

« La seconde remarque que j'ai à faire est que votre dépêche dit : « Dans d'autres circonstances, nous aurions aussi demandé une enquête complète, et, dans le cas de ne pas l'obtenir, une réparation convenable. Dans l'état présent des affaires, nous pouvons seulement ajouter ce fait à tous ceux qui nous imposent la nécessité d'avoir recours à l'emploi de dures mesures contre le Mexique. » Ainsi donc, une matière qui, selon votre aveu même, mérite une enquête, matière dont la vérité d'existence rèste à prouver, vous n'hésitez pas à l'énumérer parmi les motifs de votre ressentiment et de vos hostilités. Je crois donner dans cette occasion, monsieur le ministre, une rare preuve de modération, en m'abstenant de commentaires sur ces énonciations.

« Les révolutions du Mexique sont jetées à la face

du gouvernement. Pourquoi donc se taire sur d'autres bien plus désastreuses et plus sanguinaires? Était-ce à cause de l'énormité des torts qui les avaient occasionnées, et de la grandeur du bienfait qui aurait suivi leur suppression? Or, j'ai la ferme persuasion que peu de nations dans le monde ont souffert autant de maux que le Mexique de la domination étrangère, et il y a bien peu de républiques qui aient dû soutenir comme nous d'aussi cruels combats de la part des classes privilégiées. Avec nos révolutions, nous avons conquis l'indépendance nationale; la liberté des esclaves; la destruction de notre oligarchie cléricale et militaire qui multipliait les séditions et menaçait incessamment l'existence de la république; la liberté de conscience; le mariage civil; l'amélioration de la condition civile des étrangers, qui ont été placés sur la ligne d'égalité avec les Mexicains; la liberté civile et politique; l'élévation et la fraternité des races que le gouvernement espagnol avait longtemps gardées dans un état d'abjecte dégradation et même d'antagonisme perpétuel. Et puisqu'il est question d intervenir et d'imposer au Mexique une monarchie étrangère, il convient d'ajouter que nous comptons l'établisse-

ment des institutions républicaines parmi les bienfaits que nous avons retirés de nos révolutions. Ces institutions, le Mexique les aime autant que la France aime son empire, et, afin de maintenir la république, nous avons fait et sommes résolus à faire toute espèce de sacrifices.

« Anarchie et mauvais gouvernement, tels sont les reproches gratuitement adressés au Mexique et qui servent de prétexte à l'expédition des puissances alliées. Mais ces récriminations se rapportent plutôt à l'intervention politique qu'au motif avoué de la triple alliance, c'est-à-dire aux demandes de réparation, de garanties, puisque cette réparation et ces garanties pourraient être acceptées par le gouvernement mexicain, et que la guerre serait alors sans objet. Mais on emploie évidemment ce langage pour empêcher un arrangement avec le gouvernement mexicain. Il est vrai que l'amiral Jurien de la Gravière a affirmé, si je suis bien informé, qu'il est inutile de traiter avec l'*anarchie*. En outre, avant toute chose, la nation mexicaine a pris sur elle-même de répondre à ces attaques. La guerre est terminée, laissant au plus sur le vaste territoire de la république trois ou quatre bandes réaction-

naires, faibles et incessamment poursuivies, et l'on n'aperçoit même pas l'ombre de ce grand parti que l'on disait être favorable à l'intervention et à la monarchie étrangères. Les États de la confédération mexicaine, que l'on prétendait être en désaccord avec le gouvernement fédéral, fournissent un contingent plus nombreux que celui qu'on leur demandait; la plupart des chefs rebelles ont fait leur adhésion au gouvernement, et sollicitent l'honneur de se battre contre les envahisseurs de leur pays. Le Mexique s'est levé comme un seul homme pour défendre ses libertés.

« Non, je le répète, monsieur le ministre, aucune des causes assignées n'explique ni ne justifie la violence de l'agression; et même sans la loi de suspension des payements, qui a, dit-on, usé la patience de la France, le Mexique n'aurait pas été mieux traité de sa part. Ceci n'est pas une simple supposition, c'est une vérité sans réplique, démontrée par les faits antérieurs et postérieurs à cette loi. Cette loi, en effet, n'existait pas quand M. de Saligny, même avant d'être accrédité auprès du président, se permit, en débutant dans ses fonctions, de traiter la nation mexicaine avec un mépris

sans exemple, et d'entraver personnellement l'action des autorités locales, sous prétexte de protéger les sœurs de charité, que personne n'attaquait, qui ne sont pas Françaises, et avec lesquelles la nation française n'a rien à faire. Cette loi n'existait pas quand ce même ministre menaça le gouvernement et la nation de ruine certaine, si l'on n'admettait pas les propositions de M. Jecker, une opération financière conclue avec le soi-disant gouvernement de M. Miramon.

« Ce fut alors, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, que M. de Saligny écrivit au ministre des affaires étrangères que, se sachant protégé par la France, M. Jecker sentait qu'il pouvait tout entreprendre. Cette loi n'existait pas encore quand, dans notre première entrevue, Votre Excellence m'informa que votre gouvernement s'était entendu avec celui d'Angleterre pour traiter le Mexique avec rigueur; et vous vous souviendrez que vous assignâtes (comme explication de ces menaces et de l'accord vérifié par les deux États, ainsi que de cette affaire Jecker et d'autres arrangements financiers proposés par M. de Saligny et refusés par le Mexique) des motifs, qui assurément n'ont

rien de commun avec la loi des nations et les devoirs de l'humanité, que l'on accuse le Mexique de violer. Cette loi n'existait pas alors, et Votre Excellence opposa à ma réception régulière et officielle des raisons que, subséquemment, vous n'avez pu ni voulu soutenir.

« Depuis la promulgation de cette loi, Votre Excellence s'est formellement refusée à écouter les explications que mon gouvernement voulait que j'offrisse à celui de l'Empereur, comme si les moments consacrés à donner au moins une apparence de justification et d'amour de la paix, étaient pour la France un intolérable sacrifice de son temps. Depuis l'adoption de cette loi, le gouvernement des États-Unis a offert à celui de l'Empereur de payer l'intérêt de la dette française du Mexique, et comme cette dette ne produit aucun intérêt et devait être payée par échéance, l'intérêt, offert par les États-Unis, était une compensation raisonnable pour le délai dans le payement de cette dette due, et un bénéfice gratuit sur ce qui reste à payer; mais le gouvernement de l'Empereur refusa cet engagement.

« Si cette loi était, en effet, la vraie cause de la rupture et des hostilités, pourquoi, au lieu de les

suspendre par suite de son abrogation, augmenta-t-on les préparatifs de guerre?

« Depuis son abrogation, un changement essentiel a eu lieu dans la politique des puissances alliées contre la république.

« Les torts, les satisfactions et les garanties sont maintenant des considérations secondaires, et le motif réel s'est révélé. C'est, en effet, une question d'intervention politique au Mexique, ayant pour objet, de lui imposer par la force un prince étranger pour roi. Cette révélation explique tout. Le gouvernement français ne désirait pas la paix avec le Mexique. Longtemps ce gouvernement, soit par son chef, soit par ses agents, n'a pas dit un mot ni écrit une ligne sur la République qui ne fût inspiré par la colère et le dédain, et ceci au mépris de la raison et du décorum. Telle est la paix qu'il a laissée au Mexique, une misérable paix; et, quoi qu'on en dise, c'est le Mexique et non la France qui a donné des preuves réitérées d'une patience exemplaire. Les sympathies de la France sont depuis longtemps réservées à ce gouvernement éphémère qui a exercé son pouvoir à Mexico, qu'elle s'est hâtée de reconnaître et qu'elle a soutenu efficacement, laissant à

la charge du gouvernement actuel les risques et la responsabilité, qui, même, fussent-ils justes, ne pourraient être imputés qu'à ses adversaires. Ses sympathies sont encore pour les partisans de cette faction au Mexique, ainsi que pour ses agents venus en Europe pour conspirer contre leur patrie et engager le gouvernement français à l'envahir, comme firent jadis les Grecs mécontents à Suze, et les émigrés français à Coblentz.

« Il est évident, monsieur le ministre, que pour expliquer l'intervention politique et l'importation d'une monarchie étrangère au Mexique, au moyen d'une expédition combinée, on prétend qu'on n'emploiera pas la force, mais qu'on consultera et qu'on respectera les volontés des Mexicains. On a lancé également une proclamation invitant les Mexicains, au nom des puissances alliées, à s'adonner une bonne fois à l'œuvre de leur régénération politique. Mais, même en supposant que cette déférence pour l'opinion publique fût sincère, qui ne voit clairement que ce manifeste, émanant des forces combinées, est déjà le commencement d'une intervention politique? Qu'est donc devenu le respect dû à la souveraineté et à l'indépendance des nations,

avec cet acte mettant en question et soumettant au ballottage un gouvernement que le Mexique a choisi par le suffrage universel de ses concitoyens ?

«Cet appel illégal est non-seulement une intervention dans les affaires de la nation, mais une flagrante incitation à la révolte, à laquelle on accorde une faveur, un appui qui n'en diminue pas l'offense, pour être seulement d'un caractère moral; mais je n'hésite pas à supposer que du consentement et de la sympathie on devra passer à l'usage de la violence, puisque la marche de l'expédition vers la capitale est déjà décidée, et l'ultimatum serait ainsi de nature à ne pouvoir être accepté; en outre, comme les chefs des forces envahissantes pourraient qualifier à leur fantaisie la volonté nationale, ce serait eux-mêmes qui imposeraient au Mexique la forme et la constitution du gouvernement.

«Nous vîmes, en 1814, les puissances alliées contre la France protester après l'invasion qu'elles n'intervenaient pas dans la question du gouvernement national. Alors aussi apparurent des pétitions et des délibérations officielles, qui semblaient être d'un caractère spontané, en faveur des Bourbons, et les

alliés paraissaient céder à l'opinion publique. Mais Votre Excellence le sait mieux que moi, la France ne souffrit jamais qu'on la trompât par ces apparences, et, pour elle, la Restauration fut toujours l'œuvre de l'étranger.

« Le Mexique ne se laissera pas plus persuader, par l'excitation des alliés, sur un changement quelconque de gouvernement amené par la présence et la manifestation d'une force étrangère.

« Il a fallu supprimer l'histoire, négliger des preuves sans nombre et démentir des relations journalières, pour arriver à la conclusion que le gouvernement mexicain est sans scrupules et le pays « barbare »; et cependant ceci se fait dans quelques-uns de vos documents officiels. Il a fallu agir ainsi, car de quelle autre manière pouvait-on justifier l'énorme outrage qu'on allait commettre, en ouverte violation des grands principes de la non-intervention, regardée comme l'une des plus précieuses conquêtes des nouvelles lois des nations? Cette loi a été violée par le commencement des hostilités et l'occupation de Vera-Cruz, au nom des trois puissances alliées contre le Mexique, sans avoir adressé au gouvernement aucune demande, réser-

vant celle-ci pour une période postérieure. Impossible qu'une cause soit juste ou qu'elle ait un semblant de justice, quand ses défenseurs ont recours à de tels moyens. Quelle est la raison de ces infractions et de ces torts commis délibérément et sans nécessité? La faiblesse du Mexique. Mais il n'est pas aussi faible que l'Espagne du temps de Napoléon Ier. Le Mexique pourra être conquis, mais non soumis; et il ne sera pas conquis sans avoir donné des preuves du courage et des vertus qu'on lui nie. Le Mexique, après avoir secoué la domi nation monarchique de l'Espagne, domination séculaire et profondément enracinée; le Mexique, qui ne voulut même pas son libérateur pour roi; le Mexique, enfin, qui vient de sortir victorieux d'une révolution servile contre les restes d'une oligarchie qui pesait sur sa démocratie, n'acceptera jamais, à aucun prix, une monarchie étrangère. Cette monarchie, très-difficile à créer, sera encore bien plus difficile à maintenir. Semblable entreprise, ruineuse et terrible pour nous, le sera encore davantage pour ses promoteurs. Le Mexique est faible sans doute, en comparaison des puissances qui envahissent son sol, mais il possède la conscience de

ses droits outragés, le patriotisme qui multipliera ses efforts, et les hautes convictions qu'en soutenant avec honneur cette lutte périlleuse, il lui sera donné de préserver le beau continent de Christophe Colomb du cataclysme dont on le menace.

« Je proteste hautement, monsieur le ministre, au nom de mon gouvernement, que tous les maux qui s'ensuivront de cette guerre injustifiable, causés directement ou indirectement par l'action des troupes et des agents de la France, retomberont exclusivement sur la responsabilité de son gouvernement. Du reste, le Mexique n'a rien à craindre si la Providence protége les droits d'un peuple qui les maintient avec dignité.

« J'ai l'honneur, etc., etc. DE LA FUENTE. »

Tout ce que ce diplomate écrivait, en 1862, s'est accompli à la lettre, et ce document pourrait vraiment être considéré comme apocryphe, s'il n'existait dans les archives du ministère des affaires étrangères.

Toutefois, en dépit de ces sages avis, l'ordre était donné, le 30 juillet, au général Forey, de quitter Cherbourg, sur le vaisseau *le Turenne*, pour devancer

les troupes à la tête desquelles il devait aller venger l'affront qu'avaient essuyé les armes françaises sous les murs de Puebla.

Avant son départ, il avait reçu de l'Empereur la lettre suivante :

L'EMPEREUR AU GÉNÉRAL FOREY.

Fontainebleau, 3 juillet 1862.

« Mon cher général, au moment où vous allez partir pour le Mexique, chargé des pouvoirs politiques et militaires, je crois utile de bien vous faire connaître ma pensée.

« Voici la ligne de conduite que vous avez à suivre : 1° faire, à votre arrivée, une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2° accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3° n'épouser la querelle d'aucun parti, déclarer que tout est provisoire tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux; 4° nourrir, solder et armer, suivant vos moyens, les troupes mexicaines auxi-

liaires; leur faire jouer le rôle principal dans les combats; 5° maintenir parmi vos troupes, comme parmi les auxiliaires, la plus sévère discipline; réprimer vigoureusement tout acte, tout propos blessant pour les Mexicains, car il ne faut pas oublier la fierté de leur caractère, et il importe au succès de l'entreprise de se concilier avant tout l'esprit des populations.

« Quand nous serons parvenus à Mexico, il est à désirer que les personnes notables de toute nuance, qui auront embrassé notre cause, s'entendent avec vous pour organiser un gouvernement provisoire. Ce gouvernement soumettra au peuple mexicain la question du régime politique qui devra être définitivement établi. Une assemblée sera ensuite élue d'après les lois mexicaines.

« Vous aiderez le nouveau pouvoir à introduire dans l'administration, et surtout dans les finances, cette régularité dont la France offre le meilleur modèle. A cet effet, on lui enverra des hommes capables de seconder sa nouvelle organisation.

« Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait

antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui ait des chances de stabilité et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre.

« Il va sans dire que, s'ils préfèrent une monarchie, il est de l'intérêt de la France de les appuyer dans cette voie.

« Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent, pour fonder un gouvernement régulier au Mexique.

« Dans l'état actuel de la civilisation du monde, la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe; car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique, domine, de là, les Antilles ainsi que l'Amérique du Sud, et soit la seule dispensatrice des produits du Nouveau Monde. Nous voyons aujourd'hui, par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première

sur un marché unique, dont elle subit toutes les vicissitudes.

« Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige; nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique, et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.

« Le Mexique, ainsi régénéré, nous sera toujours favorable, non-seulement par reconnaissance, mais aussi parce que ses intérêts seront d'accord avec les nôtres, et qu'il trouvera un point d'appui dans ses bons rapports avec les puissances européennes.

« Aujourd'hui donc, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir, soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment na-

tional du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité.

« NAPOLÉON. »

Le 30 août, le général en chef adressait, de la Martinique, une proclamation aux troupes qui étaient à Orizaba, pour leur faire connaître les décisions de l'Empereur et l'arrivée de renforts.

Peu de jours après, le vaisseau *le Turenne* mouillait en rade de Vera-Cruz, et le général débarquait, avec le 18e bataillon de chasseurs à pied.

Le 24 septembre, le nouveau commandant en chef faisait publier à Vera-Cruz le manifeste suivant, adressé à la nation mexicaine :

« Mexicains,

« L'empereur Napoléon, en me confiant le commandement de la nouvelle armée qui va bientôt me suivre, m'a chargé de vous faire connaître ses intentions.

. . . .

« Ce n'est pas au peuple mexicain que je viens faire la guerre, mais à une poignée d'hommes sans scrupule et sans conscience, qui ont foulé aux pieds

le droit des gens, gouvernent par une terreur sanguinaire.

. . . .

« Souvenez-vous que partout où flotte son drapeau (celui de la France), en Amérique comme en Europe, il représente la cause des peuples et de la civilisation.

« FOREY. »

Nous avons parlé de la faute qu'avaient commise M. de Saligny et le général Lorencez en laissant le général Almonte prendre le titre de « chef suprême de la nation. »

Qu'on lise, en quels termes, le commandant en chef la réparait, dès son arrivée à Vera-Cruz :

« Le général en chef, investi de tous les pouvoirs politiques et militaires, fait savoir au peuple mexicain en général, et aux habitants de Vera-Cruz en particulier, que le gouvernement établi par M. le général Almonte, sans le concours de la nation, n'a reçu en aucune manière l'approbation de l'intervention française, et qu'en conséquence, le général Almonte est tenu :

« 1° De dissoudre le ministère qu'il a créé;

« 2° De s'abstenir de porter aucune loi ou décret;

« 3° De renoncer au titre de chef suprême de la nation qu'il a usurpé, et de se borner désormais à exécuter, de la manière la plus péremptoire, les instructions données par l'Empereur pour procéder autant que possible, conjointement avec les autres généraux mexicains qui ont été accueillis par le drapeau français, à l'organisation de l'armée mexicaine, qui n'agira que sous nos ordres.

« FOREY. »

Devant un pareil ordre, Almonte dut courber la tête.

Le 20 octobre, le général Lorencez faisait ses adieux à ses troupes.

Pendant son séjour à Vera-Cruz, le général Forey avait bien vite compris que toutes les ressources du pays, celles dont il pouvait disposer s'entend, étaient insuffisantes pour une armée de quarante mille hommes.

Des intendants furent envoyés à la Havane, à New-York, pour acheter des mulets, des voitures, des approvisionnements de toutes sortes.

On chercha des chevaux dans le pays même.

Une opération de remonte faite à Tampico donna

pour résultat l'achat de chevaux au prix moyen de 25000 francs[1]. On dut renoncer à faire de pareilles dépenses.

Le nouveau commandant en chef avait, comme son prédécesseur, établi son quartier général à Orizaba. A peine y fut-il installé qu'il crut devoir adresser une nouvelle proclamation à la nation mexicaine, et il en donna connaissance à ses troupes par l'ordre du jour suivant :

ORDRE GÉNÉRAL.

Le général commandant en chef porte à la connaissance de l'armée la proclamation suivante, qu'il adresse au peuple mexicain :

« Mexicains,

« A la lecture de la proclamation, qu'à mon arrivée dans votre pays, je vous ai adressée, vous n'avez pas pu vous tromper, et vous avez reconnu la main de l'Empereur ; lui seul possède le secret de dire tout et de si belles choses, en un style aussi noble que net.

1. *Revue contemporaine*, 15 juillet 1867. Expédition du Mexique, par M. le comte de Kératry.

« Mais aujourd'hui que j'ai vu assez de votre pays pour vous dire mes impressions, laissez-moi vous les exposer brièvement et avec la simple franchise d'un soldat, qui, je vous le répète, et quoi que puissent vous dire des écrivains de mauvaise foi, ne vient pas faire la guerre au peuple mexicain, mais à un gouvernement dont la triste situation de votre pays prouve à l'évidence l'incapacité à faire le bien.

« Que voit-on en effet dans vos villes? Des bâtiments en ruine, des rues impraticables, des eaux croupissantes et viciant l'air. Que sont vos routes? Des fondrières, des marécages où chevaux et voitures ne peuvent passer sans danger. Qu'est-ce que votre administration? Le vol organisé. Ceux qui sont chargés par leurs fonctions de faire rendre justice à leurs concitoyens, sont parfois les premiers à les molester dans leurs personnes et dans leurs biens. Les préposés à la rentrée des impôts ne remplissent le plus souvent les caisses de l'État, qu'après avoir rempli leurs poches.

« L'agriculture peut-elle être encouragée, lorsque le cultivateur est à peu près certain de se voir enlever le fruit de son travail? Le commerce, les

arts, peuvent-ils fleurir, quand, de toutes parts, et depuis longues années, retentissent les cris de guerre?

« N'avez-vous donc recouvré votre liberté, après tant de sang répandu pour un si noble but, que pour en faire un si déplorable usage? et n'est-il plus dans ce pays favorisé du ciel sous tant de rapports, de véritables patriotes comprenant que cette noble nation est exploitée depuis trop longtemps par quelques ambitieux, qui dépensent dans des luttes fratricides toutes les forces vives du Mexique? Oui, je vous le dis avec douleur et avec tous ceux qui voient la triste situation de votre pays, vous courez à votre perte, et vous n'avez plus qu'un pas à faire pour tomber dans un abîme qui engloutira votre indépendance, et vous replongera dans la barbarie, si vous ne faites un pas en arrière; faites-le donc, ce pas, quand la Providence vous en offre une occasion peut-être unique.

« La France vous envoie une armée, modèle d'ordre et de discipline, quoiqu'ait osé écrire le contraire une presse calomniatrice, et vient vous aider à vous constituer en une nation riche, puissante, libre de cette vraie liberté qui ne marche pas

sans l'ordre, en une nation que toutes les autres puissent reconnaître comme civilisée. Cette armée vous aidera à constituer un gouvernement honnête, probe, qui n'emploiera que des agents honnêtes et probes comme lui ; alors les finances de l'État seront le bien de tous et non de quelques-uns ; elles serviront, au lieu d'enrichir quelques ambitieux, à payer une armée régulière, capable de maintenir l'ordre dans le pays et de protéger, au lieu de détruire, la fortune privée. Comme en Europe, afin de faciliter les réclamations commerciales qui font la prospérité des peuples, elles serviront à réparer vos routes, vos ports, vos monuments, entretenir vos villes mal éclairées, mal pavées.

« Tout cela ne vaut-il pas la peine d'y réfléchir ? Que tous les Mexicains, à quelque parti qu'ils appartiennent, se donnent la main pour oublier de vieux ressentiments et travailler en commun à la grandeur de leur patrie.

« C'est à l'ombre du drapeau français qu'ils peuvent obtenir ce résultat, car ils se souviendront de ces belles paroles de l'Empereur : Partout où flotte le drapeau, il représente la cause des peuples et de la civilisation.

« Au grand quartier général, à Orizaba, le 3 novembre 1862.

« Le général commandant en chef,

« *Signé :* FOREY. »

C'était une nouvelle manière assez plaisante d'envisager la question de l'intervention au Mexique!

Pendant ce temps, le général Forey expédiait la brigade du général de Bertier à Jalapa.

Nous sommes déjà en décembre. Toutes les troupes sont en mouvement et massées à Orizaba et à Jalapa. Le général Bazaine est resté à Vera-Cruz, avec le 3e zouaves, pour aller rejoindre bientôt le général de Bertier.

On parvenait difficilement à avoir des provisions à Orizaba. Tout venait de l'étranger, arrivait à Vera-Cruz plus ou moins avarié, et occasionnait de lourdes dépenses pour être traîné jusqu'au quartier général.

A Jalapa, le général de Bertier ne pouvait rien se procurer non plus. Il fallait monter sur les plateaux, là se trouvaient de riches et grandes haciendas bien approvisionnées de toutes choses.

Mais le souvenir du 5 mai rendait le commandant en chef fort prudent. On ne bougeait pas

Pendant ce temps passé par les Français dans l'immobilité, les Mexicains activaient les défenses de Puebla, et le général la Llave, à quelques lieues du général de Bertier, enlevait les lourds canons qui garnissaient le fort de Perote et les transportait à Puebla avec des munitions en nombre considérable.

Ce fut dans le mois de janvier seulement que les généraux Bazaine et Douay apparurent sur les plateaux et purent, sans être inquiétés, entreprendre des opérations tardives, il est vrai, mais qui ne furent pas cependant sans donner les meilleurs résultats.

Au milieu de tous ces préparatifs de guerre, M. de Saligny tonnait toujours contre le gouvernement de Juarez, et, d'Orizaba, il annonçait par chaque courrier de nouveaux méfaits commis dans la capitale.

Des propos assez malveillants sur le ministre de France avaient circulé publiquement au quartier général français. Un conflit assez grave éclata même entre lui et le directeur des affaires politiques du général Forey.

Dans une revue passée à l'Alameda par le commandant en chef, celui-ci avait cru devoir engager les officiers français à ne pas s'abstenir de fréquenter les salons du ministre de France. Cette absten-

tion des officiers ne doit-elle pas être considérée comme une protestation déguisée faite par eux contre l'intervention, dans la personne de celui qui l'avait réclamée comme juste et indispensable?

Le 17 février 1862, le général en chef se décida à sortir de l'inaction, et annonça sa détermination à ses soldats :

« Voilà bientôt neuf mois qu'un petit nombre d'entre vous, marchant avec une aveugle confiance sur Mexico, a rencontré devant Puebla un obstacle que vous n'aviez pas les moyens matériels de renverser.

« Vous dûtes alors différer. . . . . jusqu'à ce que vous eussiez reçu tout ce qui vous manquait pour cela. Mais il a fallu du temps parce que la France est loin. . . . .

. . . .

« Soldats !

« Marchez à la victoire que Dieu vous donnera, parce que jamais cause n'a été plus juste que la vôtre. FOREY. »

Enfin, après beaucoup de marches et d'arrêts, le

général en chef finit par être installé, le 18 mars, sur le Cerro San Juan, devant les murs de Puebla.

L'investissement de la place fut fait immédiatement.

Le 23, la tranchée fut ouverte et les travaux d'approche furent pratiqués du côté du Cerro San Juan, vers l'ouvrage appelé le Pénitencier.

Le 29, à cinq heures du soir, les colonnes d'attaque, sous les ordres du général Bazaine, s'emparèrent de cette position; mais elles durent s'arrêter là.

A partir de ce moment, on se livra à une guerre de rue. On était obligé de prendre presque maison par maison. C'était une lutte difficile, très-avantageuse pour les troupes mexicaines. Les troupes françaises avançaient lentement, difficilement, et toujours au prix de pertes sensibles.

Après deux insuccès assez sérieux, le général crut devoir suspendre ses attaques; puis, le 15 avril, il les reprenait, et, pour l'annoncer à ses troupes, il leur disait :

« Vos pères ont eu jadis des guerres semblables à celles-ci à faire en Espagne, où la nation entière,

soutenue par un noble enthousiasme puisé dans l'amour de la patrie et de l'indépendance, soutenait l'armée.»

. . . .

Puis, pour les encourager, il terminait par ces mots :

« L'énergie des soldats mexicains est toute factice, et prend souvent sa source dans des liqueurs alcooliques.

. . . .

« FOREY. »

Le général en chef oubliait qu'en amoindrissant son ennemi, on amoindrit la victoire!

On arriva ainsi jusque dans les premiers jours de mai. La ville manquait d'approvisionnements.

Le général Ortega avait cependant réussi, une nuit, à faire sortir deux mille chevaux à travers les lignes françaises.

Il avait demandé des secours à Mexico, et Comonfort s'était avancé jusqu'à San Lorenzo, où il se fortifiait, en vue du quartier général français.

Le 6, les troupes de Comonfort tiraillèrent avec celles de Marquez. Le général juariste espérait attirer les Français de ce côté, et, protégé par une sortie de la place, il comptait y faire pénétrer un convoi de ravitaillement.

Le 7, le général Forey, après bien des hésitations, décida que le général Bazaine irait déloger Comonfort.

Dans la nuit, le général partit avec quatre bataillons, toute la cavalerie et de l'artillerie.

Il arrivait au point du jour sur la hauteur de San Lorenzo, surprenait l'ennemi, s'emparait de l'ouvrage et mettait l'armée de Comonfort en pleine déroute.

Cette journée, qui fait le plus grand honneur au général Bazaine, décida de la capitulation de la ville.

A peine de retour, le général hâta une attaque sur Totimehuacan. L'ennemi voulut faire une sortie; elle fut repoussée, et, le 18 mai, après cinquante-cinq jours de siége, la ville de Puebla capitulait sans conditions.

Le commandant en chef félicitait l'armée de ce succès par un ordre du jour, en date du 4 juin :

« Mais on n'a rien fait, leur disait-il, quand il reste quelque chose à faire... En avant donc, soldats; marchons sur la capitale!... »

Malgré cette fougue apparente, peu s'en fallut qu'il ne s'installât a Puebla, comme il l'avait fait déjà à Orizaba, et qu'il ne donnât ainsi le temps aux Mexicains de se préparer à une résistance énergique, à Mexico.

On prétend qu'il céda aux instances des généraux de division pour se décider à opérer sans retard contre la capitale.

Il envoya donc en avant la division Bazaine, qui le précéda de quelques jours à Mexico.

A l'approche des troupes françaises, quand elles étaient seulement à quelques lieues de la capitale, Juarez se retira avec son gouvernement en emportant les archives, confiant la garde de la ville aux étrangers eux-mêmes, qui s'étaient organisés en milice.

Aucun trouble n'avait eu lieu, et Juarez cédait devant la force, sans rencontrer sur son passage la moindre démonstration hostile.

C'était le dernier démenti donné aux émigrés et à M. de Saligny.

A l'annonce de la prise de possession de la ville par le général Bazaine, le général en chef hâta sa marche et, du quartier général de Buena Vista, à deux étapes de Mexico, le 8 juin, il adressait l'ordre suivant à l'armée :

. . . .

. . . .

« Nos aigles victorieuses vont donc entrer dans cette capitale de l'ancien empire de Montezuma et de Guatimozin. Mais, au lieu de détruire comme Fernand Cortez, vous allez édifier; au lieu de réduire un peuple à l'esclavage, vous allez l'en délivrer.

« Vous ne venez pas du fond de l'ancien monde, attirés par l'appât de l'or, subjuguer ce peuple inoffensif. Vous venez, envoyés par votre Empereur, sous l'empire d'une noble et grande pensée, l'arracher aux horreurs de la guerre civile, et vous offrez à l'univers entier ce spectacle singulier d'une armée étrangère, appelée par toute la nation pour la délivrer de la tyrannie de ses propres enfants dénaturés.

« Forey »

Cette nation entière opprimée par ses propres enfants dénaturés, c'est navrant!!!

L'entrée triomphale du général en chef eut lieu le 10 juin.

Cet enthousiasme que le général Forey rencontra sur son passage, à son arrivée à Mexico, était celui que tous les chefs mexicains vainqueurs trouvaient à leur entrée dans la capitale.

De combien d'enthousiasmes, semblables à celui du 10 juin, les habitants de Mexico avaient été témoins, depuis cinquante ans que la lutte existait entre les divers partis !

La première pensée du général en chef et de M. de Saligny fut de se conformer aux ordres de l'empereur Napoléon.

Il importait de former immédiatement un gouvernement national et d'en appeler à la nation entière, pour arriver ainsi à l'établissement d'une monarchie.

Tout cela ne manquait pas que de présenter bien des difficultés dans l'exécution.

D'autres que MM. de Saligny et Almonte eussent été embarrassés.

Il n'en fut rien de leur part.

Il fallait surtout paraître ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures, pour pouvoir affirmer, avec une certaine vraisemblance, qu'on avait obtenu l'expression vraie et libre du pays.

Par décret du 16 juin, du général en chef, une junte supérieure de trente-cinq membres fut constituée.

Elle était chargée de nommer les membres du pouvoir exécutif.

Elle devait, en outre, appeler deux cent quinze notables, qui, réunis à eux en assemblée générale, seraient invités à faire connaître les vœux de la nation.

Voici quelle était la composition de ce haut conseil :

José Ignacio Pavoz, président de la cour suprême sous la dictature de Santa-Anna; Manuel Diaz de Bonilla, ministre des affaires étrangères sous Santa-Anna; José Basilio Arrillaga, prêtre de l'ordre des jésuites; Teodosio Lares, ministre de la justice sous Santa-Anna; Francisco Xavier Miranda, prêtre, ministre de la justice sous Miramon; Ignacio Aguilar y Marocho, ministre de la justice sous Santa-Anna;

José Sallano, prêtre; Joaquin Velasquez de Leon, ministre des finances sous Santa-Anna; Antonio Fernandez Monjardin, ministre de la justice sous Santa-Anna; Ignacio Mora y Villamil, général, directeur du génie sous Santa-Anna; Ignacio Sepulveda, juge à Mexico sous Santa-Anna; José Maria Andrade; Agapito de Muñoz y Muñoz; José Ildefonso Amable; Girardo Garcia Rogas; Joaquin de Castillo y Lauzas, ministre sous Santa-Anna et sous Miramon; Mariano Dominguez, juge de la Cour suprême sous Santa-Anna; José Guadalupe Arriola, prêtre; Teofilo Marin, ministre de la justice sous Miramon; le général Adrien Woll, Français, gouverneur de l'État de Tamaulipas sous Santa-Anna, et de Guadalajara sous Miramon; Fernando Mangino, chargé d'affaires du Mexique, en France, sous Santa-Anna; José Miguel Arroyo, directeur au département des affaires étrangères sous Santa-Anna et sous Miramon; Miguel Cervantes, général et marquis de Salvatierra, du temps des Espagnols; Crispiano del Castello, ministre sous Santa-Anna et sous Miramon; Alezandro Arango y Escandon, l'un des principaux partisans de Miramon; Juan Hierro Maldonado, ministre des finances sous Miramon; Ma-

nuel Miranda, négociant espagnol; José Lopez Ortigosa; Manuel Jimenez; Gayetano Montego; Santiago Blanco, général, ministre de la guerre sous Santa-Anna; Pablo Vergara, membre de la Cour suprême sous Santa-Anna et sous Miramon; Manuel Tejada, surintendant des propriétés de l'Église; Urbano Tovar, secrétaire du Trésor sous Miramon; Antonio Moran, directeur au département de la justice sous Miramon.

Un seul parti était EXCLUSIVEMENT représenté dans cette assemblée. C'était le parti théocratique conservateur, celui qui avait appelé l'intervention; celui qui aspirait à faire recouvrer au clergé mexicain ses anciens priviléges perdus.

Ce mode d'agir était contraire aux prescriptions faites par l'Empereur au général Forey, dans la lettre qu'il lui avait écrite.

Mais M. de Saligny et le général passèrent outre.

Dès la première séance, le 22 juin, l'empire fut voté, à une majorité de deux cent treize voix sur deux cent quinze.

L'archiduc Maximilien fut le candidat désigné, et, en cas de refus, les notables s'en rapportaient à l'empereur Napoléon pour le choix d'un prince!

Un membre de cette assemblée nous a donné le curieux détail suivant :

On voulut d'abord voter l'annexion à la France; puis, la chose ayant été repoussée par quelques membres, il fut proposé d'offrir la couronne au prince impérial, et ensuite au prince Napoléon. Ce n'est, qu'après discussion de toutes ces propositions absurdes, que les votes se portèrent sur l'archiduc d'Autriche.

Pendant que M. de Saligny prenait en main les affaires politiques, le général en chef n'oubliait pas la question militaire, et, au plus vite, il décrétait militairement comme il suit :

LE GÉNÉRAL DE DIVISION,

sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire français au Mexique.

« Considérant qu'il importe de mettre un terme aux actes de brigandage commis par les bandes de malfaiteurs qui parcourent le pays, commettent des attentats contre les personnes et les propriétés, et paralysent les relations commerciales;

« Que les lois ordinaires sont impuissantes à ré-

primer ces excès et entraînent des lenteurs nuisibles à la prompte répression des crimes, sur les lieux mêmes où ils ont été commis,

Décrète :

1° Sont mis hors la loi tous les individus faisant partie d'une bande de malfaiteurs armés;

2° Tous les individus de cette catégorie qui seront arrêtés seront jugés par une cour martiale;

3° Cette cour martiale sera investie de pouvoirs discrétionnaires;

4° Elle sera composée de :

Un officier supérieur.	Président.
Deux capitaines.	Juges.
Un officier rapporteur.	Parquet.
Un sous-officier greffier. . . .	

Un interprète adjoint à la cour.

Les accusés pourront, sur leur demande, être assistés d'un défenseur.

5° La cour prononcera à la majorité absolue des voix, sans désemparer;

6° Les arrêts seront sans appel et exécutoires dans les vingt-quatre heures, à partir du prononcé du jugement;

7° Il sera établi une cour martiale dans chaque lieu où elle sera jugée nécessaire ;

8° Les pouvoirs de chaque cour seront temporaires ; ils commenceront et cesseront sur la décision du général commandant en chef ou sur celle du commandant militaire à qui le général en chef aura délégué ses pouvoirs à cet effet.

Au quartier général, à Mexico, le 20 juin 1863.

Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique,

« FOREY. »

A part deux régiments qui furent envoyés à quelque distance de Mexico, l'armée entière prit ses cantonnements dans la capitale.

Les triumvirs Almonte, Salas et Labastida reçurent le nom de régents de l'Empire, et une députation mexicaine quitta Vera-Cruz, le 18 août, pour aller offrir, au nom de la nation mexicaine, à l'archiduc Maximilien d'Autriche, la couronne impériale du Mexique.

La régence forma immédiatement un ministère, mais au lieu de tout préparer pour la venue du

jeune souverain, elle resta inactive, et ses actes les plus importants, à coup sûr, sont : le traité de la cession provisoire de la Sonora à la France, traité signé par M. de Montholon pour la France et M. Luis de Arroyo pour le Mexique ; le décret rendant aux Mexicains nobles le droit d'user de leurs titres de noblesse, et, enfin, celui qui rétablissait l'ordre impérial de Guadalupe, institué jadis par l'empereur Yturbide, et que les gouvernements républicains avaient aboli.

Il faut, cependant, savoir gré aux généraux Almonte et Salas d'avoir résisté aux tendances réactionnaires du clergé et des hauts fonctionnaires mexicains[1], et d'avoir fait respecter le programme du général Forey, pour tout ce qui concernait les lois de réforme décrétées par le président Juarez.

Laissons un instant le général Forey jouir de son triomphe dans la capitale, et les régents décréter les mesures les plus insignifiantes, et revenons un instant en Europe.

Dans ses discours d'ouverture de session du

1. Une brochure a été publiée sous le titre : *La Cour de Rome et l'empereur Maximilien*, dans laquelle toutes ces questions sont traitées avec détails.

Corps législatif, l'Empereur avait parlé des offenses du Mexique.

Le 12 janvier 1863, il s'exprimait ainsi :

« Les expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une atteinte portée à l'honneur de la France reste impunie. »

. . . .

Et, le 5 novembre 1863, il disait de nouveau du Mexique :

« Après une résistance inattendue. . . . . . nous avons vu les populations nous accueillir en libérateurs. Nos efforts n'auront pas été stériles, et nous serons largement dédommagés de nos sacrifices, lorsque les destinées de ce pays qui nous devra sa régénération, auront été remises à un prince que les lumières et les qualités rendent digne d'une aussi noble nation. Ayons donc foi dans nos entreprises d'outre-mer; commencées pour venger notre honneur, elles se termineront pour le triomphe de nos intérêts. »

A cette dernière époque, on ne pouvait plus nier la candidature de l'archiduc Maximilien d'Autriche, elle était affichée publiquement par les émigrés mexicains. La députation mexicaine s'était déjà présentée à Miramar, depuis le 3 octobre, et M. Billault ne pouvait plus désormais tenir cachée une situation qu'il s'était en vain efforcé de masquer par les affirmations les plus positives; il ne pouvait plus dire aux députés de la gauche :

« Au delà des faits patents, vous cherchez à entrevoir je ne sais quelles machinations secrètes de la France, au profit d'un étranger. »

Mais, nous n'hésitons à affirmer que déjà, le 12 janvier, cette candidature de l'archiduc était déjà un fait arrêté. Il suffit, pour en être convaincu, de savoir que, dès le mois de janvier 1863, Guttierez Estrada écrivait au vieux Santa-Anna, pour le renseigner sur les intentions du gouvernement français, au moment où les troupes se mettaient en marche sur Puebla. La lettre suivante de l'ex-président de la république ne laisse aucun doute à cet égard :

Saint-Thomas, 25 mars 1863.

« Très-estimé ami,

« Je suis très-heureux d'apprendre que ma lettre du 29 janvier dernier a été communiquée par vous au gouvernement impérial !!! . . . .

. . . .

« Nos amis sont heureux de savoir, dans les circonstances présentes, que la protection qu'on donnera au Mexique sera de longue durée (duradera) et efficace.

« Ils étaient profondément abattus par la pensée qu'ils (les Français) se retireraient après avoir occupé la capitale et réparé l'affront fait à leurs armes.

. . . .

« Soyez sûr, qu'au moment venu, j'emploierai toute mon influence, en faveur de l'auguste prince Maximilien. Son Altesse pense comme moi, que la nation doit le nommer spontanément et explicitement. Mais pour obtenir cet appel, il faut que le terrain soit préparé par un gouvernement national, présidé par un Mexicain ayant un prestige suffisant.

. . . .

« Antonio Lopez de Santa-Anna. »

Le gouvernement impérial était donc tenu au courant de toutes les menées de Santa-Anna et de Guttierez Estrada! M. Larrabure ignorait évidemment ces détails, lorsqu'il disait au Corps législatif, dans son rapport sur les crédits supplémentaires, en 1864, que, « quant à l'expédition du Mexique, qui pèse le plus sur la pensée publique et sur nos budgets, elle n'a acquis les proportions considérables qu'on lui connaît, que par un enchaînement d'incidents malheureux que le gouvernement n'a pu ni prévoir ni empêcher.

Mais M. Billault ne pouvait pas, lui, ne pas être au courant de ce qui se passait.

Comment donc pouvait-il, comparer l'expédition française à celle que firent les Américains sous les ordres du général Scott?

Comment pouvait-il dire sans crainte, le 26 juin 1863, pour expliquer la marche des troupes sur Mexico : « Après une occupation de près d'une année, l'armée des États-Unis put évacuer le Mexique, ayant obtenu les réparations qu'elle était venue y chercher.

« C'est là le mode d'action qui, aujourd'hui encore, pourrait offrir quelques chances d'efficacité. »

Que ne l'a-t-on pas adopté et conservé jusqu'au bout, ce mode d'action, au lieu d'aller chercher à fonder un nouvel ordre de choses antipathique à la nation mexicaine?

Nous avons dit qu'une commission était partie de Mexico, le 18 août, pour aller apporter à l'archiduc Maximilien le résultat du vote des notables.

A son arrivée en Europe, elle fut rejointe par son président Guttierez Estrada, et, le 3 octobre, elle se présentait à Miramar pour offrir la couronne impériale à l'archiduc d'Autriche. Le Prince remercia ces messagers, un peu empressés, mais il ne crut pas devoir immédiatement accéder à leurs offres :

« Je suis profondément touché du désir exprimé par l'assemblée des notables, » leur dit-il. . .

. . . .

et plus loin il ajoute « l'essai de régénération du Mexique ne peut être entrepris par moi, sans que la nation tout entière ait confirmé, par une manifestation libre de sa volonté, les vœux de la capitale.

« Du résultat du vote de l'ensemble du pays, je

dois donc d'abord faire dépendre l'acceptation du trône qui m'est offert. »

Il ne s'agissait plus que d'obtenir ce vote. La chose n'était pas facile, mais d'autres obstacles plus difficiles avaient été vaincus, et ce dernier ne pouvait empêcher la réussite.



CHAPITRE VI.

Rappels du maréchal Forey et de M. de Saligny. — Campagne de l'Intérieur. — L'archiduc Maximilien accepte la couronne impériale du Mexique.

Voulant récompenser les services du général Forey pendant la dernière campagne, et désireux aussi de lui témoigner sa reconnaissance pour des services antérieurs, l'Empereur Napoléon l'avait nommé maréchal de France, et avait désigné pour son successeur le général Bazaine. M. de Saligny avait été également remplacé par M. le marquis de Montholon, homme d'une très-grande droiture d'esprit et d'une très-grande honnêteté.

Des questions d'intérêt personnel et un mariage projeté, qui devait se célébrer le 23 décembre à

Mexico, entre le ministre et Mademoiselle Luz Ortiz, ne permirent son départ de la capitale que le 25 décembre.

Le maréchal Forey avait remis son commandement au général Bazaine, le 1er octobre, laissant une réputation d'intégrité que tous ont su également lui reconnaître, et à laquelle nous rendons le plus éclatant hommage. C'est donc au général Bazaine, que le 17 août, M. Drouyn de Lhuys, avait fait connaître que le gouvernement français considérait le vote de l'assemblée des notables, « comme un premier indice des dispositions favorables du pays. »

Ces paroles étaient parfaitement conformes à la réponse que devait faire l'archiduc Maximilien, le 3 octobre, à la députation mexicaine. Elles atténuaient un peu la marche des affaires, suivant le plan tracé par Santa-Anna à son ami Guttierez Estrada, mais elles ne l'entravaient pas. Grâce aux intrigues de ces derniers, un gouvernement national était installé à Mexico, comme ils l'avaient conseillé, sous la présidence d'un Mexicain influent « qui préparait le terrain. »

Restait donc seulement à obtenir le vote de la nation entière, tel que le désirait l'archiduc Maximilien.

Il était évident que ce prince ne pouvait se contenter de celui qu'émettraient les populations des points occupés par les troupes françaises.

Celles-ci occupaient à grand'peine quelques villes et villages qui se trouvaient sur la route de Vera-Cruz à Mexico.

Il fallait nécessairement se décider à poursuivre l'expédition, il fallait obtenir par les armes ce qu'on ne pouvait avoir l'espérance d'obtenir pacifiquement. Et pourtant M. Billault l'avait dit à la tribune :

« On n'impose pas un gouvernement aux peuples par les baïonnettes étrangères. Les gouvernements ainsi faits sont sans force ni stabilité. »

Aussitôt en possession du commandement en chef, le général Bazaine fut donc obligé d'organiser la campagne de l'intérieur.

Si jamais général prit le commandement d'une armée avec la confiance et l'amour de ses soldats, ce fut bien le général Bazaine.

Les affaires du Pénitencier et de San Lorenzo, l'apparence d'une grande bonhomie, et surtout son courage sans égal, n'avaient pas peu contribué à le rendre populaire.

Les Mexicains eux-mêmes avaient une grande

sympathie pour lui. Il parlait leur langue, de sorte qu'ils allaient plus volontiers à lui qu'au général Forey. Son accueil était toujours bienveillant.

Le parti libéral, surtout, avait fondé de grandes espérances sur lui, dès le début.

C'est ainsi que le nouveau commandant en chef put concevoir un instant la pensée d'attirer à lui le général Doblado et l'ex-président Comonfort.

Il ne s'agissait de rien moins, pour réussir, que de jeter en bas Almonte et Salas, ou tout au moins le dernier, afin de faire arriver au triumvirat les deux chefs du parti libéral.

On comprend les difficultés que ce projet présentait.

Un étranger fort distingué, et qui vivait beaucoup dans l'intimité du général Bazaine, M. M..., était chargé des négociations entre le général en chef et Doblado.

Il importait de se rapprocher de ce dernier le plus tôt possible pour achever de le séduire. Quant à Comonfort, il mourait, misérablement assassiné par une bande de guerilleros qu'on enrôla, trois ou quatre jours après, dans la division du général Miramon.

Dans les premiers jours de novembre, les opérations commencèrent. La division Douay quittait Mexico et se dirigeait sur Queretaro, pendant que le général en chef, avec la division de Castagny et le général Marquez, se dirigeait, par Toluca, dans la direction de Morelia.

Juarez se gardait bien d'attendre les troupes françaises. Il avait établi le siége de son gouvernement à San Luis Potosi, et il s'apprêtait déjà à le porter dans la capitale de l'état de Chihuhua.

La division Douay poursuivait donc sa route sans coup férir jusqu'à Guanajuato, pendant que le général en chef, détachant provisoirement la brigade de Bertier pour appuyer Marquez qui allait s'établir à Morelia, marchait sur Silao, où il allait faire lui-même sa jonction avec le général Douay.

Les pourparlers avec Doblado allaient toujours leur train. Un jour tout était à l'espérance; le général en chef s'arrêtait, mais le lendemain on se croyait trompé, et on l'était si bien !... Alors on faisait des courses précipitées. On marchait la nuit, on marchait le jour.

Il avait été décidé, au début de la campagne, que

la division Douay irait à San Luis et la division de Castagny à Guadalajara.

Mais Doblado devait tout déranger. A Silao, une belle nuit, le général en chef lève subitement le camp, et se précipite à la poursuite du fourbe général mexicain qui paraissait faire un jeu de lui. Il croyait le saisir à Léon. Mais, sans pouvoir l'atteindre, il courut ainsi jusqu'à Aguas Calientes.

Là, il comprit que ses efforts étaient inutiles, et il se décida à abandonner sa chasse.

A Silao, le général en chef avait appris que le général Uraga, avec un corps d'armée considérable, menaçait le petit corps de Marquez qui était enfermé à Morelia, et que le général de Bertier avait quitté, après l'y avoir installé, pour aller rejoindre son général de division, de Castagny.

Ce dernier était encore sur la route de Maravatio à Silao. En le faisant appuyer sur la gauche, vers Zamora, le général en chef pouvait faire observer Uraga. Ce mouvement était du reste, assez naturel, puisque le général de Castagny devait aller à Guadalajara. Ce changement de direction pouvait même, à la rigueur, diminuer la route qu'il aurait à faire pour se porter vers cette ville.

Le général Douay pouvait ainsi, lui, marcher sur San Luis Potosi, et rien n'était changé aux combinaisons faites avant ce départ.

Nous cherchons en vain à nous expliquer pourquoi ces mouvements tout naturels ne furent pas faits.

La division Douay reçut l'ordre de se porter sur la route qui va de Léon à Zamora, et la division de Castagny, continuant sa marche sur Silao, devait bientôt appuyer à droite et aller jusqu'à San Luis.

On se figure les désordres que causaient toutes ces manœuvres, tous ces croisements de troupes.

Mais ce n'était là que le commencement de cette campagne qui a si fort étonné le maréchal Forey qu'il a, nous assure-t-on, écrit à son successeur, pour lui demander des explications sur le plan qui avait présidé à tous ses mouvements, à toutes ses marches.

Le général Mejia avait quitté le général Douay à Guanajuato pour marcher sur San Luis, et il s'en était emparé, après un brillant fait d'armes, contre les troupes du général Negrete.

La division Douay était sur la route de Zamora, pendant que le général en chef, avec le 3e zouaves,

le 51e de ligne, de l'artillerie, et une bonne partie de la cavalerie, se dirigeait sur Guadalajara. Le général de Castagny allait à San Luis, et de là il devait se porter sur Zacatecas.

Le général en chef avait été bien informé. Uraga avait marché sur Morelia, mais après un combat opiniâtre, et par suite d'une méprise, il avait été obligé de battre en retraite devant les troupes de Marquez.

Le succès de ce général fut vraiment providentiel. Mais si, comme toutes les probabilités donnaient le droit de le croire, Morelia avait succombé, Uraga, avec ses 15 000 Indiens infatigables, eût marché sur Mexico, sans retard. Il y serait arrivé en même temps que la nouvelle de son succès dans la capitale de Michoacan. Il y aurait trouvé le général Neigre qu'on y avait laissé avec un millier d'invalides. Sur sa route, aucun obstacle ne pouvait l'arrêter. Toluca n'était pas même gardé militairement pour protéger la capitale. Aucune précaution n'avait été prise, dans l'hypothèse du succès d'Uraga, succès qu'a détruit le plus heureux des hasards.

Le général mexicain pouvait alors, par un hardi coup de main, s'emparer de la capitale. Mais ne

fût-il parvenu qu'à faire camper ses troupes sous ses murs, quel effet eût produit cette nouvelle en Europe, où les bulletins du général en chef l'annonçaient, faisant une brillante et rapide campagne dans l'intérieur, où il conquérait les votes des populations en faveur de l'archiduc Maximilien?

Le maréchal Forey avait donc raison d'être étonné de cette marche imprudente qui attestait l'absence complète d'un plan mûrement conçu.

La nouvelle du succès de Marquez arriva bien vite au général Douay, qui était en observation près de la Piedad.

Ce général prit immédiatement la résolution de se jeter dans Zamora, pour couper la route à l'armée d'Uraga qui battait en retraite sur la route qui relie Morelia à Zamora.

Il lui suffit d'une marche pour faire ce trajet. Cette opération réussit. Uraga fut contraint de chercher un refuge dans la montagne du Michoacan.

Le général Douay l'y poursuivit. Il l'obligeait, le 1er janvier 1861, à Uruapan, à abandonner son artillerie et à fuir vers Colima.

Nous devons supposer qu'il reçut, après ce succès, l'ordre de cesser ses poursuites, car il revint à Za-

mora et alla camper à la Barca, sur les bords du Rio-Grande, prêt à se porter, soit à Guadalajara, soit sur un point quelconque.

Uraga était près de Colima, à Coalcoman, où il avait sa fonderie, sa capsulerie, et son dépôt central d'armes et de munitions.

D'un autre côté, Artéaga se trouvait, avec un certain nombre de troupes, sur la route qui conduit de Colima à Guadalajara, à un point fortifié appelé les Barrancas. Uraga devait aller l'y rejoindre avec les débris de son armée.

Mais si la division Douay, après avoir passé par Coalcoman, où elle aurait détruit l'entrepôt d'armes et la fonderie de canons, s'était portée sur la route de Colima à Guadalajara, pendant que le général Bazaine aurait suivi cette même route en sens inverse; non-seulement l'armée d'Uraga eût été détruite, mais encore celle d'Artéaga ne pouvait manquer de se débander, en perdant la plus grande partie de son matériel.

Rien de tout cela ne devait se faire. Uraga pouvait, sans être inquiété, rallier les débris de son armée, il pouvait rejoindre Artéaga aux Barrancas et, de là, avec 12 000 hommes, dans une position redouta-

ble, menacer Guadalajara pendant plusieurs mois après y avoir mis en échec le colonel Garnier, que le général en chef avait laissé, avec un régiment pour garder la capitale du Jalisco.

Au moment où il apprenait que le général en chef quittait Guadalajara, en prenant le chemin de la Barca, qui était séparée de cette dernière par quatre journées de marche, et où il était lui-même campé, le général Douay recevait l'ordre de se porter à Zacatecas !

Il obéit ! Quelle dut être sa surprise, quand il arriva dans cette ville, d'y trouver le général de Castagny, qui y était entré la veille sans coup férir. (Quelques cavaliers mexicains avaient déchargé leurs armes sur l'avant-garde.)

Les deux généraux de division du corps expéditionnaire s'étaient donc croisés à Silao pour se retrouver à Zacatecas, après avoir fait bien du chemin ! Pourquoi ?

Nous avons en vain essayé de le comprendre.

Le résultat de toutes ces combinaisons fut : que, quatre jours après son arrivée à Zacatecas, lorsqu'elle était encore fatiguée de la longue marche qu'elle avait faite de la Barca (à quatre étapes de

Guadalajara) à Zacatecas, la division Douay recevait l'ordre de se rendre à Guadalajara en toute hâte.

Le colonel Garnier était en face de l'armée d'Uraga et il était tenu en échec par elle, il fallait l'appuyer. C'était chose facile à prévoir depuis longtemps. La division Douay se remit donc en mouvement et se rendit à Guadalajara. Elle refit, en sens inverse, la longue et pénible route que, quelques jours auparavant, elle avait faite si inutilement !

Il lui fallut aussi, plus tard, entreprendre une campagne sérieuse pour détruire l'armée d'Uraga. Elle n'eut ni le temps ni les moyens de la faire d'une manière complète, et cette armée non détruite a été toujours le noyau de toutes les bandes qui ont dévasté le Michoacan, sans qu'on ait jamais pu les disperser.

Pendant ce temps-là, le général en chef marchait en toute hâte vers la capitale. Il y arrivait en février.

Il est temps d'expliquer maintenant comment on s'y prenait pour obtenir ainsi : l'expression libre et vraie de la nation, afin d'appeler l'archiduc Maximilien d'Autriche.

A mesure que les généraux et chefs de troupe entraient dans les villes, ils avaient l'ordre de nom-

mer une municipalité. On en recrutait, tant bien que mal, les membres.

L'important était d'avoir leur adhésion à l'Empire, et d'obtenir par eux des signatures. Le tout était reproduit dans le journal officiel de la capitale, quelques jours après. C'est au moyen de ce procédé qu'on put proclamer un nombre considérable d'adhésions.

Cette expédition du général en chef a été appelée fort justement par M. Thiers : la tournée électorale. Elle fit un empereur et un maréchal de France! Mais ce que n'a pas dit M. Thiers, c'est que, la veille de son départ de Mexico pour faire cette campagne, le général en chef avait fait publier à la quatrième page du *Diario oficial*, sous le titre : (AVIS A PUBLIER), un exposé de tous les motifs pour lesquels les Mexicains étaient passibles des conseils de guerre.

En vertu de cet AVIS, ils savaient qu'ils avaient à leur disposition vingt moyens de mériter la mort, sans compter ceux qui pourraient leur servir pour aller aux galères ou en prison.

C'est ainsi que les Français allaient chercher le vœu de la nation !!!

C'est ainsi que le général Bazaine l'a obtenu.

Il ne craignit pas pourtant d'écrire à l'empereur Napoléon, que la nation entière attendait avec impatience le jeune empereur que la Junte des notables avait acclamé.

Les résistances n'avaient plus de raison d'être, de la part de l'archiduc.

Le gouvernement français s'empressa de lui faire connaître à Miramar le résultat de la tournée du commandant en chef.

Mais il faut croire que cela ne satisfit pas complétement ce prince. Il hésitait encore. D'un autre côté, l'empereur d'Autriche n'était pas partisan de son départ. Il y consentait avec répugnance. Il imposait même à son frère des conditions assez dures, pour l'en faire se désister.

Il le privait, pendant six ans. de ses droits d'agnat.

Le gouvernement français s'était fort engagé et avait fait déjà des dépenses considérables. Il ne pouvait rester avec le Mexique sur les bras.

L'empereur Napoléon fut très-ému de cette hésitation de l'archiduc.

Il envoya un de ses aides de camp, à Miramar

pour achever de décider Maximilien, et, en même temps, il lui écrivait personnellement des lettres pressantes pour appuyer cette démarche.

Il triompha, et enfin le 10 avril 1864, l'archiduc Maximilien d'Autriche plaçait sur sa tête la couronne de l'infortuné Iturbide. Ce même jour, il nommait le général Almonte, lieutenant général de l'empire.

Le bon droit succombait devant la conspiration !

La convention de Miramar fut signée par l'Empereur des Français Napoléon, III, et l'Empereur du Mexique, Maximilien Ier.

Nous reproduisons la partie la plus intéressante de ce document :

« Les gouvernements de S. M. l'Empereur des Français et de S. M. l'Empereur du Mexique, animés d'un désir égal d'assurer le rétablissement de l'ordre au Mexique et de consolider le nouvel empire, ont résolu de régler par une convention...

« Article 1er. Les troupes françaises qui se trouvent actuellement au Mexique seront réduites le plus tôt possible au chiffre de 25 000 hommes, y compris la légion étrangère.

« Ce corps, pour sauvegarder les intérêts qui ont motivé l'intervention, restera temporairement au Mexique, dans les conditions réglées par les articles suivants..

« Art. 2. Les troupes françaises évacueront le Mexique, au fur et à mesure que S. M. l'Empereur du Mexique pourra organiser les troupes nécessaires pour les remplacer.

« Art. 3. La légion étrangère au service de la France, composée de 8000 hommes, demeurera néanmoins encore pendant six années au Mexique, après que toutes les autres forces françaises auront été rappelées, conformément à l'article 2. A dater de ce moment, ladite légion passera au service et à la solde du gouvernement mexicain. Le gouvernement mexicain se réserve la faculté d'abréger la durée de l'emploi au Mexique de la légion étrangère.

« Art. 10. L'indemnité à payer à la France par le gouvernement mexicain pour dépense, solde, nourriture et entretien des troupes du corps d'armée, à partir du 1er juillet 1864, demeure taxée à la somme de 1000 francs par homme et par an. »

L'archiduc Maximilien, répondant, le 10 avril, à

la députation mexicaine, au château de Miramar, appréciait cette convention de la manière suivante :

« Les garanties nécessaires pour asseoir sur des bases solides l'indépendance et la prospérité du pays sont également acquises, grâce à la magnanimité de l'Empereur des Français. »

Combien furent déçues ses espérances !!



CHAPITRE VII.

Arrivée de Leurs Majestés à Mexico. — Événements divers. — Mission du baron Saillard. — Ultimatum présenté à l'empereur Maximilien. — Départ de l'impératrice Charlotte. — Son arrivée en Europe. — Long mémoire remis par Sa Majesté à l'empereur Napoléon, en réponse à l'ultimatum.

Avant de s'embarquer pour le Mexique, le nouvel empereur se rendit auprès du Saint-Père, à Rome, pour y recevoir les bénédictions de Sa Sainteté. On affirme même que Pie IX lui fit la promesse solennelle de lui venir en aide pour terminer toutes les questions relatives à l'Église, questions qui, pendant la régence, avaient donné lieu, à Mexico même, à des scandales fort regrettables.

Aucun obstacle ne s'opposait plus à son départ. Il partit, persuadé qu'il était appelé, désiré ardemment par toute une nation malheureuse.

Cette illusion avait pénétré dans son esprit, avec d'autant plus de facilité, qu'il avait une âme élevée et chevaleresque, et que la seule pensée qu'il pouvait participer à l'accomplissement d'une grande œuvre l'exaltait facilement.

Cette ambition fut peut-être la seule qu'il eût jamais ! !

Il avait, par ailleurs, des goûts fort simples et un grand amour du travail, mais il ne possédait ni l'intelligence, ni l'énergie suffisantes pour mener à bonne fin une entreprise de la taille de celle qu'il osait entreprendre. Bien entouré, bien conseillé, il aurait pu peut-être, non pas fonder un empire durable, c'était impossible, mais rendre au Mexique l'immense service de le sortir du chaos dans lequel il était plongé depuis cinquante ans. En lui donnant l'ordre, il lui eût donné le bonheur et la richesse.

Il se seraït fait ainsi pardonner peut-être son origine, et s'il n'avait pu rester jusqu'à la fin empereur du Mexique, au moins aurait-il acquis, après sa chute, des droits à la reconnaissance, non-seulement du peuple mexicain, mais aussi du monde entier. Ainsi, son entreprise que l'histoire appellera

une aventure, aurait pu être considérée, au contraire, comme une œuvre de désintéressement, comme un acte d'humanité. Elle n'est restée que comme un exemple terrible !

L'empereur Maximilien et l'impératrice débarquèrent à Vera-Cruz, le 28 mai 1864. Le premier accueil ne fut pas favorable, mais l'enthousiasme que Leurs Majestés trouvèrent sur la route effaça bien vite une première impression mauvaise.

Jusqu'à Mexico ce ne fut que cris d'allégresse et enthousiasme.

La capitale entière s'était portée à la rencontre des jeunes souverains.

Ils souriaient à tous avec une grâce et un abandon qui témoignaient bien de la joie de leurs cœurs.

Ils avaient foi déjà, sans doute, dans l'avenir !

Maximilien s'aperçut bien vite, après son arrivée dans la capitale, de l'état déplorable dans lequel la régence lui laissait les affaires. On n'avait rien fait, rien n'était préparé.

Il ne put cacher sa surprise et son mécontentement, et le général Almonte dut subir une sorte de disgrâce.

Il fut complétement éloigné des affaires. Il ne

pouvait cependant pas être mis absolument de côté, et il dut accepter le poste de grand maréchal du palais. C'était de l'ingratitude de la part de l'empereur de blesser ainsi un homme qui lui avait rendu d'incontestables services. Si Almonte n'avait rien fait, il faut dire que sa situation comme régent était fort délicate. Il avait su, malgré tout, prendre vis-à-vis du clergé une attitude énergique, et défendre ainsi, avec un courage qui lui fait honneur, les principes libéraux que l'intervention française prétendait importer au Mexique.

Almonte était un de ceux qui avaient fait l'empire. Mais l'empereur ne lui pardonnait pas sans doute d'avoir signé le traité de cession provisoire de la Sonora à la France, traité dont l'abrogation fut une des conditions de son acceptation de la couronne. Il commit alors l'immense faute de prendre pour son ministre M. Ramirez, dont la haine pour tout ce qui était français, dont l'incapacité la plus notoire et la fourberie la plus habile l'ont conduit au bord du précipice où il a trouvé la mort. De tous les conseillers qui ont entouré ce malheureux prince, M. Ramirez est de beaucoup celui qui lui a été le plus funeste.

Les fleurs, les cris d'allégresse avaient pu étourdir un instant le jeune souverain, mais après l'enivrement il fallait revenir à la réalité.

Il fallait régner, en un mot!!

Ici devait se terminer notre récit, nous avions pensé, nous pensons encore, que le moment n'est pas venu d'écrire l'histoire de l'empire du Mexique.

Pour accomplir cette tâche avec impartialité, nous voulions attendre la publication de documents qui ne peuvent tarder de paraître. Toutefois, plusieurs publications récentes ont été faites, et comme elles nous ont paru incomplètes et peu concluantes, nous nous sommes décidé à publier un document curieux qui répond en détail, à une grande partie de ce qui a été écrit. Cette pièce historique a été remise à l'empereur Napoléon, à Saint-Cloud, par l'impératrice Charlotte. Nous ne ferons donc qu'esquisser à longs traits les événements importants qui nous séparent du mois d'août 1866, pour expliquer comment, et à la suite de quelles circonstances, Maximilien fut conduit à rédiger ce travail.

Tout d'abord, les affaires de l'Église préoccupèrent le nouveau souverain. Elles avaient à ses yeux une importance capitale.

Il attendait un nonce apostolique pour les trancher.

Ne voulant rien entreprendre avant l'arrivée de ce prélat, il se décida à faire un voyage dans l'intérieur du Mexique. L'accueil qu'il rencontra partout fut le même que celui qu'on lui avait préparé depuis Vera-Cruz jusqu'à Mexico.

On couvrait sa route de fleurs, on ne lui faisait entendre que des cris d'allégresse et de reconnaissance. Il put, à coup sûr, se croire l'élu de la nation. L'illusion est le lot de tous les souverains. Ils n'entrevoient l'abîme que le jour où ils y sont précipités!

Le retour à Mexico donna lieu à un nouveau triomphe. Tout paraissait marcher suivant le désir de l'empereur. Le général Bazaine venait d'être nommé maréchal de France.

Maximilien avait appris sa nomination pendant son voyage, et il s'était empressé de l'en féliciter. Il lui écrivait même de Penjamillo, le 6 octobre 1864:

« Une seule chose pourrait diminuer la joie que « nous apporte cet heureux événement, ce serait le « cas où il aurait pour conséquence de vous faire « quitter notre patrie.

« MAXIMILIEN. »

Le commandant en chef s'était rendu à Toluca, à la rencontre du souverain, avec l'impératrice Charlotte.

La bonne entente régnait encore entre tous.

Pourquoi devait-elle être troublée sitôt !!

On a prétendu que la faute en a été à M. Eloin, un conseiller de l'empereur, que le roi des Belges lui avait recommandé. Qui était ce personnage? D'où venait-il ? Quel était son passé politique ? Nul ne pouvait le dire. Nous ne savons comment il put semer la mésintelligence entre le souverain et le maréchal.

Ce qui était notoire à Mexico, c'est que le conseiller de l'empereur était fort influent, et qu'il avait pour les Français et pour leur chef une sorte d'horreur qu'il ne savait pas dissimuler.

D'autres se chargeront de faire connaître, mieux que nous ne le pourrions ici, ce personnage qui a été la cause de presque toutes les fautes commises, au Mexique, par l'empereur, et qui, par son inertie et par son manque d'intelligence des affaires, a été un arrêt fatal pour tout ce qui pouvait être progrès.

Comment donc le roi Léopold avait-il pu se faire le patron d'un pareil conseiller ?

Mais il est juste de dire que M. Éloin ne doit pas assumer seul la responsabilité de ce désaccord funeste.

Dans l'entourage de l'empereur, il y eut d'autres personnes qui réussirent à faire prendre par le souverain la défense de leurs passions personnelles. Parmi eux, le général comte de Thun, qui commandait le corps autrichien, fut, dès les premiers jours, en lutte avec l'autorité française. Il voulait être indépendant. Le maréchal eut le tort de ne pas être assez énergique à son égard, et de ne pas réprimer tout d'abord ses prétentions.

L'empereur prit parti pour son compatriote. Et cela ne contribua pas peu à entretenir une animosité dont les conséquences devaient être fatales. En somme, nous le répétons en toute conscience, il y a eu des torts de la part du souverain, comme il y en a eu de la part du maréchal. Ce dernier ne comprit pas malheureusement les conséquences de cette lutte dangereuse. C'est là surtout, que nous trouvons les motifs de ses fautes. Combien mieux il eût fait de se retirer dès le début! Combien mieux eût fait le gouvernement français, qui connut cette lutte à son origine, de la terminer par le rappel du maréchal!

A la fin de l'année 1864, le nonce arriva enfin.

Les espérances qu'on avait fondées en lui devaient promptement s'évanouir.

Il arrivait sans instructions, avec la résolution de défaire tout ce qui avait été fait.

Rien ne fut capable de vaincre son inertie. Il refusait catégoriquement toute transaction.

Il fallut agir sans lui.

Le nonce se retirait en juin 1865. On était déjà à cette époque sur le bord de l'abîme. L'attitude des États-Unis faisait diminuer la confiance de tous, et l'emprunt mexicain était descendu à la Bourse de Paris, au 5 mai, de 50 fr. à 46 fr., comme si Juarez était à la veille d'entrer à Mexico. Pourtant Maximilien était loin de croire à une crise aussi prononcée. Pendant qu'on avait des difficultés avec le pape, la question militaire semblait le rassurer. Le général Douay avait des succès dans le Michoacan, il battait l'armée d'Uraga. Le général Brincourt avait fait une brillante campagne dans l'état de Oajaca contre Porfirio Diaz. La capitale de cet état n'était pas fortifiée; le général Brincourt était sur le point de s'en rendre maître, quand il dut revenir sur ses pas, en vertu des ordres qu'il reçut

du maréchal. Cette résolution si étrange ne pouvait s'expliquer que par le désir du commandant en chef d'aller lui-même se mesurer avec Porfirio Diaz. C'était donner ainsi le temps à l'ennemi d'élever des fortifications, de préparer à l'armée française un nouveau siége de Puebla. Mais la perspective d'un siége avait probablement un secret attrait pour le brave vainqueur de San Lorenzo; et les chances presque certaines d'un succès qui donnerait un éclat de plus à la gloire militaire qu'il avait acquise pendant cette expédition, achevèrent de le décider.

Il n'oubliait, dans son ardeur guerrière, que les dépenses énormes auxquelles il soumettrait ainsi le budget mexicain.

Les troupes françaises quittèrent Mexico dans les premiers jours de décembre, sous les ordres du général de division Courthois d'Hurbal, pour aller observer Porfirio Diaz.

Cet officier français dut vaincre bien des difficultés pour arriver jusqu'à Etla, en vue de Oajaca. Il lui était prescrit de s'arrêter dans cette position, et de n'attaquer sous aucun prétexte.

La prescription était pénible pour lui, car, pen-

dant qu'il était condamné à l'immobilité, Porfirio, enfermé dans la ville avec une armée dont les officiers étaient, presque tous, les amnistiés de Puebla, élevait des fortifications, à la vue même de l'armée française. Il en prévint le maréchal qui arriva en toute hâte, pour diriger le siége de la place.

Le général d'Hurbal se vengea le jour de l'ouverture du feu, de l'ordre rigoureux qu'il avait reçu, en donnant à l'armée française le spectacle d'une bravoure et d'un sang-froid qui feraient envie aux plus braves.

A l'exemple de Puebla, Oajaca capitula sans conditions. La garnison entière mit bas les armes, et Porfirio Diaz eut pour prison le fort de Guadalupe, à Puebla.

Le maréchal revint à Mexico, fier de son triomphe.

Il écrivit à Paris : que le dernier rempart de la résistance venait de s'écrouler à Oajaca, et qu'il ne restait plus que des bandes dont on aurait facilement raison.

Et pour justifier ses écrits, il renvoya en France la brigade du général l'Hériller et l'artillerie de la garde.

Ce premier départ réveilla dans l'esprit de l'Em-

pereur une des préoccupations qui, on le comprend aisément, devait le tourmenter : c'était l'organisation de son armée.

Le terme fixé pour l'évacuation des troupes françaises approchait. L'insurrection durait toujours; il fallait l'étouffer.

Déjà, à Orizaba, le général Forey n'avait rien fait pour cette organisation. On avait bien, depuis, habillé des hommes, formé quelques semblants de régiments et de compagnies.

Mais aucune instruction ne leur était donnée, aucune administration ne fonctionnait. Les troupes se recrutaient de vauriens; elles touchaient leur solde, comme sous les régimes précédents, par quinzaine et d'avance. Les désertions étaient le résultat de ce désordre.

Rien n'était réellement organisé.

Des commissions s'étaient réunies déjà, mais tout était sur le papier, et le temps s'écoulait de la sorte, sans résultats. Il devait s'écouler ainsi, jusqu'à l'heure fatale où les efforts suprêmes devinrent impuissants!

Maximilien souffrait beaucoup de tous ces retards. Il s'en plaignait hautement.

La foi qu'il avait, le 7 octobre 1864, dans le maréchal Bazaine, était-elle déjà éteinte?

Tout porte à le croire.

Sans parler des circonstances qui purent occasionner ce brusque changement dans l'esprit du souverain, nous constatons un fait.

Nous sommes aux premiers jours de février 1865. Le général Woll venait de s'embarquer sur le paquebot anglais qui avait quitté Vera-Cruz, le 2 du même mois.

Cet aide de camp de Maximilien se rendait en Europe, et il était chargé d'une mission secrète auprès de l'empereur Napoléon. Elle n'était autre, qu'une demande de rappel du maréchal Bazaine. Nous ne savons pas si ce dernier a jamais connu cette mission. Nous pouvons lui apprendre, de la façon la plus certaine, que le général Woll était porteur d'instructions écrites extrêmement catégoriques, en ce sens, pour le cabinet des Tuileries. Nous ajouterons que cette première demande, restée sans succès, fut suivie de plusieurs autres demandes du même genre, sans compter celle que fit personnellement l'impératrice Charlotte, auprès de l'empereur Napoléon, en août 1866.

Pourquoi le gouvernement français s'obstina-t-il à conserver le maréchal Bazaine? C'est ce que nous ignorons.

Il n'est pas douteux pour nous aujourd'hui qu'il a lieu de le regretter.

Comme malgré tout l'élément généreux prédominait dans sa nature essentiellement faible, Maximilien oubliait le ressentiment de la veille, en présence du moindre bon procédé du lendemain.

De là, ces contradictions constantes dans sa conduite avec le maréchal.

Ainsi, que fait-il le jour du mariage du commandant en chef dont il avait demandé le rappel *avec instance?* Il songe à lui donner un hôtel magnifique, avec le beau mobilier que la municipalité avait acheté pour meubler précédemment le général Forey. Almonte est chargé du message; le maréchal refuse. Mais la maréchale peut accepter sans crainte.

La nuance était légère. — L'empereur fit le don, et il était royal !!!

Le maréchal devenait, de ce jour, le locataire de la maréchale, et un locataire princier, car le prix de la location était de 60 000 fr. par an que la muni-

cipalité a payés régulièrement jusqu'au dernier jour.

A l'acte de donation était jointe la lettre suivante :[1]

Mexico, 26 juin 1867.

« Mon cher maréchal Bazaine,

« Voulant vous donner une preuve d'amitié personnelle ainsi que de reconnaissance pour les services rendus à notre patrie, et profitant de l'occasion de votre mariage, donnons à la maréchale Bazaine, le palais de *Buena-Vista*, y compris le jardin et le mobilier, sous la réserve que le jour que vous retournerez en Europe, ou si, pour tout autre motif, vous ne vouliez plus rester en possession dudit palais pour la maréchale Bazaine, la nation reprendra le domaine, le gouvernement s'obligeant, en pareil cas, à donner à la maréchale, comme dot, la somme de *cent mille piastres*. »

Votre très-affectionné

« Maximilien.

« Castillo. Almonte. »

1. Le palais vient d'être vendu par le gouvernement de Juarez à M. Pepe Rincon Gallardo, au profit du trésor pu-

Ces générosités de l'empereur n'arrangeaient en rien les affaires de l'État.

Les événements des États-Unis s'étaient succédé contrairement à toutes les prévisions. Les confédérés venaient de succomber, et le Nord vainqueur, promettait à Juarez de le secourir, plus que jamais, dans la lutte qu'il soutenait avec persévérance.

On a parlé, comme d'une combinaison habile, de la possibilité qu'il y aurait eue alors, de recevoir, sur le territoire mexicain, les confédérés battus qui demandaient asile à l'empereur.

Cette question, toute simple en apparence, était fort complexe. Nous espérons pouvoir la traiter bientôt avec des documents authentiques.

Disons, pour le moment, que, pour donner une preuve de son bon vouloir, l'empereur chargea le célèbre commodore Maury et le général Magruder de tout ce qui concernait la colonisation au Mexique.

Il pensait arriver ainsi, sans froisser les suscep-

blic. Quant aux beaux meubles, vases de jardin dont la municipalité avait orné le palais pour le maréchal Forey, ils ont été vendus par le maréchal Bazaine, avant son départ, pour la somme de 17 000 piastres.

tibilités du cabinet de Washington, aux résultats qu'il n'avait pas osé tenter d'obtenir par une mesure trop précipitée.

Malgré toutes ces précautions, les États-Unis protestèrent contre les nominations faites en faveur d'ennemis, et Maximilien se vit dans la nécessité de les démettre de leurs fonctions.

Un incident assez grave, qui s'était produit au Mexique, avait eu un retentissement fâcheux à Washington, et avait excité de nouveau les États Unis à se montrer plus hostiles envers Maximilien.

Un certain docteur Gwin, sénateur au congrès pour l'état de la Californie, était arrivé à Mexico, porteur d'une lettre de M. Conti, chef du cabinet de l'empereur Napoléon, pour le maréchal Bazaine. Par cette lettre *que nous avons lue*, le commandant en chef était prié d'appuyer les opérations de colonisation que le sénateur confédéré voulait faire dans la Sonora.

Le maréchal fit preuve, en cette circonstance, de beaucoup de tact et de finesse.

Il comprenait la gravité de cette entreprise et il en prévoyait déjà les conséquences. Il hésita pour gagner du temps.

Toute cette affaire était parfaitement connue à Washington et à Mexico.

L'arrivée de M. Gwin coïncidait parfaitement avec des nouvelles venant de France, au sujet de la Sonora.

Le cabinet de Mexico s'en émut, et l'empereur se vit obligé de protester publiquement.

Un journal américain, l'*Express*, avait annoncé que M. Gwin irait s'établir à Arispe, en Sonora, et qu'il serait appuyé par des troupes du maréchal Bazaine. L'excuse donnée par ce journal, à ce projet, était : que le plan du sénateur américain augmenterait beaucoup les ressources du Mexique, et que le gouvernement pourrait ainsi payer les dettes qu'il avait contractées vis-à-vis de la France.

Le *World*, de New-York, et le *London Times* faisaient, à ce sujet, des révélations importantes.

Le *Diario oficial* de Mexico, du 26 juin, protesta énergiquement, dans un long article, contre pareil dessein. Il déclara que non-seulement le gouvernement n'en était pas le complice, mais qu'il s'y opposerait de toutes ses forces.

On lira plus loin, dans la défense de l'avocat

Ortega, à Queretaro, en faveur de Maximilien, un passage qui a trait à cet incident.

La protection que l'empereur Napoléon accordait à M. Gwin compliquait les choses, et leur donnait une gravité qui n'échappait pas aux Mexicains, qui désiraient conserver leur absolue indépendance. Aussi provoqua-t-elle des articles très-violents de la petite presse de la capitale, et le maréchal Bazaine dut intervenir. Cet affaire eut du retentissement en France, car, dans le journal la *Presse* (de Paris), en avril 1865, nous trouvons les lignes suivantes :

« D'un autre côté, la petite presse de Mexico ne cessait de répandre des bruits alarmants sur la *fausse supposition* d'une cession de la Sonora, sur l'attitude des États-Unis à l'égard du Mexique; en un mot, elle s'appliquait à soulever l'animadversoin populaire contre les étrangers, et à déverser, au moyen de caricatures, le ridicule sur les troupes européennes, le mépris sur les choses les plus dignes de respect.

« Il est facile de comprendre qu'une pareille situation ne pouvait, ne devait se prolonger sans danger. Le 22 mars, les éditeurs et les rédacteurs

de tous les journaux de la capitale furent priés de se rendre au quartier général. Le colonel Boyer, chef du cabinet du maréchal Bazaine, après leur avoir rappelé les devoirs des organes de la presse, dont la mission consiste à calmer les passions au lieu de les exciter et de les envenimer, blâma la conduite des journaux satiriques, et finit par déclarer, au nom du gouvernement impérial et du maréchal, que le décret du mois de novembre 1863, qui établissait l'état de siége, n'avait pas été révoqué, et que, par conséquent, les écrivains qui se rendaient coupables d'excitation à la discorde et de propagation de rumeurs alarmantes, devaient comparaître devant les conseils de guerre. Aussitôt fut décidée l'arrestation de M. Manuel Villegas, éditeur de la « Orquesta » (l'*Orchestre*), et de M. Franco, administrateur de la « Sombra » (l'*Ombre*), qui furent sans retard conduits en prison; ils y étaient encore aux dernières dates. Le rédacteur ou l'éditeur de la « Cuchara » (l'*Écope*) a été également arrêté, et l'on était à la recherche du gérant du « Buscapié » (le *Quolibet*). »

Le journal la *Presse* était-il autorisé à dire que

la supposition d'une cession de la Sonora *était fausse?*

'Nous soutenons le contraire, en parfaite connaissance de cause. Voici, en peu de mots, ce que nous savons à ce sujet.

M. Gwin avait vu, à différentes reprises, à Paris, l'Empereur Napoléon.

Il lui avait exposé son projet d'activer l'émigration des confédérés américains du sud, et de la fixer en Sonora, par des concessions exceptionnelles faites aux colons.

Ce que réclamait, au-dessus de tout, M. Gwin, c'était la présence du drapeau français dans cette province, drapeau qui devait les garantir; et c'est là ce qui explique, comment le sénateur américain put obtenir de M. Conti une lettre pour le maréchal Bazaine.

Il voulait constituer ainsi une sorte de protectorat qui couvrirait et les colons étrangers et les Mexicains

La Sonora restait province mexicaine, c'est vrai, mais, pendant une quinzaine d'années, elle était placée sous la protection immédiate et souveraine de la France qui payait au gouvernement mexicain

une redevance de 10 pour 100, sur l'exportation des métaux précieux.

Cette combinaison, proposée par le sénateur américain, mettait le gouvernement mexicain en mesure de solder, au moyen de cette sorte d'hypothèque, la dette dont le Mexique était redevable à la France.

Pour compléter son projet, et dans le but de créer une défense, en Sonora, contre les agressions possibles des Américains du Nord, M. Gwin proposait de donner aux soldats du corps expéditionnaire, lors de l'expiration de leur congé, une certaine quantité de terrains à exploiter, ou un intérêt dans l'exploitation des mines.

C'est dans ces termes que fut signée la convention Arroyo-Montholon, convention qui se trouve aujourd'hui, aux archives du ministère des affaires étrangères, à Paris.

C'est pour la faire ratifier que le gouvernement français voulait imposer à Maximilien, avant qu'il n'acceptât la couronne du Mexique, de reconnaître tous les actes signés par la régence Almonte.

L'archiduc s'y était refusé. Pouvait-il donc revenir sur cette prudente décision, lorsque M. Gwin

arriva à Mexico pour réclamer l'appui du maréchal auprès du Gouvernement impérial ?

On le voit, la petite presse de Mexico avait quelques raisons pour protester, et les menaces du colonel Boyer, ainsi que les rigueurs des conseils de guerre à l'égard de ses susceptibilités et de ses articles, étaient au moins fort sévères !

Au milieu de toutes ces complications, l'argent commençait à devenir rare. M. Langlais avait été envoyé par l'empereur Napoléon pour mettre de l'ordre dans les finances. Mais la guerre absorbait tout. La mort vint, du reste, empêcher M. Langlais de terminer une œuvre qu'il avait habilement commencée, et à laquelle il s'était consacré de toutes ses forces.

Déjà, à cette époque, le cabinet de Washington pressait le gouvernement français de retirer ses troupes du Mexique, et la chute de Maximilien était imminente!

Les dissidents, enhardis par les promesses d'appui des États-Unis, se multipliaient partout, lorsque le baron Saillard arriva à Mexico. L'empereur était alors à Cuernavaca avec un ou deux de ses ministres.

L'arrivée du diplomate français le surprit. Il

voulut, avant de le recevoir, connaître quel pouvait être le but de sa mission.

Il sut bientôt, à n'en pas douter, que le baron venait lui demander de vouloir bien faire savoir à l'empereur des Français, l'époque à laquelle il pourrait se passer de l'appui du corps expéditionnaire.

Son premier mouvement fut de la colère, et il songea à ne pas recevoir le baron. De sages conseils le firent changer d'avis.

On comprend déjà d'avance que la mission de M. Saillard ne pouvait avoir de résultats favorables. Maximilien pouvait, à la rigueur, se résigner à apprendre par ce diplomate que l'empereur des Français condamnait à mort l'empire du Mexique, mais il est évident qu'il ne pouvait pousser la complaisance jusqu'au point de fixer lui-même la date de l'exécution. Le baron partit donc sans avoir reçu la réponse qu'il désirait, mais il emportait, à sa place, des documents du quartier général et de la légation française qui devaient hâter les décisions du cabinet des Tuileries.

En effet, trois jours après l'arrivée de M. Saillard à Paris, le *Moniteur universel* annonçait que les troupes françaises rentreraient en France par trois

détachements, et qu'au printemps 1867 l'armée entière aurait quitté le Mexique.

En outre, les caisses du Trésor français étaient désormais fermées à l'empereur du Mexique.

Le ministre des finances mexicain était aux abois. Les douanes étaient insuffisantes pour subvenir aux dépenses, grâce à la générosité de la France qui prélevait 24 pour 100, pour payer les réclamations anglaises et espagnoles.

On ne pouvait continuer à marcher qu'en ayant recours aux grands moyens. Il répugnait à Maximilien de les adopter. Pour la première fois, il eut un instant la pensée d'abdiquer. Cette pensée fut de courte durée dans son esprit. Il revint bientôt à l'espérance. Toutefois il était urgent d'agir.

Il convoqua aussitôt le maréchal, le ministre de France, le commissaire des finances, et il finit par obtenir d'eux, qu'une somme mensuelle d'un demi-million de piastres lui serait prêtée, jusqu'à la fin de 1867, pour subvenir aux dépenses de l'armée.

On pouvait bien faire cela pour lui, qui n'avait pu réussir à toucher plus de 40 millions sur les deux emprunts mexicains!

Cependant, le gouvernement français crut ne pas devoir approuver la concession précédente!

L'empereur eut en même temps recours, encore une fois, aux talents du maréchal, pour se faire organiser une force capable de le défendre quand l'armée française aurait évacué le Mexique.

C'est à cette époque que fut décidée la création des bataillons de cazadores de Mexico, de la formation desquels furent chargés le général Osmont et l'intendant Friant.

Quant à l'armée mexicaine, tout était à faire encore, pas un seul bataillon mexicain n'était réellement organisé!

L'empereur réunit à son palais le maréchal Bazaine, Uraga, le général Osmont, l'intendant Friant. Il présida lui-même plusieurs séances. Mais on n'aboutit à rien.

On ne pouvait aboutir à rien.

Le maréchal, à la première séance, développa un plan qui eût été tout au plus applicable en Europe, mais qui ne pouvait l'être au Mexique. Il parla de conscription, et même d'une caisse de dotation de l'armée.

Sur ce terrain, on ne pouvait qu'échouer.

Ces conférences avaient lieu en juin 1866. Serons-nous donc taxé d'injustice et de partialité, si nous osons dire que jamais l'armée mexicaine n'a été organisée?

Pendant que l'empereur Maximilien cherchait en vain à se constituer un appui, en formant une force armée, les États-Unis envoyaient au gouvernement français des dépêches dont le ton, presque menaçant, causait de véritables inquiétudes au cabinet des Tuileries.

D'une autre part, l'horizon s'assombrissait du côté de l'Allemagne et de l'Autriche; il importait de précipiter les événements.

Coûte que coûte, il fallait que l'armée française retournât le plus vite possible en Europe.

Les promesses de Miramar étaient bien loin déjà!

Dans les derniers jours de juin, Maximilien reçut une lettre autographe de l'empereur des Français. Elle était très-courte, nette, précise. Elle annonçait que le traité de Miramar était déchiré, et que le ministre de France était chargé de présenter un ultimatum.

L'empereur se trouva tout d'abord en proie à une agitation extrême, puis, comme affaissé sous le

poids d'une décision suprême, il retomba morne et silencieux sur son fauteuil.

Il sentait la royauté s'écrouler sous ses pieds, et, avant de voir sa couronne lui échapper à tout jamais, il songeait à la déposer entre les mains de ceux dont il l'avait reçue. Il abdiquait!

L'impératrice fut consternée quand elle connut la résolution de son mari. Elle chercha vainement d'abord à la combattre.

L'abdication devait avoir lieu le 7 juillet, jour de la fête de l'empereur; mais, dès les premiers jours de ce mois, l'impératrice Charlotte avait déjà décidé Maximilien à se désister de son projet. Elle s'engageait à partir elle-même. Elle promettait d'arranger tout. L'empereur fut-il convaincu de la réussite de la mission qu'elle lui proposait d'accomplir avec toute l'énergie et toute la persévérance dont elle était capable, ou fit-il une simple concession à une femme qui le suppliait d'avoir foi en ses promesses? Nul ne le sait, sans doute.

Comme le lui avait annoncé l'empereur Napoléon, un ultimatum lui fut remis par le ministre de France.

Et c'est dans un moment aussi critique que le

maréchal Bazaine s'éloignait de Mexico, sous prétexte d'aller faciliter le mouvement de retraite du général Douay, qui n'avait certes pas besoin de lui ! Il devait évidemment opérer ce mouvement en vertu des ordres récents qu'il avait reçus de Paris. Nous croyons même qu'il les avait reçus en conséquence! Il partit de Mexico dans les premiers jours de juillet. Il était tellement convaincu que l'empereur abdiquerait et partirait même, qu'il laissa l'ordre au général d'Hurbal de donner au souverain toutes les escortes possibles, jusqu'à Vera-Cruz, pour protéger sa retraite.

Bien que nous tenions ce détail d'une personne très-exactement informée sur toutes les questions qui regardent l'empereur du Mexique, nous le donnons sous toutes réserves.

En tous cas, ces précautions, si elles furent prises, devinrent inutiles, car le malheureux empereur accepta l'ultimatum avec toutes ses rigueurs, et, le 30 juillet, il signait la convention qui lui laissait pour unique ressource le produit des douanes de Vera-Cruz, produit déjà très-fortement entamé. En effet, les Anglais et les Espagnols continuaient à percevoir les 24 pour 100 qui leur étaient accordés par

la générosité du gouvernement français. Celui-ci prenant le 50 pour 100 de ce qui restait au Mexique, le gouvernement de Maximilien ne pouvait donc plus percevoir que 38 pour 100, pour subvenir à toutes ses dépenses.... Et encore ne les perçut-il jamais!

Dans son entourage, quelques personnes avaient engagé énergiquement l'empereur à persister, malgré les conseils de l'impératrice, dans ses projets d'abdication.

Ainsi, dans deux lettres qui lui furent écrites, les 6 et 7 juillet, par une personne attachée jusqu'alors à son service particulier, nous lisons :

Mexico, 6 juillet 1866.

« . . . .

Il n'est plus possible de se faire illusion. . . .
La chute de Votre Majesté est conjurée, arrêtée, prévue. Votre Majesté peut fonder des esperances dans la résistance, dans la lutte. Je les crois inutiles; plus que cela, je les crois dangereuses....

L. Détroyat. »

Mexico, 7 juillet 1866.

« Sire,

« Les nouvelles arrivées d'Europe ce matin sont bien mauvaises. . . . . Croyez-moi, Sire, plus que jamais vous serez abandonné; demain, après-demain, qu'importe, mais vous serez abandonné. Si Votre Majesté songe à se retirer après le départ du premier soldat français, elle est discutable devant l'histoire, devant l'opinion publique. Elle se trouvera dans l'alternative de courir les aventures, de se mettre à la tê.e de troupes (si troupes il y a), et de faire comme les Juarez, les Miramon et autres présidents.

« Mille fois vaut mieux la chute digne.

« J'entends dire, car on parle d'une catastrophe prochaine comme on parlerait d'un incident déjà accompli : que l'empereur envoie Mejia dans la Sierra, qu'il arme Juan-Francisco, qu'il rappelle Marquez.... Il se soutiendra, les présidents se sont maintenus avec moins que cela. Oui, c'est juste; mais Votre Majesté manquerait ainsi au premier principe de sa couronne, qui doit être par essence anti-révolutionnaire.

« La proclamation de Miramar appartient à l'histoire. Elle est la foi jurée.

« Les présidents faisaient des emprunts forcés pour vivre. Votre Majesté ne peut accepter cela, et pourtant ses charges sont augmentées par deux emprunts onéreux. Aujourd'hui la France réclame. Elle se fera payer.

« Il y a une question de finances infranchissable, et ici les plus tenaces sont vaincus. Ils en reviennent aux emprunts forcés. Plus de douanes, la révolution partout. Plus de pacification possible, après les nouvelles d'Europe qui vont enhardir les dissidents. . . . .
Que va devenir, qu'est aujourd'hui la question mexicaine en Europe? . . . .
Les États-Unis exigent que les Français quittent le Mexique. . . . .
Donc manque absolu d'argent au Mexique, pression de l'opinion publique en France . . . . . .
. . . .
Voilà mes arguments, et ils sont irrésistibles. .
. . . .
Les troupes françaises se retireront . . . . .
Abandon, abandon partout. Fasse le ciel que Votre

Majesté en soit convaincue avant le départ du premier soldat français.

« On prétend que si Votre Majesté se retire, les Mexicains de tous les partis, endormis aujourd'hui, se réveilleront pour la retenir. Soit, l'expérience est à faire; mais il faut agir, agir vite, sans indécision, adopter un plan et le suivre jusqu'au bout. Je l'ai dit : nous sommes aux jours des décisions suprêmes. . . . .

« Puisse Dieu bien inspirer Votre Majesté! . .

L. DÉTROYAT. »

Pourquoi ces sages avis n'ont-ils pas été écoutés? Pouvait-on, en effet, douter un seul instant de l'irrévocabilité des décisions du gouvernement français, quand, après avoir lu la lettre de l'empereur Napoléon, on connaissait le document qui suit :

Paris, 31 mai 1866.

« Le général Almonte a remis à l'Empereur les lettres de S. M. l'empereur Maximilien, et s'est acquitté des communications dont il était charge pour le gouvernement français. Sa Majesté a le

regret de devoir exprimer ici la surprise que lui ont causée ces communications.

« Depuis plus d'un an, les instructions adressées aux agents français au Mexique, inspirées par le sentiment des devoirs et des obligations réciproques que nous avons contractés, avaient pour objet de faire parvenir au gouvernement mexicain des conseils dictés par les intérêts des deux pays, non moins que par la sincère amitié que Sa Majesté porte à l'empereur Maximilien.

« Ces conseils ne semblent pas avoir été compris. Les propositions formulées par M. le général Almonte l'indiquent assez, en même temps qu'elles révèlent la méconnaissance complète d'une situation, sur laquelle on ne peut pas différer d'éclairer la cour du Mexique.

« On n'a pas à rappeler l'origine de l'expédition française ; sa légitimité ressortait de nos griefs. Obligés de nous faire justice, l'expérience du passé nous commandait de rechercher pour l'avenir, des garanties contre le retour des actes qui avaient si souvent attiré sur ce pays, au prix d'expéditions onéreuses, des répressions sévères, mais toujours inefficaces. Ces garanties devaient surtout résulter

de la fondation d'un gouvernement régulier, assez fort pour rompre avec les traditions de désordre que s'étaient léguées des pouvoirs éphémères. Quelque désirable que fût l'établissement d'un tel gouvernement, moins que tout autre, nous pouvions songer à l'imposer, et nous avons toujours désavoué hautement un pareil dessein.

« Nous n'avons pas voulu croire, cependant, que les éléments d'une régénération politique indispensable fissent défaut à la société mexicaine, et nous nous étions permis de seconder tous les efforts qui seraient tentés par le pays lui-même pour l'arracher à l'anarchie qui le dévorait. Cette entreprise avait sa grandeur ; elle a séduit l'empereur Maximilien. A l'appel de la nation mexicaine, sans se laisser arrêter par les difficultés et les périls de la tâche, il s'y est courageusement dévoué. Il pensait, comme l'empereur Napoléon, que de grands intérêts de conciliation et d'équilibre se rattachaient à l'indépendance du Mexique, à l'intégrité de son territoire garanties par un gouvernement stable et réparateur, et il savait que notre appui ne lui manquerait pas pour l'aider à réaliser une œuvre profitable au monde entier.

« Les devoirs de l'Empereur envers la France lui commandaient toutefois de mesurer à l'importance des intérêts français engagés dans cette entreprise, l'étendue du concours qu'il lui était permis d'offrir au Mexique pour en assurer le succès. C'est à cet effet qu'a été conclu le traité de Miramar.

« . . . .

« Or, du contrat qui avait établi nos droits et nos obligations, la France a largement acquitté les charges qu'elle avait acceptées, et elle n'a reçu que bien incomplétement du Mexique les compensations équivalentes qui lui étaient promises. C'est un fait que nous devons constater, parce qu'il ne dépend pas de nous d'en supprimer les conséquences.

« Nous sommes loin de méconnaître les obstacles et les difficultés de toute nature contre lesquels S. M. l'empereur Maximilien a eu à lutter. Si nous avons déploré souvent que ses loyales intentions ne fussent pas mieux secondées, nous avons toujours applaudi à son active sollicitude et à sa généreuse initiative.

« . . . .

« Les résultats ne répondaient pas à nos espérances, malgré l'habile et énergique direction du

maréchal et le dévouement d'une armée que rien ne lasse.

« . . . .

« Le gouvernement français facilitait la conclusion d'emprunts qui venaient en aide aux embarras du trésor mexicain, et cependant nos charges n'étaient compensées que par des règlements de compte illusoires. Des conseils amicaux ont été donnés ; mais la résistance systématique des conseillers de Sa Majesté se manifestait sur tout ce qui touchait les intérêts de la France. Doit-on rappeler au prix de quels efforts la légation de France a pu obtenir enfin une insuffisante réparation des dommages subis par nos nationaux, alors qu'étaient réglées sans conteste les réclamations anglaises ; alors qu'on trouvait des ressources pour acquitter, sans délai et argent comptant, des créances douteuses et non exigibles. Nous avons vu contester le principe même des réclamations françaises, reconnues cependant, par le traité de Miramar, comme la cause déterminante de notre expédition, et qui, à défaut de toute stipulation, auraient constitué une dette d'honneur irrémissible et indiscutable.

« Après avoir, en toutes circonstances, signalé au gouvernement mexicain la nécessité de pourvoir par lui-même à sa propre conservation, et lui avoir maintes fois déclaré que le concours que nous lui prêtions ne serait maintenu qu'autant que les obligations correspondantes, contractées vis-à-vis de nous, seraient strictement remplies, nous lui avons fait exposer les impérieuses considérations qui ne nous permettaient plus de demander à la France de nouveaux sacrifices et qui nous décidaient à rappeler nos troupes.

« En prenant toutefois cette résolution, nous avons prescrit d'apporter dans son exécution les délais et les précautions nécessaires pour éviter les dangers d'une trop brusque transition. Nous avons dû nous préoccuper, en même temps, de substituer aux stipulations, désormais sans valeur, du traité de Miramar d'autres arrangements destinés à assurer la sécurité de nos créances. Le ministre de l'Empereur à Mexico a reçu, en conséquence, des instructions pour conclure, à cet effet, une nouvelle convention.

« Ces instructions sont, comme tous les actes de l'empereur Napoléon, inspirées par les sentiments

naturels qui l'attachent à l'empereur du Mexique, et par son désir sincère de concilier les intérêts qu'il ne veut pas séparer.

« Il a apprécié les raisons qui ont déterminé ses réprésentants à ne pas presser la conclusion immédiate des arrangements qui leur étaient indiqués; mais il a regretté de voir le cabinet mexicain profiter de leur condescendance pour transporter à Paris le siége d'une négociation qui ne peut être utilement suivie qu'à Mexico.

« L'empereur Napoléon a surtout regretté de trouver libellées dans le projet de traité soumis à son gouvernement, par le général Almonte, les propositions déjà formulées, et que, chaque fois qu'elles se sont produites, les plus puissantes raisons nous ont forcé de décliner. Le séjour des troupes devrait être prolongé au delà des termes assignés, de nouvelles avances nous sont demandées dans la prévision de l'insuffisance des ressources du trésor mexicain, et le remboursement en est ajourné à des époques indéterminées; aucun gage ne nous est offert, aucune garantie n'est stipulée pour la sûreté de nos créances. Après les explications franches, loyales et complètes du gouvernement français, on a peine à

se rendre compte de la persistance des illusions qui ont présidé à la conception de ce projet.

« Il est impossible d'agréer les propositions apportées par le général Almonte, et d'en autoriser la discussion. Il faudra consentir à une nouvelle convention.

« Si les combinaisons qui lui seront proposées sont agréées par S. M. l'empereur Maximilien, les termes fixés pour les départs successifs des troupes françaises seront maintenus, et le maréchal Bazaine arrêtera, de concert avec Elle, les mesures nécessaires pour que l'évacuation du territoire mexicain s'effectue, dans les conditions les plus favorables au maintien de l'ordre et à la consolidation du pouvoir impérial.

« Si, au contraire, nos propositions n'étaient pas acceptées, on ne doit pas dissimuler que, nous considérant comme libres désormais de tout engagement, et fermement résolus à ne pas prolonger l'occupation du Mexique, nous prescririons au maréchal Bazaine de procéder, avec toute la diligence possible, au rapatriement de l'armée, en ne tenant compte que des convenances militaires et des considérations techniques, dont il serait le seul juge. Il aurait à

aviser, en même temps, à procurer aux intérêts français les sécurités auxquelles ils ont droit.

« L'empereur Napoléon a la conscience d'avoir aidé à l'œuvre commune. C'est au Mexique, désormais, qu'il appartient de s'affirmer. La tutelle étrangère, en se prolongeant, est une mauvaise école et une source de dangers; au dedans, elle habitue à ne pas compter sur soi-même et paralyse l'activité nationale; au dehors, elle suscite des ombrages, elle éveille des susceptibilités. Le moment est venu, pour le Mexique, de répondre à tous les doutes et d'élever son patriotisme à la hauteur des circonstances difficiles qu'il traverse. Au dedans comme au dehors, les attaques dirigées contre la forme des institutions qu'il s'est données, s'affaibliront sans doute graduellement quand il sera seul à les défendre, et demeureront impuissantes contre l'union des peuples et de son souverain cimentée par les épreuves courageusement acceptées et supportées en commun. Ce sera l'honneur de S. M. l'empereur Maximilien et de la nation mexicaine, d'avoir ainsi accompli l'œuvre civilisatrice qne nous serons toujours fiers d'avoir encouragée et protégée à son début. »

Rien ne manquait à cet ultimatum. Il apportait les plus sanglants reproches, les plus dures menaces.

L'impératrice Charlotte devait quitter Mexico le 8.

Maximilien lui remit toutes les pièces qui lui étaient nécessaires pour entreprendre sa difficile mission, et, parmi elles, un long mémoire qu'elle devait remettre à l'empereur Napoléon.

Elle emportait également une lourde caisse remplie de documents qui serviront à écrire l'histoire du Mexique, et qui ont été déposés à Miramar.

On a raconté bien des choses sur le voyage de cette courageuse femme. Nous ne voulons ici ni les affirmer ni les démentir.

Tout ce que nous dirons à ce sujet, nous le savons de la façon la plus exacte.

Nul ne pouvait s'attendre en Europe à l'énergique décision de l'impératrice Charlotte.

Almonte, cependant, pressentait que les rumeurs qui circulaient à Paris, dans les premiers jours du mois d'août, sur l'arrivée de cette jeune souveraine,

étaient vraies, car il se trouvait à Saint-Nazaire à l'arrivée du paquebot, et il se rendait à son bord pour se mettre à ses ordres.

A peine arrivée, l'impératrice Charlotte fit savoir à l'empereur Napoléon qu'elle venait de débarquer sur le sol français.

L'Empereur était précisément malade. Il était à Saint-Cloud, obligé de garder le lit. Il fit connaître immédiatement à l'impératrice le regret qu'il avait de ne pouvoir aller la recevoir, mais il espérait, disait-il, « la voir à son retour de Bruxelles. »

Or, de Bruxelles il n'avait été nullement question dans la dépèche de l'impératrice. Elle crut comprendre que l'Empereur se servait d'un prétexte pour ne pas la recevoir.

Anxieuse, elle passa la nuit à Nantes et envoya des personnes de sa suite en avant, afin d'être informée exactement par elles, à son arrivée à Paris, si réellement l'Empereur était malade. Elle apprit, à n'en pouvoir douter, que sa maladie était parfaitement vraie. Elle fut un peu rassurée. Les trains de Nantes arrivent successivement à la gare de Montparnasse et à la gare d'Orléans. Le malheur voulut que l'aide de camp envoyé par l'Empereur allât

recevoir l'impératrice, justement à celle où elle ne devait pas arriver, de sorte qu'elle se rendit au Grand-Hôtel, bouleversée, et ceux qui la connaissent peuvent dire humiliée; mais l'erreur lui fut expliquée, quelques minutes après.

Peu de jours après son arrivée, elle reçut la visite de l'impératrice Eugénie. Les deux souveraines s'embrassèrent avec effusion. Instinctivement leurs pensées à toutes deux les reportaient à trois années en arrière.

Que de changements depuis 1864 ! !

Aucune question importante ne fut traitée dans cette première entrevue. L'impératrice Charlotte rendit la visite à Saint-Cloud, et elle put pénétrer, après bien des instances, auprès de l'Empereur.

Mais ce fut réellement, le 24 août, que la solution de la question mexicaine fut résolûment posée à l'Empereur, dans une dernière visite. L'impératrice avait remis le mémoire de son mari. Elle avait même trouvé le moyen de donner à l'Empereur les copies de deux lettres écrites par lui les 18 et 28 mars 1864, lettres qu'elle considérait comme une garantie absolue d'une union indissoluble entre les deux souve-

rains de France et du Mexique. Elle espérait avoir, par ce moyen, modifié les dispositions prises.

A la sortie de cette entrevue, elle avait perdu toute illusion.

Elle n'avait plus qu'une seule chance de réussir.

Cette chance était à Rome, et, le 29 août, elle quittait Paris, déjà fort exaltée, dans le train impérial qu'on avait mis à sa disposition.

C'est devant le Saint-Père lui-même qu'elle devait donner les premiers signes certains de sa cruelle maladie.

Voici maintenant, sans qu'aucun mot ait été changé, omis ou ajouté, le mémoire que l'impératrice Charlotte a remis à l'empereur Napoléon.

MÉMOIRE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« M. le ministre de France à Mexico a fait parvenir à l'empereur Maximilien la lettre de S. M. l'empereur Napoléon, et le mémoire qui y était joint.

« La lecture attentive de ce mémoire n'a pas laissé que de surprendre douloureusement l'Empereur, non pour sa conclusion, mais pour la nature des mo-

tifs que l'on a cru devoir alléguer pour justifier cette conclusion.

« On lit tout d'abord dans le mémoire que « la « France a acquitté loyalement les charges qu'elle « avait acceptées dans le traité de Miramar. »

« On ajoute « qu'elle n'a reçu que bien incomplétement du Mexique les compensations équivalentes qui lui étaient promises. »

« Il importe de fixer son attention sur ce point. Le traité de Miramar conférait l'autorité de commandant en chef de l'armée mexicaine au commandant du corps expéditionnaire, et l'investissait ainsi du pouvoir, et, par conséquent, de l'obligation de pacifier le pays. La raison refuse d'admettre que le gouvernement de S. M. l'empereur Napoléon, qui déclare encore aujourd'hui que son appui était acquis pour la fondation d'un gouvernement régulier et fort au Mexique, la raison et l'équité refusent d'admettre, qu'il crût qu'un gouvernement pouvait devenir régulier et fort au Mexique, c'est-à-dire acquitter ses charges réciproques, sans que la pacification fût effectuée. Sans la paix, en effet, il est bien clair qu'on ne peut espérer ni budget en équilibre, ni augmentation des ressources financières. Les fonds

provenant des deux emprunts ont été engloutis en grande partie dans cette guerre civile, et il faut en imputer les conséquences au commandant en chef de l'armée franco-mexicaine qui, par son inaction d'une année, a fini, il faut le dire, par laisser les dissidents se rendre maîtres aujourd'hui de plus de la moitié du pays.

« Personne n'ignore, qu'au Mexique, les douanes maritimes sont l'élément le plus productif des recettes. Or, ces douanes sont ruinées depuis un an, par suite de l'interruption des communications avec les marchés de l'intérieur, et ces communications sont occupees par les dissidents. En ce moment même, les douanes de Matamaros, Minatitlan, Tabasco, La Paz, Huatulco, sont aux mains des ennemis de l'empire, celles de Tampico, Tuxpan, Guaymas, Mazatlan, Acapulco, sont improductives, car ces ports sont étroitement bloqués par les juaristes, et les commerçants désespérés sont réduits à s'expatrier. Peut-on raisonnablement obtenir l'équilibre des recettes et des dépenses quand, à mesure que la guerre civile se prolonge, les ressources diminuent? Le gouvernement, réduit à la seule douane de Vera-Cruz, peut-il faire face aux lourdes charges

que lui assigne le traité de Miramar? Ce serait faire injure à l'esprit d'équité du gouvernement français et douter de sa bonne foi, que de le supposer; car, sur un budget de recettes de dix-neuf millions de piastres (1), on sait que les douanes maritimes doivent fournir onze millions.

« Oui, sans doute, par la convention de Miramar, le Mexique s'est engagé à payer l'entretien du corps expéditionnaire, ses frais de guerre et d'occupation, mais il n'entendait nullement que cette occupation fût seulement du tiers ou de la moitié du pays, et il ne pouvait pas prévoir que les seuls transports de guerre à la suite des colonnes qui ont quatorze fois occupé, puis évacué le Michoacan,

1. *Résumé des recettes nettes de l'empire mexicain pendant l'année* 1865.

DOUANES MARITIMES.	
Du Golfe	7 632 005 73
Du Pacifique	2 988 786 61
DOUANES DE L'INTÉRIEUR.	
Droits sur la consommation (Alcabalas), papier, timbre, péages, diverses branches. .	6 941 960 24
Contributions directes.	1 538 382 62
	19 101 135 20
La douane de Vera-Cruz entre dans ce total pour la somme de.	4 878 735 46

cinq fois Monterey, deux fois Chihuahua, se monteraient à seize millions de francs ! Le gouvernement impérial mexicain ne pouvait pas prévoir, et il n'aurait pu admettre, qu'au bout de trois ans d'une guerre ruineuse, le commandant en chef de l'armée franco-mexicaine, forte de cinquante mille hommes, n'aurait pas encore réduit à l'obéissance les riches provinces de Guerrero, de Tabasco, de Chiapas, où pas un soldat français n'a paru. Il ne pouvait pas supposer surtout, qu'après ces trois années de guerre, grâce à l'inaction du commandant en chef ou à ses dispositions, tous les vastes États du Nord seraient retombés sous le joug des juaristes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte ci-jointe pour se convaincre de cette déplorable situation militaire, et de l'injustice notoire qu'il y a à reprocher au gouvernement impérial mexicain de n'avoir pas suffi aux exigences du traité de Miramar : le commandant en chef a privé ce gouvernement de ses ressources les plus indispensables, en n'achevant pas l'œuvre de la guerre. C'est un fait que nous devons constater, parce qu'il n'a pas dépendu de nous d'en supprimer les conséquences.

« Lors de la fin de la guerre civile aux États-Unis,

l'empereur Maximilien pensa qu'il était de son devoir de rappeler sérieusement au commandant en chef, la nécessité de déployer la plus grande activité pour terminer la pacification. Le maréchal est resté sourd à toutes ces exhortations, et il a abandonné des provinces entières, pour retirer ses troupes qui restèrent pendant de longs mois dans une inaction fatale. Le 10 novembre 1865, l'Empereur lui écrivait: « Je reçois des nouvelles de Monterey qui me font connaître les graves inconvénients qu'entraîne l'évacuation de cette place importante par les troupes françaises. En général, je crois qu'il faut éviter d'abandonner ces grandes villes du Nord qui, d'abord occupées, puis laissées à elles-mêmes, sont tombées de nouveau entre les mains de nos ennemis: ces alternatives ont le grave danger de faire perdre confiance aux habitants, et de mettre sous les yeux de nos voisins des scènes fâcheuses qui peuvent tromper l'opinion aux États-Unis. Il me paraît d'autant plus nécessaire de faire réoccuper Monterey par les troupes françaises, que, de là, elles peuvent porter aide et secours au brave général Mejia dont la position ne laisse pas d'être difficile à Matamoros. »

« Le 4 décembre de la même année, Sa Majesté

insistait de nouveau sur cette question : « Je viens de recevoir, écrivait-elle, les nouvelles les plus fâcheuses du Sinaloa et du département de Mazatlan. Les populations de ces contrées ne peuvent se rendre compte du motif qui fait partir les troupes françaises avant que des corps mexicains, bien organisés, puissent les remplacer. Elles voient avec terreur Corona rentrer d'un seul coup en possession de tout le pays soumis : leur confiance est donc profondément ébranlée, et cette fatale mesure nous fait perdre dans l'esprit public plus qu'une défaite éclatante, car elle semble indiquer que le gouvernement lui-même n'a pas foi dans l'avenir. »

« Dans une lettre, en date du 17 décembre 1865, l'Empereur signalait au maréchal l'urgence d'occuper le port de La Paz, capitale de la Basse-Californie, pour empêcher que cette importante Péninsule, qui ferme le golfe ou mer de Cortès, ne fût envahie par les flibustiers américains, et afin de l'enlever aux dissidents. Le commandant en chef écrivit aussitôt : « Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Majesté m'a adressée, à la date de ce jour, au sujet de la contre-révolution qui vient d'éclater à La Paz, capitale de la Basse-Californie.

Aussitôt que ces faits sont parvenus à ma connaissance, j'ai donné l'ordre à l'amiral Mazères qui commande la division navale sur la côte du Pacifique, de prendre une compagnie française à Mazatlan, et de se rendre à La Paz pour y rétablir l'ordre. » La compagnie française n'a jamais paru à La Paz, et la Basse-Californie reste toujours au pouvoir des ennemis de l'empire.

« Le maréchal a lui-même reconnu la vérité de ces faits, puisque, en janvier 1866, il a annoncé que l'inaction de ses troupes allait cesser et que « bientôt l'Empereur verrait que ce n'était pas la question militaire qui devait le préoccuper le plus. » La réalité est venue malheureusement démontrer que cette promesse solennelle resterait à l'état de lettre morte.

« A différentes reprises, le commandant en chef a prétendu expliquer les résultats déplorables de son attitude, en se plaignant de quelques autorités infidèles. Ce reproche a trouvé un écho dans le mémoire : cependant il sera facile de faire voir son peu de fondement. Le 2 décembre 1865, l'Empereur demandait au maréchal des notes sur tous les fonctionnaires mexicains; le 6 janvier 1866, il lui écrivait : « J'attends de vous, par le retour de ce cour-

rier, les noms des autorités qui vous paraissent déloyales et qu'il faut révoquer, car je veux mettre à votre disposition tous les moyens qui sont en mon pouvoir : je remplacerai ces autorités par celles qui auront votre confiance. Vous insistez sur le payement régulier des troupes; à ce sujet, il faut remarquer que mon gouvernement a fait tout ce qui était possible; il a été jusqu'à laisser de côté les améliorations les plus nécessaires dans les services civils, pour consacrer exclusivement toutes ses ressources à l'armée. C'est l'armée qui absorbe seule toutes les rentes de l'État, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les comptes du ministère d'Hacienda pour s'en assurer. »

« Le 10 janvier, le commandant en chef désigna trois fonctionnaires et le ministère comme n'ayant pas sa confiance. L'Empereur lui fit part, deux jours après, de sa décision : « En attendant que le travail complet que vous me promettez me soit parvenu, disait Sa Majesté, je porte à votre connaissance que les trois personnes que vous citez ont été relevées de leur emploi. » Le 5 mars suivant, le ministère fut changé!

« On a reproché également au gouvernement impérial mexicain de n'avoir pas marché exclusivement

avec un certain parti, et d'avoir tenté une œuvre de conciliation. Mais, ignore-t-on que c'est là la politique conseillée au début par les généraux français eux-mêmes? Le général Castagny écrivait au maréchal, le 30 août 1864 : « Les populations de la frontière du nord sont énergiques, laborieuses, industrielles et libérales. Elles accepteront l'empire sans difficulté, pourvu qu'on ne froisse pas trop durement leurs convictions. » Le maréchal disait lui-même à Sa Majesté dans une communication, en date du 29 décembre 1864 : « Les tendances cléricales du général Mejia et du général Lopez, et l'esprit généralement libéral de toute la population du Nuevo-Leon et du Tamaulipas réclament des fonctionnaires éclairés et qui puissent, par leur influence, contrebalaneer, sinon dominer celle des commandants militaires susnommés. » On voit donc que les conseils, ou les insinuations des chefs de l'armée française les plus autorisés par leur position, montrent que l'Empereur a eu, dans sa ligne de conduite politique, des complices en dehors de son entourage personnel, dont on lui a fait si souvent un reproche.

« Parmi les autres griefs que l'on s'est cru en droit d'adresser au gouvernement impérial mexicain, il

en est un d'une nature plus grave. On a dit et on répète : les finances du Mexique sont en désarroi; le système sur lequel elles sont basées est défectueux; les hauts fonctionnaires et les employés chargés de la gestion des intérêts du trésor sont incapables ou improbes. Loin de faire un effort pour remédier au mal, l'Empereur a fermé l'oreille aux meilleurs conseils, et systématiquement éloigné de lui les Français qui auraient pu lui prêter un concours utile.

« Voilà l'accusation.

« Voici les faits.

« Si la situation financière est mauvaise, quand a-t-elle été bonne? Ce n'est certes pas lors de l'inauguration de l'empire, car M. Budin, commissaire extraordinaire des finances, écrivait au nouveau souverain, à la date du 11 juin 1864 : « Les ressources ont été, dès le début, fort restreintes; elles le sont encore. Les agents du gouvernement précédent emportent, en fuyant devant l'intervention, les archives et les rôles des bureaux financiers; ils créent ainsi de sérieux embarras à l'administration installée par le général en chef. Les mêmes choses se passent d'ailleurs de la même manière dans l'intérieur : avant

de faire des recettes, les agents nouveaux sont obligés d'en créer les titres. »

« Avait-on du moins jeté les bases d'un plan financier qui pût développer les ressources? Non; on avait vécu au jour le jour. En présence d'un pareil état de choses, la surprise de l'empereur Maximilien avait été extrême, et il s'en expliqua franchement à l'honorable M. Fould : « En arrivant au Mexique, lui écrivait-il, le 9 août 1864, j'ai cru que l'intervention française aurait tout préparé pour me mettre à même d'apprécier la véritable situation financière, et qu'il ne me resterait qu'à décréter les moyens d'y faire face, et d'appliquer, avec la coopération intelligente des fonctionnaires de votre département mis à ma disposition, le système financier français modifié suivant les exigences du pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Tout est à faire. »

« Quelques semaines se passèrent en tâtonnements. Enfin M. Corta, député au Corps législatif, vint au Mexique. Sa droiture, son esprit de conciliation, sa profonde entente des affaires persuadèrent à l'empereur qu'il avait trouvé l'homme qu'il cherchait pour améliorer les finances du pays. Il écrivit donc à M. le duc de Morny, le 9 août 1864:

« M. Corta me donne en toute circonstance des preuves de ses hautes qualités administratives et financières. Il a su gagner les sympathies des Mexicains ; sa coopération m'est donc nécessaire. J'aurais voulu lui confier immédiatement la direction officielle du ministère des finances, mais j'ai rencontré chez cet honorable député une résistance fondée sur la position qu'il occupe dans le parlement français. La solidarité qui existe entre nos deux gouvernements me fait penser que cette incompatibilité n'existe pas. La mission confiée à M. Corta ne sera terminée, que quand il pourra assurer à ses collègues que le pays offre, avec les ressources nécessaires, des garanties d'une organisation financière capable d'en assurer la réalisation. »

« Est-ce là le langage d'un homme qui s'aveugle de parti pris? Après la rentrée en France de l'honorable M. Corta, M. Bonnefond vint prendre la direction de la mission financière française. L'empereur lui offrit, comme à son prédécesseur, le portefeuille des finances. Si M. Bonnefond crut devoir en décliner l'acceptation, son refus est là du moins pour témoigner des loyales intentions de Sa Majesté. Nous le transcrivons : « Je suis profondé-

ment touché de la confiance que m'a témoignée Votre Majesté, sans me connaître. Mais je la supplie de me permettre de lui dire, avec une respectueuse déférence, que je ne puis, dans mon ignorance si complète des hommes et des choses de ce pays, accepter les offres si flatteuses qu'Elle a daigné me faire.

« L'empereur ne se décourage pas, et sur sa demande M. le conseiller d'État Langlais se rendit au Mexique. Ses vues furent de suite les siennes, et, le 30 septembre 1865, un décret impérial investit M. Langlais d'attributions supérieures à celles des ministres, et presque dictatoriales. Toutes les dépenses furent soumises à son examen, et dès qu'il eut présenté son plan de réformes, il fut adopté, sans aucune modification, et consacré par les lois et décrets insérés au journal officiel du 12 février 1866.

« Enfin, après l'irréparable perte de cet homme d'État éminent, Sa Majesté ne désespéra pas et demanda à Paris un successeur à M. Langlais. Cette demande est restée sans résultat.

« Tel est l'exposé succinct et vrai de la conduite tenue envers les agents financiers et les hommes d'État que la France a envoyés au Mexique. Nous ajouterons ici une réflexion.

« Ce n'est pas tout que d'avoir un bon financier dans ses conseils; il faut encore que des perturbations violentes ne viennent pas à chaque pas le contrecarrer et détruire ses combinaisons. Il ne faut pas surtout qu'une guerre, conduite mollement et qui traîne en longueur vienne à chaque instant empêcher l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Le 12 janvier 1866, l'empereur disait au commandant en chef: « Quant aux besoins des troupes nationales, qui se trouvent en partie dépourvues de vêtements et d'équipements, personne n'en souffre autant que moi, moralement et physiquement; malheureusement, cette guerre intérieure, par sa durée, absorbe tous les revenus de l'État à elle seule. Néanmoins je suis résolu à faire tous les sacrifices pour coopérer à sa fin si impatiemment attendue par l'opinion publique du pays et de la France, et je viens de donner l'ordre d'acheter des armes et des vêtements dans la limite de nos ressources. »

« On impute au gouvernement impérial mexicain de n'avoir point pressé l'organisation d'une armée nationale. Mais ignore-t-on que le commandant en chef était chargé de la former et investi de tous les pouvoirs nécessaires? Enfin, lorsque son abstention

fut évidente, l'empereur lui écrivit, le 5 avril 1865, qu'il confiait l'organisation d'une brigade modèle au général comte de Thun, et qu'en conséquence il était nécessaire de réunir à Puebla les éléments et les cadres de cette troupe. Ils furent réunis en effet, mais ils n'avaient pas encore les premiers liens de leur formation, que le commandant en chef les dispersait dans trois directions différentes pour faire face aux éventualités de la guerre.

« Lorsque plus tard, M. le ministre de la guerre de S. M. l'empereur Napoléon insista auprès du commandant en chef, pour qu'il pourvût à une organisation des troupes du pays capable de protéger les intérêts français après le départ du corps expéditionnaire, le commandant en chef se détermina à entamer cette œuvre, et il en instruisit l'empereur Maximilien qui lui donna de nouveau des pouvoirs illimités pour la conduire à bonne fin. La lettre suivante du maréchal, datée du 6 juin 1866, en est un témoignage irrécusable : « J'ai reçu, disait-il, la lettre que Votre Majesté m'a adressée le 3 de ce mois, et, par laquelle, Elle daigne investir d'une autorité absolue, pour l'organisation des bataillons de Cazadores de Mexico et de la réor-

ganisation de l'armée mexicaine, le général chef d'état-major général et l'intendant en chef de l'armée. J'ai communiqué à M. le général Osmont et à M. l'intendant militaire Friant les intentions de Votre Majesté. J'aurai l'honneur de la tenir au courant des résultats qui seront progressivement obtenus. »

« Les officiers généraux désignés ci-dessus se mirent immédiatement à l'œuvre avec un zèle et une intelligence qu'on ne saurait trop louer. Les officiers et soldats de l'armée française répondirent à leur appel, avec un empressement bien propre à justifier les espérances qu'on avait conçues de la formation de ces nouveaux corps. Déjà un certain nombre de bataillons de Cazadores étaient armés, habillés et équipés, quand arriva la fatale nouvelle du retrait du subside que le maréchal et M. le ministre de France avaient accordé provisoirement comme absolument indispensable.

« Il ne faut donc pas se dissimuler que le maintien de ce subside, jusqu'à la fin de l'année 1867, est la seule garantie pour la constitution de cette armée mexicaine qui, de l'aveu de tous au Mexique, est la seule force capable de protéger les inté-

Aussitôt que ces faits sont parvenus à ma connaissance, j'ai donné l'ordre à l'amiral Mazères qui commande la division navale sur la côte du Pacifique, de prendre une compagnie française à Mazatlan, et de se rendre à La Paz pour y rétablir l'ordre. » La compagnie française n'a jamais paru à La Paz, et la Basse-Californie reste toujours au pouvoir des ennemis de l'empire.

« Le maréchal a lui-même reconnu la vérité de ces faits, puisque, en janvier 1866, il a annoncé que l'inaction de ses troupes allait cesser et que « bientôt l'Empereur verrait que ce n'était pas la question militaire qui devait le préoccuper le plus. » La réalité est venue malheureusement démontrer que cette promesse solennelle resterait à l'état de lettre morte.

« A différentes reprises, le commandant en chef a prétendu expliquer les résultats déplorables de son attitude, en se plaignant de quelques autorités infidèles. Ce reproche a trouvé un écho dans le mémoire : cependant il sera facile de faire voir son peu de fondement. Le 2 décembre 1865, l'Empereur demandait au maréchal des notes sur tous les fonctionnaires mexicains; le 6 janvier 1866, il lui écrivait : « J'attends de vous, par le retour de ce cour-

tions voulues pour atteindre le but que se proposait l'empereur.

Il dut renoncer forcément à avoir recours au commandant en chef.

Et pour nous servir des termes mêmes employés par lui-même :

« Aucun général français n'ayant pu ou voulu se charger de l'organisation de l'armée mexicaine, » il décida que le général autrichien de Thun entreprendrait cette tâche difficile.

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous allons citer une lettre qui a été trouvée dans les archives du palais de Chapultepec.

Nous sommes obligé, pour ne froisser aucune personnalité, de ne donner aucun nom; mais la lettre ne perd, pour cela, rien de sa valeur.

Perote, 3 juin 1865.

« Mon cher....

« Je viens de recevoir votre lettre du 1er courant, à laquelle je m'empresse de répondre, en vous priant de donner connaissance au maréchal du contenu de ces lignes.

avec un certain parti, et d'avoir tenté une œuvre de conciliation. Mais, ignore-t-on que c'est là la politique conseillée au début par les généraux français eux-mêmes? Le général Castagny écrivait au maréchal, le 30 août 1864 : « Les populations de la frontière du nord sont énergiques, laborieuses, industrielles et libérales. Elles accepteront l'empire sans difficulté, pourvu qu'on ne froisse pas trop durement leurs convictions. » Le maréchal disait lui-même à Sa Majesté dans une communication, en date du 29 décembre 1864 : « Les tendances cléricales du général Mejia et du général Lopez, et l'esprit généralement libéral de toute la population du Nuevo-Leon et du Tamaulipas réclament des fonctionnaires éclairés et qui puissent, par leur influence, contrebalancer, sinon dominer celle des commandants militaires susnommés. » On voit donc que les conseils, ou les insinuations des chefs de l'armée française les plus autorisés par leur position, montrent que l'Empereur a eu, dans sa ligne de conduite politique, des complices en dehors de son entourage personnel, dont on lui a fait si souvent un reproche.

« Parmi les autres griefs que l'on s'est cru en droit d'adresser au gouvernement impérial mexicain, il

qu'en voyage que je me décidai pour le comte de Thun qui a pris sa tâche à cœur avec un zèle louable.

. . . .

« Thun est rempli de bonne volonté et se propose, sur mon invitation, d'adopter tout ce qu'il y a d'excellent dans l'organisation militaire française.

. . . .

« MAXIMILIEN. »

On a lu, dans le mémoire de l'empereur, comment la bonne volonté du général de Thun ne put produire aucun bon résultat.

Nous ne voulons pas revenir sur ce douloureux tableau tracé par un souverain qui était placé sous la tutelle rigide d'un maréchal de France !



de faire des recettes, les agents nouveaux sont obligés d'en créer les titres. »

« Avait-on du moins jeté les bases d'un plan financier qui pût développer les ressources? Non; on avait vécu au jour le jour. En présence d'un pareil état de choses, la surprise de l'empereur Maximilien avait été extrême, et il s'en expliqua franchement à l'honorable M. Fould : « En arrivant au Mexique, lui écrivait-il, le 9 août 1864, j'ai cru que l'intervention française aurait tout préparé pour me mettre à même d'apprécier la véritable situation financière, et qu'il ne me resterait qu'à décréter les moyens d'y faire face, et d'appliquer, avec la coopération intelligente des fonctionnaires de votre département mis à ma disposition, le système financier français modifié suivant les exigences du pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Tout est à faire. »

« Quelques semaines se passèrent en tâtonnements. Enfin M. Corta, député au Corps législatif, vint au Mexique. Sa droiture, son esprit de conciliation, sa profonde entente des affaires persuadèrent à l'empereur qu'il avait trouvé l'homme qu'il cherchait pour améliorer les finances du pays. Il écrivit donc à M. le duc de Morny, le 9 août 1864:

CHAPITRE VIII.

Mission du général Castelnau. — Le maréchal Bazaine et les généraux dissidents. — Retraite de l'armée française. — Maximilien à Queretaro. — Son jugement. — Sa mort.

Quelques jours avant l'arrivée en Europe de l'impératrice Charlotte, la bataille de Sadowa avait été perdue par l'Autriche, et la France tournait avec anxiété ses regards vers la Prusse triomphante.

Plus que jamais, il importait que l'armée du Mexique fût de retour en Europe, pour prendre part à une guerre qui paraissait imminente à cette époque.

Les États-Unis n'en continuaient pas moins à envoyer au gouvernement français des dépêches fort sèches.

ment touché de la confiance que m'a témoignée Votre Majesté, sans me connaître. Mais je la supplie de me permettre de lui dire, avec une respectueuse déférence, que je ne puis, dans mon ignorance si complète des hommes et des choses de ce pays, accepter les offres si flatteuses qu'Elle a daigné me faire.

« L'empereur ne se décourage pas, et sur sa demande M. le conseiller d'État Langlais se rendit au Mexique. Ses vues furent de suite les siennes, et, le 30 septembre 1865, un décret impérial investit M. Langlais d'attributions supérieures à celles des ministres, et presque dictatoriales. Toutes les dépenses furent soumises à son examen, et dès qu'il eut présenté son plan de réformes, il fut adopté, sans aucune modification, et consacré par les lois et décrets insérés au journal officiel du 12 février 1866.

« Enfin, après l'irréparable perte de cet homme d'État éminent, Sa Majesté ne désespéra pas et demanda à Paris un successeur à M. Langlais. Cette demande est restée sans résultat.

« Tel est l'exposé succinct et vrai de la conduite tenue envers les agents financiers et les hommes d'État que la France a envoyés au Mexique. Nous ajouterons ici une reflexion.

gouvernement du rappel de la totalité des troupes françaises dans le courant de l'année prochaine, au lieu de leur retrait en trois détachements dans l'espace de dix-huit mois? ne m'a jamais été posée directement.

Ce que j'ai à dire à ce sujet est ceci : L'arrangement proposé par l'Empereur pour le rappel des troupes en trois détachements, dont le premier partirait en novembre, était par lui-même sujet à être oublié, au milieu de la surexcitation politique qui a accompagné toutes les questions mexicaines, avant même que sa mise à exécution fût commencée.

Des incidents fréquents et de diverse nature mentionnés par la presse, en France et au Mexique, et représentés comme indiquant, de la part de l'Empereur, une disposition à ne pas remplir cet engagement, ont eu pour effet inévitable de créer et de répandre des doutes sur la sincérité même de l'Empereur en contractant l'engagement, et sur sa fidélité à le remplir.

Par cela même, ce département s'est trouvé continuellement dans la nécessité apparente de protester contre des actes, qui étaient de nature à affaiblir

la confiance du peuple dans des espérances aussi justes que bien définies.

Le gouvernement, au contraire, espère en toute confiance que l'engagement de l'Empereur sera rempli au moins à la lettre, et il s'est même attendu à ce que, passant sur la lettre, cet engagement serait rempli avec une sincérité d'intention qui aurait hâté, au lieu de retarder, le départ des forces françaises du Mexique. Aujourd'hui, cependant, nous attendons le commencement de l'évacuation. Quand cette opération aura été effectuée, le gouvernement prêtera volontiers l'oreille à des suggestions, de quelque part qu'elles viennent, tendant à assurer de nouveau le rétablissement de la tranquillité, de la paix et du gouvernement constitutionnel indigène au Mexique.

Mais, jusqu'à ce qu'il nous soit permis de constater ce commencement d'évacuation, toute tentative de négociation n'aurait pour effet que d'égarer l'opinion publique aux États-Unis et de rendre la situation du Mexique plus compliquée.

W. H. Seward.

Le choix de l'Empereur se fixa sur un de ses aides de camp, le général Castelnau.

La réputation de loyauté et de bienveillance que le général s'est acquise dans l'armée, sa discrétion, sa haute intelligence et son dévouement à la cause impériale le désignaient naturellement à l'Empereur.

Le général quittait Saint-Nazaire le 17 septembre, et il débarquait à Vera-Cruz, dans les premiers jours d'octobre.

L'insuccès de la mission de l'impératrice était alors connu de l'empereur Maximilien. L'arrivée du général Castelnau concordait parfaitement avec les bruits qui étaient arrivés jusqu'à lui, d'une entente entre la France et les Etats-Unis.

Il est évident que le désespoir s'empara alors de son cœur, et qu'il projeta secrètement de retourner en Europe.

En effet, il envoya aussitôt une partie de ses bagages à Vera-Cruz, et M. de Keratry a raconté, dans la *Revue contemporaine*, quelles précautions il prit alors pour cacher son dessein.

Dans les premiers jours d'octobre, il avait annoncé son départ pour Orizaba. Son fidèle Fisher devait l'y accompagner. Les ministres, effrayés de ce voyage subit, songèrent à donner leur démission.

Ils croyaient déjà à une sorte de fuite. Il fallut les convaincre que les bruits d'une abdication, au moins immédiate, étaient faux, pour leur faire garder leurs portefeuilles.

Maximilien partait bien certainement sans avoir une opinion précise sur ce qu'il ferait à Orizaba. Il allait y méditer, loin des intrigues de Mexico, le moyen de se retirer honorablement. Mais nous ne pensons pas qu'il connût alors ce moyen, ni qu'il eût fixé irrévocablement la date de son départ.

En cela, nous différons essentiellement d'opinion avec ceux qui ont attribué à Maximilien la pensée de retourner au plus vite en Europe, pour profiter de la situation dangereuse que la défaite de Sadowa avait créée à son frère, en Autriche. — Il nous répugne de croire que ces sentiments coupables aient pu pénétrer dans l'âme élevée et si généreuse de ce prince.

Lorsque la lettre de M. Eloin, datée du 17 septembre, arriva à l'Empereur, lettre qui lui apprenait que la couronne de son frère était compromise et qu'un nombreux parti songeait à l'acclamer empereur d'Autriche, lorsque, disons-nous, la lettre de M. Eloin lui arriva, la pensée du départ était déjà arrêtée dans

son esprit. On a été jusqu'à supposer que, dans l'appel au peuple qu'il eut l'intention de faire, il ne cherchait qu'un moyen, par une chose impraticable, de donner motif à son prompt retour en Europe.

Pourquoi cette supposition gratuite?

L'idée d'un appel au peuple était-elle seulement dans l'esprit de Maximilien?

N'était-elle pas au contraire dans l'esprit de tous ses conseillers?

C'était une utopie, nous en convenons.

Mais, lorsqu'on lira plus tard la correspondance échangée entre Maximilien et l'Empereur des Français, on verra que celui-ci l'engageait sans cesse, depuis longtemps, à avoir à Mexico une représentation nationale.

Lorsque M. Eloin écrivait à l'Empereur la lettre qui a pu faire donner lieu à pareille supposition, ce personnage n'avait plus aucune influence sur le souverain.

Et, de plus, Maximilien ne reçut cette lettre qu'après avoir connu l'arrivée du général Castelnau : en tous cas, on ne peut admettre qu'elle lui ait inspiré des projets qui seraient une flétrissure pour sa mémoire.

Le général français rencontra Maximilien à Ayotla, à sept lieues de Mexico.

Il lui demanda immédiatement une audience.

L'Empereur fit répondre qu'il était fort souffrant, et qu'il le recevrait plus tard.

L'aide de camp de l'Empereur dut continuer sa route jusqu'à la capitale, où il arriva le 21 octobre, sans avoir pu obtenir la faveur demandée.

L'Empereur chercha d'abord à pénétrer le but exact de la mission du général. Il put se convaincre qu'il était d'accélérer le plus possible la rentrée des troupes françaises.

Il n'y avait plus d'illusion à conserver!

L'arrivée du général changeait essentiellement la situation du maréchal.

Celui-ci ne pouvait désormais prendre aucune mesure ni politique ni militaire, sans l'avoir préalablement soumise à l'assentiment de ce nouveau plénipotentiaire. (Instructions du 12 septembre 1866 au général Castelnau.)

Il était le représentant de l'empereur Napoléon.

L'envoi d'un général délégué spécial de l'Empereur ne pouvait froisser en rien les convenances hiérarchiques.

Qu'il fût la preuve d'un manque de confiance à l'égard du maréchal, c'est possible, c'est même probable; mais nous ne pensons pas qu'il y eût là un fait si grave, que le maréchal aurait dû briser son épée, comme on a bien voulu le dire.

Il aurait pu, tout au plus, profiter de cette occasion, pour remettre son commandement à son successeur, qui lui était désigné depuis le mois de mai, et qu'il avait la faculté de nommer, en datant tout simplement une lettre de service qu'il avait reçue en blanc, à cette dernière époque.

Mais le maréchal connaissait assez le général Castelnau pour être convaincu qu'il accomplirait sa mission avec le tact, la convenance et l'esprit de conciliation qu'on devait attendre d'un pareil ambassadeur. Il persista dans ses fonctions.

L'Empereur était à peine arrivé à Orizaba que le ministre de France pressait déjà le gouvernement impérial d'exécuter la convention du 30 juillet. Le 1er novembre était la date du jour où la convention devenait exécutoire, et, sans perdre de temps, M. Dano prescrivait aux agents français d'établir le procès-verbal des comptes de douanes.

Ceux-ci trouvèrent des résistances. On passa outre, et M. de Moustier approuva!

Le spectacle de ces rigueurs inutiles et humiliantes pour un gouvernement qu'on condamnait à mort était hideux.

D'un autre côté, certain journal français de Mexico publiait : « que l'empire n'existait plus de fait, que l'intervention française devenait maîtresse du Mexique, qu'il fallait une dictature pour attendre les événements futurs, et que jamais dictature ne pouvait tomber en mains plus dignes que celles auxquelles elle revenait naturellement. »

On devine quel est celui qui, à son insu sans doute, était désigné ainsi.

Maximilien était profondément irrité de ce langage, et on ne manquait pas d'exploiter cette irritation pour l'engager à rester au pouvoir.

Le père Fisher manœuvrait dans ce sens et lui faisait mille promesses, de la part du clergé.

Plusieurs événements vinrent en aide à cet adroit personnage pour faire réussir les plans qu'il avait conçus.

Le ministre d'Angleterre, lord Scarlett, qui traversait Orizaba pour se rendre en Europe, s'entre-

tint longtemps avec Maximilien, et lui persuada qu'il pouvait conserver sa couronne, sans l'appui des Français.

Il l'engageait à faire un appel à la nation mexicaine.

Il affirmait qu'elle l'acclamerait inévitablement, et que la présence seule de l'étranger empêchait les adhésions de se produire partout.

Le ministre de Prusse, M. le baron Magnus, parlait dans le même sens.

Le ministre d'Autriche, d'un autre côté, avait fait savoir à l'Empereur, de la part de la cour de Vienne, qu'il ne pouvait se rendre sur le territoire Autrichien, avant qu'il n'ait repris ses droits d'agnat, droits qu'il avait perdus pour six ans, à partir du 10 avril 1864, date de l'acceptation de la couronne mexicaine.

Cette considération dernière pesait évidemment d'un grand poids dans son esprit, pour le décider à ne pas partir, à cause de la situation humiliante qui lui était faite par son frère.

Il en fut assez irrité pour que M. le baron Lago se ressentît de son courroux. Et c'est là que nous trouvons, sans doute, la raison des démarches du

ministre autrichien auprès du maréchal Bazaine pour l'échange des prisonniers autrichiens, démarches qui lui faisaient écrire :

« Qu'il suppliait Son Excellence de ne pas se laisser arrêter dans cette noble tâche, par les remontrances et les observations qui pourraient être élevées par le gouvernement de Maximilien contre son intervention directe dans l'affaire sus-mentionnée.

« LAGO. »

C'est là aussi ce qui pourrait expliquer pourquoi c'est le baron Magnus qui fut appelé tout d'abord à Queretaro par l'Empereur, prisonnier d'Escobedo.

Des documents que nous possédons, mais qui sont trop violents pour que nous puissions les reproduire, attestent que le ministre d'Autriche était fort mal avec une grande partie du corps autrichien. Ce dernier a envoyé en Autriche une adresse qui est une accusation en règle contre M. Lago. Un major déclare avoir entendu de la bouche même du baron les paroles les plus malveillantes contre l'empereur Maximilien, et il cite ses paroles.

Doit-on s'étonner maintenant de la dépêche du ba-

ron Lago au maréchal Bazaine, dépèche dont nous avons cité plus haut un passage? Toutefois le ministre d'Autriche ne se rendit pas moins spontanément plus tard auprès du jeune souverain prisonnier.

Il agit alors et fit ce qu'on doit attendre d'un galant homme en pareille circonstance, sans chercher à abriter, lui, une coupable abstention sous de futiles prétextes.

L'arrivée de Marquez et de Miramon, à Orizaba, acheva de faire sortir Maximilien de toutes ses angoisses.

Il entrevit le succès, le triomphe, ou tout au moins la possibilité de s'en aller honorablement.

Le 18 novembre, il appelait ses ministres, ses conseillers d'État et le maréchal, à Orizaba.

Le commandant en chef ne crut pas devoir s'y rendre. Il agissait en cela d'après l'avis du ministre de France et du général Castelnau. *Il se soumit ainsi à leur décision*, a-t-on dit.

Les esprits étaient très-surexcités à Mexico. Les libéraux en voulaient plus que jamais à l'empereur Napoléon III, et les conservateurs, que l'intervention avait compromis, n'avaient aucune raison de cacher l'exaspération que leur causait le retrait des troupes.

Dans les théâtres forains, des cris de « mort aux Français! » avaient été proférés.

Vidaurri, conseiller d'État de l'Empereur, le seul homme d'État que Maximilien eût dans ses conseils, se rendit à Orizaba, et il n'hésita pas à l'engager à ne pas persister à rester sur le trône. Il avait la connaissance parfaite des Mexicains qu'il avait gouvernés pendant de longues années, à la frontière des Etats-Unis.

Il connaissait, aussi, parfaitement les Américains. Il comprenait que tout était perdu. Il ne put en convaincre l'Empereur. Il ne lui en resta pas moins fidèle jusqu'au bout, et il est mort au service d'une cause dont il avait désespéré depuis longtemps!!

Maximilien résolut donc de revenir à Mexico.

Nous ne doutons nullement qu'il ne conservât secrètement, même à ce moment, la pensée du retour en Europe. La maladie de sa malheureuse femme devait l'y engager. Mais il cherchait encore à concilier ses devoirs d'homme avec ses devoirs de souverain.

Il ne voulait pas se retirer vaincu, chassé

Il voulait partir triomphant; il voulait partir, après avoir donné des garanties à ceux qui s'étaient

compromis pour lui. C'est ce sentiment qui lui faisait écrire :

« Les Français vont quitter le Mexique, arrive ce que pourra. . . . .

. . . .

« Ce n'est pas moi qui ternirai la gloire de mes aïeux.

« MAXIMILIEN. »

Peu de jours après il était à Puebla.

Ces irrésolutions inquiétaient fort le maréchal et le général Castelnau surtout.

Le 8 décembre, ils résolurent de tenter, d'accord avec M. Dano, un dernier effort pour décider Maximilien à déposer sa couronne, « en lui déclarant qu'il ne pourrait pas se soutenir avec ses seules ressources. » Cette note fut rédigée en ce sens. Elle était signée Bazaine, Castelnau, Dano.

Pour donner plus de poids à cet acte, le général Castelnau et M. Dano partirent pour Puebla, afin de bien l'expliquer au jeune souverain, et, au besoin, pour vaincre ses dernières résistances.

L'entrevue qu'ils eurent avec Maximilien fut si

curieuse, qu'il s'était proposé d'en faire le récit à son retour en Europe.

Voici, succinctement, comment on nous l'a racontée :

« Les deux personnages français furent introduits avec bienveillance, et écoutés avec religion. Ils insistaient beaucoup, et, pour donner plus de force à leur insistance, ils s'appuyaient sur l'opinion et sur l'expérience du maréchal, qui avait signé la note dont nous avons parlé.

« Dès qu'ils eurent achevé d'exposer les motifs de leur visite, l'Empereur se leva, alla ouvrir son secrétaire et en sortit une lettre récente du maréchal, lettre qui n'était en rien conforme avec ce qu'il avait signé d'accord avec eux.

« La stupéfaction du général et du ministre fut grande. Ils se virent dans l'obligation de retourner à Mexico, sans avoir obtenu le moindre résultat. »

Le 10 décembre, deux jours après, le ministre des affaires étrangères de Maximilien envoyait à tous les ministres de l'Empire à l'étranger, une circulaire pour leur expliquer la conduite de la France, et pour faire taire les bruits d'abdication qui se répandaient déjà partout.

Le ministre faisait, tout d'abord, l'exposé des motifs qui avaient décidé l'archiduc Maximilien à accepter la couronne du Mexique; puis, après avoir dit comment, par suite de circonstances particulières, on avait rencontré de grands obstacles pour former une armée nationale, il s'exprimait ainsi :

« Dans cette situation, l'Empereur reçut la nouvelle que l'Empereur des Français, pour des raisons politiques, ne pouvait continuer à aider l'Empire par ses hommes et son argent, et que les Français se retireraient avant l'époque fixée, ce qui nécessitait un commencement de concentration des troupes.

« Cette concentration avait pour conséquence inévitable l'évacuation des villes et des villages que le gouvernement ne pouvait défendre, en raison du manque absolu des forces organisées (por falta completa de fuerzas organisadas), de sorte que les populations étaient envahies par les dissidents. »

C'est là le résultat auquel on était arrivé après cinq ans d'occupation, quand on avait prodigué le sang des soldats et d'immenses ressources pécuniaires!!

Le gouvernement français retirait ses troupes,

avant l'époque fixée, devant les injonctions des États-Unis, sans laisser une armée à Maximilien!

Bien plus, malgré les promesses du traité de Miramar, la légion étrangère elle-même lui était retirée.

Et c'est pendant qu'il agissait ainsi, que le Cabinet des Tuileries écrivait :

« Il n'est pas aisé à Maximilien de faire une retraite qui ne soit pas une tache pour sa vie politique, et il serait à désirer qu'il en fût autrement.

« Mais aura-t-il l'énergie suffisante pour entamer la campagne? DROUYN DE LHUYS. »

Ce doute n'était-il pas une insulte faite à ce souverain?

Ne fut-il pas une des causes qui, au moment où il pouvait encore revenir, achevèrent de le décider à « entamer la campagne? »

On a le droit de le croire.

L'Empereur était retiré à l'hacienda de la Teja, aux portes de Mexico.

C'est là qu'il résolut, après une entrevue qu'il eut avec le maréchal, de convoquer la Junta du 14 janvier, qui devait décider d'une façon définitive, s'il abdiquerait ou s'il continuerait à régner.

Le maréchal commit la faute de se rendre à cette Junta. Il avait refusé sagement de se rendre à Orizaba, pourquoi alla-t-il donner dans cette réunion un démenti public à toutes les opinions qu'il avait professées jusqu'à ce jour, et par ses paroles et par ses écrits?

Pourquoi ne se « *soumit-il pas* », en cette circonstance, aux avis de M. Dano, et du général Castelnau? Il se fût ainsi épargné quelques reparties piquantes d'un certain personnage que le président du conseil dut rappeler à l'ordre pendant cette séance.

Le résultat de la réunion fut favorable à l'Empire.

L'Empereur prit résolûment et définitivement son parti.

A dater de ce jour, on n'assista plus qu'à des scènes regrettables entre l'Empereur et le maréchal, scènes dans lesquelles tous deux apportèrent des passions et des animosités qui ont eu pour résultat un sinistre désastre.

Le père Fisher avait été nommé secrétaire de l'Empereur.

Maximilien s'était vu dans la nécessité de remercier les deux seuls Français qui étaient restés attachés à sa personne: le capitaine Pierron, homme du

plus grand mérite, et destiné au plus brillant avenir, et M. Delouche[1], qui secondait M. Pierron avec un zèle et une intelligence qui l'avaient fait remarquer par le souverain.

L'influence cléricale, hostile à la France, dominait désormais dans les conseils de l'Empire.

Pour donner une idée des scènes regrettables dont nous avons parlé, nous publierons simplement la lettre suivante :

M. MURPHY AU MINISTRE DU MEXIQUE EN FRANCE.

Mexico, 20 janvier 1867.

« Monsieur, les documents ci-joints vous donneront la correspondance échangée entre le gouvernement de Sa Majesté, et les représentants de S. M. l'Empereur des Français à sa cour, dans les circonstances suivantes :

« Dans la nuit du 15 courant, M. Marquez, général du second corps d'armée, fit arrêter les frères

1. Ancien secrétaire particulier de M. le marquis de Montholon à la légation de Mexico, et puis à celle de Washington.

Pedro et Edouard Garay, ayant de bonnes raisons de croire qu'ils étaient des agents rebelles.

« Le 16, le général Ugarte, chef de la police, reçut une note du général français A. de Maussion, commandant la subdivision de Mexico, note qui l'invitait à se rendre chez lui, à trois heures de l'après-midi. M. Ugarte y alla, fut arrêté et informé qu'on ne le relâcherait pas avant que Pedro Garay ne fût mis en liberté. On dit à M. Ugarte que Pedro Garay avait un sauf-conduit du maréchal Bazaine, et qu'ainsi il ne pouvait être arrêté, et qu'il n'aurait pas dû l'être.

« Comme chef de la police, Ugarte était responsable de toutes les arrestations, et coupable de celle-ci. Ceci est extrait d'une lettre envoyée le 16 par Ugarte au département du gouvernement, et datée de la maison du commandant de la subdivision française, où il était retenu prisonnier. Le ministre envoya immédiatement une note au maréchal Bazaine dénonçant cet acte comme outrageux, puisque Garay n'avait pas été arrêté par la police, et que, quand bien même il l'aurait été, les Français n'avaient pas le droit d'intervenir pour le mettre en liberté.

« Pendant ce temps, le général Marquez envoyait au ministère de la guerre la copie d'une lettre du gé-

néral de Maussion ordonnant qu'on élargît immédiatement Pedro Garay et qu'on lui rendît le sauf-conduit qu'on lui avait pris. M. Marquez y joignit une copie de sa réponse à M. de Maussion; il l'informait que Pedro Garay n'avait montré aucun sauf-conduit du maréchal Bazaine quand il avait été arrêté, et n'avait pas même dit qu'il en eût un. Le ministre de la guerre répondit que Pedro Garay et son frère seraient jugés par une cour martiale. En même temps, il demandait par dépêche confidentielle au maréchal Bazaine s'il avait donné à Pedro Garay le sauf-conduit mentionné, lui faisant remarquer combien il était dangereux de confier à des ennemis du gouvernement de semblables moyens de circulation. Le maréchal ne répondit pas à cette note.

« Le 16, le général Marquez écrivit de nouveau au ministère de la guerre, joignant à sa lettre une note du général de Maussion, qui lui parlait de l'ordre qu'il avait donné d'arrêter le général Ugarte, lui disant qu'il serait retenu jusqu'à ce que Pedro Garay fût remis en liberté. Le ministre de la guerre l'envoya au maréchal Bazaine, lui demandant l'élargissement du chef de la police avec les excuses dues à la justice et aux cordiales relations entre les deux

empires. Le jour suivant, le ministre de la guerre demanda à voir le maréchal Bazaine. Le général Ugarte fut remis en liberté, Pedro Garay fut livré aux autorités françaises pour être jugé par une cour martiale mexicaine, et le maréchal Bazaine donna, le 19, des explications écrites sur l'emprisonnement d'Ugarte.

« Mais en même temps, le 17, un autre incident se présenta. Le maréchal Bazaine envoya une note au ministère, se plaignant que le journal la *Patrie* avait publié, le matin même, un article insultant pour les autorités militaires françaises, pour sa propre dignité et les intérêts de l'armée. Il avait ordonné d'emprisonner et de faire juger par la cour martiale l'éditeur du journal et l'auteur de l'article, et de supprimer la *Patrie*. Des notes furent échangées. Le maréchal affirma une seconde fois qu'il avait le droit d'agir comme il l'avait fait. Néanmoins, les deux prisonniers furent relâchés le 18, mais le journal resta supprimé.

« MURPHY. »

On le voit, l'Empereur ne pouvait plus gouverner ses sujets comme il l'entendait.

Cette intervention du maréchal donna lieu à des

commentaires sans nombre, dont nous n'avons pas à nous faire l'écho. Cependant nous croyons remplir notre devoir d'historien impartial en disant que la conduite souvent provocatrice de Maximilien, non-seulement contre le maréchal, mais encore contre la France, doit atténuer les reproches qu'on a cru devoir adresser au commandant en chef, sans, toutefois, les rendre injustes à tous égards.

En tous cas, tous ces incidents ne faisaient que compliquer la situation.

Le mois de janvier et une partie du mois de décembre s'étaient passés en pourparlers avec les chefs libéraux. Le général Porfirio Diaz a écrit, à ce sujet, une lettre, dans laquelle se trouve une accusation fort grave contre le maréchal. Dans cette lettre, reproduite par les journaux d'Europe, nous avons lu :

« Le maréchal Bazaine, par l'intermédiaire d'une tierce personne, me fit l'offre de mettre entre mes mains les villes occupées par les Français, et de me livrer Maximilien, Marquez, Miramon, etc., etc., si j'acceptais une proposition que j'ai repoussée parce que je ne la trouvais pas honorable.

« Une autre proposition venant également de

l'initiative du maréchal Bazaine, avait trait à l'acquisition de 6000 fusils et de 4 millions de capsules. Si je l'avais désiré, il m'aurait vendu aussi des canons et de la poudre, mais j'ai refusé d'accepter ces propositions.

« PORFIRIO DIAZ. »

Nous ignorons absolument ce qui s'est passé entre le maréchal et Porfirio, pour ce qui a trait à la première proposition.

Quant à la seconde, c'est-à-dire à la vente des poudres, munitions..., nous allons raconter ce que nous avons appris à ce sujet.

Voyons d'abord ce qu'a écrit là-dessus M. de Keratry :

« Sur une observation spéciale relative à la livraison de 6000 fusils, dont la commande avait été faite, d'après la demande de Maximilien, ces armes furent comprises dans le matériel qui pouvait être remis, sauf remboursement, AU FUTUR CHEF DE L'ÉTAT LÉGALEMENT RECONNU. La propre déclaration de M. Otterbourg suffirait pour attester l'authenticité de cette conversation dans la forme comme dans le

fond, puisque c'est elle qui a donné naissance à la fameuse lettre de Porfirio Diaz, adressée au ministre de Juarez, Roméro, et publiée récemment par le cabinet de Washington. La tierce personne, à laquelle Porfirio a fait allusion, est précisément ce consul américain qui n'avait été nullement autorisé à se faire l'interprète officieux ou officiel du quartier général français auprès de ce chef dissident, comme il peut l'attester lui-même.

« La proposition que Porfirio entend avoir repoussée comme peu honorable a trait à la reconnaissance de la dette et des emprunts français. Quant à la cession éventuelle de canons et de fusils, elle trouve son explication dans le récit qui précède. Reste le dessein prêté au maréchal d'avoir voulu livrer secrètement à Porfirio des armes, les places de l'Empire, l'Empereur et ses généraux; cette calomnie ne tardera pas à retomber sur son auteur, quel qu'il soit. Porfirio, dont on ne peut qu'honorer l'énergique revendication des droits de son pays, a cédé à un conseil perfide ou à un sentiment coupable, qu'il ne peut manquer de désavouer. »

Ainsi donc, il est établi que l'Empereur Maxi-

milien avait demandé la livraison de 6000 fusils. Mais on ne pouvait les lui accorder, *à lui*, et on les accordait déjà, en principe, AU FUTUR CHEF DE L'ÉTAT LÉGALEMENT RECONNU.

Maximilien n'était donc plus à cette époque, non pas seulement moralement, mais encore de fait, le chef de l'État légalement reconnu!

C'est ce qui ressort évidemment de la conversation avouée qui eut lieu entre le général et M. Otterbourg.

Est-il admissible que le maréchal ait pu tenir un pareil langage, sans avoir reçu des ordres en conséquence?

Et maintenant voici ce qu'on nous a raconté :

Porfirio Diaz avait envoyé à Mexico un certain Thiel, pour traiter de l'échange des prisonniers.

Ce personnage était l'intermédiaire entre le maréchal et le général mexicain.

Les dépêches de Thiel étaient expédiées aux commandants des avant-postes français qui les faisaient parvenir aux avant-postes ennnemis, lesquels les envoyaient à destination.

Thiel n'avait pas intérêt, sans doute, à laisser ses démarches absolument secrètes. Il avait intérêt

peut-être à les faire connaître, entièrement dénaturées. Porfirio avait, d'un autre côté, des amis indiscrets à Mexico. Or voici ce qui s'y disait tout haut : « Thiel avait écrit à Porfirio une dépêche chiffrée dans laquelle il était question des offres du maréchal, au sujet de la livraison des 6000 fusils et d'autres munitions.

« Dans cette dépêche, Thiel dévoilait l'état exact des forces de Marquez, ce qui est extrêmement grave ; il expliquait comment on pourrait facilement battre le général impérialiste. »

On nous a affirmé de la façon la plus catégorique que cette dépêche a passé par les avant-postes français. Si cela est vrai, ce dont nous ne pouvons que douter, nous avons la conviction que le maréchal ignore ces détails. S'ils sont faux, il est du devoir du général Porfirio Diaz de les démentir publiquement, dès qu'il en aura eu connaissance.

Comment les journaux étrangers ont-ils pu impunément publier les récits les plus accusateurs contre un maréchal de France? Comment le journal le *Nord*, a-t il pu publier les articles suivants sous la rubrique : *Régénération du Mexique ?*

« C'est surtout dans l'armée qu'on est impatient de lire le mémoire du maréchal Bazaine. On est curieux de voir comment le maréchal expliquera divers ordres donnés par lui, et notamment l'ordre aux généraux et chefs de détachements de ne pas étendre leur action au delà d'un certain rayon autour de leur cantonnement. On prétend qu'à l'époque où cet ordre a été donné les juaristes n'étaient pas organisés, et que l'inaction de nos troupes a permis à leurs bandes de se recruter et de circuler librement entre nos divers postes, sans être inquiétées. On annonce qu'alors, le brave général Douay, condamné à l'immobilité dans le nord, avait des forces plus que suffisantes pour s'opposer à la jonction des diverses bandes.

« On se demande comment il est possible de justifier l'ordre donné au moment de l'évacuation de Mexico, de noyer 14 millions de cartouches, de briser les obus à coups de pioches, d'enclouer les canons, alors que le courageux et infortuné Maximilien avait si grand besoin de munitions de toute espèce.

« Et les chevaux de notre cavalerie, n'était-il pas naturel de les laisser à l'allié que nous abandonnions à ses seules forces, au lieu de les vendre à vil

prix à des acheteurs qu'on devinait aisément opérer pour le compte de Juarez? »

Le même journal, sans avoir été contredit, ajoute ce qui suit :

« Je sais de source certaine, par exemple, que la famille de la maréchale Bazaine n'a jamais douté un seul instant que ce mariage ne dût donner à la jeune fille qui se décidait à épouser un étranger quatre fois plus âgé qu'elle un fauteuil présidentiel, voire même une couronne impériale. Ces espérances étaient dites et redites par tous ses parents, lesquels appartenaient, on le sait, au parti le plus opposé à la France.

« On ne comprend pas aujourd'hui comment le gouvernement français a pu être assez mal renseigné pour autoriser un maréchal de France à épouser une Mexicaine du parti ennemi du nôtre. »

Il est vraiment regrettable que pareilles choses puissent être dites en vain.

Quant à nous, si nous les reproduisons, c'est pour leur faire donner un éclatant démenti.

Lorsqu'il se rendait à Vera-Cruz, le maréchal a convoqué, à Orizaba, les généraux et officiers qui se trouvaient dans cette place, et il leur a lu des fragments de dépêches de l'Empereur Napoléon, de ses ministres et même des généraux placés sous ses ordres, pour faire cesser des calomnies que l'armée avaient accueillies sur son compte.

Ce ne sont pas des fragments de dépêches, ce sont les dépêches entières qui doivent être communiquées au public tout entier.

Ce qu'il a fait en petit à Orizaba, que le maréchal le fasse complétement à la face du monde entier.

Et le monde entier fera retomber sur qui de droit la responsabilité des actes commis.

Il n'est pas admissible que celui dont le fils a eu pour parrain l'Empereur du Mexique, et pour marraine l'impératrice Charlotte, sa femme, que celui qui a été comblé de leurs bienfaits puisse être taxé de la plus noire ingratitude.

Pourquoi s'est-il séparé de Maximilien sans lui laisser même les moyens de se défendre? Il avait évidemment des ordres pour agir de la sorte.

A Puebla, le préfet avait voulu élever des barri-

cades pour se mettre à l'abri des attaques de Porfirio, après le départ des Français.

Défense formelle a été faite à ce préfet, M. Esteva, d'élever des défenses, et Puebla a été enlevée facilement, le 2 avril, par Porfirio.

Quant au matériel, on a refusé de le vendre au gouvernement mexicain, « sous prétexte d'insolvabilité ».

Les cartouches furent brisées, le plomb fut vendu à vil prix, les poudres noyées, et l'outillage de guerre qui avait coûté des sommes énormes, vendu au poids. Les effets d'hôpital et de campement furent vendus à la criée.

Pendant plusieurs jours, les magasins de l'armée française se transformèrent en hôtels Bouillon.

Tout était vendu à vil prix.

Le Trésor français encaissa, il est vrai, quelques piastres.

Ce que Porfirio Diaz avait fait, à Paso del Macho, pour les chevaux de la cavalerie, qui y furent vendus, les généraux mexicains le répétèrent, le 21 juin, à leur entrée à Mexico. Ils décidèrent que tout le matériel laissé par l'armée française leur serait livré, « attendu que cette armée ayant été obligée d'aban-

donner ses magasins, ceux-ci étaient déclarés de bonne prise par l'armée libérale. »

Nous le demandons encore : Ne valait-il pas mieux laisser le tout à Maximilien, quitte à perdre quelques piastres, lors même qu'en agissant ainsi on lui eût laissé un excédant de moyens de défense ?

Que le maréchal nous permette de le lui dire : il a eu un grand tort de se laisser aller à de mauvaises passions, quelque prétexte qu'il puisse avoir pour les expliquer, en interdisant à l'Empereur l'entrée de la citadelle de Mexico. Il y avait là une question de convenance, dont nous ne parlerons pas, et qu'il n'aurait jamais dû oublier.

En somme, cette citadelle appartenait, ce nous semble, à l'Empereur.

Il était bien encore assez le souverain du Mexique vis-à-vis du maréchal pour ne pas être considéré comme un ennemi, et pour pouvoir se rendre compte de ce qui se passait *chez lui*.

Ces antagonismes entre le commandement français et le gouvernement mexicain ne sont-ils pas désolants ? Veut-on savoir ce qu'ils ont produit ?

Le maréchal en était arrivé à craindre, à la Piedad, le lendemain de sa sortie de Mexico, presque à la

porte de la capitale, des attaques que provoquerait le cabinet de Maximilien, et il prenait des dispositions en conséquence!! C'est inouï!

N'est-ce pas à cause de ces craintes, que la nuit qui a précédé le départ des troupes, il fit enlever les pièces de dessus les affûts, et transporter secrètement les écouvillons et refouloirs dans des magasins de la ville?

Mais achevons au plus tôt le récit de ce drame funèbre.

Le général Castelnau était parti.

Le maréchal le suivait de près. Il abandonnait, à Paso del Macho, les bagages de l'Empereur à la merci des bandits qui occupèrent ce village aussitôt après le départ des Français.

Enfin, après avoir noyé tant de poudres, on en vendait à M. Bureau, à Vera-Cruz, pour une somme de 150 000 francs, qui n'a jamais été payée sans doute. Ce fut le dernier acte du commandement français au Mexique!

Le 12 mars 1867, le vaisseau *le Souverain* emportait en Europe le maréchal Bazaine et sa famille. Mal accueilli à son débarquement en France, le maréchal reste encore aujourd'hui sous le coup d'accusations

outrageantes, sans avoir la consolation de trouver le moindre appui auprès du gouvernement, des œuvres duquel il n'a été cependant, en grande partie, que l'exécuteur. En agissant de la sorte, le gouvernement veut-il faire comprendre qu'il en laisse toute la responsabilité au commandant en chef qui, par les rapports qu'il lui adressait, et dans lesquels, vu les distances, on devait avoir une foi aveugle, aurait provoqué tous les ordres qui ont été envoyés à Mexico?

Peut-être.

Le ministre de France, lui, était resté à Mexico, où il terminait ses *affaires* de mariage.

On sait à la suite de quelle trahison Maximilien, après une lutte héroïque, tombait à Queretaro entre les mains de Juarez, avec les généraux Mendez, Miramon et Mejia, pendant que Mexico luttait encore, assiégée par Porfirio Diaz.

Mendez fut fusillé sur-le-champ. Les libéraux vengeaient ainsi la mort d'Arteaga et de Salazar.

Quant à Maximilien et à ses généraux Miramon et Mejia, il fut décidé qu'ils seraient traduits devant un conseil de guerre.

L'acte d'accusation dressé par Mejia, ministre de la guerre de Juarez, était ainsi conçu.

San-Luis-Potosi, 21 mai 1867.

« Citoyen général Mariano Escobedo, commandant en chef de l'armée du Nord à Queretaro, après avoir pris Queretaro par la force des armes, vous avez informé ce ministère que huit mille soldats avaient été faits prisonniers, ainsi que quatre cents officiers ennemis, et dans ce dernier nombre, Ferdinand-Maximilien de Hapsbourg, soi-disant empereur du Mexique.

« Avant de publier aucun ordre relativement à ces prisonniers, le gouvernement a voulu peser la question avec tout le calme et toute la maturité que demandait sa gravité. Il a fait abstraction de tout ressentiment qu'aurait pu lui inspirer une guerre aussi prolongée, et s'est efforcé de n'écouter que la voix de ses grands devoirs envers le peuple mexicain. Il a considéré, non-seulement l'esprit de justice dans lequel les lois doivent être appliquées, mais encore la nécessité même de les faire exécuter. Il s'est demandé jusqu'où pouvaient aller la clémence et la magnanimité, et quelles

étaient les limites que la justice et la stricte nécessité d'assurer la paix, de protéger les intérêts légitimes et de préserver les droits et la future prospérité de la république, ne permettaient pas de franchir.

« Après cinquante ans de maux et de souffrances infligés au Mexique par la guerre civile, le pays était enfin arrivé à son but, il était parvenu à faire prévaloir le respect de ses lois et de sa Constitution; il avait réduit à l'impuissance certaines classes corrompues de citoyens qui, pour la satisfaction de leurs intérêts privés, sacrifiaient tous les autres intérêts, ainsi que les droits mêmes de la société; la paix et la tranquillité étaient en voie de rétablissement conformément à la volonté du peuple, et malgré ceux qui aspiraient à le subjuguer. Ce fut ce moment que choisirent les plus misérables restes de ces classes abattues pour appeler l'étranger, espérant avec son aide assouvir leur cupidité et leur désir de vengeance. Ils se mirent à l'œuvre, excitant l'ambition d'un monarque étranger, et une intervention étrangère iniquement liguée avec la trahison, déborda sur la république.

« L'archiduc Ferdinand-Maximilien de Hapsbourg se prêta comme instrument principal à l'œuvre d'iniquité qui, pendant cinq ans, a affligé la république de toutes sortes de crimes et de calamités. Il vint pour opprimer le peuple, prétendant détruire sa Constitution et ses lois, sans autre titre que quelques votes dénués de valeur, puisqu'ils furent imposés par la présence et la force des baïonnettes étrangères. Il vint ici, et assuma volontairement la responsabilité la plus sérieuse, par une attitude condamnée par les lois de toutes les nations, qu'avaient prévue et à laquelle avaient pourvu diverses lois antérieures de la république, dont la dernière était celle du 25 janvier 1862, définissant les crimes contre l'indépendance et la sûreté de la nation, contre la loi des nations, contre les droits individuels, la paix publique et l'ordre.

« Les actes notoires de la carrière de Maximilien tombent sous la plupart des responsabilités spécifiées dans cette loi. Non-seulement il se fit l'instrument de l'intervention étrangère, mais encore, en vue de poursuivre pour son propre compte une guerre de flibustiers, il amena ici d'autres étrangers, Autrichiens et Belges, sujets de puissances

étrangères qui n'étaient pas en guerre avec la république. Il entreprit de renverser pour toujours les institutions politiques et le gouvernement que la nation s'était librement donnés, prétendant que le pouvoir suprême avait été frappé de déchéance par le simple vote de quelques individus nommés et délégués par l'envahisseur étranger, ou contraints par la présence et les menaces d'une soldatesque étrangère. Il disposa par la force, et sans aucun titre légal, des vies, des droits et des intérêts des Mexicains. Il promulgua un décret contenant des prescriptions barbares pour l'assassinat des Mexicains qui défendaient, ou qui refusaient de dénoncer ceux qui défendaient l'indépendance et les institutions de leur pays.

« Il fut la cause de nombre de sanglantes exécutions faites en vertu de ce cruel décret, qu'il fit appliquer tout d'abord à des Mexicains distingués, qui, d'après toutes les présomptions, ne pouvaient pas même connaître encore le fait de sa promulgation. Il ordonna à ses propres soldats, ou tout au moins il permit, sous le faux titre de chef de la nation, aux soldats de l'envahisseur étranger de brûler ou de détruire des villes entières d'un bout à

l'autre du sol mexicain, notamment dans les États du Michoacan, de Sinaloa, de Chihuahua et du Nouveau-Léon; il ordonna à ses propres agents ou permit aux agents des étrangers d'assassiner des milliers de Mexicains, auxquels on faisait un crime de défendre leur patrie. Et lorsque les armées de la puissance étrangère se retirèrent, et qu'il vit la république tout entière soulevée contre lui, il rassembla autour de sa personne les plus coupables fauteurs de notre guerre civile et employa tous les moyens de violence, de déprédation, de mort et de dévastation pour soutenir jusqu'au bout ce faux titre, qu'il ne pouvait encore se résoudre à abandonner et qu'il n'abandonna, malgré lui, que lorsqu'il y fut contraint par la force.

« Parmi ceux qui s'efforcèrent de le soutenir jusqu'à la fin, et qui ne craignirent point d'encourir toutes les conséquences de leur trahison, figurent au premier rang les généraux don Miguel Miramon et don Thomas Mejia. Tous deux avaient été élevés à une position éminente, à Queretaro, comme généraux en chef commandant des corps de l'armée de Maximilien. Toutefois, bien longtemps avant, ces deux généraux avaient déjà encouru de graves res-

ponsabilités pour avoir, pendant plusieurs années, entretenu la guerre civile, sans jamais reculer devant les actes les plus criminels, et pour avoir été de tout temps un obstacle et une menace constante pour la paix et la solidité des institutions républicaines.

« L'article 28 de la loi mentionnée ci-dessus dispose que le châtiment dont elle frappe les coupables peut leur être infligé sur la simple constatation de leur identité, lorsqu'ils sont pris *flagrante delicto* ou dans un engagement de guerre. Comme, dans le cas présent, se rencontrent ces deux circonstances à la fois, la notoriété des faits suffirait pour nous donner le droit d'agir conformément à cet article de la loi. Néanmoins, l'intention du gouvernement étant d'user de ses grands pouvoirs de manière à ce que, dans le cas actuel, il ne puisse s'élever aucun doute sur la légalité et l'équité de la procédure, il a été résolu qu'on suivrait le marche indiquée pour d'autres cas par cette loi, qu'on entendrait dans le procès tout ce que les accusés pourraient avoir à dire pour leur défense, et que la sentence serait prononcée en conséquence, et d'après toutes les règles de la justice. A cet effet, le citoyen président de la répu-

blique a décidé que vous prendriez des mesures pour faire juger Ferdinand-Maximilien de Habsbourg et sesdits généraux Miguel Miramon et Thomas Mejia, et que le procès serait poursuivi conformément aux articles (de 6 à 11) de la loi du 25 janvier 1862 qui traitent des formes de la procédure.

« Quant aux autres officiers ou fonctionnaires faits prisonniers à Queretaro, vous en enverrez la liste au gouvernement, spécifiant leurs fonctions ou grades dans l'armée ennemie, afin qu'on puisse prendre à leur égard des résolutions en accord avec les circonstances de leurs cas respectifs.

« Indépendance et liberté. « MEJIA. »

PROCÈS DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN.

Deux célèbres avocats de Mexico, MM. Mariano Riva Palacio et Rafael Martinez de la Torre, viennent de publier un long mémoire sur le procès de l'empereur du Mexique, dont ils ont été les défenseurs, avec don Eulalio Maria Ortega et don Jesus Maria Vasquez.

Ce mémoire, joint à la publication officielle du procès lui-même, faite par ordre du gouvernement

mexicain, est la pièce historique la plus complète et la plus irrécusable qui puisse être présentée au public, pour bien juger des événements qui se sont passés au Mexique, depuis la prise de Queretaro jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien.

Nous extrayons quelques passages intéressants de cette publication importante :

« Maximilien s'était rendu, à Queretaro, à la discrétion du général Escobedo, le 15 mai dans la matinée, et de ce jour il était devenu son prisonnier.

« La ville de Mexico comprit, aux démonstrations de joie que les assiégeants faisaient éclater dans la petite ville de Guadelupe, que l'armée impériale avait succombé à Queretaro. Le jour suivant, la nouvelle qui, le 15, n'était qu'une conjecture devint une réalité, et, dans les grenades qu'ils lançaient sur la ville, les assiégeants enfermaient la dépêche suivante:

Guadalupe-Hidalgo, 15 mai 1867.
Télégramme parti de San-Juan del Rio, à 5 h. 20 m. soir.

« Général Diaz,

« La place de Queretaro est tombée en notre pouvoir ce matin à six heures. Je vous enverrai des

détails. Maximilien, avec les forces qu'il commandait, et avec les chefs, s'est rendu à discrétion. Les armes, les munitions et toute l'artillerie sont également entre nos mains.

« ALCERRECA. »

« La première impression causée par cette nouvelle fut une grande joie chez les républicains et une stupeur égale chez les partisans de l'Empire.

« Au milieu de cette incertitude, on reçut, également imprimée, la dépêche du général Escobedo confirmant celle de M. Alcerreca.

« Le 19 mai, à deux heures de l'après-midi, on reçut, en outre, à Mexico le nouvel imprimé suivant :

« LA VICTOIRE. — *Second supplément au n° 5.*

Toluca, 17 mai.

« Par un express, le gouvernement suprême fait savoir ce qui suit au colonel German Contreras :

Hacienda de Carretas, 15 mai 1867.

« Mon cher German,

« Queretaro est en notre pouvoir. La fortune a couronné nos efforts. A trois heures du matin la

Cruz a été surprise par une colonne de la deuxième division du Nord....

« A dix heures, nous avons fait prisonniers Maximilien, Miramon, Mejia, Castillo, Reyes et une foule d'autres chefs....

« VICENTE RIVA PALACIO. »

« Copie de cette lettre fut envoyée à la femme du général Riva Palacio par des personnes de Toluca.... Peu d'heures après, cette copie circulait par toute la capitale, et la sensation qu'elle produisit fut telle, qu'un employé du ministère de l'intérieur fit réclamer au père du général Palacio la lettre de son fils. Il ne put en présenter qu'une copie.

« Le ministre de l'intérieur, ne voyant pas la signature originale, nia l'authenticité de la nouvelle.

« Un ami du général Palacio, qui avait pu s'échapper de Mexico, apprit à ce dernier l'obstination qu'on mettait dans la capitale à nier la prise de Queretaro et la captivité de Maximilien. Il s'empressa d'écrire alors à sa femme.

« Il espérait ainsi détruire tous les doutes que le ministre de l'intérieur pouvait avoir.

Ixtapalapa, 25 mai 1867.

« Ma très-chère Joséphine,

« Je t'ai écrit deux fois déjà depuis que j'ai quitté Queretaro. Je ne sais quel sort ont eu mes lettres. Je croyais te voir bien vite; mais je suis peiné de la mauvaise foi des personnes dans lesquelles Maximilien a placé sa confiance.

« Lui-même m'a dit, à moi, qu'en partant pour sa malheureuse expédition il a laissé son abdication en règle entre les mains de Lacunza, qui s'était engagé à la publier dès l'instant qu'il le saurait ou mort ou prisonnier.

« Ils savent, à n'en plus douter, que l'archiduc est prisonnier, qu'il ne vit que grâce à la générosité des républicains, et ils continuent à faire une guerre qui n'a aucun drapeau.

« Bonne chance donc ! Sur eux doit retomber tout le sang qui sera versé.

« Adieu ; nous nous reverrons bientôt.

« VICENTE. »

« Cette lettre fut apportée à M. Irribarren lui-même par le père du général.

« L'entrevue fut franche, et pour arriver au bon résultat désiré, M. Irribarren exigea que M. Riva Palacio présentât cet écrit à M. Lacunza. Quelque pénible que fût pour lui cette démarche, M. Palacio la fit.

« M. Irribarren assista à l'entrevue.

« M. Lacunza manifesta mille doutes sur le triomphe de Queretaro. Il déclara posséder l'acte d'abdication, et après l'avoir lu, pour donner à M. Palacio une preuve de la confiance qu'il avait en lui, il dit :

« L'Empereur exige, pour que je publie son abdication, que je sois informé d'une manière évidente qu'il est prisonnier. Cette lettre établit-elle à mes yeux une preuve suffisante ? Me donne-t-elle l'évidence dont j'ai besoin ? A cette lettre, digne de foi, en raison de la personne qui l'a signée, il doit, pour ma conscience, s'ajouter encore une autre preuve quelconque qui lui donne la valeur de l'évidence.

« La lettre d'un fils, dont la probité était reconnue, à son père, méritait les honneurs d'une confiance due à la vérité même. »

A la fin de l'entrevue, on décida que M. Riva

Palacio irait causer avec son propre fils. Le 28 mai il sortit de Mexico, et le matin même son fils lui communiqua la dépêche télégraphique suivante :

L'EMPEREUR MAXIMILIEN
au baron Magnus, ministre de Prusse.

De san-Juan del Rio, 25 mai 1867.
Reçue à Guadalupe-Hidalgo à 9 h. 12 m. matin.

« Ayez la bonté de venir me trouver le plus tôt « possible avec les avocats Don Mariano Riva Pa« lacio et Don Rafael Martinez de la Torre, ou autre « que vous jugerez bon pour la défense de ma « cause. Je désire que vous veniez immédiatement. « Il n'y a pas de temps à perdre. N'oubliez pas les « documents nécessaires.

« MAXIMILIEN. »

Laissons maintenant les deux avocats faire le récit des difficultés qu'ils eurent à vaincre, pour se rendre à l'invitation de leur infortuné client.

« Le jour suivant, au retour de Riva Palacio, nous fûmes instruits de la dépêche précédente et

du motif qui nous faisait mander à Queretaro avec le baron Magnus.

« Une entrevue fut décidée pour six heures du soir, pour aviser aux moyens de partir.

« La personne, qui devait nous faciliter tous les moyens d'arriver jusqu'à l'Empereur, était le P. Fisher, son secrétaire particulier.

« Nous espérions voir tout prêt pour le jour suivant, à onze heures. Nous avions rendez-vous chez le baron Magnus avec ledit padre, qui nous dit :

« Il y a environ huit jours, quand j'ai soupçonné
« que la captivité de l'Empereur était réelle, je con-
« sultai un ami pour m'enquérir d'un défenseur;
« il me répondit en me recommandant le licencié
« Eulalio Ortega. »

« C'est avec grand plaisir que nous acceptâmes le concours d'un avocat aussi intelligent.

« Le père Fisher ne pouvait obtenir de passeport. Tout était arrangé cependant pour le lendemain, et à quatre heures après midi nous devions partir. Le général Diaz avait fait cesser le feu.

« A une heure de l'après-midi, le général en chef

Marquez nous fit savoir, par un ordre verbal que nous communiqua le colonel Arrieta, que nous ne pouvions pas partir ce jour-là.

« M. Arrieta, le père Fisher et le ministre de Prusse allèrent trouver le général Taberà pour obtenir de lui les passe-ports pour le lendemain. Le général promit d'en référer au général Marquez, qui avait le titre de lieutenant général de l'empire, et qui avait donné l'ordre de suspendre le départ.

« A cinq heures, on nous prévint que le baron Magnus pourrait partir avec les défenseurs dans la matinée du jour suivant.

« Nous ne savons comment cette nouvelle se répandit; mais, à notre arrivée aux fortifications, à sept heures et demie, nous trouvâmes plus de deux mille personnes, soit à cheval, soit en voiture, qui voulaient partir avec nous.

« Parmi elles étaient le ministre de Belgique et le ministre d'Autriche.

« Dans la multitude, le ministre de Belgique put sortir, mais le baron Lago ne put réussir à cause des obstacles que lui firent les chefs impérialistes.

« Cependant Porfirio Diaz fut fort étonné de ces résistances, car il croyait qu'il avait reçu la commu-

nication par laquelle Escobedo permettait sa sortie ainsi que celle des autres ministres résidents, pour se rendre à Queretaro, suivant le désir de l'Empereur. »

On a peine à croire à la conduite de Marquez et de Lacunza.

Nous verrons, plus loin, combien tous les retards causés par l'incrédulité vraie ou simulée de ces deux personnages furent nuisibles à l'Empereur.

Un fait inouï nous a surpris après la lecture de cette intéressante publication : c'est que nous n'y avons pas vu figurer une seule fois le nom du ministre de France, et que pas une seule démarche de lui, en faveur de Maximilien, n'y est *mentionnée*. Or, tous les ministres résidents étrangers, excepté lui, se sont rendus à Queretaro.

Il est vrai que M. Dano était nouvellement marié, et goûtait à Mexico les douceurs d'une chaîne *très-dorée*.

Mais continuons notre récit :

Les deux défenseurs de l'empereur Maximilien et le baron Magnus arrivèrent à Queretaro dans la nuit du 4 au 5 juin, à minuit et demi.

L'Empereur avait déjà fait appeler Mᵉ Vasquez, avocat de Quèretaro. MM. Palacio et de la Torre le virent le lendemain, 5, de très-bonne heure. Ils apprirent par lui que le prince Ferdinand-Maximilien serait jugé par un conseil de guerre ordinaire, conformément à la loi du 25 janvier 1862.

Si l'on ne pouvait obtenir l'incompétence d'un pareil tribunal, incompétence reconnue, du reste, par les avocats de l'Empereur, la fin tragique du procès ne laissait aucun doute dans l'esprit de ceux-ci.

Avant de voir l'Empereur, ils se rendirent auprès d'Escobedo, afin de réclamer de lui le temps bien nécessaire pour préparer la défense d'une cause aussi sérieuse.

Le général déclara avoir reçu des ordres, dont il ne dévierait en rien, et, en vertu de ces ordres, il accorda vingt-quatre heures à la défense.

Voilà le résultat des retards causés par Marquez et Lacunza!

Il y avait déjà vingt jours que Maximilien était prisonnier, et il y en avait onze qu'il avait demandé par télégraphe le baron Magnus et ses défenseurs,

sans qu'ils pussent sortir de Mexico. (La dépêche de Maximilien est du 25 mai.)

Après l'entrevue qu'ils eurent avec Escobedo, les défenseurs se rendirent au couvent de las Capuchinas, qui servait de prison à Maximilien.

Nous reproduisons textuellement le récit de cette entrevue, fait par M. Palacio :

« Dans notre première entrevue, qui eut lieu le 5, à dix heures du matin, avec l'archiduc, il ne vit pas l'angoisse de ceux qui, appelés à le défendre, pressentaient sa mort prochaine.

« Il nous accueillit avec émotion, mais sans s'occuper de sa situation. Il s'informa tout d'abord de personnes qui étaient dans la capitale et en dehors.

« Il ne comprenait pas, et qu'on n'eût pas publié son abdication et que Mexico se défendît encore.

« Nous fûmes obligés d'interrompre cette conversation vague et si inutile dans ces moments solennels, pour établir quelques points de la défense. »

M. Riva Palacio envoya immédiatement un télégramme à San-Luis pour réclamer du ministre Lerdo de Tejada la faveur d'un délai. Le jour même,

à sept heures du soir, la réponse du ministre de Juarez accordait un délai définitif de trois jours.

Cela ne remplissait pas le but désiré par les défenseurs.

Ils se décidèrent à se séparer.

Deux d'entre eux, MM. Vasquez et Ortega, devaient rester à Queretaro, pendant que MM. Palacio et de la Torre se rendraient à San-Luis, auprès du gouvernement. Ces derniers allaient plaider d'abord l'incompétence du tribunal, et, au besoin, dans le cas où leurs efforts seraient inutiles, ils seraient plus à portée du président pour obtenir la grâce de leur client.

Ces résolutions plurent beaucoup à Maximilien, qui les considéra comme la seule planche de salut qui lui restât encore.

Après avoir pris les dernières instructions du prince, MM. Riva Palacio et de la Torre partirent pour San-Luis, où ils arrivèrent dans la matinée du 8. Leur arrivée y avait été annoncée.

L'esprit de la population y était favorable à l'indulgence. La première entrevue qu'eurent les défenseurs avec le ministre Lerdo de Tejada dura plus de trois heures. Des liens de grande et ancienne amitié

unissaient le ministre de Juarez avec ces deux messieurs.

Ceux-ci plaidèrent la nécessité d'épargner la vie de leur client et d'avoir recours, pour le juger, à un autre tribunal que celui qu'instituait la loi du 25 janvier 1862.

Le ministre ne donna par ses réponses aucune espérance à ses deux amis. Il leur offrit de les introduire auprès du président Juarez.

M. Palacio raconte ainsi son audience avec Juarez :

« Les mêmes raisonnements, qui nous avaient été faits par M. Lerdo, nous furent répétés par le président, avec le même calme. Les paroles seules étaient différentes; il ne proféra pas un seul mot de haine ni de vengeance; — mais au fond de ses réponses perçait une résolution inébranlable qui augmentait nos terreurs. — Bref, il termina en nous disant que tout ce que nous lui avions dit serait débattu en conseil des ministres, afin que les décisions prises fussent empreintes du sentiment de la plus stricte équité. »

Il était déjà tard quand MM. Palacio et de la Torre sortirent de chez le président. Ils ne crurent

pas prudent d'aller déranger les deux autres ministres, Iglesias et Mejia, à pareil moment.

Les espérances qu'ils avaient eues de sauver la vie de l'Empereur s'étaient presque entièrement dissipées.

Le général Mejia et le ministre Iglesias étaient d'avis que le conseil de guerre était parfaitement compétent.

A midi, le 9, les deux avocats se présentèrent au palais du président. Celui-ci leur fit dire de revenir à trois heures, afin de prendre connaissance de la décision des ministres qui étaient réunis en conseil.

Ils ne songeaient plus guère qu'au recours en grâce. « En effet, dit M. Palacio, cette loi du 25 janvier 1862, comme toutes celles données dans un but d'intimidation, n'est qu'un instrument de guerre qui coupe la tête de l'ennemi partout où il le rencontre. » Ils se décidèrent à faire part de leur projet à leurs collègues de Queretaro par un télégramme :

Aux licenciés Eulalio Ortega et Jesus Vasquez.

San-Luis Potosi, 9 juin 1867.

« Malgré tous nos efforts auprès du président et

de ses ministres pour avoir un délai d'un mois, nous recevons en ce moment, trois heures et demie de l'après-midi, la réponse qu'aucun délai ne sera accordé.

« Dussions-nous voyager toute la nuit, nous n'arriverions pas à temps pour aider à la défense que vous avez préparée déjà, et que vous devez présenter dans quelques heures.

« Nous avons perdu tout espoir. Cependant faites tous vos efforts pour que, si la sentence est un arrêt de mort, le président en ait connaissance avant l'exécution.

« RIVA PALACIO.

« MARTINEZ DE LA TORRE. »

Pour donner une chance de plus à leur client, ils allèrent réclamer l'appui du jeune général Trevino, très-influent auprès du conseil. Mais que pouvait cet officier général en présence d'une situation aussi terrible, et dont les conséquences avaient été l'objet de mûres réflexions de la part du président et de ses ministres?

Avant de préparer le recours en grâce, ils allèrent encore une fois exposer à MM. Iglesias et

Lerdo tout ce que la loi du 25 janvier 1862 avait de monstrueux.

M. Lerdo leur répondit :

« Cette loi est une loi préexistante. Ses sévères arrêts étaient connus de l'archiduc avant son arrivée au Mexique.

« Un agent du gouvernement constitutionnel réputé pour son intelligence et sa probité, M. Jésus Teran, avait été à Miramar et y avait démontré à l'archiduc les dangers de son entreprise....

« A la suite de son entrevue avec M. Teran, l'archiduc avait dû envisager sa fausse situation et prévoir les conséquences qui pourraient en résulter. »

M. Lerdo achevait en leur disant « qu'il était absolument nécessaire d'appliquer les lois dans toute leur rigueur dans les moments de grande perturbation. »

Le président, de même que les ministres, donna aux défenseurs toutes les entrevues qu'ils réclamèrent de lui ; mais il ne leur répondit jamais que de façon à leur faire prévoir la fin tragique de l'empire.

Il disait :

« Le pardon de Maximilien serait la justification des cruautés commises, en son nom, par l'intervention française ; ce serait la grâce d'une foule de gens qui, à l'abri de ce qu'ils appelaient le gouvernement de la nation, firent couler le sang, dévastèrent le pays, commirent mille déprédations, etc., etc. ; ce serait l'absolution de cette atteinte terrible portée à la société par la loi du 3 octobre 1865.

« Du reste, il fallait attendre la sentence avant d'examiner s'il y avait lieu à être indulgent. »

A toutes ces raisons MM. Palacio et de la Torre répondirent :

« Que jamais Maximilien n'avait accepté le rôle d'être l'instrument des Français, dont il avait sans cesse combattu les injustes exigences....

« Que, quant à la loi du 3 octobre, Maximilien leur aurait affirmé, qu'indépendamment des grâces fréquentes qu'il avait accordées, dans les applications qu'on avait eu à en faire, lui et son ministère avaient cru fermement que le gouvernement républicain avait abandonné le pays. »

Sur ces entrefaites, le représentant de Prusse, M. le baron Magnus, arriva à San-Luis. Il venait, au nom de l'Autriche, de la Belgique, de l'Italie, et, au besoin, de l'Europe entière, demander la grâce de l'empereur Maximilien.

Le 13 il se présenta à MM. Lerdo et Iglesias.

Les réponses qu'obtint le baron Magnus furent celles qu'avait faites précédemment le ministre de Juarez.

Le président lui-même, qui reçut le plénipotentiaire prussien, fut très-peu explicite sur le sort qui était réservé à l'archiduc.

C'est alors que M. Magnus écrivit dans la nuit une lettre par laquelle, au nom de l'humanité, au nom du roi de Prusse, « qui sera heureux d'aider le plus possible le gouvernement de Mexico à s'établir et à obtenir la paix, » il réclame la grâce de l'archiduc.

Le lendemain il reçut la réponse à sa lettre, et nous en extrayons le passage suivant :

« Les personnes qui composent le gouvernement de la république ont pesé mûrement et pèseront justement, en considération de tout ce que vous leur

traire aux lois dans la conduite adoptée par le gouvernement; *que le régime constitutionnel était suspendu par le fait même de la guerre* QUE SOUTENAIT ENCORE LA NATION. (Marquez défendait encore Mexico!!)

« La loi du 25 janvier 1862 devait donc avoir son cours. »

Il ne restait plus qu'une chose à faire : implorer la clémence du président de la république.

Une pétition fut faite par les avocats de Maximilien pour demander sa grâce. Elle était fort longue. Elle expliquait comment le prince était venu au Mexique, comment il avait toujours fait respecter les idées libérales, combien il avait la conviction de remplir une mission juste, indispensable au bonheur du Mexique. Elle concluait par des considérations politiques et humanitaires, en faveur du condamné.

A cela, le général Mejia répondit que : « la sentence n'étant pas prononcée, il n'y avait pas encore lieu de faire connaître les décisions suprêmes du gouvernement. »

indulgence qui la laisserait exposée aux dangers d'une nouvelle agitation.

« Qui pourrait croire qu'ils resteront tranquilles, ces hommes intraitables, pour qui le progrès, ses institutions, sont un péché qui les blesse et qui les porte à prêcher la révolution?

« Quelles garanties les souverains de l'Europe peuvent-ils nous donner que nous n'aurons pas une nouvelle invasion pour soutenir l'empire?

« . . . . . Et les gouvernements d'Europe, sous le prétexte de nous moraliser, foulant aux pieds eux-mêmes la morale la plus pure, pourraient armer de nouvelles légions qui, bien qu'étrangères, porteraient le drapeau mexicain pour refonder le pouvoir de celui qu'ils appelèrent empereur. . . . .

« C'est maintenant ou jamais que la république doit se consolider. »

M. Riva Palacio, tout en disant qu'il ne peut se rappeler exactement tout ce que leur exprima le ministre pour défendre la politique du président et de son ministère, affirme cependant avoir parfaitement retenu la conclusion suivante :

« Le gouvernement, qui a lutté pour la république

avec une foi aveugle dans son avenir, ne compromettra aujourd'hui aucun de ses grands intérêts par la résolution précipitée du pardon de Maximilien. Le gouvernement procédera à un examen sérieux de tout ce que vous lui avez exposé, et sa résolution dernière sera l'expression d'une conscience exempte de passion. »

Le 16, à onze heures quarante-cinq minutes du matin, les avocats Vasquez et Ortega envoyèrent à leurs collègues le télégramme suivant :

« En ce moment, onze heures et demie, le général en chef fait notifier la sentence. L'exécution aura lieu à six heures de l'après midi.

« ORTEGA.

« VASQUEZ. »

Le baron Magnus partit immédiatement avec les deux défenseurs pour tenter un dernier effort auprès du président.

En chemin ils rencontrèrent l'employé du télégraphe, qui leur apprit que la sentence serait exécutée à trois heures, au lieu de l'être à six heures.

M. Lerdo alla chez le président porter leur dernière supplique. Après trois quarts d'heure, le ministre revint, et leur fit lire la dépêche adressée par Mejia à Escobedo, par laquelle le ministre de la guerre faisait connaître au général « que le gouvernement confirmait la sentence prononcée contre Maximilien, Miramon et Mejia, mais que le président en fixait l'exécution dans la matinée du 19 du mois courant. »

Puis, quelques instants après, les défenseurs reçurent, adressée à eux-mêmes, la réponse officielle suivante du même ministre :

« Après avoir examiné votre demande de grâce dernière et celles que vous avez présentées précédemment, dans le même but, le président de la république a décidé qu'il ne pouvait leur faire une réponse favorable, attendu que cet acte de clémence serait en opposition avec les graves considérations de la justice et de la nécessité d'assurer la paix de la nation. »

Un morne silence suivit la lecture de cette pièce;

c'était le dernier adieu à une espérance qui s'envolait.

Le ministre Lerdo, après avoir donné l'ordre d'expédier le télégramme adressé à Escobedo, revint, et dit aux défenseurs consternés :

« Le gouvernement a éprouvé un chagrin inexprimable en prenant une décision de laquelle il fait dépendre la paix pour l'avenir. La justice et la convenance publique l'exigeaient. Si le gouvernement commet une erreur, elle ne sera le résultat d'aucune passion ; nous l'aurons commise avec une conscience tranquille. C'est là ce qui nous a dicté notre pénible refus à vos suppliques. »

Le funeste destin de l'archiduc allait s'accomplir.

MM. Palacio et de la Torre se demandèrent immédiatement ce qu'ils devaient faire.

Le devoir leur commandait-il de se rendre auprès du condamné ? Plus de deux cents lieues les séparaient de lui !

Ils prirent pour arbitre le baron Magnus. Dans la nuit, le ministre leur fit connaître qu'il avait résolu de partir, et il les engageait à rester à San-Luis,

pour ne pas perdre la chance la plus petite qui pourrait s'offrir à eux de sauver la vie de Maximilien.

Ils envoyèrent cependant le télégramme suivant à Queretaro :

A Messieurs Ortega et Vasquez.

16 juin 1867.

« Nos efforts ont été infructueux : la grâce est refusée. La sentence sera exécutée mercredi. Nous vous avons écrit ce matin.

« M. Riva Palacio.
« R. Martinez de la Torre. »

L'exécution devait régulièrement avoir lieu le dimanche 16. Dès que les avocats de Queretaro connurent le délai, ils envoyèrent, de leur côté, à San-Luis, le télégramme suivant, qui y arriva à huit heures treize minutes du soir, le 16 juin :

A Messieurs Riva Palacio et Martinez de la Torre.

« Les trois accusés s'étaient confessés et avaient communié, quand l'ordre de suspendre l'exécution

est arrivé. Ils étaient donc morts moralement, au moment où il est arrivé, car ils allaient marcher au supplice. Il serait horrible de leur infliger une seconde mort mercredi, après celle qu'on vient de leur infliger aujourd'hui. « ORTEGA.

« VASQUEZ. »

Ce qui frappait au-dessus de tout les défenseurs du prince, c'était le silence des hommes d'État d'Europe. Cela est seulement utile dans la vie publique, de savoir agir avec opportunité.

Ce silence leur faisait se demander si le câble sous-marin était rompu.

Ils attendaient à chaque instant les efforts des cours d'Europe qui viendraient se joindre aux leurs.

Vaine fut leur espérance !

L'Europe et les États-Unis restaient muets !

Pas une note, pas un seul message n'arrivaient! Tout paraît sombre quand l'inexorable destin est sur le point de s'accomplir !

A minuit, le baron Magnus partit pour Queretaro, avec une recommandation spéciale pour Escobedo, qui avait jugé convenable de renvoyer les ministres d'Autriche, de Belgique et d'Italie.

Le lundi et le mardi, les défenseurs de Mejia et de Miramon arrivèrent à San-Luis pour demander la grâce de leurs clients. Ils étaient porteurs d'une pétition signée par les dames de Queretaro, auxquelles se joignirent celles de San-Luis.

Parmi eux, le licencié Prosper Vega, défenseur de Mejia, avait conservé encore l'espérance de sauver le brave général. Il se rendit auprès d'Iglesias avec un de ses amis. Jamais supplique ne fut présentée avec plus de chaleur et d'énergie, jamais l'inflexibilité ne se trouva à plus rude épreuve.

Tout était devenu inutile, bien que, jusqu'au dernier moment, tous les efforts eussent été faits pour obtenir la clémence du gouvernement.

Maximilien, lui, désespérait. Il fit une dernière tentative pour sauver la vie de ses compagnons d'infortune, et il envoya à Juarez le télégramme suivant :

18 juin 1867.

« Je désirerais que vous fissiez grâce de la vie à don Miguel Miramon et don Thomas Mejia, qui ont souffert avant-hier toutes les angoisses et toutes les amertumes de la mort, afin que, comme je l'ai ex-

primé quand je me suis constitué prisonnier, je fusse seul victime.

« MAXIMILIEN. »

Mais les convictions arrêtées du gouvernement avaient impitoyablement banni tout espoir d'indulgence.

MM. Palacio et de la Torre le firent connaître à leurs collègues par dépêche télégraphique à Queretaro :

« Amis, tout est inutile. Nous le regrettons de toute notre âme. Le baron Magnus s'est chargé d'exprimer à celui que nous avons défendu notre profonde peine.

« RIVA PALACIO.
« M. DE LA TORRE. »

Dans la nuit du mardi au mercredi la femme de Miramon arriva, accompagnée d'une vingtaine de dames. Elle demanda aux deux avocats : « Reste-t-il quelque espérance de sauver la vie de Miguel? »

La réponse fut : « Il n'en reste aucune. »

Elle suppliait à genoux. Ses paroles étaient vagues, incohérentes, pleines d'angoisses.

Le lundi et le mardi, les défenseurs de Mejia et de Miramon arrivèrent à San-Luis pour demander la grâce de leurs clients. Ils étaient porteurs d'une pétition signée par les dames de Queretaro, auxquelles se joignirent celles de San-Luis.

Parmi eux, le licencié Prosper Vega, défenseur de Mejia, avait conservé encore l'espérance de sauver le brave général. Il se rendit auprès d'Iglesias avec un de ses amis. Jamais supplique ne fut présentée avec plus de chaleur et d'énergie, jamais l'inflexibilité ne se trouva à plus rude épreuve.

Tout était devenu inutile, bien que, jusqu'au dernier moment, tous les efforts eussent été faits pour obtenir la clémence du gouvernement.

Maximilien, lui, désespérait. Il fit une dernière tentative pour sauver la vie de ses compagnons d'infortune, et il envoya à Juarez le télégramme suivant :

18 juin 1867.

« Je désirerais que vous fissiez grâce de la vie à don Miguel Miramon et don Thomas Mejia, qui ont souffert avant-hier toutes les angoisses et toutes les amertumes de la mort, afin que, comme je l'ai ex-

que je vous adresse. Que l'avenir du Mexique ne soit pas assombri par le sang de ses fils. Que ceux qui ont été égarés ne payent pas leur égarement de leur vie, car le deuil des familles serait pour les vainqueurs le noir reproche que pourrait leur adresser la liberté triomphante. »

Juarez répondit alors :

« En accomplissant votre mandat de défenseur, vous avez dû souffrir cruellement de l'inflexibilité du gouvernement. On n'en peut comprendre aujourd'hui la nécessité, pas plus que la justice qui la dicte. Le temps se chargera de ce soin. La loi et la sentence sont en ce moment inexorables, parce qu'ainsi l'exige le salut public. »

Tout était fini! Le président confiait à l'avenir le soin de juger sa conduite!

Les avocats quittèrent San-Luis le jour suivant, à six heures du matin, au moment même où Maximilien se rendait au Cerro de la Campana, d'où il donnait des ordres pendant le siége, où il s'était constitué prisonnier, et où, ce jour même, il allait finir en héros!!

Avant d'aller à la mort, Maximilien avait écrit à MM. Riva Palacio, de la Torre, Ortéga, Vasquez, ainsi qu'à Juarez.

Nous donnons la traduction textuelle de cette dernière lettre :

A MONSIEUR BENITO JUAREZ.

« Près de mourir pour avoir voulu tenter si, par de nouvelles institutions politiques, je pourrais mettre fin à la guerre civile sanglante qui ruine depuis bien des années cet infortuné pays, je ferais avec bonheur le sacrifice de ma vie, si ce sacrifice pouvait contribuer à la paix et à la prospérité de ma nouvelle patrie.

« Intimement convaincu que rien de solide ne peut se fonder sur un sol arrosé de sang et agité par des secousses violentes, je vous conjure de la façon la plus solennelle, et avec une sincérité que m'inspirent les derniers moments qui me restent à vivre, de ne pas faire couler d'autre sang que le mien. Je vous conjure aussi d'employer cette persévérance que j'ai su reconnaître et louer au milieu de la

prospérité, et avec laquelle vous avez défendu une cause qui triomphe aujourd'hui, à la noble tâche de réconcilier les esprits, afin de pouvoir fonder d'une manière stable et durable la paix et la tranquillité dans ce malheureux pays.

« MAXIMILIEN. »

L'archiduc signa cette lettre presque au dernier moment.

L'idée de la mort ne l'effraya pas un seul instant.

On lui avait appris la mort de la princesse Charlotte, le jour précédent. Cette nouvelle lui arracha des larmes. Cependant il remercia Dieu de lui avoir donné ainsi une nouvelle force pour affronter le supplice.

Avant de mourir, il donna une once d'or à chaque soldat, il embrassa ses malheureux compagnons d'infortune, et il dit d'une voix sonore :

« Je vais mourir pour une cause juste : celle de l'indépendance et de la liberté du Mexique. Que mon sang termine les malheurs de ma nouvelle patrie. Vive le Mexique!... »

MM. Palacio et de la Torre nient toutes les autres paroles qu'on a attribuées depuis à l'infortuné archiduc, à ce moment suprême.

Ne peut-on pas dire aujourd'hui : La république seule est possible au Mexique?

En 1824, le 19 juillet, Iturbide mourait pour avoir voulu relever le trône de Montezuma; l'archiduc Maximilien d'Autriche subissait le même sort, pour la même cause, le 19 juin 1867!

La défense présentée par le licencié Ortéga avait été pleine d'une éloquence telle, que les Mexicains ont cru devoir la mettre en parallèle avec l'éloquence de Mirabeau. Sans partager cet enthousiasme, bien excusable, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les points principaux de cette célèbre défense.

Tout d'abord, Me Ortéga plaida l'incompétence du tribunal, puis il aborda les trois chefs d'accusation qui pesaient sur la tête de son auguste client.

C'était :

1° Celui d'avoir été un flibustier;

2° D'avoir été l'instrument des Français;

3° D'avoir été l'auteur du décret du 3 octobre 1865.

Nous traduisons :

« Le flibustier, dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot, est celui qui, sans aucun caractère public, de sa propre autorité, avec une force armée, envahit un pays dans le seul but d'y commettre des actes de vandalisme. Or, l'archiduc Maximilien n'est pas venu au Mexique sans aucun caractère public, mais en vertu d'un vote *qui, bien qu'arraché par la pression de l'armée française*, devait avoir, aux yeux d'un étranger, le caractère de généralité, de liberté et de spontanéité nécessaires pour légitimer son entreprise.

« Il est venu sans force armée. Il n'a envahi le territoire, ni de sa propre autorité, ni au nom d'un État quelconque. Son but, en débarquant sur la plage du Mexique, n'était pas de dévaster le pays ; il était celui d'établir une organisation monarchique qu'il croyait désirée par la nation....

« Dans une déclamation on peut l'appeler flibustier, parce que ces licences sont permises à ceux qui déclament, comme elles le sont aux poëtes ; mais, devant la justice, cette qualification ne peut

MM. Palacio et de la Torre nient toutes les autres paroles qu'on a attribuées depuis à l'infortuné archiduc, à ce moment suprême.

Ne peut-on pas dire aujourd'hui : La république seule est possible au Mexique?

En 1824, le 19 juillet, Iturbide mourait pour avoir voulu relever le trône de Montezuma; l'archiduc Maximilien d'Autriche subissait le même sort, pour la même cause, le 19 juin 1867!

La défense présentée par le licencié Ortéga avait été pleine d'une éloquence telle, que les Mexicains ont cru devoir la mettre en parallèle avec l'éloquence de Mirabeau. Sans partager cet enthousiasme, bien excusable, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les points principaux de cette célèbre défense.

Tout d'abord, Mᵉ Ortéga plaida l'incompétence du tribunal, puis il aborda les trois chefs d'accusation qui pesaient sur la tête de son auguste client.

C'était :

1° Celui d'avoir été un flibustier;

2° D'avoir été l'instrument des Français;

avait eue pour les prisonniers exilés de Puebla. Il raconte qu'une des principales causes qui l'ont fait revenir d'Orizaba, au moment où il avait projeté de quitter le Mexique, c'est qu'on lui avait assuré qu'il existait un traité entre la France et les États-Unis, pour établir au Mexique un gouvernement contraire à la volonté de la nation. Puis il reprend :

« Comme nous l'avons dit, bien souvent les circonstances inhérentes à sa position l'obligèrent *à faire malgré lui des concessions à l'autorité française.*

« *L'une d'elles fut la promulgation de la loi du 3 octobre* 1865, *dans laquelle se trouvent* DES *articles rédigés par le maréchal Bazaine.* Cette loi ne fut faite d'ailleurs que par suite des renseignements donnés par les Français eux-mêmes, que le président Juarez avait abandonné le pays.

« Pour un gouvernement qui, à tort ou à raison, se croit légitime, pourvoir à sa conservation et à sa sécurité n'est pas seulement un droit, mais un strict devoir. »

Nous arrêtons là notre récit.

souffrir le moindre examen; elle est absurde en tous points.

« Il n'est pas moins faux qu'il ait été l'instrument des Français.

« Louis-Napoléon exigeait que, dans le traité de Miramar, il fût introduit un article par lequel il serait stipulé que tous les actes de la régence seraient ratifiés. *L'objet de cette stipulation était de faire ratifier un traité conclu entre le ministre français et ladite régence, par lequel la nation faisait cession au gouvernement français de la Sonora. L'archiduc, bien qu'il eût accepté la couronne, déclara qu'il refuserait d'aller au Mexique plutôt que de signer pareille chose.* Par suite, le traité de Miramar fut rédigé sans cet article. A peine arrivé à Mexico, un de ses premiers actes fut de destituer don José Miguel Arroyo, qui s'était prêté à signer pareil traité avec le ministre de France.

« A la suite de cette destitution, notre client dut avoir des discussions fort désagréables avec M. de Montholon, *ce qui lui aliéna complétement la bonne volonté des Français.* »

Ici l'avocat rappelle l'indulgence que Maximilien

et le parti juariste, le véritable caractère sous lequel elle doit être envisagée : c'est la guerre de la barbarie contre la civilisation.

« Le 18 juin 1865, Arteaga attaque Uruapan, s'empare de la ville après une lutte de trente heures, et, loin d'honorer la bravoure des défenseurs, fusille impitoyablement le commandant Lemus, le sous-préfet Isidro Paz et un des notables de la ville, qui avaient pris les armes pour la cause de l'ordre.

« Le 7 juillet, Antonio Perez assassine de sa propre main le capitaine Kurzroch, blessé et transporté par ses hussards après le combat d'Ahuacatlan.

« Le 1er septembre, Ugalde, surprenant à San-Felipe et Obraje un détachement de la garde municipale de Mexico, fait fusiller ses officiers.

« Enfin, le 7 octobre courant, les bandes réunies dans les Terres-Chaudes de Vera-Cruz attaquent le train du chemin de fer à la Roya de Piedra, s'emparent du lieutenant du génie colonial Friquet, du garde d'artillerie Loubet et de sept hommes de troupe. Les neuf cadavres ont été retrouvés, le lendemain, horriblement mutilés.

« En présence de ces actes sauvages, les représailles deviennent une nécessité et un devoir. Tous ces

bandits, y compris leurs chefs, ont été mis hors la loi, par le décret impérial du 3 octobre 1865.

« Je vous invite à faire savoir aux troupes sous vos ordres que je n'admets pas qu'on fasse des prisonniers. Tout individu, quel qu'il soit, qui sera pris les armes à la main, sera mis à mort. Aucun échange de prisonniers ne se fera à l'avenir. Il faut que nos soldats sachent bien qu'ils ne doivent pas rendre les armes à de pareils adversaires.

« C'est une guerre à mort, une lutte à outrance entre la barbarie et la civilisation qui s'engage aujourd'hui.

« Des deux côtés il faut tuer ou se faire tuer.

« Le maréchal commandant en chef,

« *Signé* : BAZAINE. »

« NOTA. — Cette circulaire ne sera pas copiée sur les livres d'ordres; elle sera donnée en connaissance à MM. les officiers seulement. »

Ne semble-t-il pas, en lisant les considérants de cette circulaire, que ces considérants même ont dû inspirer le décret? En tout cas, il est une chose

évidente, c'est qu'au lieu de protester contre lui, le maréchal lui donnait son entière approbation, en recommandant de l'appliquer.

On a reproché au ministre de France d'avoir été le seul des ministres étrangers qui n'ait pas été à Queretaro. Dans une première dépêche, M. Lago dit : « que M. Dano craignait pour l'ambassade française et qu'il envoyait auprès de l'empereur M. Forest, ex-consul de Mazatlan, pour le représenter. »

Quelle crainte pouvait-il avoir autre que celles qu'avaient ses collègues? Crainte pour qui, pour quoi? Nous le cherchons en vain. Cette résolution nous paraît au moins fâcheuse. Il semble que le ministre de France aurait dû, plus que tout autre, se trouver à Queretaro. Toutefois, nous devons dire que M. Lago, dans une dépêche adressée au gouvernement autrichien, en date du 25 juillet, disait :

« Je profite de cette occasion pour assurer Votre Excellence que M. Dano, le ministre français, a fait, de son côté, tout ce qu'il était possible pour sauver la vie de l'empereur. »

Le gouvernement français a-t-il été fort aise de ce *bon point* donné à son ministre?

Cela n'empêcha pas le gouvernement de Juarez de lui faire des difficultés pour le laisser revenir en Europe. Il le fit prisonnier.

Le *Messager franco-américain* du 2 août nous apporta l'explication de la captivité de M. Dano. Voici ce que disait ce journal :

« On sait aujourd'hui en France, dit-il, que M. Dano, ministre à Mexico, est retenu dans cette ville par le gouvernement de Juarez. Mais, s'il faut en croire les journaux de Paris, l'affaire, quoique grave, n'aurait pas le caractère qu'on lui a prêté. Il s'agirait tout simplement de la revendication d'une somme de 6 millions (1 200 000 piastres) venant des mines d'argent de Real del Monte et envoyée, il y a quelque temps, en Europe par le ministre français, nonobstant la loi mexicaine, qui défend l'exportation des espèces et métaux précieux par les étrangers. Cette somme de six millions a été apportée en dot à M. Dano par une Mexicaine qu'il avait épousée, à l'exemple du maréchal Bazaine, de M. Dubois de Saligny et autres. M. Dano aurait

le choix entre la naturalisation et la restitution des six millions, qui lui permettrait de garder son poste. »

Pendant que le ministre de France s'occupait de ses intérêts personnels, Maximilien expiait à Mexico la faute d'avoir cru aux promesses du gouvernement français.

Il appartient à l'histoire de juger l'acte sévère et tout au moins inutile commis par Juarez et son ministère, en faisant exécuter l'empereur vaincu et trahi.

Avant de clore ce récit, nous pensons qu'il ne sera pas peut-être sans intérêt de publier une lettre écrite, à ce sujet, par le général américain Cluseret.

Nous ne voulons pas, par cette publication, déclarer que nous partageons les opinions de ce général. Mais cette pièce donnera une idée des influences qui, en Amérique, poussaient le gouvernement de Juarez à la rigueur.

Voilà ce qui s'est répété sous toutes les formes, dit le général Cluseret :

« L'Amérique du Nord est indignée de la mort de Maximilien ;

« L'Amérique est prête à s'unir à l'Europe pour le venger ;

« La mort de Maximilien est un crime de lèse-majesté ;

« L'Amérique doit s'emparer du Mexique.

« Puis viennent les palliatifs :

« Juarez a agi sous la pression d'Escobedo ;

« Seward n'aurait pas été obéi par Campbell et aurait menacé le Mexique de la colère des États-Unis, s'il passait outre. »

« Autant d'erreurs que d'assertions, » déclare le général Cluseret :

« J'affirme, continue-t-il, qu'il n'y a pas un seul de mes amis politiques, et leur nombre est légion, qui ne voie dans la condamnation et l'exécution de Maximilien un acte de haute politique commandé par la situation. Et par situation, j'entends non-seulement la situation intérieure du Mexique, mais surtout celle de l'Amérique et du Mexique en particulier vis-à-vis de l'Europe.

« De quoi s'agissait-il, en effet? De dire à l'Amérique triomphante, jeune et forte, de s'incliner de-

vant l'Europe humiliée et battue; d'abaisser les institutions américaines sorties plus vigoureuses que jamais de la plus grande lutte comme de la plus grande épreuve des temps modernes, devant les institutions européennes aujourd'hui jugées par les résultats. En un mot, de soumettre le principe de la souveraineté populaire, pivot de la société américaine, à celui du droit divin, avec ou sans accompagnement de volonté nationale, base des gouvernements européens.

« Eh bien ! le gant jeté par l'Europe à l'Amérique a été relevé, les menaces ridiculisées et les atteintes punies.

« Maximilien, coupable du crime de lèse-majesté populaire, a été puni en Amérique comme aurait été puni en Europe un homme coupable du crime de lèse-majesté purement divine ou divinement populaire.

« Rien de plus simple et de plus naturel. Et ce qui m'étonne c'est qu'on s'en étonne.

« Je sais qu'au point de vue philosophique, nombre de philanthropes bien connus des deux mondes, Victor Hugo en tête, ont réclamé au nom de l'humanité en faveur de Maximilien.

« Selon eux, la peine de mort doit être abolie. Ceci est matière à discussion, mais ce qui me semble ne l'être pas, c'est que tant que cette peine existera, elle soit applicable et appliquée à ceux qui la maintiennent et l'appliquent.

« J'ajoute qu'en politique comme en affaires le sentiment est au moins superflu.

« Des principes passons aux faits, aux intérêts.

« Maximilien gracié, c'était l'aveu de la faiblesse de l'Amérique et de son manque de foi en elle-même et ses institutions;

« C'était Miramar transformé en foyer d'intrigues perpétuelles;

« C'était l'épée de Damoclès constamment suspendue sur la tête de l'Amérique;

« C'était une porte ouverte à toutes les ambitions comme à toutes les convoitises européennes;

« C'était la civilisation usée, décrépite, rachitique de la vieille Europe, galvanisée par un succès inespéré, se redressant, toussant fort, criant haut, serrant les coudes et marchant au pas de charge sur la vigoureuse société américaine;

« C'était le passé défonçant l'avenir.

« Seulement, cela était tellement prévu, que la

lettre de M. Romero, ministre de Juarez à Washington, en réponse à l'intervention de M. Seward en faveur de Maximilien, contient ces considérations et bien d'autres.

« La condamnation de Maximilien n'est donc pas un fait isolé et imposé par l'effervescence populaire. C'est un acte politique mûrement conçu et froidement accompli.

« J'ajoute : avec l'approbation du parti républicain des États-Unis tout entier.

« Dès la fin de 1866 et au commencement de 1867, il n'était question que de la capture probable de Maximilien et du sort qui l'attendait. J'ai toujours entendu émettre à New-York, Washington, Philadelphie et Boston, parmi les membres du parti, que si Maximilien était pris il serait fusillé.

« Or, le parti républicain, c'est le parti qui a la majorité et qui est au pouvoir.

« Que MM. Johnson et Seward aient abandonné le parti républicain, cela ne change en rien les formes respectives des partis en présence, ni ne déplace la majorité. Or, c'est le congrès seul qui décide en matière d'affaires étrangères. M. Seward a beau

s'agiter, le peuple le mène et le mènera où bon lui semble.

« Qu'on vienne donc ensuite parler d'intervention collective contre le Mexique! La grande république d'Amérique s'unissant aux monarchies d'Europe contre une république américaine! C'est bouffon.

« La situation doit se résumer en trois mots : *Alea jacta est.*

« La tête de Maximilien est au nouveau monde ce que fut celle de Louis XVI à l'ancien....

« Les Bourbons ne se sont jamais relevés en France, la monarchie ne se relèvera jamais en Amérique.

« Si l'Europe n'en est pas convaincue, qu'elle essaye de nouveau. *We are ready.*

« Général CLUSERET. »



CHAPITRE IX.

Situation de l'Empire mexicain après le départ de l'armée française. — Siéges de Mexico et de Queretaro. — Le Gouvernement de la république est installé à Mexico.

Nous sommes obligé de revenir en arrière, pour raconter les scènes vraiment émouvantes de la dernière partie de cette lugubre histoire.

Le 5 février 1867, le maréchal Bazaine avait quitté Mexico, à la tête des dernières troupes françaises.

Une partie des contingents belges et autrichiens étaient partis. Ils avaient été licenciés par ordre de l'empereur. Une lettre du P. Fischer, adressée, de Puebla, au colonel Kodolisch, commandant le corps autrichien, fait voir comment il fut procédé à ce licenciement.

AU COLONEL KODOLISCH.

Puebla, 24 décembre 1866.

« Cher monsieur,

« Sa Majesté l'empereur me charge de vous faire connaître qu'il importe d'exécuter au plus tôt l'ordre qui concerne la dissolution du corps austro-belge. J'écris aujourd'hui même au ministre de la guerre, en lui envoyant communication de la présente lettre, pour lui donner l'ordre, de la part de l'empereur, d'interroger individuellement chacun des officiers qui font partie de l'état-major, afin de savoir s'ils veulent passer dans les rangs de l'armée mexicaine, ou s'ils veulent se retirer.

« En même temps je vous fais part que Sa Majesté désire que vous preniez toutes les mesures convenables pour que le prochain samedi, 29 courant, les autres officiers et les soldats soient mis en mesure de se prononcer définitivement.

« Allez voir le ministre de la guerre et mettez-vous d'accord avec lui pour que les prescriptions de Sa Majesté soient observées.

« Recevez les assurances de mon estime particulière.

« Le secrétaire de l'empereur,

« FISCHER. »

Ceux qui restaient en février étaient donc les fidèles !

Le 6 février, les habitants de Mexico se réveillèrent tout surpris de la tranquillité qui régnait dans la ville.

Le général Marquez venait d'être nommé gouverneur de la capitale. Dans la soirée du 5, il avait fait afficher deux arrêtés :

Par le premier, il annonçait sa nomination.

Par le second, il prévenait *les esprits inquiets* qu'il userait de tous les moyens de rigueur dont il pouvait disposer. « Vous me connaissez, disait-il, je crois que cet avis vous suffira. »

On le connaissait, en effet. L'avis suffit. Personne ne bougea.

Les Autrichiens rentrèrent en ville. Ils venaient de San Angel pour occuper le palais.

Ces troupes se composaient d'un régiment de cavalerie et d'un régiment d'infanterie, le 18ᵉ.

A leur tête était placé le colonel Kodolisch. Il avait été en 1859 chef d'état-major de la division de cavalerie du général Mensdorff, et il avait fait partie également des états-majors du prince de Hesse et de l'archiduc Albert. Officier fort distingué et d'un noble caractère, il a rendu de grands services, pendant le siége, et après le siége de Mexico.

Après le départ de l'armée française, voici quelle était la situation, au Mexique, des deux camps ennemis :

Nous avons dit, que presque sous les yeux des contingents français, pendant que ceux-ci se retiraient, les libéraux avaient occupé la plus grande partie du pays.

En effet, Porfirio Diaz était à Oajaca. Les bandes qui lui obéissaient couvraient tout le pays depuis Cordova jusqu'aux portes de Mexico. Il n'occupait pas cependant encore Puebla. Regulès était maître de tout le Michoacan, excepté de Morelia, sa capitale. Riva Palacio était à Toluca, à dix-huit lieues de Mexico. Enfin Escobedo était à San-Luis, couvrant toutes les provinces du nord.

Le chiffre total de ces troupes était de 30 000 hommes, chiffre qui devait être bientôt doublé.

Le moral de cette armée était excellent, on ne cessait de l'exalter, en lui disant qu'elle avait chassé les premiers soldats du monde.

Quant à l'armée impériale, elle était démoralisée.

Elle occupait :

La Vera-Cruz défendue par 500 hommes; Puebla qui en comptait 1500, Mexico 5000, Morelia 3000, Queretaro 2000.

Total : 12 000 hommes disséminés de la mer à la Sierra-Gorda.

Les partisans de l'empire étaient découragés.

Maximilien avait prévu cela. Aussi, avant même que les Français aient quitté la capitale, il avait chargé Miramon d'une mission que, seul, ce général pouvait mener à bien.

Il s'agissait, par une course hardie, d'entamer les hostilités, de surprendre l'ennemi et de rassurer les esprits.

Miramon avait déjà maintes fois étonné ses concitoyens par son audace. Il partit de Mexico avec une simple escorte. Arrivé à Quertearo, il y forma un régiment, et se présenta toujours courant devant Zacatécas où il espérait surprendre le président

Juarez. Mais le président qui eut vent de sa marche put lui échapper.

Ainsi, pendant que l'armée française occupait encore Mexico, Miramon enhardi par ses succès, après avoir fait une marche de cent soixante lieues, après avoir traversé Guanajuato et Leon, jetait de Zacatécas un défi aux ennemis de l'empire.

Il n'en fallait pas davantage pour rassurer les esprits.

L'espoir revenait.

On avait perdu l'appui de la France, mais on avait recouvré l'indépendance. Le trésor français était fermé, mais les agents français étaient partis emportant leurs exigences.

Il fallait surtout empêcher l'ennemi de se concentrer. Ce que se proposa de faire l'empereur.

Le 13 février, il partit de nuit à la tête de 2000 hommes, ayant avec lui le général Marquez qui lui servait de chef d'état-major.

Il laissait à Mexico les troupes européennes. C'était une bonne réserve, en cas d'insuccès.

Maximilien se dirigeait sur Queretaro.

On s'est beaucoup demandé pourquoi l'empereur chercha un refuge dans cette ville qui est loin d'être

une place forte, et qui est même dominée par des hauteurs voisines.

La raison en est fort naturelle.

Queretaro est la clef de la vallée de Mexico. Elle est comme une sentinelle avancée pour toute armée venant du nord. De plus, les Indiens de la Sierra-Gorda, au pied de laquelle elle se trouve, étaient tout dévoués à Mejia. Mendez reçut donc l'ordre de se replier de Morelia sur Queretaro. Miramon reçut également l'ordre de rallier l'empereur.

Ce prince avait ainsi sous ses ordres environ 8000 hommes de bonnes troupes, commandées par les généraux jouissant au Mexique de la meilleure réputation militaire.

Le mois de février s'acheva sans événements extraordinaires.

Les troupes libérales s'étaient donné rendez-vous à Queretaro. Elles étaient en mouvement.

Pendant que tous ces mouvements s'opéraient dans le nord, Porfirio Diaz marchait toujours à petites journées de Oajaca sur Puebla.

Enfin, on répandit à Mexico la nouvelle que, le 14 mars, l'empereur avait remporté un grand succès sous les murs de Queretaro!

Les esprits commencèrent à se livrer à toutes sortes de conjectures.

On s'attendait chaque jour à voir arriver l'empereur triomphant. Soudain, le 24, on apprit que Marquez était aux environs de la capitale avec la brigade de cavalerie du colonel Quiroga, forte d'environ 900 hommes.

Il fit son entrée à Mexico, le lendemain 25 mars.

Il arrivait, investi des pouvoirs les plus étendus, avec le titre de lieutenant-général de l'empire.

Deux hommes énergiques étaient nommés ministres : Irribaren avec le portefeuille de l'intérieur et Vidaurri avec la présidence du conseil et les départements des finances et de la justice.

Il régna immédiatement une grande activité dans l'expédition des affaires. On frappa un impôt de 1 pour 100 sur le capital. On habilla, on équipa, on arma les troupes qui en avaient grand besoin et, le 30 mars, Marquez quittait Mexico à la tête de 4000 hommes.

Il marchait sur Puebla.

Deux routes conduisent de la capitale à cette ville.

L'une d'elles, qui est la plus courte et qui compte vingt-neuf lieues, traverse la montagne du Rio Frio.

Des défilés difficiles en pouvaient rendre le passage dangereux, s'il était défendu par les libéraux, comme on devait s'y attendre.

L'autre, faisant un plus grand détour, tourne la montagne et traverse les plaines d'Apan, où la bonne cavalerie de Marquez pouvait profiter de ses avantages.

Il fut donc résolu qu'on prendrait par les Llanos de Apan.

Le soir, l'armée coucha à San Cristobal, et bien que les digues des lacs eussent été rompues pour entraver sa marche, elle put passer outre. On marchait doucement, trop doucement, sans se douter que les événements se précipitaient à Puebla.

Le 6, on était seulement en marche sur Huamantla.

Les troupes de Marquez étaient presque arrivées à l'étape, quand elles furent attaquées par l'avant-garde de Porfirio Diaz. Une brillante charge des gendarmes impériaux repoussa l'attaque. Marquez s'arrêta néanmoins. A trois heures, toute la cavalerie libérale, forte de 6000 hommes, tentait d'enlever le camp impérial. Les hussards autrichiens repoussèrent le choc. La cavalerie ennemie se re-

tira. Mais, au moment où l'on s'apprêtait à se réjouir du triomphe, on apprit que, le 2, Puebla s'était rendue et que, le 4, les forts avaient capitulé.

On reste confondu, quand on songe que la défense de cette ville importante avait été confiée à un homme aussi incapable à tous égards que l'était le général Noriega. C'était le plus détestable militaire, en même temps que c'était l'homme le plus pusillanime.

On avait perdu un temps précieux !

Il s'agissait de prendre un parti énergique. Fallait-il livrer la capitale au sort d'une bataille, ou retourner bien vite dans les murs et s'y enfermer pour la défendre ?

C'est à ce dernier parti que s'arrêta Marquez.

La retraite était périlleuse.

Le 7, le mouvement commença. Porfirio était rentré à Puebla pour y escorter ses nombreux blessés de la veille.

Le 8, le général libéral Lalanne résolut d'arrêter l'armée de Marquez en l'attaquant de front, afin de donner à Porfirio Diaz le temps d'arriver pour tomber sur son arrière-garde.

Il avait environ 1000 hommes d'infanterie. Il fut

culbuté, et, vers deux heures, Marquez arriva à San Lorenzo où il prit position.

L'Hacienda de San Lorenzo est bâtie à l'extrémité d'une immense plaine, à l'embranchement de deux routes qui, toutes deux, conduisent à Mexico : celle de gauche par San Cristobal, c'était la route qu'on avait déjà suivie; celle de droite par Texcoco, cette dernière très-mauvaise et traversant un pays très-accidenté.

Vers quatre heures, l'ennemi parut. Mais il n'y eut pas d'engagement sérieux. Pendant la nuit du 8 au 9, toute l'armée de Porfirio arriva. Elle se mit immédiatement en ligne. Elle occupa une trop grande étendue par le nombre d'hommes qu'elle engageait. Porfirio cherchait évidemment ainsi a couper les deux routes à l'armée impériale. Mais, en se déployant de la sorte, il avait affaibli considérablement son centre.

Marquez ne déploya en cette circonstance aucune des qualités énergiques dont il avait toujours fait preuve. Il ne prit aucune disposition. Il ne tira aucun parti des fautes de l'ennemi.

Il resta immobile jusqu'au soir, et il profita de l'obscurité pour battre en retraite.

Il est évident qu'il voulait, coûte que coûte, ne pas livrer bataille et arriver à Mexico, le moins affaibli qu'il le pourrait.

On avait essayé de prendre la route de San Cristobal. L'ennemi avait coupé le pont qui se trouvait bâti sur une « barranca » très-profonde.

A trois heures du matin, Marquez se décida à prendre la route de Texcoco.

Comme l'ennemi s'était tout d'abord posté sur la route de San Cristobal, il n'inquiéta pas la première partie de la marche de l'armée impériale. Mais s'apercevant bien vite de la nouvelle marche de l'armée impériale, il occupa tous les points pour lui barrer le passage.

La conduite de la petite armée impériale, au dire des libéraux eux-mêmes, fut admirable, pendant cette nuit.

Elle parvint à vaincre tous les obstacles, et le matin elle entrait à Texcoco.

On était à dix lieues de Mexico. Il y avait quinze heures qu'on marchait et que l'on se battait !

Marquez continua son mouvement de retraite. Il arriva le soir à onze heures à Mexico. Il y précédait son armée qui fit son entrée, le lendemain à huit

heures, harassée de fatigue, mais on peut le dire, couverte de gloire.

Ce grave échec avait suffi pour assombrir singulièrement l'horizon de l'empire, qui paraissait si brillant, il y avait à peine quelques jours.

Mille bruits sinistres circulaient par la ville.

On s'attendait à voir apparaître l'armée libérale, et rien n'était préparé pour la défense.

Le découragement était à son comble. Il fallait obéir à Marquez.

Il était le lieutenant général de l'empire ! Et pourtant il était invisible.

Cet homme avait cependant joui jusqu'à ce jour d'une réputation de courage justement méritée.

Il était resté pauvre dans toute l'acception du mot, après avoir occupé les positions les plus élevées.

Cruel par instinct et surtout par obéissance, il avait été toujours plutôt le valet du bourreau que le bourreau lui-même.

Sa conduite était une énigme.

On dut forcément agir tout d'abord, en dehors de lui.

Les ministres se réunirent. Ils ne purent s'entendre. Vidaurri se retira.

La question de l'abandon de la ville avait été agitée au conseil des ministres.

Le général Tabera fit afficher une proclamation pour démentir ce bruit.

Marquez enfin revenu de sa première stupeur, avait repris son commandement. Il s'était décidé à se renfermer absolument dans l'enceinte de la ville, et, le 13, il faisait évacuer les deux positions de Guadalupe et de Chapultepec.

L'abandon de ces positions dominantes donnait à l'ennemi d'excellents points d'appui pour faire sa ligne de circonvallation dont il allait envelopper Mexico.

Le 14, Porfirio établissait son quartier général à Guadalupe. Si Marquez commit des fautes, Porfirio Diaz ne lui céda en rien.

Ce dernier avait perdu quatre jours. Au lieu de poursuivre sans relâche une armée fort amoindrie par les pertes, et en partie démoralisée par les échecs, il s'était arrêté, après ses succès.

Dès qu'il fut à Guadalupe, il s'occupa activement d'investir la place. Le chemin de fer lui apportait de Puebla un énorme matériel. Les assiégés ne bougeaient pas !!

Tout semblait réussir à Porfirio Diaz depuis quelque temps.

Il était devenu le personnage militaire le plus important du Mexique.

La prise de Mexico devait décupler son importance. Il le comprenait. Il sentait bien que le moyen de résistance que formaient les troupes européennes serait le plus terrible à vaincre. Il fit sonder les colonels autrichiens. Il promettait tous les avantages possibles aux troupes étrangères ; mais les colonels ne répondirent pas. Les vivres commençaient à manquer. On fit du pain de maïs. Mais les fourrages firent défaut. Il fallait faire des sorties pour s'en procurer. Le 18, on tenta la première et on revint chargé de butin. Chaque brin d'herbe coûtait une goutte de sang !

Le lendemain 19, il y eut grande fête au camp des libéraux.

Elle donna lieu, dans la place, à une foule de versions.

Les uns disaient que Queretaro était tombé au pouvoir des libéraux, et que l'empereur était prisonnier. D'autres prétendaient que Porfirio Diaz avait été nommé président par son armée.

Enfin, d'autres encore pensaient que la sortie de la veille avait été transformée en triomphe par les assiégeants, et qu'ils célébraient leur victoire.

Tout d'abord, personne ne crut réellement à la première version.

A partir de ce moment, à chaque heure on fabriqua les nouvelles les plus contradictoires[1].

Tantôt l'empereur était complétement victorieux, tantôt il s'était réfugié dans la Sierra avec Mejia.

Le matin il marchait triomphalement au secours de la capitale, le soir il était prisonnier.

Le baron Magnus qui avait été appelé à Queretaro, avait promis aux colonels autrichiens de leur donner des nouvelles exactes.

Jamais ses lettres ne sont parvenues à Mexico.

Marquez arrêtait tout, et il faisait tous les efforts pour cacher la vérité.

Voici quelques échantillons des nouvelles qu'on publiait à Mexico.

« *Neuf heures.* Puebla s'est prononcé pour l'empire.

1. Après la lecture du document de MM. Riva Palacio et de la Torre, cette nouvelle narration du siége qui nous a été

« *Dix heures*. Porfirio Diaz est parti précipitamment par le chemin de fer.

« *Onze heures*. La moitié de l'armée assiégeante est partie avec Porfirio Diaz. On va reprendre Puebla.

« *Midi*. Vicario s'est emparé de Cuernavaca et a nommé des autorités impérialistes.

« *Une heure*. Riva Palacio est rentré à Toluca, avec les débris de la division détruite devant Queretaro. »

C'est par ce système de mensonges que Marquez réussissait à prolonger la résistance.

Porfirio Diaz fit refaire des offres aux colonels autrichiens. Mais ceux-ci n'osaient se prononcer.

Ils attendaient les nouvelles promises par le baron Magnus ! !

Le haut commerce de Mexico envoya une députation au colonel Kodolisch, pour lui dire que Queretaro était tombé le 15 mai ; qu'il était humain de préserver la capitale des horreurs de l'assaut. Le sentiment de l'honneur militaire empêcha cet officier

faite par un officier supérieur ayant pris part à la défense, ne manquera pas que d'intéresser infiniment.

de prendre une décision, jusqu'à plus ample renseignement qu'il attendait chaque jour.

La famine était arrivée à son comble. Des malheureux mouraient de faim. Les chevaux tombaient dans les rues pour ne plus se relever, et une foule affamée se disputait leurs cadavres.

Il était évident qu'une catastrophe était imminente.

Le 8 juin, une émeute dut être réprimée.

Le 9, on tenta une sortie. Elle fut repoussée.

Le soir, Marquez fit répandre le bruit qu'il l'avait tentée pour essayer de donner la main à l'empereur qui approchait ! Maximilien avait, disait-il, culbuté un corps de cinq mille libéraux qui avait voulu lui barrer le passage, et sous peu de jours, il serait aux portes de Mexico !

Pareille fourberie est inouïe ! Mais elle n'était pas encore arrivée à son apogée.

Du 10 au 13, la nouvelle répandue dans la soirée du 9 prit de la consistance.

Beaucoup croyaient que l'armée impériale n'avançait lentement, que parce qu'elle escortait un nombreux convoi de blessés.

On avait répandu le bruit qu'on avait arrêté un

espion, porteur d'une lettre de Porfirio Diaz!! Le général assiégeant conjurait les affidés de soulever le peuple le plus tôt possible, car il allait être obligé de lever le siége.

Enfin, le 14, une nouvelle splendide fut mise en circulation. Le général d'artillerie Don Arellano Ramirez était entré la veille au soir à Mexico, déguisé en charbonnier.

Il avait, disait-on, laissé l'empereur à Maravatio. L'armée impériale triomphante avait évacué Queretaro, faute de vivres. Escobedo avait été battu et mis en déroute.

L'empereur avançait lentement avec un convoi de blessés, et il envoyait le général en avant, pour rassurer la fidèle capitale, et annoncer son arrivée prochaine.

Le lendemain, 15, le JOURNAL OFFICIEL DE L'EMPIRE annonçait l'arrivée du général Arellano Ramirez, ENVOYÉ PAR L'EMPEREUR.

Toutes les rumeurs de la veille étaient confirmées.

Qui pouvait douter? On avait vu l'envoyé. On avait entendu ses assurances formelles.

La joie fut immense parmi les impérialistes. Les

cloches sonnèrent à toutes volées. On lança des pétards, on se livra à des manifestations les plus bruyantes. L'ennemi crut à une insurrection dans la ville. Voulant en profiter, il s'avança tout près des fortifications, sans trop de défiance.

Il fut accueilli par la mitraille qui le balaya.

La journée du lendemain fut calme. Enfin, le 17, le colonel de Khevenhuller reçut une lettre du baron Lago, chargé d'affaires d'Autriche, qui était parti le 2 juin pour Queretaro.

Il était de retour à Tacubaya, depuis la veille.

Voici ce que disait cette lettre :

« Cher Comte,

« Je vous apprends officiellement que l'empereur Maximilien se trouve en captivité à Queretaro, d'où je viens d'arriver ce soir. Il a été fait prisonnier, le 15, avec toute son armée et tous ses généraux.

« J'ai entretenu personnellement Sa Majesté à plusieurs reprises dans sa prison, au couvent de las Capuchinas. Sans doute, le général Marquez aura détourné une lettre autographe de Sa Majesté, que M. Magnus vous a envoyée.

« Dans cette lettre, Sa Majesté vous ordonne, ainsi

qu'aux autres officiers de nationalité autrichienne, d'éviter désormais toute effusion de sang.

« Je me permets donc de vous le communiquer, en ma qualité de chargé d'affaires d'Autriche, en vous déclarant responsable, vous et les autres officiers de la dite nationalité, du sang de chaque Autrichien versé dès à présent pour une cause perdue, et cela, vis-à-vis de S. M. I. R. apostolique.

« Recevez, monsieur le Comte, l'expression de ma parfaite considération.

« Baron de Lago. »

Tacubaya, le 16 juin 1867.

Cette lettre terrifia les colonels autrichiens. Ils se réunirent et, après s'être concertés, ils écrivirent au général Marquez que, conformément aux ordres de l'empereur, ils étaient décidés à mettre bas les armes.

Marquez ne répondit pas.

Ces messieurs avaient, en même temps, écrit au baron Lago. Ils le priaient de faire accepter par Porfirio Diaz les conditions, qu'ils lui envoyaient de leur capitulation immédiate.

Le 19, le baron Lago répondit que leurs conditions étaient acceptées. Cette honorable capitulation, faite

par cette poignée de braves, capitulation qu'ont reproduite tous les journaux d'Europe, leur fait le plus grand honneur.

En donnant connaissance de l'acceptation de cette convention à ses compatriotes, le baron Lago leur écrivait :

. . . .

« En vous communiquant cette convention, j'attends votre décision définitive, en réponse, par le porteur de cette dépêche officielle, croyant de mon devoir d'ajouter à ma lettre officielle du 16, dont je maintiens le contenu, que S. M. l'empereur Maximilien m'a déclaré à plusieurs reprises à Queretaro que Marquez est le plus grand traître. »

« Baron DE LAGO. »

Le même jour, les colonels répondirent au baron, pour lui annoncer qu'ils sortiraient de Mexico et seraient rendus à Tacubaya, le 21 au matin.

Pendant ces pourparlers, Marquez avait disparu, et Tabera avait pris le commandement en chef.

Ce dernier envoya des parlementaires à Porfirio Diaz.

A six heures du soir, un parlementaire de l'ar-

mée libérale arriva à Mexico, et l'on conclut un armistice de vingt-quatre heures.

Le général Porfirio fit immédiatement connaître tous ces événements à Queretaro; on lui répondit par télégraphe, qu'aucune condition de capitulation ne pouvait être acceptée par le gouvernement libéral. La ville devait donc se livrer à la merci des vainqueurs!

Cependant le consul américain, M. Otterburg, fut chargé de faire connaître aux colonels autrichiens, que s'ils se réunissaient au palais avec leurs troupes, et s'ils hissaient le pavillon parlementaire, le général Diaz leur garantissait la vie sauve et leur libre marche jusqu'à Vera-Cruz, aux frais du gouvernement républicain et sous escorte.

De plus, il serait alors laissé aux officiers, les armes et les chevaux, qui étaient leur propriété personnelle. Toutes les autres armes et tous les autres chevaux devaient être remis au général en chef.

Le drapeau fut hissé.

Tabera capitula dans la nuit.

Le 21, au point du jour, les avant-gardes libérales entraient en ville, en silence et dans le plus grand ordre.

Le but de l'expédition française était manqué!

Juarez triomphait partout!

L'empire avait vécu !

Aucune exaction ne fut commise, aucune persécution exercée sur les étrangers.

Ceux qui voulurent quitter le Mexique le purent sans difficultés.

Le colonel Kodolisch se chargea de faire toutes les démarches nécessaires pour leur en faciliter les moyens.

Il rencontra néanmoins bien des difficultés. M. Davidson, banquier de Mexico, où il représente la maison de Rothschild, se conduisit dans cette circonstance avec la plus grande générosité.

Il n'hésita pas à faire une avance de 15 000 piastres.

Nous citerons seulement un passage d'une lettre que lui adressait le colonel Kodolisch :

Puebla, 17 juillet 1867.

« Mon cher ami,

« La nouvelle que vous nous donnez du départ de Lago et celle que vous prenez nos affaires en vos

mains a rempli toute la colonne du plus vif contentement. Il n'y a pas un homme qui n'ait prononcé votre nom avec la plus profonde reconnaissance. .

. . . .

« Vous vous êtes chargé d'une jolie corvée, mon cher ami. — Mais patience.

« Il y a parmi nous en tout vingt-neuf étrangers qui, n'ayant servi ni dans le ci-devant corps autrichien, ni dans ces derniers temps sous nos ordres directs, sont exclus du rapatriement, d'après les ordres sévères (?) de M. Lago.

« Il y a quatorze Français, neuf Belges, trois Espagnols, un Anglais, un Prussien et un Suisse.

« J'ai déjà écrit aux représentants de ces nations. Ils n'ont pas répondu. Je vous prie de tâcher d'obtenir de ces messieurs qu'ils fassent quelque chose pour le rapatriement de leurs compatriotes, à moins que M. Dano ne persiste à déclarer les officiers et soldats français qui sont passés au service de S. M. l'empereur Maximilien, *avec le consentement* du maréchal Bazaine, et qui n'ont pas reçu à temps la nouvelle du retrait de ce consentement, vu les points éloignés sur lesquels ils se trouvaient, vu le départ un peu précipité de l'armée française,

à moins que M. Dano, dis-je, ne persiste à considérer ces militaires *comme déserteurs, comme il me l'a déclaré à moi-même.*

. . . .

« Moi je n'abandonnerai pas ces fidèles serviteurs de l'empereur, — ni vous non plus, n'est-ce pas?

« Je vous serre la main.

« KODOLISCH. »

C'est grâce à ces généreux efforts que tous ces malheureux ont pu retourner en Europe.

. . . .

Juarez vient d'être réélu président de la république mexicaine. La France le reconnaîtra-t-elle?



CONCLUSION.

Nous avons la conscience d'avoir mis dans notre récit toute la modération et toute l'impartialité possibles. Le sentiment qu'il nous laisse est un sentiment de tristesse profonde.

C'est celui qu'il laissera à tous ceux qui le liront sans parti pris, sans passion.

Le principe de l'intervention française au Mexique a été une injustice. Sa fin a été un désastre.

Qui portera devant l'histoire le poids de la responsabilité de cet acte?

Cette responsabilité sera partagée.

Cette intervention restera, néanmoins, inscrite sur les pages du règne de Napoléon III.

Mais les noms de Gabriac, Saligny d'abord, et de Bazaine ensuite, figureront principalement, au milieu d'autres noms qui seront mis plus tard en

lumière, pour remplir cette triste page de l'histoire de ce siècle.

L'empereur Napoléon a été trompé par des agents sinon infidèles, au moins parfaitement inintelligents.

Il a été entraîné par des intrigues de cour, par des séductions perfides.

Il se laissa aller, pour ainsi dire, à une pensée qu'il croyait généreuse et qu'il appela la plus grande pensée de son règne. Il oublia ainsi le principe de non intervention qu'il avait si souvent proclamé.

Il commit la grande faute d'aller se mêler *des affaires intérieures* d'un peuple, souverain juge de ses destinées.

Mal servi plus tard dans son entreprise par les agents qu'il employa, il l'a payée du sang des soldats et de l'argent de la France.

Quel avantage en a-t-il retiré?

Il faut l'avouer, du reste, le gouvernement français ne sut pas avoir une volonté ferme, une ligne de conduite bien précise dans l'exécution de ce plan imprudent.

Il comptait sur une guerre prolongée entre les États du Nord d'Amérique et les États du Sud.

Il comptait sur le triomphe de ceux-ci, triomphe qui lui était indispensable pour le sien propre.

Et pourtant il n'osa pas leur prêter ouvertement son concours. Il leur prodigua, au contraire, des sympathies aussi dangereuses qu'elles étaient stériles.

Il joua tout le succès de son œuvre sur un coup de dé; sur le sort problématique d'une guerre inégale.

Il se condamna ainsi à marcher à tâtons.

Il vécut d'espérance. La désillusion ne fut pas longue à venir. Elle fut cruelle.

Le sort de la guerre a été favorable aux États du Nord.

Le cabinet de Washington n'a pas tardé à faire payer cher au gouvernement français ses sympathies pour ses ennemis. M. Seward a pu, avec l'autorité du vainqueur, lui rappeler les dangers qu'il avait fait entrevoir lors de la signature du traité de Londres. Avec cette même autorité, il a demandé à les conjurer sans retard. Il profitait impitoyablement, à son tour, des embarras qui assombrissaient l'horizon politique de l'ancien continent. Force a été au cabinet des Tuileries de se soumettre à ses injonctions parfois brutales.

Pour démontrer toute la témérité de cette entreprise, nous allons admettre un instant que le gouvernement français ait pu parvenir à voir tous ses désirs réalisés :

Les États du Sud, protégés par la France, sont séparés des États du Nord. Ils forment une république indépendante. L'empire du Mexique est constitué sous le sceptre de Maximilien.

Admettrons-nous, pour cela, que cet état de choses laborieusement construit, chèrement payé, sans aucun doute, pût être de longue durée?

Bien loin de nous est pareille illusion.

L'empire du Mexique et la nouvelle république auraient en effet trouvé, un moment, un motif d'alliance dans une protection commune que la France leur aurait accordée.

Mais ce qu'on paraît ignorer, en Europe, c'est que les institutions républicaines sont les institutions vers lesquelles tendent toutes les aspirations des peuples du nouveau monde.

Ces institutions sont au moins aussi chères aux sudistes qu'on a appelés les représentants de la race latine, qu'elles le sont aux nordistes qu'on a appelés les représentants de la race anglo-saxonne.

Par conséquent, un gouvernement monarchique mexicain ne pouvait avoir longtemps les sympathies de la république voisine. Avait-il profondément celles des Mexicains eux-mêmes ? Nous nous garderons de l'affirmer avec les émigrés mexicains.

Donc, il est certain que le jour n'aurait pas été éloigné où le Mexique aurait repris pour son gouvernement la forme républicaine.

Sur le fauteuil présidentiel, on n'aurait pas tardé à revoir apparaître un président mexicain.

Maximilien était fatalement destiné à revenir en Europe, grossir le nombre des monarques en disponibilité. Mais, au moins, dans l'hypothèse que nous venons de discuter, dans l'hypothèse d'un succès momentané, l'empereur Napoléon n'aurait pas eu la douleur de voir des bataillons français surpris, avec leurs aigles compromises, sur une terre lointaine qu'ils ont évacuée un peu à la hâte.

Le second Empire n'aurait pas eu le second chapitre de la campagne d'Espagne.

Nous avons été obligé de parler, dans cet ouvrage, un peu plus que nous ne l'aurions voulu du maréchal Bazaine.

La chose était inévitable. On a lancé contre lui

l'anathème par des écrits accusateurs d'une très-grande gravité.

C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de prévenir nos lecteurs que nous ne nous associons pas aux auteurs de ces écrits.

Le maréchal doit, il est vrai, porter à juste titre une très-grande part de la responsabilité du désastre que nous avons raconté; mais il ne faut lui donner que la part qui lui revient.

Nous n'avons pas mission pour le défendre; nous n'accepterions pas celle de l'accuser.

Il a été accusé, cependant. Nous avons même reproduit des accusations faites publiquement contre lui.

Notre but, nous l'avons dit, a été de provoquer des rectifications devenues de jour en jour plus nécessaires.

Il ne nous appartient pas de chercher les motifs du silence obstiné du gouvernement français.

Nous ne dirons que quelques mots pour préciser exactement notre opinion. Nous espérons ne pas dépasser la mesure que nous commande une tâche aussi délicate.

Nous avons eu occasion de le dire dans notre ou-

vrage, l'empereur Maximilien a sa part de torts dans la lutte qui, pendant deux ans! a duré entre lui et le maréchal, *à la connaissance du gouvernement français*.

Ce malheureux prince n'avait rien de ce qu'il fallait pour mener à bonne fin une entreprise de la taille de celle qu'on lui avait confiée.

Trop accessible à tout ce qui pouvait exalter son esprit, mal conseillé, facile à convaincre, il se laissa malheureusement persuader bien vite que le concours de la France lui était inutile. Bien plus, certains de ses ministres, M. Ramirez entre autres, ne cessaient de lui répéter que le jour où les bataillons français auraient quitté le Mexique, l'empire mexicain serait véritablement fort.

Cette conviction pénétra d'autant plus facilement dans son esprit, qu'il sentait intérieurement combien était fausse sa position de monarque étranger, élu, sinon imposé par la force des baïonnettes étrangères. Aussi son premier soin fut-il de bien montrer aux Mexicains qu'il avait adopté leur nationalité.

Il prit leurs habitudes, et se fit servir leurs mets;

il assista à toutes leurs fêtes, et se vêtit comme eux.

Il voulait se faire pardonner; il voulait faire oublier son origine.

Il fit trop. Il ne comprit pas qu'il valait mieux pour lui, jusqu'à nouvel ordre au moins, jusqu'à ce que l'expérience lui eût démontré la possibilité de la durée de sa tentative, il ne comprit pas, disons-nous, qu'il valait mieux rester le premier des étrangers. En changeant de rôle, il devenait le dernier des Mexicains.

Animé des sentiments que nous venons de dépeindre, il ne pouvait tarder de déplaire au commandant en chef.

Il eut, du reste, bien vite, une antipathie réelle pour lui.

Il ne sut pas dissimuler ce sentiment, et lui donna malheureusement un trop libre cours.

Ses ennemis en profitèrent. Ils ne manquèrent pas d'attribuer à Maximilien, contre le gouvernement français, un sentiment qu'il n'avait, en somme, que contre le maréchal.

Ils l'accusèrent bien haut d'ingratitude.

Cependant le maréchal ne put se méprendre

longtemps sur les sentiments de l'Empereur à son égard.

Son courroux n'en fut que plus grand et par suite plus dangereux.

La lutte s'établit.

Le maréchal l'accepta.

Il se retrancha derrière son titre de représentant de l'empereur Napoléon. Il se prévalut de celui de commandant en chef de l'armée franco-mexicaine.

L'empereur Maximilien demandait son rappel.

Le maréchal resta malgré ce souverain.

Pour pouvoir affronter les dangers d'une situation pareille, il eût fallu le génie, au commandant en chef.

Le maréchal apporta, au contraire, dans la lutte, toutes les passions, toutes les faiblesses humaines. Il eut l'impatience et la hauteur. Nous ne dirons pas comme tant d'autres! l'ambition. Il croyait avoir ainsi de la dignité!

Il prit l'entêtement pour la fermeté; il oublia trop souvent, hélas! que la bonne entente entre l'empereur et le commandant en chef était la seule manière de ne pas trop précipiter un désastre sans cesse imminent.

Les conséquences de cette conduite du maréchal ne pouvaient être que funestes.

En effet, quel était le rôle du commandant en chef français au Mexique ?

Ce rôle ne pouvait être que celui d'un proctecteur qui devait apporter, vis-à-vis de l'empereur, dans la protection dont il disposait, autant de soumission, de respect, et, en même temps, d'habileté, qu'il devait déployer d'énergie et de sévérité prudentes envers les ennemis de l'empire. Cette tâche était délicate, nous en convenons. Elle n'était pas sans présenter de grandes difficultés.

Pour la remplir, le maréchal avait besoin de la confiance et des sympathies de son royal protégé.

Or, cette confiance, ces sympathies, il ne les avait pas.

Maximilien ne cessait de demander son rappel.

Le gouvernement français se fit sourd, au début, à toutes les demandes.

Plus tard, cependant, il donna au maréchal la faculté de revenir. Celui-ci ne voulut pas en profiter.



En restant quand même, en s'imposant de la sorte à Maximilien, le commandant en chef s'ex-

posait à devenir, ou tout au moins, à paraître l'antagoniste ou l'ennemi du souverain.

Le souverain était, dès lors, fatalement entraîné à s'entourer de gens qui partageaient ses sentiments à l'égard du maréchal, et qui, cédant à leurs passions personnelles, ne pouvaient que le mal conseiller.

C'est le propre des antagonismes de produire les plus pitoyables et fâcheux résultats.

Les fautes de Maximilien ne sont-elles pas maintenant expliquées ?

Le maréchal, de son côté, ne s'est-il pas, de sa propre initiative, engagé dans une voie funese qui devait le conduire à commettre des fautes fort graves ?

Certes, Maximilien eût mieux fait de céder la place et de se retirer dignement.

Mais, en somme, si, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, il ne crut pas devoir le faire, il nous semble que le maréchal devait se démettre de ses fonctions et se retirer.

En restant, le maréchal se rendait responsable des conséquences de sa décision inexplicable.

Si donc une justification éclatante ne l'en pré-

serve, il portera devant l'histoire une grande part de la responsabilité du drame dont il a été l'un des principaux acteurs.

Et maintenant pour terminer le récit de l'intervention française au Mexique, et la retraite précipitée des troupes, rappelons les paroles de l'Empereur, dans son discours du trône de 1863 :

« Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'*exécution d'un plan prémédité, la force des choses les a amenées, et* CEPENDANT ELLES NE SONT POINT A REGRETTER. »

Que les Français qui ont encore des intérêts au Mexique et dans les deux Amériques, que les porteurs de titres des emprunts mexicains et tant d'autres encore, méditent ces paroles.

Qu'ils nous disent si cette force des choses n'est pas pour eux, comme elle l'est pour nous, la cause de bien des regrets !!

Que ne lui a-t-on opposé, que ne lui oppose-t-on toujours la force de la raison et de la logique ?

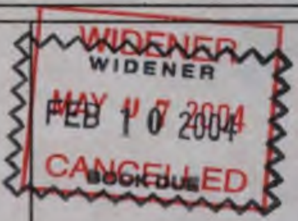
FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

9281. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris.


3 2044 058 125 378


WIDENER
WIDENER
FEB 10 2004
MAY 07 2004
CANCELLED
BOOK DUE

